

**PROVINCE DU LUXEMBOURG**

**COMMUNE DE MANHAY**



**PROGRAMME COMMUNAL de DEVELOPPEMENT RURAL**  
**dans la philosophie Agenda 21 Local**

**Volume B**

**PARTIE I.**

**ANNEXES de la PARTIE I du VOLUME A**  
**Description des caractéristiques socio économiques de la Commune**

**VERSION JANVIER 2017**  
**Approuvée par la CLDR du 19 janvier 2017**  
**Approuvée par le Collège du 14 février 2017**  
**Approuvée par le Conseil communal du 8 mars 2017**

**sprl LACASSE-MONFORT**  
**Ingénieur Conseil**  
Petit-Sart, 26 - 4990 Lierneux  
Tél. 080/418.681



**Valentin LABOREY,**  
Auteur de Programme

# COMMUNE DE MANHAY

## PROGRAMME COMMUNAL de DEVELOPPEMENT RURAL

### VOLUME B – PARTIE I - ANNEXES

#### Table des matières

Remarque : le premier chiffre de l'annexe se rapporte au chapitre du Volume A Partie I auquel elle correspond.

<i>Annexe 0.01</i>	<i>Présentation des villages.....</i>	<i>1</i>
<i>Annexe 0.02</i>	<i>Chêne-al’Pierre .....</i>	<i>2</i>
<i>Annexe 0.03</i>	<i>Deux-Rys .....</i>	<i>9</i>
<i>Annexe 0.04</i>	<i>Dochamps.....</i>	<i>13</i>
<i>Annexe 0.05</i>	<i>Fays – Saint Antoine .....</i>	<i>27</i>
<i>Annexe 0.06</i>	<i>Freyneux.....</i>	<i>33</i>
<i>Annexe 0.07</i>	<i>Grandmenil .....</i>	<i>38</i>
<i>Annexe 0.08</i>	<i>Harre.....</i>	<i>45</i>
<i>Annexe 0.09</i>	<i>La Fosse .....</i>	<i>54</i>
<i>Annexe 0.10</i>	<i>Lamormenil .....</i>	<i>59</i>
<i>Annexe 0.11</i>	<i>Malempré.....</i>	<i>67</i>
<i>Annexe 0.12</i>	<i>Manhay .....</i>	<i>74</i>
<i>Annexe 0.13</i>	<i>Odeigne .....</i>	<i>84</i>
<i>Annexe 0.14</i>	<i>Oster.....</i>	<i>91</i>
<i>Annexe 0.15</i>	<i>Roche-à-Frêne.....</i>	<i>94</i>
<i>Annexe 0.16</i>	<i>Vaux-Chavanne .....</i>	<i>97</i>
<i>Annexe 0.17</i>	<i>Xhout-si-Ploût.....</i>	<i>104</i>
<i>Annexe 1.1</i>	<i>Aperçu historique des différentes entités.....</i>	<i>106</i>
<i>Annexe 2.1</i>	<i>Fiche environnementale de Manhay – Situation hydrographique.....</i>	<i>118</i>
<i>Annexe 3.0</i>	<i>Préliminaires et définitions.....</i>	<i>120</i>
<i>Annexe 3.1</i>	<i>Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) .....</i>	<i>126</i>
<i>Annexe 3.2</i>	<i>Les sites NATURA 2000 .....</i>	<i>147</i>
<i>Annexe 3.3</i>	<i>La liste des arbres et haies remarquables .....</i>	<i>154</i>
<i>Annexe 4.1</i>	<i>Contrats de rivière.....</i>	<i>162</i>
<i>Annexe 4.2</i>	<i>Projet LIFE « Ardenne liégeoise » .....</i>	<i>166</i>
<i>Annexe 4.3</i>	<i>Projet LIFE « Plateau des Tailles » .....</i>	<i>168</i>
<i>Annexe 4.4</i>	<i>Convention « Bords de routes » .....</i>	<i>171</i>
<i>Annexe 4.5</i>	<i>Convention « Combles et Clochers » .....</i>	<i>172</i>
<i>Annexe 4.6</i>	<i>Plan d’assainissement de Manhay .....</i>	<i>173</i>
<i>Annexe 4.7</i>	<i>Analyse des résultats d’exploitation des collectes organisées sur la Commune de Manhay (année 2011) .....</i>	<i>175</i>
<i>Annexe 4.8</i>	<i>Permis d’environnement.....</i>	<i>183</i>

<i>Annexe 5.1.1</i>	<i>Descriptif des villages.....</i>	<i>185</i>
<i>Annexe 5.1.2</i>	<i>Chêne-al’Pierre .....</i>	<i>187</i>
<i>Annexe 5.1.3</i>	<i>Deux-Rys .....</i>	<i>199</i>
<i>Annexe 5.1.4</i>	<i>Dochamps.....</i>	<i>209</i>
<i>Annexe 5.1.5</i>	<i>Fays - Saint Antoine.....</i>	<i>222</i>
<i>Annexe 5.1.6</i>	<i>Freyneux.....</i>	<i>234</i>
<i>Annexe 5.1.7</i>	<i>Grandmenil .....</i>	<i>243</i>
<i>Annexe 5.1.8</i>	<i>Harre.....</i>	<i>253</i>
<i>Annexe 5.1.9</i>	<i>La Fosse .....</i>	<i>265</i>
<i>Annexe 5.1.10</i>	<i>Lamormenil .....</i>	<i>274</i>
<i>Annexe 5.1.11</i>	<i>Malempré.....</i>	<i>284</i>
<i>Annexe 5.1.12</i>	<i>Manhay .....</i>	<i>295</i>
<i>Annexe 5.1.13</i>	<i>Odeigne .....</i>	<i>305</i>
<i>Annexe 5.1.14</i>	<i>Oster.....</i>	<i>317</i>
<i>Annexe 5.1.15</i>	<i>Roche-à-Frêne.....</i>	<i>328</i>
<i>Annexe 5.1.16</i>	<i>Vaux-Chavanne .....</i>	<i>338</i>
<i>Annexe 5.1.17</i>	<i>Xhout-si-Ploût.....</i>	<i>349</i>
<i>Annexe 5.2</i>	<i>Glossaire.....</i>	<i>357</i>
<i>Annexe 6.0</i>	<i>Glossaire.....</i>	<i>359</i>
<i>Annexe 6.1</i>	<i>Manhay à la loupe.....</i>	<i>361</i>
<i>Annexe 6.2</i>	<i>Liste des indépendants et sociétés de la commune.....</i>	<i>363</i>
<i>Annexe 6.3</i>	<i>Le parc d’activités économiques de DOCHAMPS .....</i>	<i>378</i>
<i>Annexe 6.4</i>	<i>Le parc d’activités économiques de VAUX-CHAVANNE .....</i>	<i>381</i>
<i>Annexe 6.5</i>	<i>Liste des exploitations agricoles.....</i>	<i>384</i>
<i>Annexe 6.6</i>	<i>Liste des hébergements touristiques sur la Commune de Manhay...388</i>	
<i>Annexe 6.7</i>	<i>Liste des lieux d’accueil des camps de jeunes .....</i>	<i>399</i>
<i>Annexe 6.8</i>	<i>Liste des artistes et artisans locaux contactés dans le cadre du marché artisanal à Dochamps.....</i>	<i>400</i>
<i>Annexe 7.1</i>	<i>Données détaillées sur l’enseignement .....</i>	<i>405</i>
<i>Annexe 8.1</i>	<i>Liste des locaux de rencontre.....</i>	<i>413</i>
<i>Annexe 8.2</i>	<i>Liste des associations culturelles .....</i>	<i>414</i>
<i>Annexe 8.3</i>	<i>Liste des associations sportives.....</i>	<i>417</i>
<i>Annexe 9.1</i>	<i>Liste du patrimoine bâti de la Commune, du CPAS et des Fabriques d’Eglise de Manhay.....</i>	<i>418</i>
<i>Annexe 10.1</i>	<i>Le pouvoir d’emprunt calculé par Dexia.....</i>	<i>421</i>

## ANNEXE 0.01 – Présentation des villages



Voici les villages présentés dans l'annexe 0 :

- |                         |               |                     |
|-------------------------|---------------|---------------------|
| 1. Chêne-al'Pierre      | 7. Harre      | 13. Oster           |
| 2. Deux-Rys             | 8. La Fosse   | 14. Roche-à-Frêne   |
| 3. Dochamps             | 9. Lamormenil | 15. Vaux-Chavanne   |
| 4. Fays – Saint Antoine | 10. Malempré  | 16. Xhout-si-Plouët |
| 5. Freyneux             | 11. Manhay    |                     |
| 6. Grandmenil           | 12. Odeigne   |                     |

**Remarque** : Les éléments repris dans la présentation sont issues de recherches et visites de terrains réalisées en début d'étude pour chacun des villages. Ils permettent d'illustrer les chapitres 1 (Histoire) et 6.4 (Tourisme).

---

**ANNEXE 0.02 – Chêne-al’Pierre**

---

**Présentation et histoire**

Village de l’ancienne Commune de Grandmenil.

Au 01/01/2012, le village comptait 333 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Ainsi nommé, peut-être, à cause d’un monument druidique à cinq kilomètres au Nord de Grandmenil. Il égrène ses maisons basses à la sortie des sapinières du « Coin du Bois ». Sa vieille église en pierres bronzées se dresse également au bord de la route. Cet édifice, en style roman, est bien dans la note de ceux que l’on rencontre dans la région ardennaise. Le 24 août 1914, onze habitations de Chêne-al’Pierre furent la proie des flammes pour avoir hébergé des francs-tireurs. En 1943, l’Abbé M. Villers fut arrêté par la Feldgendarmerie de Marche pour avoir protesté contre une beuverie avec l’ennemi dans un café des environs. Il fit dix-huit mois d’affreux bagne nazi.

**Patrimoine****Eglise Saint Eloi:**

L’église paroissiale est datée de 1840. Entourée de son cimetière, de l’école communale et de l’ancien presbytère, ils sont les représentants de fonctions et de typologies très spécifiques. Au-delà de courants stylistiques avérés, ils traduisent aussi leur appartenance régionale à travers l’usage traditionnel des matériaux. Le monument aux morts s’inscrit naturellement dans cet ensemble.



**Château de Chêne-al'Pierre:**

Autre pôle intéressant, le château blanc des XIX et XXème siècles, qui s'entoure d'un grand parc à l'orée d'un bois, au Sud-ouest du cœur villageois.

**Monument aux Morts et aux Combattants:**

Il date du premier tiers du XXème siècle et a été sculpté par T. Genon.



**Abreuvoir:**

Il date du XIXème siècle et se situe à Haute-Monchenoûle.

**Fournil:**

Fournil du XIXème siècle, situé à Basse-Monchenoûle.



**Christ en croix:**

Situé à Bois-del-Moule, ce christ date de 1690.

**Cimetière:**

Il se situe à Haute-Monchenoûle.



**Le Pré Bailly:**

Il se situe à Haute-Monchenoûle.



**Chapelle :**

Elle se situe à La Fourche.

**Croix:**

Elle est située à Basse-Monchenoûle.



Elle est située à La Fourche.



Elle est située à La Gotale.



Elle est située à Chêne-al'Pierre.



Elle est située à Chêne-al'Pierre.



Elle est située au Coin du Bois.

**Place Del Tour aménagée:**

La place Del Tour dispose de jeux pour enfants, de deux tables de pique-nique et de trois bancs.

**Associatif****Le site internet [www.chenealPierre.be](http://www.chenealPierre.be):**

L'objectif de ce site est de faire découvrir le village de Chêne-al'Pierre au travers de ses différents comités, que ce soit le sport, les fêtes, les aînés, la troupe de théâtre ou les plus jeunes.

**Asbl Maison de village Chêne-al'Pierre:**

Chêne-al'Pierre est pourvu d'une maison de village qui sert également aux hameaux y rattachés, à savoir La Gotale, La Fourche, Haute-Monchenoûle, Basse-Monchenoûle, Bois-del-Moule et Mon Durieux.



Afin de pouvoir garantir la viabilité et la pérennité de cette maison de village, une asbl a été mise sur pied : l'asbl Maison de village Chêne-al'Pierre.

### A.S.B.L. Maison de village



L'association a pour objet principal:

- promouvoir les activités dans les villages et aider à leur développement;
- organiser l'occupation de la maison de village;
- aider au développement d'activités dans le village;
- assurer l'équilibre financier de l'association;
- affecter les rentrées financières au développement d'activités, à l'entretien et à l'équipement de la maison de village;
- organiser des activités manquantes dans le village.



#### **Troupe de théâtre « Les Imprévisibles »:**

Quelques minutes suffisent à entrer dans le jeu de ces comédiens dont le talent n'est plus à démontrer. Les soirées délirantes où l'humour est naturel et, s'il titille, parfois, certaines âmes «tartufe», ne laisse toutefois que de stimulants souvenirs. Sketchs, chansons, parodies : de «Securitas» à «Faites entrer l'accusé» en passant par «Le bois de Boulogne», «La cage aux folles», «Un dîner presque parfait», «Il venait d'avoir 18 ans».

#### **Cap Jeunesse:**

Cap Jeunesse (Jeunesse de Chêne-al'Pierre), c'est des animations pour enfants (Noël et fête au village), un karaoké annuel, le vecheu, le grand feu, la fête d'Halloween... bref une équipe de jeunes au service du village.



#### **Comité des fêtes:**

Il organise, entre autres, la fête aux cerises en juillet.

**Le Soleil des Aînés:**

Il s'agit de l'association des aînés du village et des hameaux alentours.

**Sport****Club de tennis de table « Chêne-al'Pierre LX 007 »:**

Le club a vu le jour le 1er janvier 1976.

Pour l'année 2012-2013, 10 équipes sont inscrites dans l'interclub provincial et ce ne sont pas moins de 50 pratiquants qui fréquentent la salle régulièrement.

**Attractions touristiques****Réserve naturelle de La Gotale:**

Située à proximité du village de Chêne-al'Pierre, la réserve de La Gotale (« la petite goutte ») s'étend sur 5 hectares. Le ruisseau qui a donné son nom au site sillonne la réserve avant de se jeter dans un affluent de la Lienne. Le site est essentiellement composé de prairies humides qui regorgent de raretés botaniques.

**Manhay: une promenade au bout du monde:**

Le blog du promeneur naturaliste propose une promenade non balisée d'une longueur de 10,8 km. Le circuit parcourt Chêne-al'Pierre, La Gotale, Monchenoûle, Bois-del-Moule pour revenir à Chêne-al'Pierre.

**Circuit de découverte de Manhay:**

Le circuit permet de découvrir le village de Chêne-al'Pierre dont font partie les hameaux satellites de Bois del Moule, Mon Durieux, La Fourche, Monchenoûle et La Gotale. On peut y découvrir plusieurs maisons du XIXème siècle, soit en moellons de grès, soit en schiste.

**Tour de Monchenoûle:**

Il s'agit de la promenade pédestre 21. Elle démarre au niveau de Chêne-al'Pierre et s'étend sur 7,2 km au niveau de Monchenoûle pour revenir vers Chêne-al'Pierre. La promenade pédestre 22 s'intitule Plantisse. Longue de 12,8 km, elle démarre à Chêne-al'Pierre et passe par Bois-del-Moule, Coin du Bois et Mon Bihin.

**Tables de pique-nique:**

Elles se localisent sur la Place Del Tour et le long de la Chaussée Romaine.



## Hébergements touristiques



### **« Côté Jardin », gîte rural:**

Il se situe au n° 54 de la Chaussée Romaine et permet d'accueillir 8 personnes. Il est classé 2 épis.

### **« Au Gros Hêtre », meublé de tourisme:**

Il se situe au n° 2 de la Chaussée Romaine et permet d'accueillir 8 personnes. Il est classé 2 épis.



### **« Andréa », meublé de vacances:**

Il se situe au n° 38 de la Croix Chevolet et permet d'accueillir 2 personnes. Il est classé 1 clé.

### **« Le Chalet des Thermes », gîte rural: (n'est plus d'actualité)**

Il se situe au n° 22 de la Chaussée Romaine et permet d'accueillir 13 à 15 personnes. Il est classé 4 épis. Il s'agit d'un chalet tout confort avec piscine extérieure, spa, sauna et cabine infrarouge.



### **« La ferme Saint Pierre », gîte rural:**



Elle se situe au n° 4 à Basse-Monchenoûle et permet d'accueillir 18 personnes. La ferme est classée 3 épis. Avec sa piscine intérieure et chauffée, son sauna, son ameublement réfléchi, ses 8 chambres à coucher, toutes avec salle de bain et toilette, sa salle de billard, sa grande cuisine équipée et sa terrasse avec vue sur la vallée, l'ancienne ferme offre un séjour agréable et luxueux.

### **« Seeonee », gîte pour des mouvements de jeunesse:**

Il se situe au n°1 à Basse-Monchenoûle et est disponible pour maximum 50 personnes. Le gîte seeonee se trouve dans un site calme et boisé. Il est entouré d'une forêt et de grands espaces verts. Il comprend 3 grandes chambres, 1 chambre moyenne et 1 petite chambre. Les chambres ne sont pas équipées de lits et de matelas. Le gîte est géré par l'asbl « seeonee ».



### **« Le Vieux Fusil », gîte:**

Il se situe au n° 2 Bois del Moule, dans une clairière en pleine forêt dans un paysage très vallonné. Il peut accueillir 9 personnes. Il s'agit d'un pavillon de chasse avec un grand jardin.

## Economie

### Services:

- **M.C.A.E « Les Cigognes » :**



La Maison Communale d'Accueil et de l'Enfance de Manhay est implantée dans le village de Chêne-al'Pierre (n° 28, route de Liège).



Le milieu d'accueil est situé à 4 kms du centre de Manhay, le long de la nationale, près de la sortie 48 « Werbomont » et 49 « Manhay » de l'E25 et non loin de leur zoning artisanal.

La MCAE est agréée par l'ONE et sa capacité d'accueil est de 15 enfants.

- **Bulles à verre :** elles sont situées à côté de la maison de village.

### Entreprises:

- **Garage Yves Bodson:** Garage (réparation toutes marques de voitures), vente de tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, vélomoteurs, vélos...
- **Garage Latour Ph.:** Vente de véhicules neufs et d'occasions, réparations mécanique et carrosserie toutes marques, vente de gaz butane et propane.
- **André Gillet :** entreprise de construction.
- **Ets Kimmes:** Outillage général, bâtiment, soudage.
- **Jonathan Michel:** Transformations de bâtiments, rénovations, aménagements extérieurs et vente de bois de chauffage.
- **SPRL Rouxhet Charles:** Rénovation et transformation de bâtiments, châssis, volets, toitures ...
- **Bureau Paul Collignon:** Comptabilité, assurance et banque.

---

**ANNEXE 0.03 – Deux-Rys**

---

**Présentation et histoire**

Village de l'ancienne Commune de Harre.

Au 01/01/2012, le village comptait 115 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Le terme signifie «lieu de réunion entre deux ruisseaux», le ruisseau dit de «Harre» et le ruisseau «Fond de Sasseux». Les hameaux de «Deux-Rys» et de Roche-à-Frêne ont en commun une église construite en 1874. Au lieu-dit «Ri du Fourneau», on a trouvé de gros tas de scories décelant l'emplacement d'un ancien fourneau. Au lieu-dit «Mahotay» et sur le versant Nord du plateau, on remarque les ruines souterraines d'anciennes habitations importantes qui auraient appartenu aux époux «Bouvet-Demaret», fondateurs de l'église de Villers Sainte Gertrude.

**Patrimoine****Eglise Saint Joseph:**

Elle date de la seconde moitié du XIXème siècle (1874-1875) et dont l'architecte fut Charles Bouvrie.

Significatifs aussi d'un mode de bâtir sont l'église, l'ancien presbytère et l'école. Avec leurs architectures de brique soulignées sobrement par la pierre calcaire, ces constructions à vocation publique évoquent bien leur caractère d'exception au sein de la communauté villageoise, ainsi que leur appartenance à la seconde moitié du XIXème siècle.



**Ancien presbytère:**

Il date de la seconde moitié du XIXème siècle. Il est devenu une habitation.

**Ecole communale:**

Elle date de la seconde moitié du XIXème siècle. Elle se situe rue des Deux-Rys. Elle a perdu ses fonctions en 2008. Actuellement, elle sert de local de rangement pour l'Administration communale.



**Chapelle:**

Elle date du XIXème siècle et se situe rue des Deux-Rys.



**Chapelle:**

Elle date du début du XXème siècle et se situe Chemin du Trou Colas.



**Croix:**

Elle se situe rue des Deux-Rys.



**Cimetière:**

Il date des XIXème et XXème siècles.

**Pont:**

Il date de la fin du XIXème siècle et passe sur l'Aisne au niveau de la rue des Deux-Rys.



**Ancien moulin:**

Il date des XIXème et XXème siècles. Couplé à une ferme encore en activité, l'ancien moulin Ponsart a été transformé au fil du temps. Il dispose cependant de plusieurs dépendances caractéristiques de son fonctionnement agricole ainsi que des matériaux pierreux en usage dans la région, où se distinguent particulièrement de beaux cherbins en toiture.

**Le moulin de la Chenevière:**

Le moulin a été construit en 1844 pour la farine et il y avait aussi une scierie. La scierie a été fermée en 1897. Le moulin s'est arrêté en 1943 après l'assassinat de Marcel Miller Cornet.

Possédant encore tous ses équipements, Arsène ALEXANDRE le remettra en route pendant la dernière guerre, pour aider les gens du village...

**Ancienne boîte aux lettres:**

Elle date du début du XXème siècle et est insérée dans le mur aveugle d'une dépendance, qui se distingue par sa huisserie de bois peint.

**Fournil:**

Il date du XIXème siècle et se situe Chemin du Trou Colas.



Encore très présent dans le village, le colombage est assez bien illustré par d'anciennes bâtisses, dont l'origine pourrait remonter au XVIème siècle, selon les sources, mais plus sûrement au XVIIIème siècle.

**Associatif****La Salle de village «Al Turbine»:**

La salle dispose de 50 places assises et se situe rue de Lai L'Oiseau. Elle est gérée par l'asbl « Al Turbine ».

**Attractions touristiques****Promenade n° 20 du bois de Harre:**

Elle passe sur le village de Deux-Rys et est distante de 13 kms. Le panneau explicatif se situe sur la place au niveau de la rue de Lai L'Oiseau.



**Deux tables de pique-nique avec barbecue couvert:**

Elles se situent dans la rue Lai L'Oiseau.

## Hébergements touristiques

**« Deux-Rys », gîte rural:**

Le gîte se situe au n° 3 de la rue de Lai L'Oiseau. Il peut accueillir 6 à 8 personnes et est classé 2 épis.



**« La pastorale », gîte:**

Il se situe au n° 28 du Chemin des Assins et permet d'accueillir 9 personnes. La Pastorale se situe au milieu du village de Deux Rys. L'arrière de la maison est orienté vers le nord, juste avant le bois, et la terrasse est orientée vers le sud avec une jolie vue.

**« L'Ai l'Oiseau », gîte rural:**

Il se situe au n° 1 de la rue de Lai L'Oiseau et permet d'accueillir 12 personnes. Il est classé 1 épi et se localise dans un bâtiment repris à l'IPMB.



**La Chênellerie, maison de vacances:**

Elle se situe rue des Deux-Rys et permet d'accueillir 9 personnes. Elle a été rénovée en juin 2012 et dispose de nombreux aménagements pour les enfants.

## Economie

**Services:**

- **Boîte aux lettres:** elle se situe sur le muret de l'école.
- **Médecin généraliste:** le Docteur V. Seleck se situe au n° 18 de la rue des Deux-Rys.
- **Osthéopathes.do:** Michel et Françoise Etienne-Colson se situent rue des Deux-Rys.

**Entreprises:**

- **Garage Monfort:** Atelier de réparations, de vente et d'achat toutes marques (neuves et occasions).
- **Menuiserie Marechal:** Menuiserie et ébénisterie.
- **Kabloonak Communications:** Création de sites internet, graphismes et imprimés.

---

**ANNEXE 0.04 – Dochamps**

---

**Présentation et histoire**

Ancienne Commune de Dochamps.

Au 01/01/2012, le village comptait 259 habitants.



*(Extrait de l'IPMB)*

Important village axé par une route parallèle à la vallée de l'Aisne, conservant de nombreuses fermes en long du XIXème siècle en moellons de grès, souvent ouvertes dans le pignon, abîmées par fait de guerre en 1944 et parfois restaurées.

*(Extrait du site FTLB)*

Dès le 20 décembre 1944, ayant subi de lourdes pertes et à court de munitions, les américains quittent le village, suivis quelques jours plus tard par les habitants. Dochamps sera finalement libéré le 7 janvier 1945, mais en rentrant chez eux, les villageois ne trouveront que ruines et pillages.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Au départ d'Odeigne, un chemin coupe un ravin latéral par un crochet aigu et arrive à Dochamps. Etymologiquement, le mot français « champs » vient du latin « campus » (plaine) et est désigné en Belgique par « terrain cultivé ». « Don, do », veut dire étendue en hauteur et en cavité. « Don » en celtique signifie profond, creux. Dochamps serait donc un champ dans la cavité de deux montagnes, ce qui désigne bien la situation de l'endroit. L'église, fut construite en 1644 à l'emplacement d'une ancienne chapelle (détruite en 1628) et serait une des plus belles d'Ardenne. Le village et l'église subirent encore de grands ravages. L'église fut restaurée grâce à la générosité de Louis XIV et au dévouement de deux enfants du village de Lamormenil, les frères Henri et Guillaume Germey. Par suite des faits de la guerre 1940-1945, la vénérable église de Dochamps subit encore de graves dégâts... Par un curieux contraste, cette terre actuellement si paisible et si tranquille, a été durant des siècles un foyer de guerres et d'agitations pour avoir appartenu aux comtes d'Ardenne et de Montaigu, aux seigneurs de Rochefort et de la Marck, toutes familles turbulentes qui ont rempli de leurs noms et de leurs gestes, l'histoire de la Belgique, jusqu'à la fin de la féodalité.

## Patrimoine



### **Eglise des Saints Pierre et Paul:**

A l'origine, ce fut une église baroque de 1544. L'édifice actuel date du milieu du XVIIème siècle, comme le rappelle le millésime de 1644 regravé sur la nouvelle clé du linteau de l'entrée. Elle a été aménagée au fil du temps mais surtout restaurée après l'offensive destructrice de l'hiver 1944-1945. C'est pourquoi son classement comme monument est intervenu dès 1948.

L'église est cernée par un vieux cimetière emmuré.

### **Chapelle Notre Dame de Lourdes:**

Elle date du premier tiers du XXème siècle et a été commanditée par la famille Grégoire.



### **Chapelle du Sacré-Cœur:**

Elle date du début du XXème siècle et se situe rue de Montaigu.

### **Ancien presbytère:**

En face de l'église, l'ancien presbytère de 1893 impose sa haute silhouette qui domine le nouveau cimetière situé à l'arrière. Il est devenu une maison d'habitation.



**Le moulin Prignot:**

Ce moulin existait déjà en 1776 sur un document notarial.

En décembre 1944, lors de la Bataille des Ardennes, le site a été incendié.

C'était un vieux moulin de planches qu'un rien a soufflé ... A cette époque, Victor DETHISE (1871-1955) était meunier. Reconstitué, c'est Eli MICHOTTE qui l'a fait tourner en dernier.

**Anciens abreuvoir et pompe à eau:**

Ils datent de la seconde moitié du XIXème siècle.

**Fontaine de Chaineu, abreuvoir:**

Ils datent des XIXème et XXème siècles.

**Abreuvoir:**

Il date de la seconde moitié du XIXème siècle.

Fort de ses différentes sources, le village conserve plusieurs points d'eau anciens aménagés en lavoir, fontaine ou abreuvoir.

**Ancien lavoir et espace aménagé:**

Il se situe au niveau de la rue du Lavoir. Deux bancs sont installés dans cet espace vert clôturé. Le site a été aménagé dans le cadre du développement rural.

**Réservoirs de distribution d'eau:**

Ils se situent au niveau de la rue des Chasseurs et au Chemin de Bénasse.



**Croix**

Elle se situe au niveau de la rue des Frères Germay.



Elle se situe au niveau de la route du Chaineu.



Elle se situe au niveau du carrefour entre la route du Chaineu et Courti al Fontaine.



Elle se situe rue des Chasseurs Ardennais.



Elle se situe au niveau de la rue de la Gare.

**Stèle aux « Railsplitters » et « Hell on Wheels »:**

Stèle dédiée à la 84<sup>th</sup> Infantry Division « The Railsplitters » et à la 2<sup>nd</sup> Armored Division « Hell on Wheels » qui libèrent Dochamps le 7 janvier 1945.

**L'ancien Observatoire de dochamps:**

Originellement cette construction était un observatoire qui fut, par la suite, réaffecté en restaurant. De nos jours, le bâtiment est une propriété privée qui n'est plus ouvert au public.

**Associatif****Dochamps 1011 - 2011:**

De la chartre de Baldéric II, Prince-Evêque de Liège de 1008 à 1018, se détachent huit lettres : celles du village Dochamps, alors mentionné pour la première fois dans un texte. Cette chartre datée du 29 novembre 1011 marque la décision du Prince-Evêque de faire don de l'église de Dochamps à la collégiale Sainte-Croix pour l'entretien de ses chanoines, mais montre surtout que la paroisse de Dochamps est active depuis mille ans (au moins).

Les habitants de Dochamps ont décidé en septembre 2010 de marquer l'année du millième anniversaire de l'apparition du nom du village de Dochamps, par des manifestations qui se sont étendues à partir de 2011 jusqu'en 2012.

Pour ce faire, l'Association du Millénaire a été créée et regroupe:

- l'association des 3 x 20 de Dochamps – Lamormenil – Freyneux;
- la Paroisse et la Fabrique d'église de Dochamps ;
- les comités des fêtes de Dochamps et de Lamormenil – Freyneux;
- les enfants de l'école de Dochamps;
- les habitants nouveaux, anciens ou originaires des dits villages;
- le Syndicat d'initiative;
- la Commune de Manhay.

C'est ainsi, qu'à partir du 20 novembre 2011, divers événements ont été organisés : spectacle présenté par les enfants de l'école, exposition retraçant l'histoire du village et conférence tenue par Vincent LEONARD (historien originaire de Dochamps), balade forestière suivie d'un barbecue. Le dimanche 12 août 2012 a marqué la clôture de cette année avec une messe solennelle, suivie d'un grand dîner de retrouvailles à la salle du village.

Les festivités du millénaire sont complétées par:

- un folder toute-boîte;
- un site internet dédié ([www.1000ansdochamps.be](http://www.1000ansdochamps.be));
- un calendrier souvenir pour 2012;
- une brochure historique : Mille ans de vie au pays de Dochamps;
- et enfin, une bière spéciale brassée pour l'occasion : La Millénaire.



#### **La salle de village:**

La salle dispose d'une capacité de 100 places assises à l'ancienne buvette du club de football.

#### **Comité des fêtes**

#### **Club des 3x20 de Dochamps – Lamormenil - Freyneux**

#### **Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais – Section Erezée-Manhay:**

On rappellera les origines de la Fraternelle où après avoir résisté avec panache face à l'ennemi durant la campagne des 18 jours du 10 au 25 mai 1940, les Chasseurs Ardennais ont dû déposer les armes. Si certains ont donné leur vie, les autres, en majorité, sont partis cinq ans comme prisonniers de guerre en Allemagne.

Un élan d'entraide et de solidarité a vu le jour pour venir en aide aux familles éprouvées. Après la guerre et déjà en mai 1945, ces anciens combattants ont voulu continuer à rendre hommage à cette association de solidarité. C'est ainsi que la Fraternelle des Chasseurs Ardennais est née. Actuellement, elle est composée de 21 sections en ASBL dont celle d'Erezée-Manhay.

#### **Association patriotique d'anciens combattants**

## Attractions touristiques

### Le Parc Chlorophylle:



Le Parc Chlorophylle, Parc Forestier Récréatif de Manhay à Dochamps, implanté au cœur d'une région naturelle remarquable, a su trouver le subtil équilibre entre art, jeu et nature, ce qui en fait une des raisons de son succès.



La Commune de Manhay, à la recherche d'une activité originale et en plein air qui mettrait en valeur la forêt, a initié ce projet en 2002, en collaboration avec IDELUX. Le concept retenu a été celui de l'éducatif, contraction d'éducation et de divertissement.

C'est le 3 juin 2002 que le Parc Chlorophylle a ouvert officiellement ses portes. Construit sur les ruines d'un ancien Safari Parc, il est situé à proximité des Communes de La Roche, Erezée et Durbuy, à quelques kilomètres de la Baraque de Fraiture.

Ce parc de 9 hectares, unique en son genre, offre au visiteur une découverte particulièrement originale du monde de la forêt. Son originalité réside essentiellement dans son concept alliant dimensions ludique, pédagogique et artistique. Un de ses attraits principaux est sa passerelle dans la cime des arbres, sans oublier sa superbe plaine de jeux thématique sur la forêt. Les animations en bois, originales et bien intégrées au milieu naturel, sont accompagnées de panneaux didactiques spécifiques. En outre, depuis son ouverture en 2002, le parc a mis en place un service particulièrement apprécié de visites guidées (facultatives) assurées par des guides nature diplômés.

L'année de son ouverture, en 2002, le Parc Chlorophylle a enregistré 23.000 visiteurs. Depuis, sa fréquentation ne cesse d'augmenter pour atteindre une moyenne de 45.000 visiteurs par an. La clientèle est essentiellement belge et hollandaise et, depuis peu, en provenance de l'Est de la France. Le parc accueille des familles mais aussi des groupes, scolaires ou autres.

Plusieurs activités sont organisées de manière récurrente:

- en avril, Chlorophylle'Art : exposition gratuite d'artistes locaux;
- à Pâques, chasse aux œufs;
- en automne, la fête du parc.

L'année 2012 a célébré le dixième anniversaire du parc avec:

- en mars, la mise à disposition de six scooters électriques à destination des personnes à mobilité réduite (initiative pilote de la FTLB);
- en mai, l'inauguration de la nouvelle plaine de jeux et de l'extension du pavillon d'accueil;
- en juillet et en août, l'accueil de quelque 1.400 aventuriers de la forêt, âgés de 6 à 12 ans (action de la province pour les plaines de vacances communales).

L'apothéose de cette année anniversaire est, sans aucun doute, la remise des « 5 soleils » du Commissariat Général au Tourisme. Cela matérialise la qualité de l'attraction proposée. Ainsi, le Parc Chlorophylle se place comme première attraction touristique de la province du Luxembourg. Avec ce nouveau label, le parc se classe au même rang que le parc Pairi Daiza, les Grottes de Han ou encore l'Abbaye de Stavelot.

**L'O Vive:**

L'O Vive est un nouveau parc de loisirs, un centre d'éveil à la nature, qui a ouvert ses portes au public en avril 2012.

La visite du centre permet de partir à la découverte de la vie dans les rivières, des animaux et des plantes des forêts ardennaises, des plantes de campagnes et des joies du bord de l'eau. Les enfants adorent regarder les huit cents poissons qui peuplent les diverses petites rivières et cascades.

Un jeu de croquet et de quilles, des tipis, un parcours aventure appelé « tunnel végétal », une tyrolienne, des filets de cordes, une plaine de jeux, un château de bois, une tour panoramique, des espaces de détente et des

aires de pique-nique sont mis à la disposition du public.

Dans le parc, une taverne permet une petite restauration et la location de barbecue. Il est également possible de louer des chambres d'hôtes.

**Circuit de découverte de Manhay:**

Le panneau n° 10 parle de Dochamps. Il explique que « L'église Saints Pierre et Paul date de la seconde moitié du XVIIème siècle mais fut construite sur base d'une église plus ancienne (XIème siècle) brûlée lors de la mise à sac du village par les troupes hollandaises en 1642 et dont subsiste la tour, de style roman. Elle fut alors reconstruite en grande partie grâce aux démarches des R.P. Germai qui collectèrent jusqu'au près de Louis XII, roi de France ».

**Promenade pédestre n° 28:**

La promenade distante de 13,5 km, démarre à Dochamps, passe par Lamormenil, Forge-à-la-Plez pour revenir sur Dochamps.

**Circuit VTT:**

Le circuit est long de 11 km. Il démarre de Dochamps, passe par Lamormenil, Forge-à-la-Plez pour revenir à Dochamps.

**Circuits de Mountain Bike:**

Les trois circuits démarrent au niveau du Parc Chlorophylle sur des distances de 4, 12 et 25 km.

**Tables de pique nique:**

Elles sont situées le long du tracé du Tramway Touristique de l'Aisne.





### **Station verte de vacances**

#### **Légende « Dodon, le personnage principal de la légende » :**

Au temps de sa jeunesse, il découvre plusieurs régions naturelles intactes avec l'aide d'un habitant des cavernes, croyant disparu. Il sait préserver un village voisin d'une catastrophe.

Son nom gueux est « Don Champion ». après son mérite extraordinaire pour les Ardennes, son nom est rebaptisé Dochamps.

#### **Légende « Dervus, le cerf puissant » :**

Sur l'ordre de Dodon, le Ranger, ce cerf vigoureux parcourt encore quotidiennement les vallées et les forêts autour de Dochamps. De cette façon, le Ranger se tient au courant des dernières évolutions dans la nature. Pendant ses randonnées, Cervus raconte aussi les dernières nouvelles aux autres animaux, et c'est pour ça qu'on l'appelle également « Zeggus ».

#### **Légende « Promprom, le seul habitant des cavernes vivant » :**

Il est le dernier dans les Ardennes qui s'est trouvé face à face avec Klos, le géant. Du moins, ça c'est ce qu'il prétend ! Promprom aime se promener dans la forêt et parfois il part à l'aventure pendant des jours. Comme il est déjà un peu plus vieux, il se balade toujours avec un tronc d'arbre. Sur une pente raide, il utilise même deux troncs. Les images de Promprom avec ses troncs ont été la source de l'inspiration pour le « Nordic Walk ».

## **HORECA**

### **La Brasserie du Parc Chlorophylle:**

Dans un cadre totalement rénové en 2012, on découvre au Parc Chlorophylle une brasserie-restaurant. La taverne propose une cuisine du terroir à des prix démocratiques et l'organisation de réceptions diverses.



### **Restaurant-Taverne « Le Miroir »:**



Le restaurant propose aux plus fins gourmets des spécialités adaptées à la saison choisie pour visiter la région de Dochamps: spare ribs, scampis, cuisses de grenouilles, pierrades...

Le restaurant dispose d'une grande salle de réception pour les mariages, les communions, les anniversaires ou tous les événements festifs.

### **La fourchette paysanne :**

## Hébergements touristiques

### Le « Panoramacamping Petite Suisse »:



En 2006, un couple des Pays-Bas a repris le camping. Depuis, la Petite Suisse est devenue un camping à thème, qui garantit des vacances pleines d'expérience où la nature, la tranquillité et l'aventure sont rois.

Le camping offre un bar et une terrasse avec vue sur la piscine, un restaurant avec des plats de la région et des plats à emporter, une friagerie, une piscine en plein air avec un tobogan et un bassin pour les bambins, un programme étendu de sports en plein air et de récréation, un magasin avec un large assortiment et du pain frais chaque jour, un court de tennis, une laverie, un terrain de pétanque, une table de ping-pong, une plaine de jeu, un terrain de football, un terrain de volley-ball, des machines à sous, la possibilité de louer des VTT, un ordinateur central relié à internet et le wifi.

Le camping dispose de 325 emplacements (avec prise de courant), 8 emplacements réservés aux motorhomes et 65 tentes, caravanes, chalets-bungalows en location.



### « Le Miroir », gîte:

Il se situe au n° 11 de la rue du Vieux Frêne et permet d'accueillir jusqu'à 26 personnes.

### « La Maison du Docteur », gîte rural: transformé en logement en 2016

Il se situe au n° 7 de la rue du Lavoir et permet d'accueillir 11 personnes. Il offre un jardin de 15 ares avec jeux, terrasse et barbecue. Il est classé 3 épis.



### « La Vieille Grange », gîte rural: transformé en logement en 2015

Il se situe au n° 2 du Courti al Fontaine et est classé 2 épis. Le gîte est situé dans une ancienne ferme restaurée en pierre du pays, en haut du village. Il peut accueillir 8 à 9 personnes.

### « Dry Le Nou Menatje », gîte rural:

Il se situe au n° 4 de la rue Jean Théodore Jacques et est classé 3 épis. La ferme ardennaise construite en pierre du pays, de 1850, est située au cœur d'un petit village de deux cent cinquante habitants. Deux boxes



sont à la disposition des propriétaires de chevaux ainsi qu'une piste extérieure de 40 par 20 mètres. Le gîte rural peut accueillir de 5 à 7 personnes.



**« Le Jardin L'Arc-en-Ciel », gîte rural:**

Il se situe au n° 29 de la rue de la Gare et permet d'accueillir 6 personnes.

**« Le Mirador », gîte:**

Il se situe au n° 11 de la rue des Chasseurs Ardennais et permet d'accueillir jusqu'à 19 personnes. Pour le confort, sont mis à disposition la télévision, des jeux de sociétés, une collection de livres...



**« Ons huis », gîte:**

Il se situe au n° 27 Al Bounire et permet d'accueillir 12 personnes. Il dispose d'une piscine, d'un terrain de tennis, d'un sauna, d'une table de tennis de table, d'un terrain de volley, d'un terrain de pétanque et d'un vélo.

**« La Champi », gîte:**

Il se situe au n° 5 de la rue du Lavoir et permet d'accueillir 8 à 9 personnes. Le gîte est une grande maison familiale, spacieuse et agréable.



**« Clef des Forêts »:**

Il se situe au n° 23 de la rue Courti al Fontaine et permet d'accueillir 8 à 14 personnes.

**« Les Etoiles »:**

Il se situe au n° 27 de la rue Jean Théodore Jacques et permet d'accueillir 10 personnes.



**Les Aglires, maison de vacances:**

Elle se situe au n° 1 de la rue Jean Théodore Jacques et permet d'accueillir 34 personnes. La maison propose un billard et une table de tennis de table. Avant, les aglires formaient un hotel.



**Chalet « Le Lucan »:**

Il se situe au n° 16 a de la rue de la Gare et permet d'accueillir 8 personnes. Le chalet en bois massif et partiellement en pierre de la région, propose un grand confort moderne.

**Chalet:**

Il se situe au n° 3 de la rue du Lavoir.



**« Sprl DDK », gîte:**

Il se situe au n° 11 de la rue du Vieux Frêne et permet d'accueillir 18 personnes.



**La Ferme Dochamps gîte:**

Il se situe au n° 8 – 10 et 12 de la rue du Lavoir et permet d'accueillir quatorze personnes.

**Panorama, gîte:**

Il se situe au n° 27 Chemin De Biertaumont. Les deux gîtes permettent d'accueillir 10 personnes chacun.



**Bonair, gîte:**

Il se situe au n° 26 Chemin de Biertaumont. Les deux gîtes permettent d'accueillir huit personnes chacun.

**Gîte:**

Il se situe au n° 21 de la rue de la Gare et permet d'accueillir 4 personnes.



**Gîte:**

Il se situe au n° 27 de la rue de la Gare.



### Le Dochamps, chambres d'hôtes:

Elles se situent au niveau du parc L'O Vive.

## Economie

### Services:

- **Ecole communale – implantation de Dochamps :** Elle se situe au n° 24 de la rue du Vieux Frêne.
- **Bulles à verre :** elles se situent sur le parking en face de l'école.
- **Boîte au lettre** au n°7



### Entreprises:

- **Parc d'activités de Dochamps:**



Il s'agit d'une Zone d'Activités Economiques Mixtes d'une superficie totale de 23,33 hectares, gérée par Idelux.

Il n'y a plus d'espace disponible. Quatre entreprises se partagent le site:



- AIVE – Station de transfert des immondices (1 emploi);
- AGRICON – Broyage et valorisation d'écorces de bois de conifères (10 emplois);
- FOROLUX – Transport et entreposage de matières premières secondaires du secteur du bois (emplois);
- Isometall – Fabrication et négoce de panneaux sandwich isolés pour toitures et bardages (50 emplois).

La zone d'activités est équipée de la fibre optique.

- **Scierie de Dochamps SA:** La scierie propose différents produits tels que du bois rond, du bois scié, des écorces, des piquets, des pieux, des perches, des tuteurs, des écorces pour jardin. La société s'occupe de l'abattage, de l'ébranchage, du billonnage, du débardage, du transport, du rabotage, du bois de papier, du bois de chauffage, du bois d'industrie, de grume, des petits bois et de bois brut.
- **Aménagement et entretien de jardins, Thirion Freres sprl:** Aménagement de parcs et jardins, création de plaines de jeux et de plans d'eau et vente de plantes.
- **Transport Galoy:** Transports.
- **Carrosserie Serge Goubert:** Carrosserie toutes marques, pneus, amortisseurs, freins, échappements, kits, entretiens et réparations.
- **Clerx Philippe, réfrigération:** Réfrigération.
- **Epicerie du terroir « Chez Marie »:** « Chez Marie » dispose d'une épicerie et d'un dépôt de pain où l'on trouve un large choix de pâtisseries et de chocolateries. Une gamme de spécialités régionales est proposée: fromage de chèvre, fromage blanc, yaourt bio, confiture, bière, miel... Sans oublier de nombreux plats préparés sur commande.

- **Andrienne F.** : Gestion et organisation de sociétés.
- **Bernier Maurice** : maître spécial d'éducation physique.
- **Bidart G.** : Carreleur.
- **Brenu F.** : alimentation produits naturels.
- **Cap Nature** : Equipements de ski et snowboard.
- **Carpe D.** : Ebénisteries.
- **Dialogism** : Traducteur.
- **D.L. Construction** : Machines.
- **Laurent Aline.**
- **Lejeune René** : Artiste.
- **Naiky's Wellness.**
- **Aaro SA:** Locations de vacances en gîtes.

## ANNEXE 0.05 – Fays – Saint Antoine



### Présentation et histoire

Village de l'ancienne Commune de Harre.

Au 01/01/2012, le village comptait 179 habitants.

*(Extrait du site du Syndicat d'initiative de Manhay)*

L'église fut construite en 1846 mais il y existait déjà un ermitage. Vers la fin du Moyen-Age, deux bergers de Burnontige, égarés dans une tempête de neige invoquèrent Saint Antoine. Ils retrouvèrent leur chemin et en reconnaissance bâtirent une chapelle rustique ornée d'une statue du Saint. Chaque année, de tous les coins de l'Ardenne et du pays de Liège, les pèlerins viennent y prier le 13 juin, jour de sa fête.

La source ferrugineuse de Harre fut scientifiquement analysée: elle serait fortifiante et bénéfique aux voies digestives. Plusieurs noms la désignent: « Source de l'Ermitage de Saint Antoine », « Eau de Harre », « Grand Bru » ou « Le pouhon de Saint Antoine ».

En 2001, à la suite de la nouvelle politique belge relative aux réfugiés, la Régie des Bâtiments a acquis le complexe du « Vieil Ermitage » afin de permettre à la Croix-Rouge d'en disposer. Le centre du nom « Des Racines et des Ailes » est implanté au milieu d'une propriété de 334 ares. Le bâtiment comporte six niveaux pour une surface de 1.800 m<sup>2</sup>. Il peut accueillir cent vingt personnes.

### Patrimoine



#### **Eglise Saint Antoine de Padoue:**

Elle date du XIX<sup>ème</sup> siècle et l'architecte fut Charles Bouvrie.



**Ancien presbytère:**

Il date de la fin du XIXème et du XXème siècle.

**Château de Sadelheid ou du Ménage:**

Il date de la seconde moitié du XIXème et du XXème siècle.

La brique sert ici à distinguer l'habitation des dépendances jointives. Remanié en 1946, l'ensemble mériterait d'être mis en valeur dans le bel écrin de verdure que forment son parc et les bois environnants.



**Sacré-Cœur:**

Il date de 1949 et se situe rue du Pouhon.

**Chapelle:**

Elle se situe dans le cimetière de l'église Saint Antoine de Padoue.



**Statue:**

Elle se situe dans le cimetière de l'église Saint Antoine de Padoue.

**Croix:**

Elles se situent au croisement de la route de Saint Antoine et de la rue de la Twède.



**Stèle pour les curés de Saint Antoine Messieur Keeremans H. et Quoilin. O:**

Elle est située en face de l'église.

### Le sanctuaire de Saint Antoine:



Le sanctuaire de Saint Antoine est l'un des plus anciens lieux de pèlerinage en Belgique. D'après une légende, tout a commencé lorsqu'un berger, s'étant perdu dans les étendues boisées de l'Ardenne, invoqua Saint Antoine de Padoue pour retrouver son chemin. En reconnaissance, il construisit une petite chapelle. C'est à partir de ce moment que des pèlerins, de plus en plus nombreux, viennent prier à cet endroit. L'église actuelle date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et, si elle n'a rien d'extraordinaire en question d'architecture, il y règne une densité de dévotion, de prière, manifestée par tant de cierges, de photos, de plaques de remerciement. Autrefois, un grand pèlerinage était organisé le jour de la fête de Saint Antoine, le 13 juin, puis, plus tard, le dimanche le plus proche. C'était un pèlerinage qui, à la mode d'autrefois, ressemblait plus à une foire, avec des échoppes de marchands tout autour de l'église. Actuellement, le pèlerinage de Saint Antoine n'a rien perdu de son attrait, bien que le côté folklorique a fortement diminué. Bien au contraire, pour répondre aux souhaits des nombreux pèlerins, la fête s'étale sur plusieurs jours. De plus, la petite chapelle (maximum trois cents personnes) accueille, au fil des années, d'autres saints appelés « nos saints protecteurs ». En effet, Sainte Rita égale en popularité Saint Antoine, Saint Pérégrin (invoqué en cas de cancer), Saint Padre Pio, Sainte Thérèse de Lisieux et Notre Dame de Guérison attirent également beaucoup de monde. Un pèlerinage en leur honneur est proposé chaque année. En face de l'église se trouve le bâtiment d'accueil, où on trouve un magasin d'articles religieux et une cafétéria.

L'église et l'accueil de Saint Antoine se trouvent un peu isolés, entre deux villages, un endroit paisible dans un domaine de plus ou moins trois hectares, bien aménagé pour s'y promener, se détendre, s'asseoir au bord de l'étang. En été, les messes du mardi et les pèlerinages se font à l'extérieur si le temps le permet. Un bel autel a été construit il y a quelques années à cet effet. Un grand parking de plus ou moins cent places est mis à disposition.



### Stèle aux soldats de la résistance de 1944:

Le 26 février 1944, un groupe armé de prisonniers évadés des camps allemands et de réfractaires yougoslaves, hollandais, polonais, américains, soviétiques, grand-ducaux et belges fut encerclé ici *Al Mohone à buès*, par un détachement de l'armée allemande. Grâce à leur pugnacité et au sacrifice de plusieurs d'entre eux, les maquisards brisèrent l'encerclement, et poursuivis, ils gagnèrent le lendemain les bois et le château de Grimonster, où, après un dernier affrontement, aidés et soignés par des courageux et perspicaces habitants et résistants de la région, ils parvinrent à disparaître sans laisser de traces...

Pendant les quatre jours que dura l'engagement, plus de dix maquisards furent tués ou blessés.

Le 1<sup>er</sup> mars 1944, l'agence de presse D.N.B.A Berlin annonçait: « une bande de dangereux terroristes internationaux a été anéantie par les forces de sécurité du Reich à 30 km au Sud de Liège ». Ce sanglant épisode de la lutte armée fut suivi d'une dure répression. L'organisation de la résistance de Harre dont dépendait le groupe, et les habitants payèrent un lourd tribut ; près de dix fusillés et autant de déportés.

Cependant, malgré ces terribles revers, la lutte continua tenace et plus vigilante, et à l'approche de la libération la région devint l'une des « places fortes » du maquis d'Ardenne. Maquis dont la présence contraria le dessein allemand de faire front aux troupes alliées sur la Meuse où sur la ligne de crête de l'Ardenne.



**Ancien abreuvoir:**

Il se situe dans la rue de la Twède.

**Ancien puits:**

Il date du XIXème siècle et se situe rue du Pouhon.



**Associatif**

**Le Centre « Des Racines et des Ailes » de la Croix-Rouge:**



Au début de l'année 2001, et à la suite de la nouvelle politique belge relative aux réfugiés, la Régie des Bâtiments a été chargée de chercher de nouveaux sites d'accueil pour demandeurs d'asile.

La Régie a acquis le complexe du « Vieil Ermitage », situé route de Saint-Antoine à Fays, afin de permettre à la Croix-Rouge d'en disposer.

Les bâtiments étaient jusqu'alors utilisés pour accueillir les enfants des classes maternelles et primaires en classes vertes. Des travaux d'adaptation s'avéraient nécessaires. La plupart de ces travaux ont été achevés en 2002.

Le centre est implanté au milieu d'une propriété de 334 ares. Le bâtiment comporte six niveaux pour une surface de 1.800 m<sup>2</sup>.

En moyenne, la population (120 personnes) se décompose de la manière suivante:

- Afrique : 77%
- Europe de l'Est : 17%
- Moyen Orient : 5%
- Asie : 1%

Afin de mener à bien sa mission, le centre s'est doté de différents services (bureau social, du logement, médical...). Nombre d'activités internes et externes sont également proposées.

**Journée de l'enfant:**

Troisième édition de la « Journée de l'enfant » en 2006. Elle fut un grand succès avec plus de 150 enfants qui se sont rencontrés au Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Croix-Rouge. Cette journée permet aux enfants des écoles de Manhay de rencontrer les résidents. Ils peuvent ainsi comprendre la vie des demandeurs d'asile et les raisons pour lesquelles ils ont quitté leur pays.

En 2012, cette journée ne prend plus la même forme. Les écoles qui accueillent des primo-arrivants sont invitées à passer une journée au Centre dans le cadre de la Saint-Nicolas ou d'une journée de découverte.



**La salle de l'ancienne école:**

Elle dispose de 50 places assises.

**Asbl « Faune-Flore-Folklore »**

**Comité des fêtes**

**Attractions touristiques**

**Plaine de jeux et barbecue couvert:**

Ils se situent rue de Sa Del Haye.



**Espaces verts aménagés:**



Il se situe dans la rue Vieille Forge.



Ils se situent au niveau de la route de Saint Antoine, à côté du centre de la Croix-Rouge.



**Circuit de découverte de Manhay, village de Saint Antoine:**

La légende raconte que vers la fin du Moyen-Age, deux bergers de Bernontige, perdus dans une tempête de neige, invoquèrent Saint Antoine. Ils retrouvèrent leur chemin, et en signe de reconnaissance, élevèrent une chapelle rustique.

## Hébergements touristiques

### « Château Sadelheid », gîte rural:



Il se situe au n° 25 de la rue Manèdge. L'aile droite du château est située au cœur d'un paradis de calme et de verdure. Ambiance du passé et aménagement de charme avec des meubles anciens. Maison magnifiquement située, au cœur d'un très beau parc arboré. Il peut accueillir 10 personnes et est classé 3 étoiles.

### « Le Viel Ermitage », gîte:

Le gîte se situe au n° 25 de la route de Saint Antoine et permet d'accueillir 9 personnes. Le gîte est classé 2 étoiles.



## Economie

### Service:

- **Boîte aux lettres:** elle se situe rue du Pouhon.

### Entreprises:

- **Chèvrerie des Waides:** Elle propose des spécialités de fromages de chèvres.
- **Pépinières Marc Lambert:** La pépinière est spécialisée dans la production de plans forestiers résineux et de plans de sapin de Noël.
- **Sopht hair:** Coiffure mixte et enfants.
- **Michel Bodson:** Parcs et jardins, taille de haies et d'arbres ornementaux.
- **Documentra:** Bureau d'études (traduction...).
- **Monsieur Clignet:** Laboratoire dentaire.
- **Boutique et cafétéria de Saint Antoine:** elle se situe en face de l'église.

---

**ANNEXE 0.06 – Freyneux**

---

**Présentation et histoire**

Village de l'ancienne Commune de Dochamps.

Au 01/01/2012, le village comptait 97 habitants.

*(Extrait de l'IPMB)*

Sur le versant Sud de la vallée de l'Aisne, dominé par une tienne plantée de conifères, hameau verdoyant relativement dense et concentré autour de l'église. Nombreuses fermes du XIXème siècle de type ardennais en grès schisteux, sous bâtières de cherbains, dont plusieurs transformées.

*(Extrait du site du Syndicat d'initiative)*

Petit village peu habité dont les promenades sont superbes et qui abrite un moulin entouré de souvenirs et de légendes. Il tourne encore, sous la pression joyeuse de l'eau qui coule à flots et vient l'activer.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Petit village voisin de Dochamps, il se trouve au seuil d'une des régions les plus pittoresques des Ardennes. Les promenades y abondent et sont superbes.

## Patrimoine



### **Eglise paroissiale Saint Isidore:**

Construite en 1845-1847 à l'emplacement d'une chapelle du XVIIIème siècle, l'église paroissiale Saint Isidore a été dotée de sa tour en 1874, puis restaurée après guerre dans les années 1950; c'est ce qui lui vaut désormais son clocher ardoisé, d'allure trapue sous une flèche très amaigrie. Le XIXème siècle finissant avait pourtant distingué sa silhouette classique par l'élancement emblématique de la tour et ses détails architectoniques néo-romans. Ainsi transformée au cours d'un long siècle, l'église n'en reste pas moins un signal au centre du village.

### **Chapelle Saint Joseph:**

Modeste chapelle construite en 1931.



### **Ancien cimetière:**

Il date des XIXème et XXème siècles.

### **Nouveau cimetière:**

Le nouveau cimetière se situe rue de la Chapelle Lemaître.



### **Rue des Frères Lamormainy n°8:**

Il faut y ajouter cette construction isolée à l'Ouest, sur la route de Lamormenil, non loin du nouveau cimetière. Etablie au bord du chemin de fer vicinal vers 1910 pour servir de relais et de gare à l'arrêt du tram, elle n'en aura jamais le statut. Néanmoins, elle se distingue par son implantation d'angle et sa mise en œuvre particulière, où les moellons ocrés des grès locaux sont rehaussés par les tonalités contrastées de la brique émaillée. Au demeurant, elle adopte les caractéristiques d'une ferme tricellulaire qui abrite, sous le même toit, le logis – particulièrement développé ici – l'étable ou plutôt l'écurie et la grange.



### **Ancien abreuvoir:**

Vieux point d'eau désaffecté des XIXème et XXème siècles. Il se situe rue Pré Latour.

### **Ancien abreuvoir:**

Il se situe rue de la Chapelle Lemaître.



**Croix:**

Elle se situe au Pré Latour.



Elle se situe rue du Trésor.



Elle se situe au croisement de la rue Saint Isidore et de la rue du Trésor.



Elle se situe rue Fontaine des Chevaux.



Elle se situe au niveau de la rue Sur le Ri.

**Associatif**

**Comité des fêtes Freyneux – Lamormenil**

**Club des 3x20 de Dochamps – Lamormenil – Freyneux**

**HORECA****Restaurant Azimut:**

Au cœur des Ardennes, à cinq minutes de la Baraque Fraiture, l'Azimut propose un cadre agréable et contemporain afin de déguster une cuisine simple. L'établissement est également doté d'un salon, d'une salle de billard et d'une terrasse en été.

**Hôtel-restaurant « Les Sources de l'Aisne »:**

L'hôtel se situe au n° 28 de la route du Crahay et dispose de 8 chambres. Il est situé à dix minutes de l'autoroute E25. Il dispose d'un café et d'un bar.



## Attractions touristiques

### « Au Vieux Moulin », pêcheurie-caféteria:

Elle se situe dans la rue E'Naine. Elle est ouverte les weekends.



## Hébergements touristiques

### « Au Géranium », gîte:

Cette ancienne ferme rénovée et transformée en maison de vacances dispose d'une terrasse donnant sur la rue. Elle peut accueillir 6 à 8 personnes.

### « Le Clos Saint Isidore », gîte rural:

Il se situe au n° 1 de la rue Saint Isidore et permet d'accueillir 9 personnes.



### Gîte rural:

Il se situe au n° 7 de la rue du Trésor et permet d'accueillir 10 à 12 personnes. Il est classé 3 épis.

### Gîte:

Il se situe au n° 14 de la route du Crahay et permet d'accueillir 4 personnes.



### Chalet de vacances « Forestia »:

Forestia est un petit chalet qui se situe au n° 18 de la rue du Trésor et permet d'accueillir 2 personnes. Il est implanté à l'orée de la forêt et des pâturages dans un magnifique environnement.

**Zone de loisirs:**

Le plan de secteur de Freyneux dispose d'une zone de loisirs. Elle est reprise au niveau du quartier Hé du Seigneur. Dans cette rue, les habitations sont des chalets construits en bois. La voirie est étroite et en mauvais état.

**Economie****Service:**

- **Boîte aux lettres:** elle se situe sur le muret de l'église.

**Entreprises:**

- **Menuiserie Yansenne François:** Travaux de restauration de bâtiments (rénovation...).
- **Forest Management:** Travaux forestiers.

---

**ANNEXE 0.07 – Grandmenil**

---

**Présentation et histoire**

Ancienne Commune de Grandmenil.

Au 01/01/2012, le village comptait 271 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

En suivant la route de Marche-Erezée passant au hameau de Briscol, en montant à travers le «Bois du pays», on remonte le village de Grandmenil. Un petit village aux toits d'ardoises, calme et serein ... et pourtant ... Grandmenil ! Menil, Mesnil, Moinil, Mainil, Mo, vient du bas latin, mausus ou mausa, signifiant métairie. L'étymologie de Grandmenil est donc, grande demeure ou grande ferme. L'église de style gothique pur du XIIIème siècle subit les méfaits de plusieurs guerres. Elle fut brûlée en 1636 par les Hollandais et restaurée en 1890. La campagne sinistre de Von Rundstedt sema à nouveau ruines et désastres. Signalons, qu'en 1914, Grandmenil fut occupée par les patrouilles allemandes dès le 4 août. Le 14 août, un villageois fut tué en revenant d'Erezée, trois maisons furent incendiées et une rançon de 5.000 francs fut exigée pour que tout le village ne soit pas brûlé. En septembre 1944, le village fut de nouveau incendié par les nazis en déroute...

*(Extrait du site internet du Syndicat d'initiative)*

On peut y voir un char allemand, le tank « Panzer » datant de la Bataille des Ardennes. Il y a aussi sur le territoire de Grandmenil deux arbres classés depuis le 30/05/1993.

(Extrait du site FTLB)

Dans la nuit de Noël, les blindés de la 2.Panzer SS, venant de la Baraque de Fraiture, se dirigent vers le village et se heurtent à un barrage américain de chars qu'ils parviennent finalement à rompre, obligeant les chars américains à se replier. Toutefois, le village sera repris le lendemain par les troupes américaines.

## Patrimoine



### **Eglise Saint Maurice et compagnons:**

Reconstruite en 1889-1890 sur les plans de l'architecte Michaux, puis restaurée après la guerre, la grande église paroissiale Saint Maurice et compagnons appelle les regards par ses dimensions imposantes, son style néo-gothique et son implantation. Les détails architectoniques de ses maçonneries de grès sont animés par la pierre de taille calcaire, sous les hautes toitures ardoisées qui abritent la nef doublée de bas-côtés, le chœur à chevet plat, sans oublier le clocher de la tour.

### **Ecole de Grandmenil:**

A proximité de l'église, l'école communale continue d'assumer sa fonction principale. Rebâtie après la seconde guerre mondiale, elle adopte une volumétrie inspirée des constructions locales, ainsi que leur palette de couleurs où se distinguent les ocres du grès et le gris foncé de l'ardoise, tout en affichant sa modernité. En outre, elle porte au-dessus de l'entrée l'ancien blason communal, ce qui rappelle aujourd'hui le double rôle du bâtiment: l'administration du territoire de Grandmenil et l'organisation de la scolarité.



### **Moulin de Grandmenil:**

Le dernier meunier était François-Joseph Maréchal en 1897.

### **Le petit patrimoine:**

Il faut observer le petit patrimoine qui émaille les cheminements: croix, potale, chapelle et points d'eau dont les abords doivent être préservés pour maintenir ou continuer d'évoquer leur rôle au sein de la communauté.

### **Chapelles:**



Elle se situe rue Sous la Ville.



Elle se situe Grand-rue.



Elle se situe rue A. Poncelet.

**Chapelles:**

Elle se situe Route d'Erezée.



Chapelle en brique datant du début du XXème siècle et abandonnée. Elle se situe rue Sous la Ville.



Elle se situe dans le nouveau cimetière.

**Croix:**

Elle se situe rue Sous la ville.



Il s'agit d'une potale en bois sur une croix datée de 1869 qu'abrite un triple charme. Elle se situe au n° 11 Grand-rue.



Ce crucifix métallique (XIXème et XXème siècles) est fiché dans un solide socle de calcaire mouluré. Elle se situe au n° 8 Grand-rue.



Elle se situe Route d'Erezée.



Elle se situe Route d'Erezée.



Elle se situe dans le nouveau cimetière.



Elle se situe rue du Thier.

**Cimetière et chapelle funéraire:**

Le cimetière enclos recèle une chapelle où sont rassemblés des pierres tombales en schiste et en calcaire, ainsi que plusieurs croix anciennes des XVIII et XIXème siècles en mêmes matériaux.

**Anciens abreuvoir et pompe:**

Ils datent de la seconde moitié du XIXème siècle. Ils se situent Grand-rue.

**Anciens abreuvoir et borne-fontaine:**

Ils datent de la fin du XIXème siècle. Ils se situent Chemin de la Male Mélée.

**Borne-fontaine et abreuvoir:**

Ils datent de la fin du XIXème siècle. Ils se situent route d'Erezée.

**Borne-fontaine et abreuvoir:**

Ils datent de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle. Ils se situent rue A. Poncelet.

**Le Tank « Panzer »:**

Le Panther de la 2. Panzer SS « Das Reich » a été abandonné dans le village, à court d'essence, le 26 décembre 1944.

**Monument aux 75th Infantry Division et 3rd Armored Division:**

Monument dédié aux soldats de la 75th Infantry Division et de la 3rd Armored Division « Spearhead » qui ont combattu en soutien l'une de l'autre dans cette région allant de Manhay à Erezée.

**Plaque dédiée au 238th Engineer Combat Battalion:**

Elle se situe le long de la route Grandmenil – Manhay.

**Plaque dédiée au 951 st Field Artillery Battalion****Plaque commémorative:**

Elle est située sur la place rue A. Poncelet et comprend les inscriptions suivantes:

« Remember 1944-1945, vallées, collines, forêts et villages d'Ardenne, vous les avez vus passer, se battre, souffrir, tomber. Sous leur drapeau étoilé s'avançait la liberté ».



**«Grandmenil et les deux guerres» d'Adolphe Jacoby:**

Un récit concerne « Grandmenil pendant la guerre 1914-1918 ». Ce texte est paru dans « Les Annonces de l'Ourthe » le 27 août 1976. Un autre texte concerne « Grandmenil dans la tourmente (1940-1945) ». Il est paru dans « Les Annonces de l'Ourthe » le 17 décembre 1971. Ces deux textes sont tirés de manuscrits d'institutrices du village.

**Le site internet «The Battle of Grandmenil»****Associatif****Le centre culturel:**

La salle dispose de 200 places assises.

**Le club de jeunes****Association catholique rurale féminine****Association des 3x20****Sport****Club de judo:**

Les cours ont lieu le jeudi soir à la salle de la jeunesse.

**Club d'arts martiaux – Tai Chi Chuan****Attractions touristiques****La plaine de jeux:**

Elle se situe à côté de l'église.

**Espaces verts aménagés:**

Ils se situent au niveau de la rue Sous la Ville, Chemin de la Male Mélée et rue A. Poncelet.





**Panneau d'affichage:**

Il se situe au niveau du rond-point de la route d'Erezée. Une carte y est affichée ainsi que des explications sur le char dans quatre langues différentes.

**Une table de pique-nique:**

Elle est située près du point de vue sur la route d'Erezée.

## Hébergements touristiques

**« Un Dimanche à la Campagne », gîte rural:**

Il se localise au n° 41/2 de la rue d'Erezée. Il est composé de 8 chambres et peut accueillir 20 personnes. Il est classé 3 épis et gîte de Wallonie. La terrasse est aménagée avec un barbecue et un terrain de pétanque est disponible dans le jardin.



**« Le Grand Fenil », gîte rural:**

Il se situe au n° 41 de la rue d'Erezée. Il peut accueillir 14 personnes et est classé 2 épis.



**« Bo Temps », bed and Breakfast:**

Il se situe au n° 15 de la Grandrue et propose 3 chambres d'hôtes avec sauna et un magnifique jardin.

**« La Cour de Grandmenil », chambres d'hôtes:**

Elles se situent au n° 4 de la rue Alphonse Poncelet. Les deux chambres d'hôtes sont classées 3 épis et peuvent accueillir 4 à 5 personnes.



**« Entre Deux Pays », chambres d'hôtes:**

Elles se situent au n° 7 de la Grandrue et proposent 6 chambres d'hôtes pour un accueil total de 18 personnes. Elles sont toutes situées en plain-pied dans la ferme et disposent d'une entrée individuelle.

---

## Economie

### Services :

- **Bulles à verres** : elles sont situées sur le parking à côté de l'église.
- **Pilette Jean** : médecin.
- **De Vos F** : kinésithérapeute.
- **N. Sevrin** : kinésithérapeute.

### Entreprises:

- **« Au Berger Gourmet »** : Traiteur proposant des plats à emporter, des sandwichs garnis et de la glace artisanale. Le traiteur dispose de son propre site internet reprenant les différents services ainsi que des photographies d'événements passés. **A cesser son activité.**
- **Menuiserie Bonjean Paul**: Menuiserie générale, ébénisterie, charpenterie, pompes funébres.
- **Menuiserie-Ebénisterie Etienne Pirson**: Aménagement intérieur de bâtiment, châssis, bois PVC-alu, escaliers, volets et placards. Il est agréé pour les portes coupe-feu.
- **Forgeron Pirson H.**
- **Cornet R.** : Exploitations forestières.
- **Dobbelaere Prescillia** : Gestionnaire de petite entreprise.
- **Hagelstein H.** : Travaux agricoles.
- **Lambert Dis SPRL** : Grossiste alimentaire.
- **Lardinois L.** : Entrepreneurs.
- **Marielle** : Coiffure dames.
- **Masson R.** : Carrosseries.
- **Nardesse** : Entrepreneur.
- **Olivier Xavier** : Expert.
- **Poncelet Benoit et Jerome** : Exploitation agricole.
- **Rampello V.** : Courtiers d'assurances.
- **Sainviteux Renaud** : Salaisons.
- **Salviapro SPRL** : Produits pharmaceutiques.
- **Samray JP.** : Entreprises générales en électricité.
- **SL Châssis** : Châssis, portes.
- **Sono O.D.M.** : disc-jockeys.
- **Thiry G.** : Comptables et fiscalistes.
- **Verheyen M.** : Comptables et fiscalistes.
- **Huet Bois**: Entreprise produisant une gamme complète de bois certifié PEFC.
- **Roiseux L.** : vétérinaire.

---

**ANNEXE 0.08 – Harre**

---

**Présentation et histoire**

Ancienne Commune de Harre.

Au 01/01/2012, le village comptait 519 habitants.

*(Extrait du site de la Confrérie du Glorieux de Saint-Hubert)*

C'est vers 1250 que l'on trouve écrit pour la première fois le nom de Harre, orthographié à cette époque Har. En l'an 1628, le village se détachait définitivement de la paroisse d'Izier, pour devenir ainsi une paroisse indépendante. Possédant une chapelle dédiée à Saint Lambert, il était tout à fait normal que l'on choisît Saint Hubert comme patron de la nouvelle paroisse, l'histoire de ces deux Saints étant liée. Durant les siècles qui suivent, le culte de Saint Hubert à Harre est très vivant. Le 6 décembre 1842, un prescrit de Rome permet à l'Abbé Lamy de fonder une confrérie d'indulgence appelée « Confrérie du Glorieux Saint Hubert ». Celle-ci tombera peu à peu dans l'oubli. Plus de cent ans après, le 6 novembre 1960, l'Abbé Choque offre à la paroisse une relique de Saint Hubert (parcelle de la Sainte étoile prélevée à Saint Hubert en 1815) qu'il avait reçue de son père.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

L'étymologie de « Harre » donne « bois situés sur des lieux élevés, bois sur plateaux ». L'Aisne serpente sur le territoire de la commune à travers la monotonie des bois, des champs et des cultures. Au cours de la guerre 1940-1945, quelques événements tragiques se sont déroulés à Harre et dans les environs. De nombreux réfractaires s'étant réfugiés dans les parages, un certain nombre furent arrêtés, déportés, fusillés. Le « Champ de Harre » fut assiégé et fouillé par la Gestapo. Des réfractaires du village y furent capturés. L'Administration communale, en reconnaissance et en mémoire des malheureuses victimes de la barbarie teutonne, inaugura une stèle portant le nom de ses héros.

## Patrimoine



### **Eglise Saint-Hubert:**

Elle date de la seconde moitié du XXème siècle.

### **Chapelle Saint Joseph:**

Elle se situe dans le cimetière au niveau de la route des Carrières.



### **Ancienne ferme Al Maison:**

Elle appartient à une typologie différente des autres fermes du village. Construite par les moines de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, elle s'organisait en quadrilatère, accessible par deux porches, dont l'un a été démoli et l'autre affiche le millésime de 1756.

Une maison de retraite y était annexée pour accueillir les religieux malades. L'ensemble comprenait également un petit oratoire, ainsi qu'une brasserie. Séparée en plusieurs habitations dès la fin du XIXème siècle, l'ancienne ferme a connu de nombreuses transformations, surtout au XXème siècle. Elle conserve néanmoins un imposant logis dont la solide architecture remonte à la première moitié du XVIIème siècle.

### **Le moulin à huile:**

C'était de l'huile de faïnes qu'on fabriquait dans ce vieux moulin: huile pour l'éclairage principalement.

Il est tombé en ruines en 1882.

### **Le moulin de Harre:**

Le Moulin d'Harre a été construit avant 1808. Le bâtiment est aujourd'hui rénové en maison.



### **Monument aux morts:**

Il date de la première moitié du XIXème siècle.

**Anciens abreuvoir et borne-fontaine:**

Ils datent du XIXème siècle et se situent au n° 6 de la rue du Châtaignier.

**Borne-fontaine et ancien abreuvoir:**

Ils datent des XIX et XXème siècles et se situent en face du n° 16 de la rue du Châtaignier.

**Anciens abreuvoir et borne-fontaine:**

Ils datent du XIXème siècle et se situent au n° 26 à La Fange.

**Anciens abreuvoir et borne-fontaine:**

Ils datent du XIXème siècle et se situent au n° 43 à La Fange.

**Croix:**

Elle se situe rue de l'Eglise.



Elle se situe rue de l'Eglise.



Elle se situe Place du Ri de Loon.



Elle date du XIXème siècle et se situe au Chemin de la Croix de Fer au lieu-dit La Fange.



Elle date de la première moitié du XIXème siècle (?) et se situe rue de la Croix Georges au lieu-dit Champ de Harre.

**Les chemins vicinaux du domaine du Bois de Harre:**

Le Bois de Harre est un domaine privé de 500 hectares, traversé par des chemins vicinaux dont les plus anciens datent du XVIIIème siècle. Ce réseau de voiries vicinales fait partie du patrimoine public et forme un réseau maillé cohérent et connecté aux voiries situées en dehors du domaine. Suite à la demande du propriétaire privé d'acquiescer les sentiers sur son domaine, une pétition de 3.000 signatures et 600 réclamations ont été déposées dans le cadre de l'enquête publique. Cette mobilisation citoyenne a contrecarré la demande de déclassement de tous les chemins vicinaux traversant le domaine du Bois de Harre. Notons que le propriétaire cédait un chemin qui contournait sa propriété en contre partie.

## Associatif



### Asbl « Vert Pomme »:

L'origine du projet date de 2008 et fait suite à une enquête publique dont le résultat est, entre autre, l'envie des habitants d'avoir des activités extérieures, liées au jardin.

Le site du Vert Pomme est inauguré en 2009: il s'étend sur près de 2 hectares et existe grâce à des partenariats et collaborations diverses (Commune de Manhay, CPAS de Manhay, CEC l'Atelier, ACRF de Rendeux, Comité culturel de Manhay, etc.).

Le projet s'articule autour de 4 axes:

- C'est d'abord un lieu d'accueil pour la biodiversité avec une gestion spécifique ayant pour but de varier et d'enrichir au maximum les niches écologiques.
- C'est un verger d'anciennes variétés permettant de sauvegarder des variétés locales de pommes, poires, cerises et prunes, et de les mettre à disposition de tous lors de journées didactiques.
- C'est un potager social pour lequel l'asbl possède des parcelles potagères, cultivées naturellement, destinées à la vente de légumes pour le public et les écoles.
- C'est une oseraie expérimentale accueillant des boutures de diverses variétés de saules qui peuvent être utilisés dans le cadre d'un apprentissage de la culture de l'osier et de la vannerie.

Mais Vert Pomme, c'est également:

- des balades organisées pour découvrir différents biotopes et leurs habitants;
- le suivi de la gestion du Life Plateau des Tailles;
- des animations scolaires avec plus de 14 thèmes proposés;
- des stages nature en été pour les 8 – 12 ans;
- un site internet [www.vertpomme.be](http://www.vertpomme.be).

### La confrérie du Glorieux Saint Hubert:

Lors d'une exposition organisée par le comité culturel de Manhay sur les croyances populaires, Pascal Cornet apprend



l'existence d'une confrérie d'indulgence à Harre dans le passé. Désireux de maintenir les traditions et soucieux de promouvoir sa commune, celui-ci recrée alors avec l'aide de quelques amis, le 4 novembre 1995, la « Confrérie du Glorieux Saint-Hubert » sous forme de confrérie gastronomique. Après deux ans de stage, la confrérie fit et fait toujours désormais partie du Conseil Noble de la province du Luxembourg et du Grand Conseil des Traditions Gastronomiques de Wallonie et de Bruxelles.



### La salle « Olympic Harre »:

Elle dispose de 100 places assises.

**La maison de village:**

Elle est installée dans l'ancien presbytère.

**La troupe de théâtre « Les Pwerteus D'Joye »****Comité des fêtes****Association des 3x20****Anciens combattants et prisonniers de guerre****Sport****Club de football "Royal Olympic Harre":**

Le club a fêté ses 70 ans d'existence en 2012 et dispose d'un agrément pour recevoir les camps de jeunes.

**Club d'équitation du Ranch Don Diego:**

Il propose des leçons individuelles, en groupe et des stages en été.

**Attractions touristiques****Ferme de la Mongolfière:**

Elle propose des vols en mongolfière localisés en Ardenne. Deux possibilités pour les départs soit à Harre soit à Petit-Mormont. La nacelle est prévue pour 6 personnes.

**Le Ranch Don Diego:**

Il se situe au n° 3 Chemin du Stade. Le Ranch Don Diego propose de nombreuses activités telles que des randonnées à cheval, du quad, du buggy, des randonnées en vespa, du paintball, des activités pour les enfants, de la marche nordique, des promenades en attelage et des vols en mongolfière. Il propose 17 chambres de deux, quatre et six personnes ainsi qu'un centre de loisirs et séminaires au cœur de l'Ardenne. Les 17 chambres peuvent accueillir 55 personnes. Son restaurant dispose de 200 places. L'hôtel est réalisé en bois, ce qui procure aux clients une sensation de bien-être comme ils ne rencontreront nulle part ailleurs. La salle de conférence peut accueillir 300 personnes au maximum.





**Tables de pique-nique:**

Elles se situent place du Ri de Loon et route des Carrières.



## Hébergements touristiques



**« Sol Croupet », chalet:**

Il se situe au Chemin du Croupet. Le chalet de type norvégien peut accueillir jusqu'à 26 personnes réparties dans huit chambres.

**« Les Brumes », maison de vacances:**

Elle permet d'accueillir 14 personnes. Le bâtiment dans lequel il y a le logement date de 1637 et a été entièrement rénové dans le courant de l'année 2011 pour être actuellement un lieu de vacances très confortable.



**Gîte:**

Il se situe au n° 12 de la rue du Châtaignier. Il peut accueillir 16 personnes.

**Gîte:**

Il se situe au n° 42 de la rue du Châtaignier.



**Gîte:**

Il se situe au n° 39 Teye Djaco.

**« Les oiseaux de passage », trois chambres d'hôtes :**

Elles se situent au nos 21-23 rue Caton. Elles peuvent accueillir au total 9 personnes.



## Economie

### Service:

- **Ecole communale – implantation de Harre.** Elle se situe au n° 14 de la rue du Châtaignier.



- **Bonmariage Frédy** : médecin.
- **Rouxhet Paule.** : infirmière à domicile.
- **Périlleux Isabelle** : kinésithérapeute.
- **Boîte aux lettres:** elle se situe au niveau de l'école communale et de la rue de La Fange.

### Entreprises:

- **Alexandre Martine** : Massage.
- **Ardennensite** : Résidences de vacances.
- « **Les Champs de Harre** » : Supérette, boulangerie et pâtisserie.
- **Bureau d'étude Cart SPRL.**
- **Géomètre François Hubin.**
- **Résimont toitures:** Toitures, zinguerie, bardages, ramonages, rénovations et nouveaux bâtiments. Il est agréé pour les panneaux solaires soltherm.
- **S.A Pépinières Yves Pirothon:** Entreprise de plantations (plants forestiers, fleurs annuelles, sapins de Noël, pépinières).
- **Bodson M.** : Jardinerie et jardinage.
- **Ijzerman R** : Jardinerie et jardinage.
- **Lambert M.** : Travaux forestiers.
- **Barthélemy Demoitié Sprl:** Toiture, charpentes, chauffage, sanitaire et panneaux solaires (nouveaux bâtiments, rénovation).
- **Parcs et jardins Roch Göbels:** Aménagement, entretien, tontes, plantation, pavage, klinkers et terrasses en bois.
- **Jean-Pol Samray:** Travaux d'installations électrotechniques de bâtiment et réparation de produits électroniques.
- **Laëtitia Avenia:** Photographe (mariage, portrait, baptême, communion...).
- **J.F Somelette** : Menuisier.
- **Corbesier** : Vétérinaire.
- **Bernard Y.** : Matériel informatique.

- **Ebrafor SA** : Exploitation forestière.
- **Favreau M.** : Sage-femme.
- **Gena Françoise** : Massage.
- **Hubert Toitures SPRL** : Toitures.
- **Lallemand Geoffrey** : Informatique, logiciel.
- **Delande CH.** : Exploitations forestières.
- **Lamy M.** : Plafonneur.
- **N. Desert** : Garagiste.
- **Marechal J.** : Restauration d'antiquités.
- **Mayelle Thomas.**
- **Perilleux N.** : Architecte.
- **Pirothon Damien** : garage.
- **Pirothon Dany** : Massage.
- **Pirotte B.** : Entrepreneur.
- **Prodeus SPRL** : Internet, services.
- **Radoux Geneviève.**
- **Reynders Stéphane** : Création de websites.
- **Theatre MP** : Soins et bien-être.
- **Entreprise Pirotte** : Ingénieur civil.
- **Alexandre Ph.** : Entrepreneur.

## Bois de Harre



### **Conciergerie du Domaine du Bois de Harre:**

Elle se situe au n° 1 du Bois de Harre. Elle date de la première moitié du XXème siècle. La route du Bois de Harre est totalement privée.

## Moulin de Harre

### Hébergements touristiques

#### **« La Maison du Meunier », gîte rural:**

Le gîte se situe au n°1 de la rue des Moulins de Harre. Il peut accueillir 4 personnes réparties dans deux chambres. Il est classé 2 épis et est implanté dans un environnement boisé.



#### **« De Bedding », bed and breakfast:**



Il se situe au n° 4 de la rue des Moulins de Harre. Les quatre chambres peuvent accueillir 2 personnes chacune. Sur le devant de la maison, il y a une petite piscine avec eau de source apaisante. Au premier étage, il y a un sauna infrarouge (service payant) et un système de thérapie par la couleur. La thérapie par la lumière est aussi disponible.

---

**ANNEXE 0.09 – La Fosse**

---

**Présentation et histoire**

Hameau de l'ancienne Commune de Grandmenil.

Au 01/01/2012, le village comptait 139 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Un peu surélevé au-dessus de l'Aisne, le village paraît cependant légèrement enfoncé dans une espèce d'accident de montagne, noyé dans des bouquets d'arbres et laissant à peine percer le bout d'un clocheton de chapelle. Le hameau de La Fosse fut une dépendance de la Commune de Grandmenil, située à 2,5 km au Sud de ce village. A l'abri de la colline et du Bois de Chamont, La Fosse groupe ses archaïques maisons aux toits d'ardoises et aux murs crépis à la chaux. Ce hameau possédait une école et une chapelle qui fut construite en 1866 et dédiée à l'Immaculée Conception. Elle existe encore et accueille quelques fidèles une ou deux fois par semaine. On associe parfois le nom de « La Fourche » (un lieu-dit au croisement de plusieurs chemins) au nom de La Fosse bien que l'origine de celui-ci pourrait être l'existence d'un ancien fourneau qui a laissé, près du « Moulin de La Fosse » un énorme tas de scories devant contenir beaucoup de fer.

**Patrimoine**

**Chapelle Notre Dame de la Salette ou de l'Immaculée Conception:**

Elle date de 1866.



**Moulin:**

Le moulin de La Fosse n'avait plus de roue. En cet endroit, outre le moulin, on recensait aussi un fourneau, entièrement disparu bien avant la fin du XIXème siècle. Ce moulin a fait l'objet du projet Aïsne-agué.

**Ancienne scierie:**

Le bâtiment a été détruit en 1874.

**Croix, rue du Pachis:**

Croix en bois, sous auvent aux rives festonnées, elle est adossée contre le mur en moellons de grès d'une bâtisse fortement transformée après la guerre de 1940-1945. La croix est datée de 1857 et gravée des initiales J&P et elle mériterait d'être protégée ou, du moins, que ses abords soient valorisés.



**Chapelle:**

Elle se situe route du Radar.

**Anciens abreuvoir et pompe:**



Ils datent du XIXème siècle et se situe route du Radar.

**Ancien abreuvoir:**



Il se situe route du Fagnou.

**Anciens abreuvoir et pompes:**



Ils se situent rue des Alliés.

**Croix:**

Elle se situe route du Fagnou.



Elle se situe rue des Alliés.



Elle se situe route du Radar.

**Stèle:**

Elle se situe route du Moulin de La Fosse et a été inaugurée le 13 octobre 1996. Elle a été érigée par des privés et dédiée à la Vierge et l'enfant Jésus.

**Associatif****Les amis de la chapelle de La Fosse:**

Il s'agit de quelques personnes du village de La Fosse qui s'occupent de la chapelle dédiée à l'Immaculée Conception et qui veillent à son entretien et à son embellissement. Ils organisent chaque année un souper dont les bénéfices ont déjà pu financer l'installation d'un nouveau système de chauffage ou encore l'achat de chaises. Un blog est disponible.

**La salle de la Jeunesse « L'Avenir de La Fosse »:**

Elle se situe route du Fagnou. La salle a une capacité de 150 places assises.

**Comité des fêtes****Asbl « L'Avenir de La Fosse »**

**L'observatoire de La Fosse:**

Cet observatoire privé a vu le jour en septembre 1990. A l'origine, il y avait un télescope amateur et cinq personnes. En 2012, le télescope considéré comme « professionnel » est utilisé par deux membres. La principale activité est l'astrophotographie. Tous les résultats issus de ces séances photographiques appartiennent de droit à la Société d'Astronomie de Liège. Plusieurs fois par an, des soirées d'observations sont organisées. Toutes les activités sont gratuites et ouvertes aux membres et au public.

**Sport****Club de tennis de table****Attractions touristiques****Plaine de jeux:**

Elle se situe route du Fagnou, à côté de la salle de village et des barbecues couverts.

**Barbecues couverts:**

Ils se situent route du Fagnou.

**Espaces verts aménagés:**

Ils se situent rue du Pachis.

**Étang privé:**

Il se situe route du Fagnou et est clôturé.

**Hébergements touristiques****« La Rondegotte », gîte rural:**

Il se situe au n° 4 de Fagnou et possède 2 épis. Le gîte est installé dans une ferme transformée et peut accueillir 7 à 9 personnes.





**« Le Coin Tranquille », gîte rural:**

Il est localisé au n° 12 de la rue des Alliés et dispose de 2 épis. Il est aussi classifié gîte de Wallonie. Ce gîte de grande capacité permet l'accueil de 40 personnes.

**« Le Buffalo », gîte de vacances:**

Le chalet se situe au n° 2 de la route Napoléon et peut accueillir 9 personnes.



**Gîte:**

Il se situe au n° 15 de la rue du Pachis.

**Gîte:**

Il se situe au n° 4 de la route du Moulin et permet d'accueillir 14 personnes.



## Economie

- **Annet et Fils Sprl:** Menuiserie générale, fabricant de châssis PVC, bois, alu, volets, vérandas, stores et aménagements de grenier.
- **Entreprise Marc Evrard:** Chauffage, sanitaire et plomberie (vente, installation et réparation).
- **Kinésiologie – Reiki:** elle se situe route du Radar.

---

**ANNEXE 0.10 – Lamormenil**

---

**Présentation et histoire**

Village de l'ancienne Commune de Dochamps.

Au 01/01/2012, le village comptait 177 habitants.



*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Sur le versant gauche de l'Aisne et dépendant de la Commune de Dochamps. Le curieux nom de « Lamormenil » qui signifierait « la maison dans les marais » venant de « menil » (manse, métairie) et de « mor, mour » (marais) est expliqué autrement par la légende. Celle-ci raconte qu'au XV<sup>ème</sup> siècle, une peste terrible ravagea l'Ardenne. Les malades, dont on connaissait la fin prochaine, étaient emmenés dans un endroit indiqué pour y finir leurs jours. Et c'est ainsi que l'endroit qui les accueillit fut appelé « la mort menez » d'où « Lamormenil ». Le hameau possède une jolie chapelle dédiée à Saint Joseph.

## Patrimoine



### Eglise Saint Joseph:

Au cœur de la localité s'impose, depuis 1933-1935, la grande chapelle Saint Joseph. Elevée sous l'impulsion du curé de Freyneux, elle représente le dernier édifice de culte de cette ampleur bâti sur le territoire communal.

### Abreuvoir:



Il date de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il se situe route du Col de Lamormenil.

### Abreuvoir et fontaine:



Ils datent de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il se situe route du Col de Lamormenil.

### Anciens abreuvoir et fontaine:



Ils datent de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il se situe route des Frères de Lamormenil.

### Abreuvoirs:



Il se situe au niveau de la route du Tracé.



Il se situe route du Col de Lamormenil.

### Croix:



Au Col de Lamormenil, croix de la seconde moitié de XIX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit d'un beau Christ en croix sous petit toit à rives festonnées et qui égale l'angle d'une maison.

### Croix:



Elle se situe au Col de Lamormenil.

### Croix:



Elle se situe sur le pont d'Ayneu, route des Frères Lamormenil.

**Croix:**

Elle se situe sur la route des Frères Lamormenil.

**Sainte:**

Elle se situe route du Col de Lamormenil.

**Monument commémoratif:**

Le Monument commémoratif de 1941 rappelle l'histoire des frères Guillaume et Henri Germey, éminents jésuites nés à Lamormenil en 1570 et 1576, et décédés tous deux à Vienne, à la cour des empereurs d'Autriche, en 1647 et 1648.

**Stèle « In Loving Memory »:**

La stèle rend hommage aux canadiens et se situe route du Tracé. Il est inscrit "Royal Canadian aircrew of Hudson T9445 out of Tempsford, England who gave their lives march 20-21, 1921 at Samrée, Belgium".

**Associatif****Salle de village :**

Elle se situe Col de Lamormenil.

**Comité des fêtes Freyneux – Lamormenil****Club des 3x20 de Dochamps – Lamormenil - Freyneux**

## Hébergements touristiques

### Eurocamping Lamormenil:

Il se situe sur le Chemin de Betaumont et dispose de 120 emplacements tentes et caravanes et de 20 places pour motorhome. Le camping, familial et agréable pour tous, est implanté dans le milieu des Ardennes belges. Les diverses activités pour les jeunes et les plus âgés rendent le séjour insouciant dans un entourage accueillant. Il offre une vue magnifique sur les vallées. Il permet l'accès aux personnes à mobilité réduite. Il y a une plaine de jeux, un mini-golf, une table de tennis de table, des terrains de tennis, de volley-ball et de football, une piscine, des activités pour les enfants. Dans le camping, il y a aussi un petit magasin et un bar-restaurant avec une terrasse.



### « Otium », villa:

Elle se situe route du Tracé et permet d'accueillir 22 personnes. La villa Otium est située dans une rue très calme, à l'orée d'une forêt, et ce sur les hauteurs d'une colline avec des kilomètres de vue imprenable et dégagée.

### « De Boerderij », gîte:

Il se situe au n° 27 de la route du Col de Lamormenil et permet d'accueillir 22 personnes.



### Gîte:

Il se situe au n°3 de Voye Louis et permet d'accueillir 9 personnes.

### « Gîtes du Col », gîtes à la ferme:

Ils se situent au n° 23 au Col de Lamormenil et peuvent accueillir 15 personnes. Ils sont classés 2 épis.



### Gîte:

Il se situe au n° 1 Chemin de Bétaumont.

## Attractions touristiques

### Terminus du TTA



En septembre 2013, des travaux de débroussaillage de la plateforme débutent entre Dochamps et Lamorménil.

En 2014, la rénovation de la voie entre Dochamps et Lamorménil est terminée. Ces travaux bénéficient du soutien financier de la région wallonne, de la province de Luxembourg et des communes d'Érezée et de Manhay. Il s'agit de la reconstruction du pont sur la Lue, avec pose d'un nouveau radier en béton, de la réfection des voies existantes entre Forge-à-la-Plez et Dochamps (section non exploitée

depuis 2008) et la reconstruction totale de la voie entre Dochamps et Lamorménil (section où aucun tramway n'avait circulé depuis 1959).

### Circuit de découverte de Manhay n°1:



Le panneau se situe route du Col de Lamorménil. « Deux personnages illustres sont originaires de Lamorménil : Guillaume GERMAI (1570 – Vienne 1648) qui fut jésuite, professeur de philosophie et directeur de conscience de l'empereur Ferdinand II, et son frère, Henri GERMAI (1576 – Vienne 1647), également jésuite, éminent prédicateur et écrivain. Guillaume GERMAI, a joué, pour sa part, un rôle prépondérant dans la lutte entre le catholicisme et le protestantisme en Allemagne. Ce fut sous son

inspiration que Ferdinand II publia en 1629, le fameux « édit de restitution » qui arrachait aux protestants les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés ».

### Espace vert aménagé:

Il se situe route du Col de Lamorménil. Deux bancs et une poubelle sont implantés sur cet espace vert.



### Table de pique-nique:

Elle est située à la sortie du village vers Forge-à-la-Plez.



## HORECA

### Brasserie « L'eurocamping »:

Il propose des soirées à thèmes, des bières spéciales et des jeux de fléchettes durant tout l'été.



## Economie

- **Scierie de Dochamps:** elle se situe route de la Scierie.
- **Sprl Roberty:** Entrepreneur de travaux publics et privés (terrassements, égouttages, canalisations, voiries) et location de conteneurs.
- **Jansen Tony Toitures:** Entreprise de toitures, tuiles, ardoises, zinc, roofing... Elle est spécialisée dans le zinc et les nouveaux produits.
- **Jocelyne Poncelet : médecin.**
- **Chignesse G. : kinésithérapeute.**

## Forge-à-la-Plez



### Présentation et histoire

Village de l'ancienne Commune de Dochamps.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

C'est un des coins les plus paisibles et les plus agréables de la vallée de l'Aisne, situé aux confins extrêmes des villages de Dochamps et de Grandmenil. Une scierie y remplace la forge d'autrefois.

Le nom Forge-à-l'Aplé comporte deux mots distincts: Forge et Aplé.

Cet endroit était privilégié par ses cours d'eau: la Lue et l'Aisne. Il est donc tout à fait normal qu'une industrie liée à la force hydraulique y ait existé. L'industrie métallurgique au temps où elle utilisait le charbon de bois fut prospère dans cette région: les noms de Forge à l'Aplez, Moulin Crahay en témoignent de même que les « crahays », résidus de la fabrication du fer, que l'on retrouve en ces lieux.

Il existe plusieurs interprétations du mot Aplé.

D'après le Chanoine Roland, on devrait écrire « Forge à l'Aplait », Aplait, Aplet, Aplay, etc... qui signifierait « pommeraie » (lieu planté de pommiers). Il y a en effet d'excellents vergers en ces lieux. A droite sur la route avant de traverser le pont sur la Lue, subsistent encore deux vénérables pommiers aux branches tortueuses recouvertes de lichens.

François Pirotte parle de « rucher », place où sont étalées les marchandises, « débarcadiaire », tout en pensant qu'il s'agirait plutôt d'un entrepôt sur le bord de la rivière, en songeant au flottage du bois qui devait d'abord être entreposé sur la rive.

Certains auteurs ont encore donné une explication assez curieuse, qui tient à la fois de la légende, de l'histoire et du cancan. Il s'agirait d'un conte où il serait question d'amour, de rendez-vous et d'« appelé » comme synonyme d'« élu ».

Le lieu s'appelait jusqu'en 1582 l'Aplé et ce n'est qu'en 1613 qu'un premier texte mentionne le mot « Forge » avant celui de « Aplé ».

Un arrêt du Tramway Touristique de l'Aisne (TTA) se situe à Forge-à-l'Aplé. Ce tramway, petit train du temps jadis au charme délicieusement désuet, circule sur les vestiges réaménagés de la ligne de chemin de fer vicinal Melreux-Manhay-Comblain-la-Tour inaugurée en 1910.

Le Tramway Touristique de l'Aisne exploite un tronçon d'une authentique ancienne ligne vicinale ardennaise (chemin de fer secondaire). Au départ de la gare d'Erezée dotée de toutes les commodités modernes et dans laquelle se trouvent une cafétéria et une salle de musée, des véhicules d'autrefois dont certains sont centenaires emmènent les visiteurs pour une balade dans la nature à travers des paysages vallonnés épargnés par le temps.

Longeant l'Aisne sur une bonne partie de son trajet ainsi que la Lue, le tramway fait découvrir une faune et une flore typiques des Ardennes.

## Patrimoine



### **Chapelle Notre Dame des Douleurs:**

Elle fut construite en 1931 et commanditée par la famille Sadzot-Bastin.

### **Ancienne scierie Sadzot:**

Avant d'être une scierie, ce fut une forge. Elle faisait du « fer platiné »... Aujourd'hui, elle n'est plus en activité.



### **Pont:**

Il fut érigé en 1947 sur la route de Lamormenil.

## Attractions touristiques

### **Train Touristique de l'Aisne:**

La gare se situe à Forge-à-la-Plez. Le train touristique fonctionne les dimanches et tous les jours en juillet et en août.

Elle constitue le terminus du Tramway Touristique de l'Aisne. L'asbl TTA exploite un tronçon de l'authentique ancienne ligne vicinale ardennaise (chemin de fer secondaire).



**Sentier didactique de la Forge-à-la-Plez:**

Le panneau se situe au lieu-dit Forge-à-la-Plez. La promenade est distante de 3,5 km. Dix-neuf panneaux didactiques sont localisés le long de la promenade.

**Hébergements touristiques****« Les Epilobes », gîte rural:**

Il se situe au n° 2 de la route de Lamormenil et permet d'accueillir 18 personnes réparties dans six chambres. Le gîte est aménagé dans une ancienne ferme ardennaise le long d'un ruisseau. Il est classé 3 épis.

**Gîte:**

Il se situe au n° 4 de la route de Lamormenil.

**Gîte:**

Il se situe au n° 9 de la route de Lamormenil.



---

**ANNEXE 0.11 – Malempré**

---

**Présentation et histoire**

Ancienne Commune de Malempré.

Au 01/01/2012, le village comptait 277 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Il y a près de cinquante ans, on a retrouvé des monuments druidiques. Le bloc émerge d'un fond tourbeux et fait directement penser à un dolmen. Près d'un bois résineux, sur une croupe, on voit un amoncellement de gros blocs de quartzite: le «Rocher du Diable» ou «Falhousse» qui rappelle le culte de la prudence «Faule» (sœur de Thor, dieu de la foudre) dont le temple était, dit-on, constitué par ces pierres gigantesques. Trois châteaux existaient autrefois à Malempré: «le Château des Dames», «le Château Pilate» et «le Château de la Tour».

*(Extrait du site FTLB)*

Situé sur l'axe routier Trois-Ponts – Hotton convoité par les colonnes blindées allemandes, le village est le théâtre de combats acharnés face à la progression de la 2 Panzer SS qui réussit à occuper la localité au cours de la nuit de Noël. Mais dès les premiers jours de la contre-offensive alliée, le village est libéré par des unités américaines d'infanterie et de blindés.

**Patrimoine****Eglise Saint Martin et cimetière:**

Ils datent des XIX et XXème siècles.



**Monument commémoratif:**

Il date du second tiers du XXème siècle.

**Anciennes école et maison communales:**

Elles datent de la seconde moitié du XIXème et du XXème siècle.

Le site est utilisé actuellement en local associatif.



**Croix:**



Elle se situe Chemin du Giveur.



Elle se situe Al Haïpe.



Elle se situe Al Haïpe.



Elle se situe rue du Fonteni.



Elle se situe Route du Moulin de Malempré.



Elle se situe rue des Cerisiers.



Elle se situe rue Saint Martin.



Elle se situe Route d'è Mé.



Elle se situe Route d'è Mé.



Elle se situe rue des Bouleaux.



Elle se situe rue du Monument.



Elle se situe rue du Monument.

**Chapelle:**

Elle se situe rue du Fonteni.



Elle se situe rue du Monument

**Abreuvoir:**

Il date du XIXème siècle et se situe rue du Monument.

**Plaque aux 509 th Para., 83 rd Infantry, 3 rd, 7 th et 9 th Arm. Div:**

Plaque dédiée au 509 th Parachute Infantry Regiment, à la 83 rd Infantry Division et aux 3 rd, 7 th et 9 th Armored Divisions qui s'opposèrent à la progression des blindés et plus tard libérèrent le village.

On peut y lire: « Aux combattants de décembre 1944. Aux libérateurs du 3 janvier 1945 – 86 th D.I. et 3 rd D.A. –Malempré reconnaissant ».

**Prise d'eau:**

Elle se situe Al Haïpe.

**Associatif****La salle de l'ancienne maison communale « Le Bureau »:**

Elle dispose de 50 places assises et se situe rue Saint Martin.

**La salle de la Jeunesse:**

Elle dispose de 100 places assises et se situe Derrière la Tour.



### **Asbl Malempré, la chaleur d'y vivre:**

Elle travaille sur le projet de réseau de chaleur pour le village de Malempré. Le réseau de chaleur prend place dans le centre du village.

### **Association catholique rurale féminine**

### **Comité des fêtes**

### **Association des 3x20**

## Hébergements touristiques

### **Camping « Moulin de Malempré »:**

Il se situe au n° 1 de la rue du Moulin de Malempré. Le camping de douze hectares est ouvert toute l'année. Il dispose d'équipements pour les personnes handicapées. Il propose 90 emplacements de passage, 13 emplacements de camping-car et 110 emplacements fixes à l'année. Une petite restauration y est proposée.



### **« Ferme Saint Martin », gîtes et chambres d'hôtes:**

La ferme se situe au n° 18 de la rue Saint Martin et offre deux gîtes et quatre chambres d'hôtes.



### **« La Charmille », gîte rural:**

Il se situe au n° 36 de la rue Saint Martin. Le gîte est implanté dans une ancienne ferme située en bordure du village. Classé deux épis, il peut accueillir 12 personnes.

### **« Malempré », gîtes ruraux:**

Trois gîtes sont disponibles dont un pour 4 personnes et deux pour 5 personnes. Ils sont classés deux épis.



### **« Le Giveur », gîte rural:**

Il se situe au n° 11 a du Chemin du Giveur et est classé trois épis et gîte de Wallonie. Il peut accueillir 13 personnes.



**« Le Fournil de Rosalie », gîte rural:**

Il se situe au n° 26/1 de la rue Saint Martin. Il peut accueillir 4 personnes et est classé 2 épis. Le gîte se localise dans un ancien fournil rénové.

**« L'Orée du Bois », gîte rural:**

Il se situe au n° 23 de la rue des Cerisiers. Il peut accueillir 4 à 6 personnes et est classé 2 épis.



**« L'Etang du Curé », gîte rural:**

Il se situe au n° 10 de la rue du Monti. Cette sympathique et spacieuse ferme rustique mitoyenne (colombages) est située à la lisière des bois. Elle peut accueillir 4 à 5 personnes et est classée 2 épis.

**Gîte rural:**

Il se situe au n° 50 de la rue Saint Martin et peut accueillir 8 personnes. Il est classé 1 épi.

**« Le Nid des Ecureuils », chambres d'hôtes:**

Les 5 chambres se situent au n° 1 de la rue de la Gotte.



## Attractions touristiques



**Cadran solaire horizontal:**

Il se situe Route du Moulin de Malempré. « Ce cadran est une copie d'un cadran solaire datant de 1800-1830, réalisé en coticule (pierre à rasoir). Il comprend deux cercles de graduations. Les graduations en chiffres romains (V, VI, VII...) correspondent à l'heure solaire de Malempré. Les graduations en chiffres arabes (1, 2, 3 ...) correspondent à l'heure de la montre. Cette copie a été réalisée en 2012 par Monsieur Alphonse Maréchal de Vaux-Chavanne.

L'original est visible à l'Administration communale de Manhay. Pour obtenir l'heure, il faut amener une correction due à la variation du soleil dans le ciel au cours de l'année. Cette correction est appelée équation du temps et est fonction de la date du jour. Elle est indiquée en minutes en plus ou en moins sur le tableau situé à l'avant du cadran. »

**Circuit de découverte de Manhay, Malempré:**

Le panneau se situe Derrière la Tour. « Trois châteaux existaient à Malempré: le château des Dames était situé au lieu-dit « Champ des Dames ». Le second s'élevait près du moulin, non loin de la fontaine pilate dont il portait le nom. On raconte qu'il fut détruit par les sarrasins. Mais c'est en 1884 que furent détruits les derniers murs de ce château. Le troisième, le plus important, le château de la Tour dont le seigneur s'appelait Malemprez, a également été détruit par les sarrasins. »





### **Promenade pédestre n° 25:**

Le panneau se situe rue Saint Martin. La promenade est distante de 11,3 kms et passe sur Malempré, Xhout-si-Ploût et la Baraque Fraiture.

### **Espaces verts aménagés:**

Ils se situent rue Saint Martin, Route d'è Mé et rue du Monument.



### **Table de pique-nique:**

Elle se situe au niveau du Chemin du Giveur.



### **Plaine de jeux:**

Elle se situe Derrière la Tour.

## **Economie**

### **Service:**

- **Ecole communale – implantation de Malempré.** Elle se situe au n° 35 de la rue Saint Martin.
- **Bulles à verre:** elles se situent Chemin de Giveur.
- **Boîtes au lettre au n° ....**



**Entreprises:**

- **La ferme Saint Martin:** Les produits de la ferme peuvent être achetés sur place où il y a la possibilité d'apprécier les saveurs de la cuisine locale. La ferme propose des dégustations de glaces artisanales, de bières spéciales, de crêpes et de confiture de lait. Vente de produits laitiers (beurre, glace, confiture de lait), d'œufs, de crêpes et de viande.
- **A.B. Energies SPRL :** Electricien – installateur.
- **Dominique Donche:** Entreprise de construction.
- **Fagnant :** exploitation agricole.
- **SPrl Michel Lesenfants toitures:** Entreprise de toitures.
- **Lambotte Julien sperl :** entrepreneur pour petits travaux.
- **Mahy Cédric:** Entreprise de toitures.
- **Collignon Samuel:** Terrassements, aménagements et travaux agricoles.
- **Socodida Scrl:** De la crèmerie, des produits laitiers et de la charcuterie artisanale sont proposés à la vente.
- **Lesenfants:** Terrassements.
- **Huet Geoffrey:** Travaux d'installations électrotechniques de bâtiment.
- **Pirnay R. :** Aménagement et entretien de jardins.
- **S. Collignon SPRL :** Entrepreneur – terrassement.
- **Clôtures Neuilles SPRL:** Entreprise d'installation de clôtures et de portails.
- **Prinay Raphaël:** Parcs et jardins.
- **Henrard P.:** Vétérinaire.

---

**ANNEXE 0.12 – Manhay**

---

**Présentation et histoire**

Ancienne Commune de Grandmenil.

Au 01/01/2012, le village comptait 320 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Le village de Manhay, à 545 mètres d'altitude, constitue un carrefour important de diverses grand-routes. Avant la construction de la grand-route de Liège, «le Manhay» disait-on alors, était un petit hameau de quelques vieilles maisons. Depuis la création de cette route jusqu'au moment où le chemin de fer de l'Ourthe fut construit (1867), «le Manhay» vit passer de nombreux voyageurs. C'était un relais de poste important. En 1879, un bureau de poste fut installé à Manhay alors que le télégraphe et le service des «malles» furent supprimés. On songea à l'établissement du vicinal ayant Manhay comme point centre de la ligne Comblain-la-Tour à Melreux. Il transforma rapidement la localité et allait devenir un puissant intérêt pour les touristes, auxquels il permettra d'accéder facilement en pleine Ardenne, dans des régions jusqu'alors malheureusement dépourvues de tout moyen pratique de communication.

*(Extrait du site de la FTLB)*

Progressant vers Erezée et venant de la Baraque de Fraiture, à l'entrée du village, les blindés de la 2 Panzer SS se heurtent aux chars et aux paras américains. Après avoir perdu de nombreux chars dans des combats violents, les Américains abandonnent Manhay et se replient sur Grandmenil. Les jours suivants, au prix de lourdes pertes, les Américains occupent à nouveau Manhay.

## Patrimoine

### Ancienne gare du vicinal de Manhay:



Située le long de la nationale 30, la gare du vicinal de Manhay avait été inaugurée en septembre 1912 par la Société des chemins de fer vicinaux. A l'époque, la gare se trouvait comme point central de la ligne Comblain-la-Tour (Hamoir) et Melreux (Hotton) et représentait une tranche de vie importante de l'activité économique et sociale de la commune.

C'est en 1954 que l'autobus supplanta le tram et la gare cessa ses activités cinq ans plus tard, subissant par la même occasion les dégradations inexorables du temps.

Le projet fait partie d'un ensemble plus vaste. En effet, l'entièreté du site a fait l'objet d'un plan d'aménagement comportant trois phases. La rénovation de la gare en est la première.

La deuxième phase porte sur l'aménagement de la salle de l'Entente et du bâtiment communal y attenant, est en voie de réalisation.

### Prise d'eau:

Elle se situe rue du Vicinal.



### Croix:



Elle se situe rue du vicinal.



Elle se situe rue des Ecorces.



Elle se situe rue Mafa.



Localisée sur la Voie de la Libération, elle date des XIX et XXèmes siècles.



Croix d'occis située Sur les Monts, elle date du second tiers du XXème siècle.

**Chapelle:**

Elle se situe rue du Vicinal.

**Sainte:**

Elle se situe rue du Vicinal.

**Abreuvoir:**

L'abreuvoir du chemin des Frênes (XIXème siècle), formé par l'assemblage de plaques de schiste boulonnées, est un témoin devenu rare dans la région.

**Stèle Lorson:** dédiée aux hommes du 325th Glider Infantry Regiment de la 82nd Airborne Division.



**Stèle** en hommage aux soldats du 3ème bataillon du 517ème régiment d'infanterie parachutiste qui sous les tirs de l'artillerie ont repris Manhay, dans la nuit du 26 au 27 décembre 1944.

**Stèle:**

Elle se situe rue du Vicinal. « Ici fut arrêté l'envahisseur, hiver 1944-1945 ».

**Canon allemand PAK 40:**

Il est implanté en face de l'Administration communale.

## Associatif

### Alzheimer Café Manhay:

Tous les quatrièmes jeudis du mois (sauf congés scolaires), un Alzheimer café est organisé dans les locaux de l'ancienne gare du vicinal de Manhay. Tout le monde est invité à ces rencontres et, plus particulièrement, les proches, amis, enfants, aidants, soignants, confrontés de près ou de loin à la maladie d'Alzheimer.

Cette initiative est soutenue par le Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, le Syndicat d'initiative, le CPAS et la Commune de Manhay.

### Asbl « Et Pourquoi Pas ? »:

C'est le comité culturel de Manhay. Il s'occupe d'activités socioculturelles visant à mettre en valeur le patrimoine de la commune, organise divers stages – ateliers créatifs et différentes festivités et manifestations. Le comité propose un atelier théâtre. En plus, il organise le marché et la brocante de la fête de la musique. En 2010, le comité en collaboration avec le club de jeunes d'Odeigne a organisé le festival de musique « Belgorock ».

### Les Djâzans Walon:

Chaque quatrième mercredi du mois, les « copineries » accueillent les amateurs de wallon dans les locaux de l'Administration communale de Manhay afin de promouvoir et sauvegarder un patrimoine linguistique.



### Salle de l'Entente:

La salle de Manhay a une capacité de 300 places assises.

### Cinéclub:

Le cinéclub a vu le jour sur la commune en 2012. Le projet est soutenu par la commune, la Croix-Rouge et Fedasil. Les représentations ont lieu à la salle de l'Entente.

### Club de jeunes

## Sport

### Tennis Club Manhay:

Le club dispose de deux terrains en gazon synthétique.



### Club d'athlétisme



### Club de football:

Le club dispose d'une salle en plus de son terrain.

### Club de danse

**Club de zumba fitness****Le tennis de table de Chêne al'Pierre****Sport Fun Culture:**

L'asbl est implantée à Vielsalm. Elle propose l'activité de fitness sur la Commune de Manhay à la salle de l'Entente.

**Acteur touristique****Le Syndicat d'initiative:**

Adresse: Voie de la Libération, 4 à 6960 Manhay

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00. Le samedi de 9h30 à 12h30 quand les bureaux de l'Administration communale sont ouverts (fermé si férié le jeudi et/ou le vendredi et/ou le samedi).

Le Syndicat d'initiative de Manhay a vu le jour le 25 janvier 1990.

L'association « Syndicat d'initiative de Manhay » est un groupement d'intérêt régional ayant pour but de favoriser la naissance et le développement d'activités touristiques sur le territoire de la Commune de Manhay, tout en sauvegardant le patrimoine architectural, l'environnement et la vie culturelle des villages composant la commune.

Cet objet est réalisé par l'application d'un tourisme de qualité, cherchant d'une part à initier les étrangers aux richesses du monde rural et forestier ardennais, et d'autre part, à encourager les autochtones à offrir de leur commune le visage le plus attractif possible.

L'association se donne notamment pour tâches:

- la défense et la mise en valeur des chemins et sentiers, des monuments, des sites, des valeurs artistiques et des éléments d'attraction;
- la défense et la mise en valeur des productions artisanales quelles qu'elles soient;
- la promotion et l'organisation de manifestations, de fêtes et d'attractions de toutes espèces pouvant contribuer à l'attrait des localités, ou de nature à promouvoir les valeurs locales;
- la promotion et le développement d'initiatives sportives et culturelles;
- la création de signalisation touristique;
- la diffusion de renseignements touristiques, hôteliers et commerciaux;
- le développement d'une action de propagande et de publicité, notamment par brochures, dépliants, cartes, affiches ou tout autre moyen.

Le Syndicat d'initiative a un bureau à la maison communale et y dispose d'une personne de contact, Madame Brigitte Lespagnard.

Il s'occupe essentiellement de:

- le salon de la femme en octobre,
- le marché de Noël le deuxième dimanche de décembre,
- le Noël des enfants depuis 2010,
- la fête de la musique avec le marché estival en été,
- les concerts,
- les ateliers divers,
- l'opéra,
- la bibliothèque,
- les kermesses,

- la publication de brochures et dépliants touristiques gratuits,
- la vente de cartes topographiques.

Le salon de la femme est une réussite sur la commune. Trois éditions ont déjà rencontrées un véritable succès. Exceptionnellement, l'événement ne sera pas organisé en octobre 2012 mais en avril 2013.

La commune aide le Syndicat d'initiative en le subsidiant et en offrant une collaboration logistique lors des différentes manifestations.

## Attractions touristiques



### **Randonnée pédestre n°24:**

Le panneau se situe Chemin du Spèleu. La promenade est distante de 4,1 kms et ne s'étend que sur le village de Manhay.

### **Randonnée pédestre n°23:**

Le panneau se situe rue du Vicinal. La randonnée est distante de 10,1 kms et passe par Manhay, Vaux-Chavanne et Coin du Bois.



### **Circuit de découverte de Manhay, gare Manhay Station:**

Il se situe rue du Vicinal. « La gare datant du début du XXème siècle, est le témoin historique de l'activité déployée autour du tram. Hormis les périodes de guerre, le transport de voyageur était faible.

Par contre en aval comme en amont, diverses marchandises étaient acheminées, permettant ainsi le développement économique de la région. »

### **Plaine de jeux:**

Elle se situe Voie de la libération.



### **Tables de pique-nique:**

L'une se situe rue Bellaire et une autre est proposée sur la place du village.

## HORECA



### Le café « Le Relais »:

Il se situe au n° 38 de la rue du Vicinal. Le café fait la promotion de produits du terroir; la Chouffe, la bière Myrtille d'Amélie et la Vieille Salm. En plus, il propose des informations touristiques sur la région.

### La Frit'Rit:

Elle se situe au n° 50 de la rue du Vicinal. La friterie propose une petite restauration en plus des frites. Elle peut accueillir cinquante couverts et vingt en terrasse.



### Brasserie – Pizzeria - Restaurant L'Hirondelle:

Elle se situe au n° 14 de la rue du Vicinal. La pizzeria peut accueillir septante-deux couverts et cinquante en terrasse. Les menus sont à la carte.

### Restaurant « Au P'tit Creux »:

Il se situe au n° 30 de la rue du Vicinal. Le restaurant propose de la cuisine française. Il y a la possibilité d'emporter des frites. Une salle pour banquets et réunions peut être louée.



## Hébergements touristiques

### « Ferme de Mafa », gîte rural:

Elle se situe au n° 14 de la rue Mafa et peut accueillir 9 personnes. Le gîte est aménagé dans une partie d'ancienne ferme en pierre du pays. La rénovation a été réalisée exclusivement avec des matériaux naturels et durables (notamment isolation en paille, roseaux ou matelas de chanvre, enduits d'argile incluant le chauffage, planchers en bois, ...); ceci rend ce gîte particulièrement agréable à vivre et lui vaut le label d'Ecogîte. L'environnement, particulièrement protégé, vaut au gîte l'autre label de gîte Panda. Les propriétaires proposent un jardin privatif et laissent admirer un potager axé sur les légumes oubliés et la biodiversité.



### Villa Stevart, villa de vacances:



Elle se localise en bordure du village et est disponible depuis mai 2012. Cette villa grand prestige est située dans une propriété privée et elle convient pour une capacité de 12 adultes et 2 enfants. La maison datant

du début du siècle dernier a été entièrement rénovée et aménagée dans un style qui allie ancien et modernité. Elle dispose d'une piscine extérieure chauffée, d'un bois privatif de 5 hectares, d'une cabine infrarouge et d'une salle de jeux.

## Economie

### Services:

- **L'administration communale.**
- **Chauster Bernard** : médecin.
- **R. Sauvage, M. Sauvage et M. Sauvage** : kinésithérapeutes.
- **La poste.**
- **La halte-garderie communale « Les P'tits Potes »**: La halte-garderie est un service de garde occasionnelle et provisoire, spécialement conçue pour dépanner les parents et qui concerne l'accueil de leurs enfants de zéro à six ans. Celle de Manhay se situe au n° 18 de la rue du Vicinal.
- **Le service de repassage « Les Lavandières de Manhay »**: Le centre de repassage est ouvert depuis octobre 2009 dans le local de la Croix-Rouge (Route d'Erezée). Il propose le repassage en titre-services, le dépôt de blanchisserie, le nettoyage à sec, la cordonnerie et la réparation des machines à coudre.
- **L'école de la Communauté française.**
- **Wuidar J-L** : dentiste se situe rue du Vicinal.
- **Bissot M.C** : kinésithérapeute.
- **Les bulles à verres**: elles se situent rue des Ecorces.



### Entreprises:

- **Boulangerie « L'amie du Pain »**: La boulangerie propose un dépôt de pains.
- **Spar**: Il est ouvert le lundi de 13h30 à 18h30, du mardi au samedi de 9h00 à 18h30 et le dimanche de 9h00 à 12h00. Il met à disposition une boucherie-charcuterie, des fruits et légumes, une crèmerie et une alimentation générale.
- **Pharmacie Lejeune.**
- **ING, Bureau Marc Pottier**: Assurances et banques.
- **Electricité Dentz**: Electricité générale.
- **(Plug et Play) Le Raccourci**: Vente de matériel informatique.
- **ADLS Sprl**: Système d'alarme et de vidéosurveillance.
- **Sprl Mecabo**: Elle propose tous les carburants (station Total), le mazout de chauffage, le pétrole, les bonbonnes de gaz, la librairie, le lotto, les cadeaux, le dépôt pour nettoyage à sec, les tracteurs, les tondeuses, les tronçonneuses, les débroussailleuses, les vélos, les pneus toutes marques, les échappements, les amortisseurs, les freins...
- **Manutention Service**: Matériel de génie civil, vente et location, terrassement et transport par benne, transport de machines avec semi surbaissé.
- **Jansen T. Sprl**: Réalise toutes toitures, tuiles, ardoises, zinc...

- **Garage Cornet Albin:** Entretien et réparation automobiles, pneus toutes marques et voitures d'occasion.
- **SPRL Lesenfants Frères:** Vente et réparation de matériel agricole.
- **Côté Jardin:** Fleurs et plantes, semences et poteries.
- **Pompes funèbres Rochoises, funérarium:** Organisation complète de funérailles, caveaux et monuments.
- **Fitness Manhay:** Centre de fitness et de remise en forme.
- **Coiffure Bosmans.**
- **Coiffure Deblire.**
- **Pédicure médicale,** Melle Julie Bulte.
- **Mutualité chrétienne :** mutualité.

---

**ANNEXE 0.13 – Odeigne**

---

**Présentation et histoire**

Ancienne Commune d'Odeigne.

Au 01/01/2012, le village comptait 191 habitants.



*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

On dit que les premiers habitants d'Odeigne, encore idolâtres, avaient un culte particulier pour le dieu Odin. Ils lui érigèrent une énorme statue et un temple, ce serait ainsi que les quelques maisons groupées autour de la statue seraient devenues le village d'Odeigne. Plus tard, le pays tout entier, converti au christianisme, devint la propriété de l'Abbaye de Stavelot jusqu'à la Révolution française. Dès ce moment, ce fut pour la population une ère de bonheur et de prospérité, les moines de Stavelot s'occupaient de tout ce qui pouvait contribuer à rendre la vie des paysans plus facile et meilleure. Le curé du village qui occupait également les fonctions d'officier d'état civil, était envoyé par l'Abbaye de Stavelot. Ce curé avait un vicaire chargé de tenir l'école du village. On peut constater, en compulsant les anciennes archives de la commune, qu'avant la Révolution, un grand nombre de villageois savaient lire et écrire...

## Patrimoine



### Eglise Saint Donat:

Elevée à l'extrémité septentrionale du village, l'église paroissiale Saint Donat se distingue à l'horizon par sa tour surmontée d'un clocheton ajouré. De style néo-classique, elle a été reconstruite en 1845-1846. A l'époque, elle desservait aussi le hameau d'Oster, d'où les habitants arrivaient à pied par un chemin nommé « li vôte di mèsse », avant l'édification de leur propre chapelle en 1859.

C'est ce qui vaut à l'église d'Odeigne cette position décentrée avec son cimetière et le presbytère tout à côté.

### Chapelle:



Elle se situe dans la rue de la Jonction et date du premier tiers du XXème siècle.



Elle date du premier tiers du XXème siècle et se localise dans la rue Saint Donat.

### Reine au cœur d'Or:

Elle se situe rue du Souvenir. Elle se nomme la « Reine au cœur d'Or et date du I-XI-MCML ».



### Ancien presbytère:

Il date de la seconde moitié du XIXème siècle (1861 ou 1863). Il est devenu une maison d'habitation.



### Ancienne école:

L'ancienne école communale occupe une position dominante dans le village. Remontant à 1870, son volume principal est implanté perpendiculairement sur l'étroit îlot qui l'accueille, afin de séparer la cour des garçons de celle des filles. Fort agrandie au milieu du XXème siècle, l'école a fermé ses portes en 1989.



### Monument aux morts:

Il se situe rue du Souvenir.



### **Moulin d'Odeigne:**

Le moulin d'Odeigne a été créé en 1600 et est sous l'occupation de la famille Dethise depuis le début du XXème siècle. C'est donc actuellement la troisième génération qui reprend l'activité du moulin à eau servant à moudre les grains. Il est possible de le visiter sur demande.

### **Croix:**



Elle se situe route Fagnant de l'Auneu.



Elle se situe Sur le Ri.



La croix du Fond de la Justice se situe Route de l'Auneu.



Cette croix d'occis (1722) se situe sur la Route de la Baraque Fraiture.

### **Anciens abreuvoir et borne-fontaine:**



Ils datent du XIXème siècle et se situent rue de la Jonction.



Ils datent du XIXème siècle et se situent rue de la Madone.



Elle se situe route du Commandant Fagnant.

### **Borne-fontaine:**

### **Abreuvoirs:**

Il se situe Chemin du Béniké.



Il se situe Chemin du Béniké.



Il se situe rue Saint Donat.



### **Prise d'eau:**

Elle se situe Chemin du Béniké.



## Associatif



### **La salle de l'ancienne école:**

Elle dispose de 50 places assises.

### **Comité des fêtes**

### **Club de jeunes**

### **Association des 3x20**

## Sport

### **Pistes de ski de fond et de raquettes « Du Bénikè»:**

Sur place, il est possible de louer une des trois cents cinquante paires de ski ou des cinquante paires de raquettes. Les pistes sont ouvertes de 9 h 00 à 17 h 00, en période de neige, les week-ends et jours fériés ou sur réservation. Un chalet chauffé avec une cafétéria proposant une petite restauration est implanté sur place. Quatre pistes allant de trois à vingt-quatre kilomètres sont possibles.



### **Le groupe de Gym Santé:**

Depuis 1992, les femmes d'Odeigne et des alentours ont décidé de se réunir une fois par semaine pour essayer de se maintenir ou de retrouver une forme physique. Le groupe se réunit dans le local « Le Préau » (salle de l'école d'Oster).

### **Asbl « Sports Culture et Loisirs »:**

Un vaste éventail d'activités sportives est proposé, tant pour les enfants dès 3 ans que pour les adultes sans limites d'âge, car l'objectif est « le sport pour tous ».



### **Club de football:**

Le club dispose d'un terrain de football et d'une salle C.S.Odeigne.

## Attractions touristiques

### Circuit de découverte de Manhay, village d'Odeigne:



Le panneau se situe rue du Souvenir. « Le moulin d'Odeigne est, avec l'église, l'un des deux établissements les plus anciens du village. Sous l'Ancien Régime, le moulin était propriété seigneuriale du prince-abbé de Stavelot qui en accordait la location (accense) au meunier de son choix. On possède le titre d'accense de 1496 mais on ne connaît pas la date exacte où Stavelot décida de construire un moulin à Odeigne. Il ne semble pas déraisonnable de penser que ce fut vers l'an 1000. Après 1795, le moulin devient propriété privée.

L'église Saint Donat, au milieu du cimetière, est de tradition néo-classique et fut construite en moellons de grès en 1846. Cependant, l'existence d'un sanctuaire à Odeigne remonterait au IX<sup>ème</sup> siècle. La façade de l'église actuelle est dominée par la tour dont le clocheton terminal ajoute une note particulière à sa silhouette assez traditionnelle. »

### Circuit du Plateau des Tailles:

Deux circuits de promenade sont accessibles dans les sites restaurés autour du village d'Odeigne. Ces circuits sont agrémentés d'une tour d'observation et de panneaux didactiques, permettant de découvrir plusieurs tourbières remarquables restaurées dans le cadre du projet Life.



### Promenade pédestre n°26 Tour de Crahay:

Le panneau se situe route Fagnant de l'Auneu. Le tour de Crahay distant de 9 kms, passe sur Odeigne, Freyneux et Oster.

### Promenade pédestre n° 27 Napoléon:

Le panneau se situe dans la cours de l'ancienne école. La promenade distante de 10,8 kms passe uniquement sur le village d'Odeigne.



### Promenade « Tour des Fagnes » :

Elle passe sur Odeigne et est distante de 9 kms.

### Point de vue du Fond de la Justice:

Il se situe au « Fond de la Justice ».



**Espace vert aménagé:**

Il se situe rue des Barons et dispose de plusieurs bancs.

**Plaine de jeux:**

Elle se situe rue du Souvenir.



**Tables de pique-nique:**

Elles se situent au niveau de la rue Saint Donat et Fagnant de l'Auneu.



## Hébergements touristiques

**Les chambres d'hôtes et la table touristique « Le Moulin d'Odeigne »:**



Elles sont situées au n° 3 de la rue Moulin d'Odeigne. Trois chambres d'hôtes permettent d'accueillir sept personnes au total. Une table touristique permet d'apprécier les produits locaux, le plus souvent biologique; la cuisine « maison » belge et française. Les œufs proviennent des poules biologiques des propriétaires. Ils font eux-mêmes le pain à partir de la farine moulue au moulin à eau situé en bas (un des derniers en fonction en Wallonie).

**« Solcina Odeigne », gîte rural:**

Il se situe au n° 3 de la rue du Commandant Fagnant, au cœur du village. Il peut accueillir 4 personnes et est classé gîte rural « micro » 2 épis.



## Economie

**Services:**

- **Ecole communale – implantation d'Odeigne.** Elle se situe au n° 1 de la rue du Souvenir.
- **Bulles à verre:** elles se situent dans la cours de l'ancienne école.



**Entreprises:**

- **Odon et Ghislaine DETHISE:** Ils disposent du dernier moulin toujours en activité en province du Luxembourg. Ils proposent de la farine aux agriculteurs et aux particuliers. Certains agriculteurs viennent avec leurs céréales pour les moudre.
- **Bastin Ingrid:** Créatrice de la marque « Freemouss » spécialisée en matériel de psychomotricité, elle aide lors de l'agencement des salles de motricité en proposant son savoir-faire et ses articles.
- **Parcs et jardins Monfort Bruno:** Entretien de parcs et jardins, aménagements, scarification de pelouses et petite maçonnerie.
- **Ets Pascal Prevot:** Entreprise de terrassement.
- **Espace Beauté:** Esthéticienne et pédicure médicale.
- **Carlens :** Entreprise de chauffage central.
- **Conradt S. :** Psychologue.
- **Evrard-Bechoux SPRL :** Confection, négoce.
- **Paquay Guy :** services de télécommunication.
- **Tassigny A. :** exploitation forestière.
- **Wuidar Emile:** Electricité générale.
- **Spri Scierie, Finfe:** Bois, scierie, station de traitement des bois, bois de construction et industriel, résineux et chêne.

---

**ANNEXE 0.14 – Oster**

---

**Présentation et histoire**

Village de l'ancienne Commune d'Odeigne.

Au 01/01/2012, le village comptait 80 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Un très vieux et petit hameau dont le nom est d'origine celtique. « Os, oes » qui signifie « bois, forêt » et « ter, ster » qui voudrait dire « ruisseau ». On conclut que « Oster » veut dire « ruisseau venant du bois ».

**Patrimoine****Eglise Saint Hubert:**

Elle date de 1825 et a été reconstruite en 1859.

**Monument aux Morts et aux Combattants de 1914-1918:**

Il date du premier tiers du XXème siècle et se situe rue Fontaine des Chevaux.



**Chapelle:**

La chapelle Saint Donat date de la première moitié du XXème siècle et se situe Chemin des Ecoliers.



Elle date du premier tiers du XXème siècle et se situe rue de la Clisore.



Elle se situe au niveau du carrefour entre la rue du Chalet Michel et de la route de la Croix des Bruyères.

**Christ en croix:**

Il se situe rue de l'Assise et date des XIXème et XXème siècles.



Elle se situe rue de la Clisore et date de 1868.



Elle se situe route de la Bofa.



Elle se situe au niveau de la route de la Croix des Bruyères.

**Anciens abreuvoir et borne-fontaine:**

Ils datent des XIXème et XXème siècle et le constructeur était la Compagnie générale des Conduites d'Eau de Liège. Ils se situent rue de l'Ancienne Laiterie.



Ils datent du XIXème siècle et se situent rue Fontaine des Chevaux.

**Borne-fontaine et abreuvoir:**

La « Fontaine des Chevaux » date du XIXème siècle et est toujours en activité, bien installée sur son sol pavé.

Ils se situent rue Fontaine des Chevaux.

**Associatif****Salle des fêtes:**

Il n'est pas possible de louer cette salle communale.

**Comité des fêtes**

## Sport

### Jogging d'Oster:

Le jogging d'Oster a lieu tous les ans. Il propose deux courses dont une de cinq kilomètres et une de douze kilomètres.

## Attractions touristiques



### Plaine de jeux:

Elle se situe rue de l'Ancienne Laiterie. Elle est aménagée avec un banc.

### Espace vert aménagé:

Il se situe au niveau de la rue Fontaine des Chevaux et est aménagé avec un banc.



## Hébergements touristiques



### Gîte:

Il se situe au n° 13 de la rue Fontaine des Chevaux et permet d'accueillir 5 personnes.

## Economie

### Services:

- **Ecole communale – implantation d'Oster.** La salle «Le Préau» accueille le groupe de «Gym santé».
- **Axel Missaire** : médecin.

### Entreprises:

- **JCH Computers:** Vente de matériel informatique neuf et d'occasion.
- **Ets. Annet et fils, menuiserie générale:** chassis PVC, bois, volets.

**ANNEXE 0.15 – Roche-à-Frêne****Présentation et histoire**

Village de l'ancienne Commune de Harre.

Au 01/01/2012, le village comptait 72 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

La «Roche-à-Fresne», dans la vallée de l'Aisne est connue pour ses rochers célèbres. Sombres de couleur poudingue caractérisé, les rochers ont une allure vraiment fantastique. On parle d'une légende attachée à cet endroit. Guillaume de la Marck appelé aussi, «le Sanglier des Ardennes» fuyait la vengeance du Prince-Evêque de Liège, lassé de ses trop fréquentes trahisons politiques. Guillaume rencontra Satan qui lui promit sa protection en échange de son âme ... Les maisons de « Roche-à-Frêne » sont posées en amphithéâtre sur le penchant d'une colline à proximité des roches au pied desquelles coule l'Aisne.

**Patrimoine****Sanctuaire Notre Dame de Beuraing:**

Il date de 1953. Pour son implantation dominant le paysage magistral de la vallée de l'Aisne, le sanctuaire mérite le détour. Isolée au bout d'un chemin entre des prairies, une grande statue en ciment armé peint ouvre les bras vers le centre de pèlerinage, par-delà monts et vaux. Elle est dressée sur un haut socle de calcaire à bossages qui, daté de 1953 (MCMLIII), porte aussi l'inscription « Mon Cœur Immaculé triomphera finalement ».



**Chapelle:**

Elle date de 1901 et se situe route des Roches.

**Les rochers, site exceptionnel:**

Enormes blocs de poudingue à l'aspect déchiqueté en bordure de la route Bomal – Grandmenil. Ils n'ont pas manqué de frapper l'imagination populaire. Ils sont accessibles en permanence mais le lieu est réservé à la promenade pédestre.



**Pont:**

Il se situe route des Roches et date des XIX et XXème siècles.

**Pont:**

Il se situe route des Roches et date des XIX et XXème siècles.



**Anciens abreuvoir et borne-fontaine:**



Ils datent du XIXème siècle. (Constructeur J&J Dewandre et Fonderies Simon Frères). Ils se situent route des Roches.



Ils datent du XIXème siècle. (Constructeur J&J Dewandre). Ils se situent route des Roches.



Ils datent du XIXème siècle. (Constructeur J&J Dewandre). Ils se situent route des Roches.



Ils datent du XIXème siècle. (Constructeur J&J Dewandre). Ils se situent route des Roches.



**Distribution d'eau:**

Elle se situe le long de la route Al Béole.

## Attractions touristiques

### Les quinze voies d'escalades:

Elles sont installées sur le site exceptionnel des Rochers.

### Les espaces verts aménagés:

Ils se situent route des Roches et Al Béole.



## Hébergements touristiques



### « Al Béole », gîtes ruraux:

Ils se situent au n<sup>os</sup> 17 et 19 Al Béole. Les deux gîtes sont aménagés dans une ancienne ferme. Ils sont communicant et peuvent être loués ensemble. Ils sont prévus chacun pour 5 à 7 personnes et sont classés 1 épi.

## Economie

### Services:

- **Bulles à verre:** elles se situent Al Béole, au croisement avec le Chemin du Trou Colas.
- **Boîte aux lettres:** elle se situe route des Roches.



### Entreprise:

- **FD Ferronnerie Delcour:** Entreprise de ferronnerie spécialisée dans les escaliers. Elle travaille le métal, l'acier, l'inox et l'aluminium.

---

**ANNEXE 0.16 – Vaux-Chavanne**

---

**Présentation et histoire**

Ancienne Commune de Vaux-Chavanne.

Au 01/01/2012, le village comptait 280 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Un village calme et tranquille de la Haute Ardenne dont les habitations sont groupées en deux essaims au Nord-ouest de la route Manhay-Bra. L'étymologie est variée. Le nom pourrait provenir de « Vallès de Xhavaux », « Xhavaux » étant le nom propre du possesseur ? Un inventaire de Saint-Hubert de 1730 signale: « Chavagne, Chevané (anne, ainé, agne, aigne sont des formes désignant de l'eau) d'après Roquefort et M. Chotin. Les habitants s'adonnaient à l'agriculture, à l'exploitation des forêts... La spécialité de la tannerie eut son temps de prospérité à Vaux-Chavanne. Elle est morte aujourd'hui ... On y connut aussi l'élevage des moutons... Mais Vaux-Chavanne y a gagné quelques fermes plantureuses, quelques maisons jalousement entretenues et cette église, ces vergers, ces ponts qui font d'un endroit jadis misérable, une petite patrie si chère à quelques centaines d'hommes et de femmes.

**Patrimoine****Eglise Saint Philippe et Saint Jacques:**

Elle date des XIXème et XXème siècles.



**Chapelle Henri-Jacques ou Jacoby, chapelle du Carrefour:**

Le patrimoine de Vaux-Chavanne comporte une chapelle classée de 1978. Ses épais murs toujours blanchis, la modénature des pierres de taille calcaires et sa structure originale en ont fait naguère une œuvre attribuable au XVIIIème siècle. Cependant, il est reconnu aujourd'hui que sa construction remonte vraisemblablement au milieu du XIXème siècle, grâce au soin des frères Libar qui occupaient la ferme située en face. Au demeurant, elle est parfois désignée comme la chapelle Jacoby, du nom d'une famille habitant tout à côté, ou plus simplement appelée chapelle du Carrefour.

**Presbytère:**

Il date de 1842.



**Ancienne maison communale:**

Elle date de la seconde moitié du XIXème siècle. Elle abrite désormais une école maternelle.

**Ancien abreuvoir:**

Il date du XIXème siècle.



**Ancien moulin:**

Il se situe Route du Coignelot. La construction date du XVIIème siècle.

**Christ en Croix:**



Elle se situe rue Villers de Chavan.



Elle se situe Route du Coignelot.



Elle se situe Route du Coignelot.



Elle se situe Route du Coignelot.

**Christ en Croix (Bas-Vâ):**

Croix en fonte de 1789, située à l'entrée du Chemin de Bas-Vâ, mérite sûrement une protection attentive, voire un classement comme monument.

**Croix d'occis (Sur les Monts):**

Vers Manhay, une croix d'occis en schiste porte, au-dessus du graphisme sobre d'un crâne, une inscription à la mémoire de J.-J. Voz, décédé là subitement en 1829.

**Christ en croix (Bas-Vâ):**

Il date des XVIIIème et XIXème siècles.

**Christ en Croix:**

Il se situe rue Haut-Vâ.

**Chapelle:**

Elle se situe rue Bas-Vâ.

**Associatif****La salle « Li Va d'Chavan »:**

Elle dispose de 150 places assises.

**Asbl « Li Va D'Chavan »:**

Elle promeut, gère et organise de nombreux évènements tels que la représentation théâtrale en wallon; le grand feu; le bal techno et la marche ADEPS, sans oublier, le dernier week-end d'août, la fête du village.

**La troupe de théâtre****Comité des fêtes**

**Club de jeunes****Association des 3x20****Sport****Le Club de Danse « Teddy Bear »:**

Fonctionnant d'abord à Vaux-Chavanne, le club a finalement établi ses quartiers à la salle communale de l'Entente à Manhay. Le club a fêté ses dix ans d'existence en mai 2012.

**Attractions touristiques****Circuit de découverte de Vaux-Chavanne:**

Le panneau se situe rue Villers de Chavan et dispose que « L'église Saints Philippe et Jacques est située au centre du cimetière entouré de murs. C'est un édifice néogothique en grès schisteux et pierre bleue, construit en 1865. Le confessionnal, en chêne, date du XVIIIème siècle, de même que certains monuments funéraires.

Dans le haut du village, on peut voir une petite chapelle ouverte et carrée, en moellons de grès blanchis, remontant peut-être au XVIIIème siècle. A l'intérieur se trouve un christ populaire en bois. Le village abrite de nombreuses fermes en long des XVIII et XIXème siècles en schiste chaulé, ou en moellons de grès et/ou schiste. A voir également l'ancien moulin dont la construction date du XVIIème siècle ».

**Plaine de jeux:**

Elle se situe rue Villers de Chavan.

**Terrain de football:**

Il se situe rue Bas-Vâ.

**Espace vert aménagé:**

Il se situe rue Haut-Vâ.

**Table de pique-nique:**

Elle se situe rue des Boussines.

## Hébergements touristiques



### « Champs d'Esterne », gîte rural:

Le gîte se situe au n° 24 de la rue Haut-Vâ et est classé 1 épi. Il est aménagé de manière fonctionnelle et pratique: un accès direct vers l'extérieur sur la terrasse font du séjour et salon des pièces lumineuses et agréables. Le logement se répartit sur deux étages avec sept chambres à coucher pouvant accueillir au total 22 personnes.

### Gîte « La Ferme Blanche »:

Le gîte se situe au n° 17 de la rue Haut-Vâ. Il peut accueillir 16 personnes. Elle dispose d'aménagements pour les personnes ayant un handicap.



## Economie

### Service:

- **Ecole communale – implantation de Vaux-Chavanne.** Elle se situe au n° 13 de la rue Villers de Chavan.
- **Radlowski Christelle, Ostéopathe et kinésithérapeute:** elle se situe rue Bas-Vâ.



### Entreprises:

- **Parc d'activités de Vaux-chavanne:** Il s'agit d'une Zone d'Activités Economiques Mixte (ZAEM) d'une superficie de 20,05 ha, géré par Idelux. Il est équipé d'un hall relais. Une zone d'une superficie de 9 ha 95 a 20 ca est réservée à des activités artisanales et P.M.E., tandis que 1 0 ha 32 a 52 ca, situés en bordure de l'autoroute, sont réservés à des activités de services.



Une dizaine d'entreprises se sont déjà implantées sur le site:

- **AIVE** – Le parc à conteneurs (9 emplois);
- **Biospeedhome** - Cette société est spécialisée dans la construction de maison en sapin ardennais (2 emplois);
- **Cliteur** – Propose des articles de cadeaux et des articles de décorations (10 emplois);
- **Denis Dehard** - Conception et réparation d'engins forestiers (3 emplois);

- 
- **Fabrice Barbette** - Artisan du petit granit et du calcaire de Meuse, il réalise des pièces sur mesure, dans le respect de la tradition: cheminées, plans de travail pour cuisines, encadrements de portes et fenêtres, dallages, couvre-murs, escaliers, fontaines, tables, margelles de piscine, ... (6 emplois);
  - **HK Construct** – Maçonnerie spécialisée dans la pose de pierres (8 emplois);
  - **HMS Bausystem** – Société spécialisée dans la construction de bâtiments à ossature en bois massif contrecollé et dans l'autoconstruction (4 emplois);
  - **Hydraulic Engineering Maintenance (HYDEM)** – Société spécialisée dans le domaine hydraulique (7 emplois);
  - **Jehoulet Bois**: Vente de bardages, terrasses, lambris, parquets, portes, escaliers mais aussi isolants, produits naturels, tuiles, ardoises et accessoires de couverture... La société est surtout connue des menuisiers, des constructeurs de maisons en bois et des couvreurs mais accueille également les particuliers à la recherche de matériaux de qualité et de conseils professionnels (5 emplois);
  - **SPRL A. et J. Godefroid** - Le garage s'occupe des poids lourds, des camionnettes et des grues alu. Il travaille dans les domaines du génie-civil et des poids lourds (entretien, service, réparation, carrosserie, soudure). Il est agréé tachygraphie et limeur de vitesse. Le garage est implanté dans la zone d'activités économiques mixte près de l'E25 (1 emploi).
- 
- **Bureau Gosset Rémy**: Comptabilité, fiscalité, TVA, gestion de sociétés et PME.
  - **Entreprise Vincent Electricité Générale**: L'entreprise propose tous travaux d'électricité (réparations, dépannages, panneaux solaires...).
  - **J.P.I**: Vente, maintenance, dépannage de matériels et programmes informatiques, vente de fax et de GSM.
  - **BATI conseil**: Certificateur PEB, agréé par la Région wallonne, en mesure de fournir le certificat de performance énergétique des habitations.
  - **ACCB SPRL** : Entrepreneur.
  - **Menuiserie Sprl Joël Derenne**: Garnissage et vente de sièges tous styles, vente de matelas et sommiers à lattes, confection de coussins (choix de tissus, cuir, simili...), placement de châssis en bois et PVC.
  - **Pépinières Cornet ou C.B.L Pépinières**: Elle s'occupe principalement de la culture de d'arbre d'ornements et fruitiers ainsi que de sapins de Noël, de sapins forestiers et de leur vente.
  - **Manutention Service**: Vente et location de matériel de génie civil (mini-pelle, chargeurs, chariots élévateurs ...).
  - **Monfort Emile**: Ferronnerie.
  - **Grolet Michael** : Elagage et abattage d'arbres.
  - **Hagelstein Philippe** : Energie solaire.
  - **Koohn E.** : Exploitation forestière.
  - **Leboutte** : Autos, tuning.
  - **Maréchal Béatrice** : Avocat.
  - **Pierret Emmanuel SPRL** : Airtramp.

- **Reynders L.** : Géomètre – expert.
- **Rompen Frédéric** : Courtier d'assurance.
- **Isol-Air-Eco** : Isolation thermique et acoustique.
- **Van De Wiele** : Marchand de bétail.
- **Yvan Evrard**: Eleveur de chevaux de la race « Chavannaise ».
- **Le parc à conteneurs**: Il se situe sur la Route de Lierneux.
- **Coiffure « Deblire S »**.
- **Coiffure « Hair GE »**.
- **Coiffure « Bosmans M »**.
- **Madame Capucine**: décorations, accessoires, idées cadeaux et graphisme.

---

**ANNEXE 0.17 – Xhout-si-Plouët**

---

**Présentation et histoire**

Village de l'ancienne Commune de Malempré.

Au 01/01/2012, le village comptait 12 habitants.

*(Extrait du site de la Commune de Manhay)*

Un très vieux hameau situé à deux kilomètres de Malempré. Certaines de ses maisons possèdent encore des murs d'un mètre de large, pourvus de meurtrières. Le petit village possède une chapelle assez importante construite en 1850 en l'honneur de Notre Dame des Sept Douleurs. Chaque année, en septembre, s'organise un pèlerinage à la chapelle. Jadis, les pèlerins du voisinage venaient en procession sous la conduite de leurs prêtres. Des marchands installaient leurs échoppes, on ouvrait un café pour l'occasion et des parties de jeu de quilles permettaient aux amateurs de pratiquer leur délassement favori. L'orthographe de ce nom est variée. D'après Tandel, la tradition de ce nom provient de ce que ce hameau avait jadis plusieurs forges et usines mues par le seul ruisseau de l'endroit, « l'Ave », dont les eaux étaient souvent insuffisantes. Le maître des usines toujours inquiet pour sa force motrice ne pouvait s'empêcher de répéter souvent à ses ouvriers: « Xhout-si-Plout », « écoute s'il pleut », expression qui serait devenue le nom du lieu.

## Patrimoine



### **Chapelle Notre Dame des Sept Douleurs:**

Elle a été bâtie en 1850 sous l'impulsion du curé Pirson de Malempré en reconnaissance d'une guérison inespérée, puis restaurée dès 1893 et encore après l'Offensive van Rundstedt de décembre 1944.

Adoptant un style néogothique très sobre, elle propose en miniature la typologie des églises rurales de son temps et de sa région.

### **Stèles Marc et Corine:**

Stèles placées en mémoire de Marc Kisteman et Corine Malmendier, un jeune couple lâchement assassiné dans les bois de Lierneux dans la nuit du 15 au 16 juillet 1992. Sur l'une est inscrit: « Ici, dans la nuit du 15 au 16 juillet 1992, Marc et Corine ont payé de leur vie les limites que notre société acceptait dans sa façon de rendre la justice. Puisse Dieu et les hommes de bonne volonté nous garder le courage de déplacer ces limites pour que de telles atrocités ne se reproduisent plus. Cette œuvre au bénéfice de tous est la seule consolation possible pour les deux cœurs purs de nos enfants à qui nous demandons de veiller sur nous ». Sur une seconde stèle, on peut y lire: « Deux soleils se sont éteints. Il y a quelque chose de plus fort que la mort. C'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »



## Economie

- **Entreprise forestière Neuville H.:** Abbatage, élagage, pose et fourniture de clôtures.



## ANNEXE 1.1 Aperçu historique des différentes entités

Les annotations historiques ci-après sont reprises essentiellement du livre de Joël Derenne, « Manhay – Histoire de ses villages » (novembre 1999) et du site internet communal.

### 1 Ancienne Commune de Vaux-Chavanne

#### VAUX-CHAVANNE

Son étymologie est variée. Le nom pourrait provenir de « Vallès de Xhavaux », « Xhavaux » étant le nom propre du possesseur ? Un inventaire de Saint-Hubert de 1730 signale : « Chavagne, Chevané » (anne, ainé, agne, aigne sont des formes désignant de l'eau) d'après Roquefort et M. Chotin.



De gauche à droite : Les abords de l'Eglise / Chemin vers la Hayalle / Chapelle classée / Attelage ardennais et maison du bourgmestre

Quatre bâtiments publics furent érigés au XIX<sup>ème</sup> siècle, au centre du village : l'église (403,5 mètres d'altitude au seuil) en 1865, le presbytère en 1840, l'école en 1874 (mais abattue en 1978-80 pour faire place à la salle du village) et la maison communale.

Le moulin de Vaux-Chavanne, quant à lui, vit se succéder bon nombre de meuniers. L'eau nécessaire pour actionner la roue provenait d'un canal creusé jusqu'à la Chavanne passant à plusieurs dizaines de mètres de là. L'exploitation se termina avec la fin de la guerre.

Un second moulin existait dans le village. Construit dans les années 1820 au lieu-dit « La Hazalle » par Jean-Charles Lebrun, il servait à broyer les écorces de chêne pour en produire le tan, nécessaire pour le tannage des peaux. Pour alimenter sa grande roue en fer, deux étangs furent creusés en amont, au « Coignelot », l'un d'eux existe toujours. Le broyage des écorces cessa peu avant la guerre de 14-18.

Les habitants s'adonnaient à l'agriculture et à l'exploitation des forêts. Néanmoins, la spécialité de la tannerie eut son temps de prospérité. En effet, une tannerie fut implantée par Jean-Charles Lebrun au XIX<sup>ème</sup> siècle et sera exploitée durant un siècle. Il estima Vaux-Chavanne comme endroit propice pour le tannage du cuir : eau abondante, non acide et dépourvue de calcaire, et chênes en grand nombre pour en prélever l'écorce. Une partie de la production de tan était vendue aux tanneries voisines de La Roche, Malmedy et Stavelot. La tannerie fut démolie en 1956-57.

Le 26 février 1918, les chefs de ménage de Vaux-Chavanne créèrent la société coopérative « Le Progrès » pour financer l'installation électrique dans le village. Ils remirent en service le moulin à tan pour la production du courant à l'aide d'une dynamo jusqu'au début des années 30. Quant à l'eau courante, elle ne fut installée qu'en 1942.

Comme la plupart des villages, Vaux-Chavanne possédait une carrière d'où étaient extraites les pierres. Le bois pour la menuiserie et la charpente était tiré des forêts toute proches. Les quelques dalles de pierre pour le sol et les cherbins étaient, dans ce cas-ci, extraites dans le fond du village dans une ardoisière.

Notons aussi la présence d'une ferme-relais sur le chemin « Li vôte du Lidge ». Avant la construction de la grande route de Manhay (en 1838), ce petit sentier étroit et sinueux était le principal axe Nord-sud allant de Liège à Carignan.

Pour l'anecdote, un peintre belge contemporain reconnu internationalement, *Paul Delvaux*, trouve l'origine de son nom à Vaux-Chavanne : son aïeul de la huitième génération est né au village en 1642.

L'aspect de Vaux-Chavanne a bien changé avec *de nouvelles constructions, la pépinière Cornet* (une des pépinières les plus importantes de Belgique), *le zoning artisanal, l'autoroute E25 et sa bretelle*.

## MANHAY



De gauche à droite : Le Grand Hôtel (détruit par les Allemands en 1914) / La Gare (1913) / La rue vers La Baraque / La Forge Mormont

Avant la construction de la grand-route de Liège, « le manhay », disait-on alors, était *un petit hameau agricole et forestier* de quelques vieilles maisons.

Le tracé carrossable de la grand-route, réalisé autour des années 1840, et le carrefour autour généré par le chemin de Hotton-Erezée à Trois-Ponts ont inséré doucement le hameau dans *le réseau de communication*. Relais nécessaire pour les voitures et les chevaux, la localité s'est dotée d'auberges et d'hôtels, parmi d'autres commerces et services (école, malle-poste, gendarmerie). La création du *chemin de fer vicinal* entre Melreux et Burnontige de 1908 à 1912, avec l'établissement de la grande gare, confirme *la situation « stratégique » de Manhay*. C'est ce qui lui valu d'être incendié par les Allemands le 22 août 1914, puis de subir les bombardements et les violents combats de l'hiver 1944-1945. Concurrencé par les moyens de locomotion par route, le rail cessera définitivement ses activités en 1959.

Une petite vingtaine d'années plus tard, Manhay devient naturellement le centre de la commune fusionnée. Son *administration communale* est installée désormais dans l'ancienne école rénovée et agrandie. La localité accueille par ailleurs *l'Athénée royal de Manhay-Vielsalm*, seul établissement de la commune dont l'enseignement relève de la Fédération Wallonie Bruxelles.

## 2 Ancienne Commune de Malempré

### MALEMPRE

Il y a près de 50 ans, on a retrouvé *des monuments druidiques* à Malempré. Un bloc émerge d'un fond tourbeux et fait directement penser à un dolmen. Près d'un bois résineux, sur une croupe, on voit un amoncellement de gros blocs de quartzite : le « Rocher du Diable » ou « Falhousse » qui rappelle le culte de la prudence « Faule » (sœur de Thor, dieu de la foudre) dont le temple était, dit-on, constitué par ces pierres gigantesques.

Malempré disposait également de *trois châteaux* : « le Château des Dames », « le Château Pilate » et « le Château de la Tour ».



De gauche à droite : Type de vieille maison ardennaise / Panorama / Intérieur de l'Eglise

La maison communale fait face à l'église dont le presbytère fut construit en 1875. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, un prêtre de passage, amoureux de théâtre, fit construire la salle de Malempré, le « Patronage ». Quant à l'emplacement choisi par les responsables communaux pour établir le bâtiment scolaire, il fait grimacer bon nombre d'écoliers depuis plus de 125 ans. En effet, l'école fut construite en 1883 tout en haut du village. Fort touchée durant l'offensive allemande, elle fut rasée et reconstruite à quelques mètres de là.

Notons que les travaux d'empierrement des routes du village commencèrent en 1845.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, une coopérative commerciale était installée dans la maison communale. Il s'agissait d'une espèce de boutique. Son directeur démissionna un peu plus tard pour fonder son propre magasin doublé d'un café.

Deux gisements de manganèse furent exploités au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le premier, à ciel ouvert, au lieu-dit « Ezès Mènes », le second sous terre à une centaine de mètres en deçà de l'église. La mine se composait d'un puits d'une vingtaine de mètres de profondeur et d'un tunnel partant en direction de l'édifice religieux. L'exploitation terminée, le trou fut rebouché un peu avant la guerre.

Un autre endroit, appelé « Al Pierrêye » où plusieurs trous existaient encore voici quelques années, servait de carrière pour la construction des maisons. Ils furent rebouchés avec des déchets.

Enfin, Auguste Cornet exploitait avant-guerre une siroperie. Après la guerre, une presse et deux cuves furent achetées pour la fabrication du sirop. Les gens y apportaient leurs fruits. La siroperie ferma ses portes en 1972 à cause de l'instauration de la TVA. Elle fut ensuite vendue au Fourneau-Saint-Michel où l'on peut toujours l'y voir.

Durant l'offensive Von Rundsted, le village, situé sur l'axe routier Trois-Ponts – Hotton convoité par les colonnes blindées allemandes, est le théâtre de combats acharnés face à la progression de la 2 Panzer SS qui réussit à occuper la localité au cours de la nuit de Noël. Mais dès les premiers jours de la contre-offensive alliée, le village est libéré par des unités américaines d'infanterie et de blindés.

## XHOUT-SI-PLOUT

L'orthographe de ce nom est variée. D'après Tandel, la tradition de ce nom provient de ce que ce hameau avait jadis plusieurs forges et usines mues par le seul ruisseau de l'endroit, l'« Ave », dont les eaux étaient souvent insuffisantes. Le maître des usines, toujours inquiet pour sa force motrice, ne pouvait s'empêcher de répéter souvent à ses ouvriers : « xhout-si-plout », « écoute s'il pleut », expression qui serait devenue le nom du lieu.



De gauche à droite : Xhout-si-Plout / Le moulin de Malempré / Chapelle Notre-Dame des 7 Douleurs

Xhout-si-Plout, situé à deux kilomètres de Malempré, est un très vieux hameau. Certaines de ses maisons possèdent encore des murs d'un mètre de large pourvu de meurtrières.

Le village était essentiellement agricole mais on notera la tenue d'une pension de famille de suite après la guerre et jusqu'en 1960. Au XX<sup>ème</sup> siècle, chaque ménage du hameau possédait une parcelle pour cultiver le lin. Celles-ci étaient groupées et se trouvaient près de la chapelle.

Le hameau est pourvu d'une chapelle assez importante, construite en 1850 par le curé de Malempré. Il éleva ce sanctuaire en l'honneur de « Notre-Dame des 7 Douleurs » en reconnaissance d'une guérison extraordinaire et subite que sa sœur croit avoir obtenue par l'intercession de la Vierge.

### 3 Ancienne Commune d'Odeigne

#### ODEIGNE

On dit que les premiers habitants d'Odeigne, encore idolâtres, avaient un culte particulier pour *le dieu Odin*. Ils lui érigèrent une énorme statue et un temple, ce serait ainsi que les quelques maisons groupées autour de la statue seraient devenues le village d'Odeigne. Plus tard, le pays tout entier, converti au christianisme, devint la propriété de l'Abbaye de Stavelot jusqu'à la Révolution française. Dès ce moment, ce fut pour la population une ère de bonheur et de prospérité, les moines de Stavelot s'occupant de tout ce qui pouvait contribuer à rendre la vie des paysans plus facile et meilleure.



De gauche à droite : Eglise et environs / Odeigne / Coin d'Odeigne / Nouveau bâtiment de l'école

Il faut remarquer *la position tout à fait décentrée de l'église*. En fait, la paroisse d'Odeigne comprend le hameau d'Oster. C'est certainement pour cette raison qu'elle fut construite à cet endroit. Le chemin le plus court reliant les deux entités passe devant l'édifice religieux et se nomme d'ailleurs « li vôte di mèsse ».

Quant à *la chapelle Saint Donat*, elle fut construite avant la première guerre : elle est dédiée au même saint que l'église en hommage à Elise Pauly, tuée par la foudre.

En 1870, un bâtiment fut érigé afin d'accueillir *l'école des filles et des garçons* ainsi que le logement de l'instituteur et, à l'étage, les locaux communaux.

Une centrale électrique alimentait le village en courant. Le moulin pris le relais un peu plus tard pour être remplacé, en 1931, par le réseau électrique. L'eau courante, quant à elle, fut installée en 1927.

Odeigne disposait de *deux magasins* pour le plus grand plaisir des clients, friands de la concurrence qui faisait rage.

Pour l'anecdote, Lucien Collard partit d'Odeigne à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle exercer ses talents de *cuisinier* dans un grand restaurant parisien. Il eut l'extrême honneur de baiser la main de la reine Victoria d'Angleterre en 1903.

Le village fut *durement éprouvé lors de la bataille des Ardennes*. Les SS réapparurent le 23 décembre 1944 et envahirent le village jusqu'au 6 janvier 1945. C'est de là qu'ils attaquèrent Manhay. Les dégâts matériels furent très importants mais plus encore, la population paya un lourd tribut : 24 personnes furent tuées, tandis que 96 autres enfermées dans une grange échappèrent de peu à l'incendie du bâtiment.

Une nouvelle école et son préau furent construits après la guerre et fermèrent leurs portes en 1989. Un terrain de football fut créé en 1957 et une piste de ski vit le jour dans les installations sportives en 1984.

La construction de *l'Hôtel des Sources de l'Aisne* (au **MOULIN CRAHAY**) fut entreprise en 1948. Le premier client arriva en 1949 mais bien vite l'auberge s'avéra trop petite vu la nombreuse clientèle : en saison, l'hôtel hébergeait une trentaine de personnes en moyenne. L'exploitation cessa en 1979 et l'hôtel fut vendu en 1993.

L'hostellerie eut comme voisin *les deux premiers moulins de l'Aisne*. Le premier, le moulin d'Odeigne, fut exploité de génération en génération par la famille Dethise et est toujours en activité. Le second était le moulin Crahay, exploité jusqu'aux années 30 et disparu aujourd'hui.

L'eau venant de l'Aisne par un canal alimentait deux grandes roues en hêtre. Une troisième roue servait de force motrice à *la scierie* Maréchal-Michel toute proche. Elle fut sinistrée lors de l'offensive des Ardennes et arrêta ses activités en 1944. De nouvelles installations seront construites dès l'année suivant sur le site actuel de la scierie Finfe.

## OSTER

Oster est un très vieux et petit hameau dont le nom est d'*origine celtique*. « Os, oes » qui signifie « bois, forêt », « ter, ster », qui voudrait dire « ruisseau ». On conclut que « Oster » veut dire « ruisseau venant du bois ».



De gauche à droite : L'Eglise / L'épicerie / Rue du village / Panorama

Les habitants, pour la plupart *des cultivateurs*, optèrent sous l'Ancien Régime pour un mode de vie presque autarcique et pratiquèrent la polyculture alliée à l'élevage. AU XIX<sup>ème</sup> siècle, toutefois, l'élevage du bétail prit de l'ampleur dans la région.

*La laiterie* « Sainte Famille » vit le jour en 1897 dans un grand bâtiment blanc situé derrière l'église. L'eau nécessaire à la fabrication du beurre et de la maquée était puisée dans les bacs juste à côté de l'atelier et le trop plein s'écoulait dans un petit ruisseau. Le bâtiment endommagé pendant l'offensive fut démoli par la suite.

*Une épicerie* fut tenue jusqu'au milieu des années 30. Après la guerre, *un magasin* à l'enseigne Végé proposa de l'épicerie et un peu de quincaillerie jusqu'en 1979 tandis qu'*une autre boutique* ferma ses portes en 1971.

Au centre du village, on trouve *la chapelle Saint Hubert* construite en 1856. Quelques voisins du haut du village se cotisèrent au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour élever *une chapelle dédiée à Saint Quirin*, invoqué pour les maux de jambes. Les villageois venaient y prier lors de la procession du mois de juin.

Enfin, *l'école* construite en 1960 est la plus récente implantation scolaire de la commune.

## 4 Ancienne Commune de Dochamps

### DOCHAMPS

Etymologiquement, le mot français « champs » vient du latin « campus » (plaine et est désigné en Belgique par « terrain cultivé ». « Don, do », veut dire étendue en hauteur et en cavité. « Don » en celtique signifie profond, creux. Dochamps serait donc un champ dans la cavité de deux montagnes, ce qui désigne bien la situation de l'endroit.



De gauche à droite : L'Eglise / Vallée de la gare / Le vieux moulin / Panorama du village pris de Biertoumont

Le 29 novembre 1011 est mentionné pour la première fois le nom de Dochamps dans un texte. Il s'agit d'une charte établie par Balderic II, Prince-Evêque de Liège, faisant don, à la collégiale Sainte-Croix de Liège, de l'église de Dochamps, pour l'entretien de ses chanoines. Cette charte prouve donc que la paroisse de Dochamps existait déjà à cette date et qu'elle percevait des revenus.

Jusqu'à la fin de XVIIIème siècle, Dochamps était une des trois seigneuries composant le comté de Montaigu et, à ce titre, elle possédait *une cour de justice*. Cette cour exerçait la Haute, la Moyenne et la Basse Justice, c'est-à-dire qu'elle pouvait condamner à mort, à l'emprisonnement et à l'amende.

Autrefois, Dochamps possédait plusieurs industries. En effet, divers textes des XVI au XVIIIème siècle mentionnent la présence *d'une forge et d'un marteau* le long du ruisseau de la Lue, au lieu-dit Narmolin. Le bois était, bien entendu, exploité pour le sciage. C'est ainsi qu'à Dochamps, au XIXème siècle, on dénombre *trois scieries hydrauliques* le long du ruisseau de la Lue. Le sous-sol schisteux a également été exploité au XVIème siècle par *les ardoisières* du « Ponsay » et de « Menuheyd ». Enfin, Dochamps possédait *son moulin banal* où étaient moulus les grains des habitants de la seigneurie de Dochamps.

L'église Saints Pierre et Paul fut élevée en 1644 sur les ruines d'une chapelle incendiée deux ans auparavant. Malheureusement, tout fut détruit lors de l'offensive. On rebâtit l'édifice et la commission des monuments et sites le classa le 10 mars 1948. En face de l'entrée, le presbytère fut construit en 1874. Entre ces deux bâtiments, à l'emplacement actuel du monument aux morts, se trouvait *l'ancienne école* datant de 1858. Un nouveau bâtiment fut inauguré en 1930 et servit également de bureaux pour l'administration communale.

Dochamps bénéficia d'un *bureau de poste* durant trois quarts de siècle. Celui-ci vit le jour en 1909 pour fermer définitivement ses portes le 31/08/1983.

Dochamps fut également doté de la distribution d'eau en 1926 et du réseau électrique en 1928.

Dochamps comptait *plusieurs négoces* avant-guerre dont l'un se diversifia en voyages organisés par car. Un hôtel fut élevé sur les ruines d'une *ancienne briqueterie* où l'on retrouva des briques empilées en creusant les fondations. Un four de plusieurs mètres de long existe toujours. Il cessa certainement ses activités au cours du XVIIème siècle.

*Dochamps fut envahi* du 20 décembre 1944 au 7 janvier 1945 *par les Allemands*. Ce fut le village le plus longuement occupé de la commune actuelle. Toutes les maisons furent détruites ou endommagées. Trois personnes furent tuées par un obus et deux autres perdirent la vie lors du conflit.

*Le syndicat d'initiative du village* fut créé en 1950-55 et fut à l'origine du slogan : « Dochamps, la petite Suisse des Ardennes ! ».

Plus près de nous, le Safari parc de Dochamps fut inauguré le 8 août 1972. Suite à plusieurs incidents, le complexe périclita progressivement et ferma au début des années 1980. Devenu propriété communale, le site fut réhabilité pour proposer aux visiteurs dès 2002 *le Parc Chlorophylle*, un parc forestier récréatif et pédagogique.

### **FORGE-A-L'APLE**

Comme son nom l'indique, Forge-à-l'Aplé, située à la limite du Comté de Rochefort et de la Terre de Durbuy, possédait une forge. Celle-ci a fonctionné jusqu'à la première moitié du XVIIIème siècle. Elle passât entre les mains de plusieurs propriétaires, seigneurs et maîtres de forge.

Un point d'arrêt du Tramway Touristique de l'Aisne (TTA) se situe à Forge-à-l'Aplé. Ce petit train circule sur les vestiges réaménagés de la ligne de chemin de fer vicinal Melreux-Manhay-Comblain-la-Tour inaugurée en 1910.

## LAMORMENIL

Le curieux nom de « Lamormenil » qui signifierait « la maison dans les marais » venant de « menil » (manse, métairie) et de « mor, mour » (marais) est expliqué autrement par la légende. Celle-ci raconte qu'au XV<sup>ème</sup> siècle, une peste terrible ravagea l'Ardenne. Les malades, dont on connaissait la fin prochaine, étaient emmenés dans un endroit pour y finir leurs jours. Et c'est ainsi que l'endroit qui les accueillit fut appelé « la mort menez » d'où « Lamormenil ».



De gauche à droite : La chapelle Saint Joseph / L'école / Intérieur de l'église

L'église Saint Joseph a été élevée en 1933 à côté de l'école communale, datant de 1854. Le bâtiment ne résista pas à l'offensive et fut reconstruit. L'école ferma ses portes de 1979 à 1989, année où elle rouvrit avec 23 élèves.

Plusieurs magasins se succédèrent : la première boutique ferma au début des années 1950 tandis qu'un second commerce ouvrit en 1961 jusqu'en 1975.

On trouve également à Lamormenil la source de la « hadlée » dont l'eau très froide était fort appréciée pour la fabrication du beurre même après l'installation de la conduite d'eau.

Notons que les habitants bénéficiaient de l'électricité venant du moulin de La Fosse.

## FREYNEUX



De gauche à droite : L'église / Centre du village (épicerie) / Panorama / Le Château

L'église de Freyneux fut construite en 1874 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle datant du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle est dédiée à Saint Isidore, patron des laboureurs et des paysans. Sa tour résista très mal à l'offensive des Ardennes et sa restauration modifia profondément son aspect.

Le presbytère date de 1815 et fut fortement restauré après la guerre.

Les malles-poste circulant de Manhay à La Roche s'arrêtaient fréquemment à Freyneux.

Plus tard, Freyneux profita d'un arrêt de tram (3 aller-retour par jour). En 1909, un négociant et entrepreneur du village, voyant avec l'arrivée du tram une expansion des villages desservis par la ligne, eut l'idée d'investir dans la construction d'un grand bâtiment devant servir de gare... mais il n'eut jamais cette affectation.

Plusieurs magasins ont ébauché la vie du village dont une station essence (de 1962 à 1970), une épicerie/mercerie/restaurant...

## 5 Ancienne Commune de Grandmenil

### GRANDMENIL

Menil, Mesnil, Moinil, Mainil, Mo, vient du bas latin, mausus ou mausa, signifiant métairie. L'étymologie de Grandmenil est donc, grande demeure ou grande ferme.



De gauche à droite : Grandmenil (1912) / Panorama / Chaumière ardennaise / Foyer de l'amitié

L'église de style gothique pur du XIII<sup>ème</sup> siècle subit les méfaits de plusieurs guerres. Elle fut brûlée en 1636 par les Hollandais et restaurée en 1890.

A quelques pas de l'église, l'école fut construite en 1876. La maison communale se trouvait à l'étage.

Une nouvelle église fut érigée en 1889 (Saint Maurice et ses compagnons) tandis que l'ancienne, située dans l'ancien cimetière, était toujours debout. Quant au presbytère, restauré en 1880, il brûla en 1944.

Grandmenil fut durement touché lors de la guerre 1914-18 : morts, destructions, pillages, rançons, prisonniers... La deuxième guerre mondiale n'épargna pas le village : 20 maisons furent incendiées en septembre 1944 et 22 pendant l'offensive Von Rundstedt. D'autres furent rasées et une partie détruite par la mitraille. De nombreux villageois furent tués lors de ces deux invasions.

Grandmenil connut *beaucoup de petits commerces* tels épiceries, café, cordonnier... Une forge et un menuisier-ébéniste s'installèrent dans le village. Il était également pourvu d'une *laiterie*, société coopérative appelée « Saint Monon ». Les éleveurs y amenaient leur lait pour l'écémage. Le beurre était également fabriqué sur place.

A l'autre bout du village, à gauche de la route de Bomal, se trouvait le moulin Maréchal qui, alimenté par les eaux de l'Amante et d'un étang, a fourni pour la première fois *l'électricité* au village en 1931. *L'eau courante* arriva dans les ménages plus tard, en 1954, et remplaça les fontaines et le pouhon.

### LA FOSSE

On associe parfois le nom de « La Fourche » (un lieu-dit au croisement de plusieurs chemins) au nom de La Fosse bien que l'origine de celui-ci pourrait être l'existence d'un ancien fourneau qui a laissé, près du Moulin de La Fosse, un énorme tas de scories devant contenir beaucoup de fer.



De gauche à droite : L'église / Panorama / La rue du Centre / Le vieux moulin

Construite en 1882-83, à la limite des anciennes entités d'Odeigne et de Grandmenil, *l'école communale* de la Fosse accueillait les enfants du village ainsi que ceux d'Oster. Elle ferma ses portes en 1975.

Quant à la chapelle de la Fosse, elle fut érigée en 1866 et dédiée à l'Immaculée Conception.

Avant la première guerre, à part des bûcherons plutôt occasionnels et des récolteurs d'écorces de chêne destinées aux tanneries, et trois fermes de plus de dix hectares, les villageois vivaient grâce à de *petites exploitations agricoles*.

La plupart des anciennes maisons disposaient d'un puits d'eau potable, bien pratique avant *l'installation de la conduite d'eau* en 1955.

Il existait également *un moulin à La Fosse* qui se compléta d'une scierie, tout deux utilisant la force hydraulique comme énergie.

Ebranlé par *les bombardements de 1944*, La Fosse perdit plusieurs de ses maisons anciennes dont certaines avec colombage.

### **CHENE-AL'PIERRE**

Ainsi nommé, peut-être, à cause d'un monument druidique au nord de Grandmenil.



*De gauche à droite : L'église / Vers Werbomont / Le château / Basse-Monchenouële*

Le village, traversé par la ligne du vicinal et la nationale, disposait de *magasins, cafés, petites boucheries...* ainsi que d'une pension de famille.

*L'école* fut restaurée en 1876 et en 1994, sa particularité étant que les filles et les garçons ne furent jamais séparés même pendant la récréation. En 1984, le presbytère accueillit l'école gardienne.

Au centre du village, l'église romane dédiée à Saint Eloi se dresse au bord de la route, avec ses pierres bronzées.

Six *hameaux* dépendaient de Chêne-al-Pierre : Basse-Monchenouële, Bois del Moule, La Gotale, La Fourche et Mont-Durieux ou Coin-du-Bois. Avant la fusion des communes, Haute-Monchenouële et une partie de la Gotale faisait partie de la Commune de Bra-sur-Lienne, ce qui explique pourquoi ces hameaux dépendent toujours de l'arrondissement de Verviers.

La coutume voulait que tous les villageois se rassemblent une fois par an pour *la traditionnelle fête aux cerises*. Au début des années 1960, les habitants ont souhaité renouer avec cette tradition qui perdure chaque année avec succès.

Notons qu'en 1998, *le premier musée de la commune* fut ouvert à La Fourche : il retraçait l'évolution des turbines Mélotte.

## 6 Ancienne Commune de HARRE

### HARRE

L'étymologie de « Harre » donne « bois situés sur des lieux élevés, bois sur plateaux ».



De gauche à droite : Panorama / L'école / Maison Alexis Gaspard / La Fagne de Harre

C'est vers 1250 que l'on trouve écrit pour la première fois le nom de Harre, orthographié à cette époque « Har ».

Au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, les *moines de l'abbaye du Val-Saint-Lambert* construisirent une *ferme*, immense quadrilatère comprenant un corps de logis pour le fermier, quelques chambres réservées aux moines, un petit oratoire pour leurs dévotions, une brasserie, des écuries et des remises pour les récoltes. Une conduite l'alimentait en eau. Elle brûla deux fois en 1634. *Deux moulins* dépendaient également des moines : l'un des deux broyait des faïnes pour en extraire l'huile servant de combustible.

Harre est connu pour sa *source ferrugineuse* qui fut scientifiquement analysée : elle serait fortifiante et bénéfique aux voies digestives. Plusieurs noms la désignent : « Source de l'Ermitage Saint Antoine », « Eau de Harre », « Grand Bru » ou « Le pouhon Saint Antoine ». La source profonde de 1.000 mètres et probablement âgée de 200 ans, a un débit moyen de 65 litres par minute. Elle fut embouteillée comme eau de table gazeuse naturelle.

Le village disposait de *quelques commerces* tels boucher, épicier, cordonnier, café...

L'école fut construite en 1865 et l'étage faisait office d'administration communale. L'église dédiée à Saint Hubert et Sainte Anne fut érigée un peu plus tard, en 1895. Quant à la *fontaine* du village, elle resta utile jusqu'en 1964, date à laquelle Harre fut enfin équipé d'une conduite d'eau. Enfin, le *moulin du Harre* était en contrebas du village en direction de Deux-Rys. Sa roue de bois s'arrêta en 1945.

### CHAMP-DE-HARRE



De gauche à droite : Champ de Harre / La Pension « Doux Repos » / La route vers Liège / Arrivée du tram

Champ-de-Harre était la *dernière étape pour le tram à vapeur* avant de quitter l'entité de Manhay. On y trouvait plusieurs cafés, une pension de famille, un café restaurant...

La route menant à l'*Hôtel du Vieil Hermitage*, construit à un kilomètre du village, fut asphaltée avant la guerre à la demande du propriétaire.

Quant à la *distribution d'eau*, elle n'arriva que bien plus tard, au milieu des années 1960.

Entre Harre et Saint Antoine, se trouve le hameau de *La Fange*, parfois appelé La Fagne : il signifie terrain boueux.

## FAYS – SAINT ANTOINE



De gauche à droite : Saint-Antoine / L'église et le presbytère Saint Antoine / Une partie du village / Pèlerinage 1913

Fays était un village essentiellement agricole mais il disposait également de *plusieurs commerces*.

Le sanctuaire de Saint Antoine est l'un des plus anciens lieux de pèlerinage en Belgique. D'après la légende, tout a commencé lorsqu'un berger, s'étant perdu dans les étendues boisées de l'Ardenne, invoqua Saint Antoine de Padoue pour retrouver son chemin. En reconnaissance, il construisit une petite chapelle. C'est à partir de ce moment que les pèlerins, de plus en plus nombreux, viennent prier à cet endroit. Un grand pèlerinage était organisé le jour de la fête de Saint Antoine, le 13 juin. Cela ressemblait à une foire, avec des échoppes de marchands tout autour de l'église. Au fil du temps, le lieu de culte a accueilli d'autres saints à vénérer.

## DEUX-RYS

Deux-Rys signifie « *lieu de réunion entre deux ruisseaux* », le ruisseau dit de « Harre » et le ruisseau « Fond de Sasseux ».



De gauche à droite : La chapelle / L'école en 1924 / Centre du village en 1924

Au lieu-dit « Ri du Fourneau », on a retrouvé de gros tas de scories décelant l'emplacement d'*un ancien fourneau*.

Au lieu-dit « Mahotay » et sur le versant nord du plateau, on remarque *les ruines souterraines d'anciennes habitations* importantes.

Située à l'extrémité du village, *la chapelle Saint Joseph*, construite en 1875, dépend de la paroisse de Villers-Sainte-Gertrude et sert également pour Roche-à-Frêne.

Le village possédait *une école, deux moulins et une scierie*. On y trouvait également *quelques commerces*.

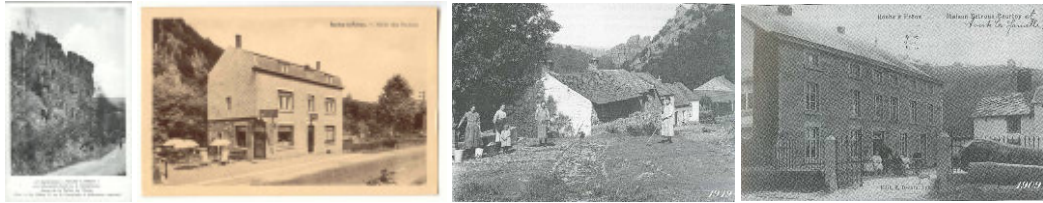
Avant de recevoir *l'électricité en 1927*, quelques habitants possédaient des batteries pour s'éclairer, qu'ils rechargeaient au moulin de La Forge. *En 1936*, le village bénéficiait déjà de *l'eau courante* alors que d'autres dans la commune ne la reçurent que beaucoup plus tard.

*Une turbine* fut construite en 1898, sur une parcelle communal et elle fonctionna jusqu'en 1946. Actuellement, le site accueille la maison de village, « Al Turbine ».

Enfin, notons que *le hameau de Laidoiseau*, blotti en pleine forêt, a été *anéanti* par les troupes allemandes à la fin de la guerre, le soupçonnant d'être le repère de la Résistance.

## ROCHE-A-FRENE

Dans la vallée de l'Aisne, le village est connu pour ses *rochers célèbres*. Sombres de couleur poudingue caractérisé, ils étaient très prisés jadis par les alpinistes. Le site reçu d'ailleurs plusieurs fois la visite du Roi Albert 1er, très friand de ce sport.



De gauche à droite : Le Roche à frêne / Hôtel des Roches / 1919 / Maison Detroux-Courtoy en 1909

Une fonderie fut créée entre 1510 et 1527. Les activités métallurgiques de Roche-à-Frêne s'arrêtèrent définitivement en 1850.

La petite chapelle de Saint-Hubert fut construite en 1743 tandis qu'une autre chapelle dédiée à « Marie Immaculée » fut érigée en 1908.

On notera enfin la présence d'un moulin et, plus tard, d'un important magasin, d'une scierie et de plusieurs cafés.

## SOURCE DE DONNEES

- 📖 « Manhay, Histoire de ses villages », de Joël DERENNE (novembre 1999)
- 📖 Patrimoine architectural et territoires de Wallonie « Erezée, Durbuy et Manhay » de P. Mardaga
- 📖 Mille ans de vie au pays de Dochamps (1011-2011)
- 📖 Le site internet communal
- 📖 Les cartes postales anciennes proviennent du site internet Delcampe

## ANNEXE 2.1 – Fiche environnementale de Manhay

### Situation hydrographique

#### Situation hydrographique

Sous-bassin(s) hydrographique(s): OURTHE, AMBLEVE

Voie(s) d'eau classée(s) navigable(s) (2008): aucune

Principaux cours d'eau selon leur typologie (2008): aucun

Nom du cours d'eau	Objectif(s) de qualité	Longueur
L' AISNE	Salmonicole	11 270 m
Ruisseau la LUE	Salmonicole	6 869 m
Ruisseau de HARRE	Salmonicole	6 752 m
Ruisseau du JOLI PRE	Salmonicole	2 461 m
Ruisseau de la BOFFA	Salmonicole	2 394 m
Ruisseau de SASINRY	Salmonicole	2 030 m
Ruisseau dit RIS COLAS	Salmonicole	1 730 m
Ruisseau de GRANDMONT	Salmonicole	1 390 m
Ruisseau du GRAND RY	Salmonicole	1 248 m
Ruisseau de NOIR SENY	Salmonicole	1 111 m
Ruisseau de GRAND MONT	Salmonicole	973 m
Ruisseau de BAILLY	Salmonicole	939 m
Ruisseau du VIEUX FOURNEAU	Salmonicole	938 m
Ruisseau de VAUX-CHAVANNE	Salmonicole	900 m
Ruisseau de la FAGNETTE	Salmonicole	710 m
Ruisseau du HATOUFA	Salmonicole	563 m
Ruisseau L' Aisne	Salmonicole	303 m
Ruisseau le CHAVAN	Salmonicole	152 m
Ruisseau de la FOLLERIE	Salmonicole	125 m
Ruisseau de HATOUFA	Salmonicole	112 m
Ruisseau de FAGNETTE	Salmonicole	79 m
Ruisseau de la HOUT SI PLOUT	Salmonicole	65 m
<b>Total</b>		<b>43 114 m</b>

Débit des principaux cours d'eau: pas de données disponibles

Nombre d'arrêtés royaux de calamité publique due aux inondations de 1969 à 2008: 7

Pourcentage de la superficie communale en aléa d'inondation (2009):

faible	moyen	élevé
3,7%	0,1%	0,0%

Qualité physico-chimique des cours d'eau : pas de données disponibles

Qualité biologique des cours d'eau : pas de données disponibles

Qualité des eaux de baignade (2008): aucune zone officielle

Zone(s) vulnérable(s) (nitrates) (2008): aucune sur la commune

Etat des masses d'eau de surface (2008):

Code masse d'eau	Superficie (ha)	Etat
AM13R	3 391	Non à risque
OU10R	94	Non à risque
OU17R	44	Non à risque
OU24R	8 030	Non à risque
OU25R	308	Risque possible
OU26R	143	Non à risque

Qualité physico-chimique des eaux souterraines (concentration en nitrates) (2000-2008):

Nom/localisation de la prise d'eau	Zone vulnérable	Qualité		
		2000-2003	2004-2007	2008
GOTTA PIRA	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
PRE HAZARD OU PICHEUX	Hors zone	Très bonne	Très bonne	Indisponible
CHENE AL PIERRE	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible

BAHOU - (Robiefa 2 ?)	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
EN PIERREUX P	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
BIERNIFA	Hors zone	Bonne	Bonne	Bonne
WIHOGNE	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
BENASSE NUMERO 3	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
LAMORMENIL PUIITS	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
OSTER	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
SOURCE DE MALEMPRE	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
JOUISTET	Hors zone	Indisponible	Très bonne	Indisponible
ODEIGNE D1	Hors zone	Très bonne	Très bonne	Très bonne

### SOURCE DE DONNEES



Fiche environnementale de Manhay, réalisée par la D.G.O.A.R.N.E. (2010)

## ANNEXE 3.0 – Préliminaire et définitions

Le présent chapitre reprend essentiellement des extraits du site internet « [La biodiversité en Wallonie](#) ».

### 1 Préliminaire

« Les bases de données des sites à valeur patrimoniale et les couches cartographiques disponibles se rassemblent en trois catégories :

- les **inventaires biologiques de structures existantes** qui identifient les zones du territoire particulièrement riches ou importantes pour la biodiversité comme les **sites de grand intérêt biologique (SGIB)**,
- la **structure écologique principale (SEP)** qui permet de concrétiser territorialement le concept de réseau écologique et qui définit les objectifs de protection à atteindre,
- les **sites qui bénéficient d'un statut de protection** prévu par la Loi de la Conservation de la Nature comme les **réserves naturelles**, les **zones humides d'intérêt biologique**, ... et les **sites Natura 2000** ou d'autres statuts de protection.

Cette répartition en trois catégories (états, objectifs, actions) devrait permettre de mettre en place une véritable stratégie de conservation du patrimoine naturel et d'évaluer sa réalisation. »

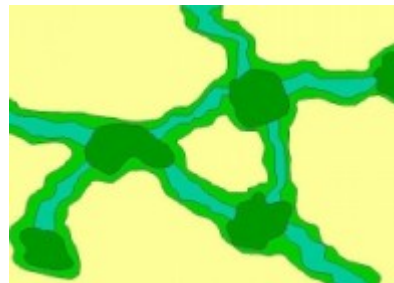
### 2 Définitions

#### 2.1 La structure écologique principale (SEP)

« Un **réseau écologique** se définit comme étant l'ensemble des habitats et des milieux de vie (temporaires ou permanents) qui permettront d'assurer la conservation à long terme des espèces sauvages sur un territoire. Il s'agit donc d'un ensemble d'écosystèmes naturels et semi-naturels, mais aussi d'habitats de substitution, susceptibles de rencontrer les exigences vitales des espèces et de leurs populations.

Géographiquement un réseau se traduira par un découpage du territoire en différentes zones/composantes fonctionnellement complémentaires, où les activités humaines sont plus ou moins intenses. Ces zonations peuvent différer d'un réseau à l'autre. Ainsi, le réseau écologique paneuropéen se compose de trois types de zones :

- des **zones noyaux** offrant l'espace écologique optimal réalisable, en quantité et en qualité ;
- des **corridors** assurant l'interconnexion entre zones noyaux ;
- des **zones tampons**, pour protéger les zones noyaux et les corridors des influences extérieures potentiellement nuisibles.



En Wallonie, les zones différenciées ont fait l'objet de plusieurs définitions et réadaptations, de manière à répondre à divers problèmes d'interprétation. Ainsi, en partant de la typologie de Duhayon et Woué (1997), qui attribue des fonctions uniques à différentes zones du territoire, on utilise maintenant le concept de « **Structure Ecologique Principale** » (SEP – Dufrêne, 2006 ; GUIDE/LEPUR, 2005), qui globalise, dans une enveloppe unique, les différentes zones ayant un **intérêt biologique actuel** (= infrastructure écologique) **ou potentiel**. Ces zones sont nécessaires pour garantir le fonctionnement d'habitats et la conservation d'espèces à forte valeur patrimoniale, c'est-à-dire en incluant aussi les fonctions de corridors et liaison, sachant que d'une espèce à l'autre, d'un habitat à l'autre, les fonctions des mêmes zones peuvent être différentes.

La SEP est la somme des réseaux écologiques thématiques et comprend deux grands types de zones :

- les **zones centrales** (ZC), dans lesquelles la conservation de la nature est prioritaire par rapport aux autres fonctions. Une distinction peut être faite entre :
  - des **zones centrales caractéristiques** (ZCc), recelant des populations d'espèces et des habitats, y compris les combinaisons originales de ces habitats, à grande valeur patrimoniale, en bon état de conservation, et
  - des **zones centrales restaurables** (ZCr), où les espèces et/ou les habitats cibles sont encore plus ou moins présents (reliques), mais où une restauration est toujours envisageable, l'objectif à terme étant de ne plus se retrouver qu'en présence de ZCc. Il faut en effet réserver plus d'espaces à la nature que les zones qui ont encore actuellement un intérêt biologique affirmé, pour garantir l'avenir des populations d'espèces ou la fonctionnalité des processus naturels dans les biotopes menacés (Dufrêne 2006).

Ces zones centrales devraient bénéficier d'un statut de conservation fort. Les activités humaines y sont toutefois possibles et peuvent revêtir un intérêt économique tant qu'elles ne nuisent pas aux objectifs biologiques.

- les **zones de développement** (ZD), dans lesquelles la conservation des espèces et des habitats sont le co-produit d'une exploitation économique. Les activités humaines y sont moins intenses que dans la matrice et permettent de garantir un certain équilibre entre conservation de la nature et revenus économiques. Ces zones servent de couloir potentiel de liaison, de zones tampon ou de maintien d'habitats ou d'espèces liés à une activité humaine extensive (pré de fauche, certains modes d'exploitation de la forêt feuillue comme le taillis, vergers hautes tiges, ...). La garantie d'un revenu économique comparable à la majeure partie du territoire y est souvent problématique à cause des conditions particulières d'humidité ou de topographie. Des coûts d'investissements importants seraient dès lors nécessaires, sans pour autant garantir une production significative. Ces zones résultent aussi souvent de contraintes environnementales plus prioritaires que la conservation de la nature (qualité de l'eau, protection des sols contre des activités irréversibles, ...), mais la conservation de la nature bénéficie en contrepartie de l'extensification qui y est effectuée, de façon continue ou discontinue (des périodes de pause succèdent à des phases d'exploitation intensive). Ce sont des zones qui nécessitent une moindre protection que les zones centrales mais qui doivent être différenciées des zones de production traditionnelle.

L'**inventaire des sites de grand intérêt biologique** (SGIB) matérialise en principe le concept de zones centrales caractéristiques (ZCc) mais les périmètres des sites contiennent aussi les zones centrales qui devraient être restaurées (ZCr) et éventuellement des zones de développement (ZD) pour assurer une cohérence géographique.

La SEP provisoire (SEPP) englobe actuellement :

- Les 220.944 ha du réseau Natura 2000.
- Les périmètres complémentaires inventoriés par le Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (CRNFB) lors des prospections relatives à la proposition de sites Natura 2000 et qui n'ont pas été retenus par le Gouvernement wallon.
- Les mises à jour de l'inventaire des Sites de Grand Intérêt Biologique coordonné par le CRNFB.

Elle couvre actuellement 298.697 ha (17,7% du territoire wallon) dont 46.422 ha dans les superficies agricoles (6,1% de la SAU = 15,5% de la SEP). Les 3/4 de la SEPP actuelle sont les sites Natura 2000 pour lesquels une cartographie détaillée est lancée. Dans le même esprit, il est prévu à terme d'obtenir une cartographie détaillée pour les Sites de Grand Intérêt Biologique. »

## 2.2 Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

« Les sites de grand intérêt biologique (SGIB) représentent le cœur de **la structure écologique principale** : ils abritent des populations d'espèces et des biotopes rares ou menacés ou se caractérisent par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation. Véritables noyaux de diversité biologique, ils sont indispensables pour organiser l'ossature du réseau écologique et pour établir les bases d'une politique volontariste de conservation de la nature. Depuis plus d'un siècle, les naturalistes les identifient, les décrivent et ils tentent de les protéger.

Ces inventaires ont été rassemblés, structurés et réorganisés dans la base de données **SGIB** de l'Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats (OFFH). La base de données est loin d'être exhaustive car elle ne résulte pas d'un inventaire systématique du territoire. On se charge à l'OFFH de la collection et de la validation des inventaires et des informations (parfois très hétérogènes) qui nous parviennent. »

## 2.3 Les réserves naturelles et co

« La *Loi de la Conservation de la Nature* prévoit différents types de statuts de zones protégées pour les zones centrales :

- la **réserve naturelle domaniale** (RND) qui concerne les terrains propriétés de la Région wallonne ou les terrains communaux mis à la disposition de la Région dans ce but;
- la **réserve naturelle agréée** (RNA) qui est gérée par une personne physique ou morale autre que la Région wallonne et qui est reconnue à ce titre;
- la **réserve forestière** (RF) qui est une forêt de sauvegarde des faciès caractéristiques ou remarquables des peuplements d'essences indigènes et où l'on y assure l'intégrité du sol et du milieu;
- la **zone humide d'intérêt biologique** (ZHIB) dont la valeur écologique et scientifique est reconnue;
- la **cavité souterraine d'intérêt scientifique** (CSIS) dont la valeur écologique, géologique, historique et scientifique est reconnue.

Les RND et les RNA peuvent être des **réserves intégrales** lorsqu'elles sont créées "dans le but d'y laisser les phénomènes naturels évoluer selon leurs lois" ou des **réserves naturelles dirigées** "lorsqu'une gestion appropriée est mise en œuvre pour la maintenir dans son état".

En dehors des statuts, il n'y a en principe pas d'autres statuts de protection officiels. Des sites bénéficient d'une appellation "réserve naturelle privée" parce que leurs propriétaires souhaitent les protéger mais ce n'est pas un statut officiel.

Fin avril 2009, environ **11.000 ha** de sites naturels bénéficiaient d'une protection juridique forte, ce qui correspond à **0,65%** du territoire de la Wallonie. Conscient de l'importance d'augmenter la surface des zones protégées, le Gouvernement wallon a pour objectif "*d'au moins doubler à l'échéance 2014 le pourcentage de la surface du territoire ayant le statut de réserves naturelles*". »

## 2.4 Les sites NATURA 2000



« Les sites Natura 2000 forment le réseau **Natura 2000** qui concrétise la mise en œuvre des Directives européennes "**Oiseaux**" ( 79/409/CEE ) et "**Habitats**" ( 92/43/CEE ). Ces Directives visent à protéger un certain nombre de populations d'espèces et des biotopes considérés comme importants à l'échelle européenne et pour lesquels il faut garantir un état de conservation favorable. L'une des approches prévues est la constitution d'un réseau des sites abritant une partie significative de ces espèces et de ces biotopes.

Les périmètres des sites Natura 2000 ont fait l'objet de décisions du Gouvernement wallon en 2002, 2004 et 2005.

Depuis, chaque site fait l'objet d'inventaires biologiques et d'une cartographie détaillée pour bien identifier les enjeux biologiques et la manière de les prendre en compte par les propriétaires et les gestionnaires. Chaque site fait ou fera l'objet d'un **arrêté de désignation** définissant les enjeux biologiques et les mesures préventives de base à respecter pour éviter de voir les états de conservation se détériorer à l'échelle du site. »

## 2.5 Les sites ISIWAL

« Un premier inventaire de sites de très grand intérêt biologique a été réalisé par Inter-Environnement Wallonie à la fin des années 70 (**ISIWAL I**).

L'évaluation a été basée sur cinq critères :

- la rareté des espèces présentes dans le site,
- la diversité et l'abondance de ces espèces,
- l'originalité du site,
- la vulnérabilité du site et
- la complexité du site.

Les informations publiées consistaient en une brève description de l'intérêt du site, sa localisation sur une planche IGN au 1/25.000, la commune et le plan de secteur correspondant.

Une convention passée avec le Centre de Recherches Écologiques et Phytosociologiques de Gembloux a permis d'en réaliser une mise à jour en 1992 (**ISIWAL II**). Plus de 750 sites ont été identifiés et sont présentés avec une brève description de la raison de leur intérêt et des informations sur leurs localisations identiques à celles du premier inventaire (Saintenoy-Simon, 1993).

Comme l'objectif de l'inventaire ISIWAL II (1992) était plus de compléter l'inventaire ISIWAL I (1980) que d'effectuer une mise à jour sur le terrain et que de plus, les contours de la majorité des sites repris aux deux inventaires ISIWAL n'ont pas été précisément cartographiés, il n'est pas actuellement possible de mesurer une évolution précise de l'ensemble des sites répertoriés. »

## 2.6 La liste des COLLARD et al. = Survey National

« Dès le début des années 1960, l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a voulu se lancer dans *une action efficace en faveur de la conservation de la nature en général, et plus spécialement au profit d'identifier des sites et des paysages dignes d'intérêt au point de vue scientifique, esthétique et culturel, tant ruraux qu'urbain, qui sont tout aussi dignes d'intérêt que les sites classés par la Commission Royale des Monuments et des Sites*. Cet inventaire est nommé "Inventaire des sites".

L'inventaire a conduit à la réalisation de 5 volumes pour les provinces wallonnes :

- **Collard, J.**, 1961. Inventaire des sites de la Province de Liège. Survey National. Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 162 pp.
- **Lambinon, J.**, 1962. Inventaire des sites de la Province de Namur. Survey National. Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 139 pp.
- **Stenuit, J.**, 1963. Inventaire des sites de la Province du Brabant. Survey National. Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 77 pp.
- **Collard, J. & Lambinon, J.**, 1969. Inventaire des sites de la Province de Luxembourg. Survey National. Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 177 pp.
- **Hainaut** : Une référence existe aussi pour cette province mais nous ne disposons pas du volume.

Les informations de ces rapports ont été encodées pour les provinces du Brabant, de Liège, de Luxembourg et de Namur. On compte ainsi 3751 sites, dont 1256 ont un intérêt **biologique, botanique, entomologique, ornithologique, phytogéographique, phytosociologique et zoologique**. Ceux-ci sont disponibles dans une base de données mais elle n'est pas disponible pour l'instant sur le nouveau portail.

Dans la version précédente du CWATUP, les demandes de permis de bâtir qui concernaient des biens situés dans l'un de ces sites devaient faire l'objet d'une enquête publique (CWATUP, art. 247, 4°). Cette disposition n'existe plus dans la nouvelle version. »

## 2.7 Les zones protégées au plan de secteur

« Le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) identifie les affectations du territoire, et les prescriptions particulières qui s'y rapportent, qui sont cartographiées sur les plans de secteur d'aménagement. Ceux-ci s'inspirent des indications et orientations contenues dans le schéma de développement de l'espace régional (SDER).

Le plan de secteur est divisé en différentes zones dont certaines sont destinées à l'urbanisation (zone d'habitat, d'habitat à caractère rural, de services publics et d'équipements communautaires, de loisirs, d'activité économique, d'activité économique spécifique, d'extraction, ...) et cinq ne sont pas destinées à l'urbanisation (zone agricole, zone forestière, zones d'espaces verts, zone naturelle et zone de parc).

Le plan peut en outre comporter en surimpression aux zones ci-dessous des périmètres dont le contenu est déterminé par le Gouvernement (périmètres de point de vue remarquable, de liaison écologique, d'intérêt paysager, d'intérêt culturel, historique ou esthétique, de risque naturel prévisible ou de contraintes géotechnique majeure, de réservation, d'extension de zones d'extraction, de remembrement légal de biens ruraux, de prévention de captage, de biens immobiliers classés, de protection visée par la législation sur la protection de la nature.

Seule la **zone naturelle** (R04) concerne directement la conservation de la nature car la zone naturelle est " *destinée au maintien, à la protection et à la régénération du milieu naturel de grande valeur biologique ou abritant des espèces dont la conservation s'impose, qu'il s'agisse d'espèces des milieux terrestres ou aquatiques. Dans cette zone ne sont admis que les actes et travaux nécessaires à la protection active ou passive de ces milieux ou espèces* " (art. 38 du CWATUP). Cette nouvelle appellation recouvre les anciennes appellations "**zone naturelle**" et "**zone naturelle d'intérêt scientifique**".

La **zone d'espaces verts** (R03) est " *destinée au maintien, à la protection et à la régénération du milieu naturel. Elle contribue à la formation du paysage ou constitue une transition végétale adéquate entre des zones dont les destinations sont incompatibles* " (art. 37 du CWATUP). Cette nouvelle appellation recouvre les anciennes appellations "**zone d'espaces verts**" et "**zone tampon**".

Les autres zones rurales ont une fonction écologique qui se limite au maintien ou à la formation du paysage. La **zone agricole** (R01) est " *destinée à l'agriculture au sens général du terme. Elle contribue au maintien ou à la formation du paysage* ". La **zone forestière** (R02) est quant à elle " *destinée à la sylviculture et à la conservation de l'équilibre écologique. Elle contribue au maintien ou à la formation du paysage* ".

Toutefois, l'effet de protection en tant que tel du zonage du plan de secteur n'est activé qu'en cas de développement de projets qui modifieraient l'affectation actuelle. Le zonage n'a pas d'effet sur les activités en cours. »

## 2.8 Les sites classés

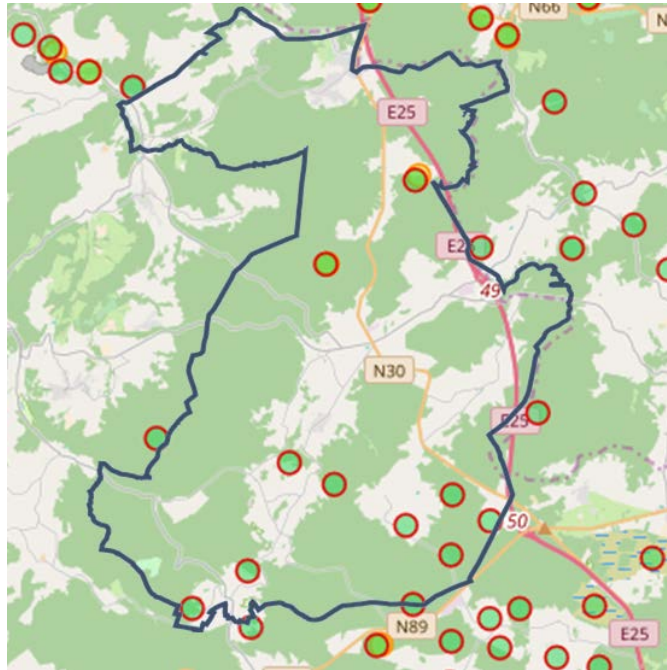
« Le statut de sites classés est aussi défini et réglementé par le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP). De nombreux biens font l'objet de mesures de protection de manière à en conserver l'intérêt et les qualités pour les générations futures. Ces dispositions en matière de protection sont de valeur variable.

Le **classement** représente la mesure de protection suprême. Vient ensuite l'inscription sur la **liste de sauvegarde** pour des biens intéressants et/ou soumis à une menace imminente. D'autres statuts de protection sont également prévus dans le CWATUP, comme la mention dans l'**inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique-Wallonie**, l'**inventaire des sites**, la **liste des arbres et haies remarquables**, le **petit patrimoine populaire** ...

Le **classement** est une mesure de reconnaissance de la valeur patrimoniale d'un bien. C'est aussi la plus importante mesure de protection prévue par le CWATUP. Elle est destinée à assurer la conservation, l'entretien, voire la restauration d'un bien, en lui garantissant la mise en œuvre de techniques spécifiques. Cet acte officiel émane du Gouvernement wallon et fait l'objet d'un arrêté ministériel signé par le Ministre de la Région wallonne chargé du Patrimoine.



En fonction de la nature du bien concerné, on distingue les monuments, les ensembles architecturaux, les sites et les sites archéologiques. Ce sont les **sites classés** qui ont le plus important potentiel en matière de conservation de la nature. Ils sont définis comme étant " Toute œuvre de la nature ou toute œuvre combinée de l'homme et de la nature constituant un espace suffisamment caractéristique et homogène pour faire l'objet d'une délimitation topographique. Dans un site classé, la liberté du cultivateur ne peut y être limitée en ce qui concerne les plantations et les cultures. Ce n'est toutefois pas le cas des haies, bosquets, allées et bois, zones humides, zones protégées pour l'intérêt que présente leur végétation ou leur faune, ainsi que le sol couvrant des sites archéologiques." De nombreux sites de grand intérêt biologique figurent à l'inventaire des sites classés.

**ANNEXE 3.1 – Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)**

Source: Le site de la biodiversité en Wallonie.

### 1. Bois du Pays

Localisation: Erezée et Manhay (208,37 ha à Grandmenil; 350,69 ha à Erezée; 1,85 ha à Dochamps et 222,29 ha à Amonines).

Objectif de conservation:

Protection d'un remarquable massif forestier, malheureusement altéré par de nombreuses plantations de résineux.

Milieu physique:

Le Bois du Pays couvre une série de collines de l'Ardenne septentrionale. L'altitude décroît progressivement de 520 mètres à l'Est, à 300 mètres à l'Ouest. La limite méridionale du domaine aboutit à la vallée de l'Aisne dont les versants abrupts de la rive droite sont exposés principalement au Sud, tandis que les vallons latéraux, profondément encastrés dans le socle géologique éodévonien (Siegenien à l'Ouest, Gedinnien à l'Est), montrent de fortes pentes d'exposition Nord-ouest et Sud-est dans le Sansinri et Nord-est ou Sud-ouest dans le ruisseau de Sadzot; l'exposition Nord n'est représentée que dans la partie septentrionale, près du hameau de Sadzot (DUMONT et DEVILLEZ 1972).

Milieu biologique:

Le Bois du Pays constitue un massif forestier remarquable tant sur le plan paysager qu'aux niveaux phytosociologique, botanique ou encore faunistique. Les parties les plus intéressantes sont les vallons du ruisseau de Sadzot, du Sansinri et de Laleris.

On y observe (DUMONT et DEVILLEZ, 1972):

- la hêtraie submontagnarde à luzule riche en luzule blanchâtre, sceau de Salomon, sceau de Salomon verticillé, anémone des bois, pâturin des bois, moehringie à trois nervures et houx, hêtraie à luzule;
- la chênaie à charme à stellaire holostée, potentille faux fraisier, brachypode des bois, épiaire des bois, benoîte... Chênaie mixte à gouet;
- la chênaie sessiliflore acidophile à bouleau à airelle myrtille, canche cespiteuse, fougère aigle... Taxus incluant une variante humide à molinie bleue;
- l'aulnaie-frênaie à stellaire des bois et aulnaie à stellaire;
- l'aulnaie rivulaire à laïche lisse, carex pendant, carex espacé, laïche des bois... Aulnaie à laïche espacée et aulnaie boulaie à sphaignes;
- l'aulnaie oligotrophe à sphaignes;
- la lande à callune, présente sous forme de fragments, surtout le long des chemins et dans les coupes et clairières;
- la sarothamnaie à genêt à balais, dans laquelle prospère localement son parasite, orobanche du genêt.

Des plantations de résineux (épicéas et pins sylvestres principalement) occupent environ la moitié du massif.

Divers champignons ont été observés dans le domaine, comme par exemple l'almanite citrine, almanite tue-mouche, cortinaire sanguin, cortinaire blanc-violet, hypholome couleur de brique, hébélome radican, mycène à pied strié, mycène sanguinolent, mycène frangé, bolet roussâtre, bolet rude, bolet à chair jaune, bolet parasite, lactaire muqueux, russule de fiel, russule sardoigne... (voir notamment MEURRENS, 1971).

Le Bois du Pays renferme une faune très variée comprenant diverses espèces remarquables ou rares. On observe actuellement une densité importante de cervidés (cerf élaphe, chevreuil) et de sangliers.

Le pic noir et le pic mar sont bien présents dans l'ensemble du massif, de même que la bécasse des bois.

Sur le plan entomologique, on y a noté plus de trente espèces de papillons de jour (données du GT cuivré) dont plusieurs sont rares et/ou menacés en Wallonie comme le grand nacré, point de Hongrie, némusien, cuivré écarlate, damier noir, mélitée du mélanpyre, morio...

L'odonatofaune est également intéressante du fait de la présence de deux espèces rares: cordulégastre bidenté et gompe à pincés (données du GT Libellules). La première est très discrète et est liée aux petits ruisselets et sources tuffeuses; ses populations ne sont jamais très fournies. Les images de la seconde espèce sont fréquemment observées en période de maturation au sein des coupes et des clairières forestières. Le Bois du Pays accueille plusieurs autres libellules plus répandues comme la cordulégastre annelé, caloptéryx vierge, nymphe au corps de feu...

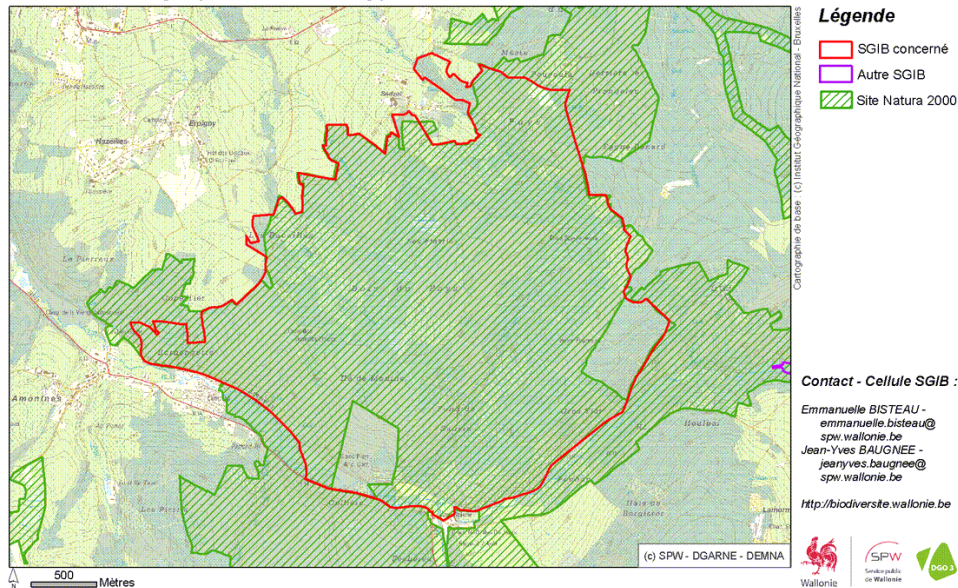
#### Histoire du site:

Sur la carte de Ferraris (fin du XVIIIème siècle), le Bois du Pays figurait déjà comme tel. Ce massif a cependant été depuis toujours surexploité (essartage, pacage, traitement en taillis, fabrication de charbon de bois, etc.). Plus récemment, il a été en grande partie enrésiné.

La réserve naturelle a été érigée pour une durée de 99 ans, à partir du 28 février 1969, par convention entre l'association Ardenne et Gaume et le notaire E. Jadot. Après le décès de celui-ci, la propriété a été morcelée et vendue, mais la convention passée en 1969 reste théoriquement applicable. En réalité, la destination du site a complètement échappé à l'association qui n'a pu que constater les multiples dégradations sans pouvoir s'y opposer.

## Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

### 3 - Bois du Pays (Erezée; Manhay)



## 2. Fanges de Robièfa et Nazieufa

Localisation: Manhay (34,37 ha), à proximité du village d'Odeigne.

### Brève description:

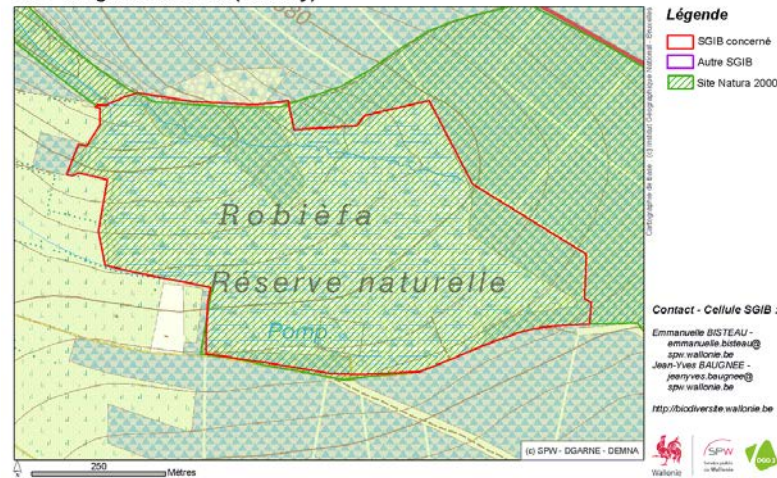
Selon Rouxhet et al. 1994. Les réserves naturelles domaniales de Nazieufa et Robièfa constituent deux entités fagnardes importantes sur le rebord Nord-ouest du plateau des Tailles (Haute Ardenne). Située au Sud-est du village d'Odeigne, ces deux fagnes donnent naissance au ruisseau Fayi de la Folie, affluent de l'Aisne. Des plantations de résineux entravent malheureusement les liaisons écologiques entre ces deux biotopes. A Nazieufa, l'altitude est comprise entre 605 et 640 mètres; à Robièfa, entre 545 et 590 mètres. Le socle rocheux est formé par l'arkose (roche très dure à grains de sable) du Gedinnien (Dévonien inférieur). Ces deux entités fagnardes sont dominées avant tout par la lande à molinie dans laquelle subsistent différentes zones de landes tourbeuses à bruyère quaternée : bruyère à quatre angle, camarine noire, canneberge, airelle à petit fruit, petite airelle, myrtille de loup, linaigrette vaginée, orchis des sphaignes, orchis tacheté et trientale. De petites zones de landes sèches à nard (petite graminée témoignant des anciens parcours pastoraux), pâturées par le gibier subsistent à divers endroits. Le lycopode en massue s'y maintient en compagnie de la myrtille. La laïche puce est également observée au sein de ces milieux. Notons encore la présence d'une fougère assez rare en Ardenne; la fougère des montagnes à Robièfa. Ces étendues de fagnes jouent bien évidemment aussi un rôle refuge pour la faune. En ce qui concerne les oiseaux, on y retrouvera la pie-grièche grise, la bécasse des bois, le coucou gris et plus récemment, le traquet pâtre, petit turdidé inféodé à ce paysage de végétations herbacée et buissonnante.

### Objectif de conservation:

Préserver les communautés végétales et animales caractéristiques des milieux tourbeux acides.

## Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

## 490 - Fanges de Robiëfa (Manhay)



### 3. La Gotale

Localisation: Manhay (29,88 ha), à Proximité des villages de Grandmenil et de Vaux-Chavanne.

Autre appellation: Mauvaise prairie – Chêne-al'Pierre.

Brève description:

Rares sont encore les prairies qui, jadis drainées pour permettre la récolte de foin, n'ont pas été amendées ou enrésinées. Sur la bordure Nord-occidentale de l'Ardenne près de Manhay, le petit vallon au fond duquel coule le ruisseau de la Gotale, a été épargné par ces pratiques. Il tient son nom des nombreuses sources toutes proches, responsables d'une activité hydrique importante. Dans la réserve de la Gotale, la gestion par pâturage ou par fauchage tend à maintenir la flore hygrophile typique et particulièrement diversifiée de ces milieux (cariçaies, jonchaies, moliniaies), et les espèces des landes plus sèches (nardaies). Plusieurs orchidées rares des prairies humides y prospèrent, comme l'orchis maculé ou le remarquable épipactis des marais. L'aulne glutineux, le saule et le bouleau sont les essences principales composant les petits bosquets de recolonisation. Ce paysage semi-bocager est très attractif pour beaucoup d'insectes, de batraciens, d'oiseaux et de mammifères. D'autres parcelles voisines de grand intérêt (prairies humides, pessières restaurables, bois humides d'aulnes, de saules et de bouleaux), devraient rejoindre le périmètre protégé. (Auteur: J.-L. Gathoye).

Objectif de conservation:

Conservation d'un paysage bocager composé de prés humides, de nardaies et de bas-marais acides typiquement ardennais, l'ensemble du site étant d'un grand intérêt botanique et entomologique.

Milieu physique:

Le site se situe sur la bordure Nord-occidentale de l'Ardenne (altitude moyenne 450 mètres), au niveau du hameau de la Gotale – Chêne-al'Pierre, Commune de Manhay. Le site longe le ruisseau de la Gotale, affluent de la Lienne, à 3 kilomètres à l'Ouest de Bra, non loin de l'autoroute Liège-Bastogne. Le sous-sol est composé de roches acides (schistes, grès, arkoses) appartenant à l'étage gedinnien du Dévonien inférieur. Les sols du fond de vallon sont généralement limoneux et peu caillouteux, mais la présence constante de l'eau provoque l'apparition d'une forte couche de gley.

Milieu biologique:

Selon Rouxhet et al. 1994: Le site est essentiellement constitué d'anciennes prairies de fauche semi-naturelles d'une très grande richesse floristique. Le ruisseau de la Gotale, faisant partie du bassin hydrographique de la Lienne, sillonne l'ensemble de la réserve. Les groupements les plus intéressants sont constitués par la pelouse à nard raide comportant de petits peuplements de laïche puce et par les bas marais à grandes laïches; la laïche bleuâtre, la laïche étoilée, la laïche à bec, abritant différentes espèces d'orchidées; l'orchis tacheté, l'orchis à larges feuilles, la platanthère des montagnes, la double-feuille, de petites colonies de pédiculaire des bois et d'arnica. Dans les zones les plus humides, on peut trouver le trèfle d'eau, le comaret et la linaigrette à feuilles étroites. C'est dans une de ces zones que se développe une belle population d'une orchidée rarissime en Belgique et à fortiori en Ardenne: l'épipactis des marais. La présence de cette orchidée, liée essentiellement aux marais alcalins, est tout à fait inattendue dans ce site. Cette station est sans doute actuellement la seule de tout le district ardennais.

En résumé, la végétation rassemble donc :

- une nardaie à nard raide, arnica des montagnes, laïche puce, danthonie retombante... Prairies à nard;
- des cariçaies à carex à bec, laïche faux panic, carex étoilé, laïche pâle où poussent également orchis à large feuilles, orchis tacheté, orchis des montagnes, pédiculaire des bois, petite scorsonère...;
- des bas-marais à fraisier des marais, trèfle d'eau, linaigrette à feuilles étroites...;
- des moliniaies à épipactis des marais et arnica des montagnes.

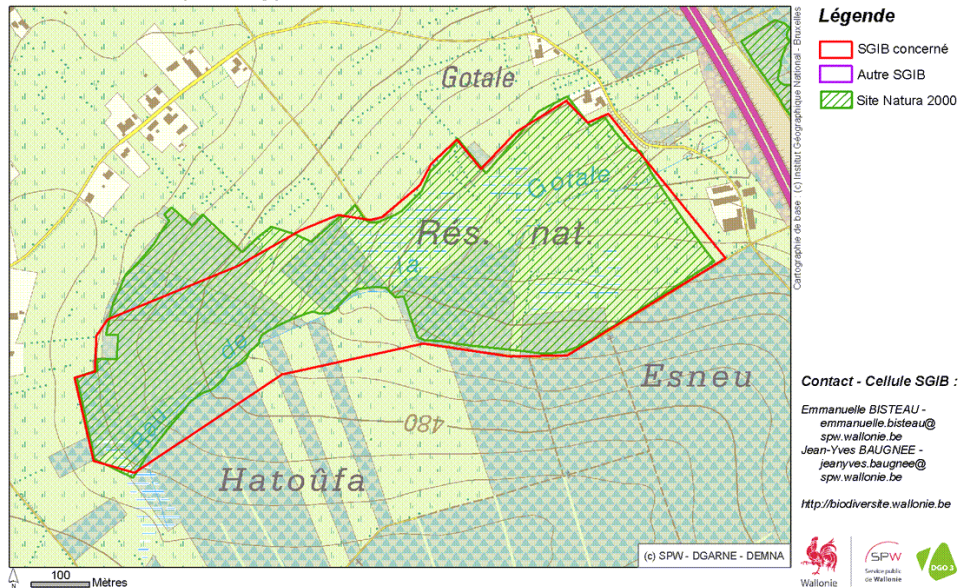
L'intérêt faunistique du site réside essentiellement au niveau de quelques espèces d'oiseaux inféodés aux cours d'eau comme la bergeronnette des ruisseaux, aux milieux ouverts comme le pipit des prés, au milieu semi-bocager comme le rouge-queue à front blanc et le bruant jaune. Parmi les autres vertébrés, on signale aussi le lézard vivipare, la grenouille rousse et le muscardin, petit rongeur peu fréquent en Ardenne. Signalons aussi la présence de plusieurs espèces de papillons rares: le cuivré de la bistorte, le cuivré écarlate...

Histoire du site:

D'après Ferraris, le site était occupé au XVIIIème siècle par des landes. Autrefois, les prairies humides situées en bordure du ruisseau étaient destinées à la production de foin. En effet, celles-ci étaient drainées avec beaucoup de soin ; de petits fossés étaient creusés tous les dix à quinze mètres, récoltant l'excès d'eau jusqu'au ruisseau. Pratiquement jusqu'à la moitié du XIXème siècle, seules les prairies situées en bordure de cours d'eau permettaient la récolte de ce foin précieux, soit en drainant les prés trop humides, soit en irriguant ceux trop secs par la technique de l'abîssage. La fauche de ces prairies a encore été pratiquée quelques années après la guerre 1940-1945. Ensuite, dans le courant des années 1950, seul le pâturage y a encore été exercé (une à deux semaines par an en juillet ou en août), mais pratiquement sans aucun apport d'amendement minéral. Jusqu'aux premiers achats de parcelles par les Réserves Naturelles RNOB en 1991, une partie de ces prairies étaient toujours pâturées; le reste étant à l'abandon ou enrésiné, les RNOB et l'exploitant décidèrent alors de maintenir cette pratique sous forme d'un contrat d'entreprise précisant les modalités techniques pour une exploitation la plus adéquate possible.

## Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

### 119 - La Gotale (Manhay)



#### 4. Moulin de La Fosse

**Localisation:** Manhay (48,43 ha), à proximité des villages de Dochamps, Grandménil et Odeigne.

##### Brève description:

Le moulin de La Fosse est un vaste pré humide abandonné situé au confluent de l'Aisne et de plusieurs affluents de cette rivière ardennaise. La vallée de l'Aisne s'élargit à cet endroit et a permis le développement d'une large mosaïque d'habitats très contrastés, les zones les plus humides jouxtant directement les parties les plus sèches. Le site recèle le plus grand ensemble de pelouses à nard du plateau des Tailles ainsi que d'importantes populations d'insectes protégés et/ou menacés comme par exemple le nacré de la bistorte, le cuivré de la bistorte et le moiré franconien. Des aménagements doivent être mis en œuvre pour en améliorer encore l'intérêt.

##### Objectif de conservation:

Conserver un patrimoine unique au plateau des Tailles, tant par sa taille que son hétérogénéité et son intérêt. Protection des pelouses à nards et des prairies humides à bistorte. De nombreuses espèces protégées et/ou menacées dépendent de ces habitats comme nacré de la bistorte, cuivré de la bistorte et moiré franconien.

##### Milieu physique:

Le site est localisé dans le bassin orographique de l'Aisne.

##### Milieu biologique:

Le site est constitué principalement d'un ancien pré de fauche. Il se caractérise par la présence de zones humides colonisées par une végétation dense (mégaphorbiaie) entrecoupées de petites zones sèches à végétation basse (pelouses à nard). Cette alternance de milieux rend le site particulièrement intéressant.



Milieu physique:

Situé dans le bassin orohydrographique de l'Aisne, le sol est un sol limoneux peu caillouteux à horizon B structural (carte des sols).

Milieu biologique:

Voir description ci-dessus.

**Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011****962 - Prairie à fenouil des Alpes à Dochamp (Manhay)****6. Fange de la Crépale**

Localisation: Lierneux et Manhay (30,45 ha au total sur les deux communes), à proximité du village de Malempré.

Autre appellation: Fange de Malempré

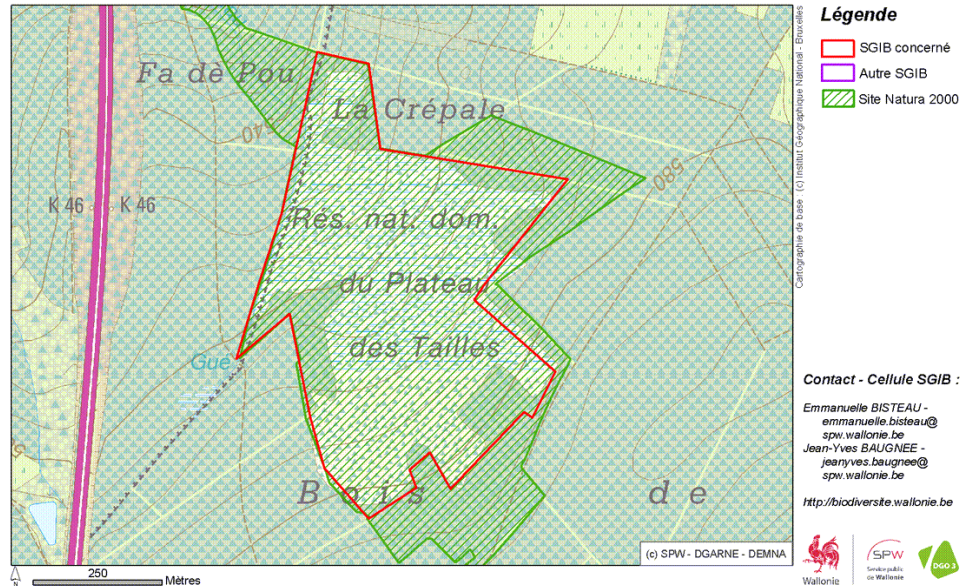
Brève description:

La Fange de la Crépale se situe sur le flanc Nord du plateau des Tailles (Haute Ardenne), à environ 1 kilomètre à l'Est du village de Malempré. L'altitude est comprise entre 540 et 580 mètres. De cette fange, s'écoule le ruisseau de Sonnari qui se jette dans le ruisseau de la Follerie lui-même affluent de la Lienne. Le sous-sol est formé par une roche très dure, l'arkose, du Gedinnien (Dévonien inférieur). La Fagne de la Crépale se caractérise par une vaste zone de lande tourbeuse entrecoupée par des essais infructueux de plantations de pin sylvestre. Ce site accueille une population de genévrier forte de plusieurs dizaines d'exemplaires dont c'est la seule station d'importance au plateau des Tailles. Parmi les autres espèces végétales remarquables, notons la présence de la canneberge, l'airelle, la linaigrette vaginée, la bruyère quaternée, l'orchis des sphaignes, le genêt anglais, le rossolis à feuilles rondes et la narthécie qui compose ici de vastes massifs.

En ce qui concerne l'avifaune, ce site abrite depuis 1994 l'engoulevent d'Europe, une espèce très menacée. Signalons aussi la présence de la pie-grièche grise, de la bécasse des bois ainsi que du cassenoix moucheté, qui niche dans les boisements d'épicéas.

Objectif de conservation:

Préserver les communautés végétales et animales caractéristiques des milieux tourbeux acides.

**Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011****407 - Fange de la Crépale (Lierneux)****7. Fond de Dochamps**

Localisation: Manhay (3,93 ha), à proximité du village de Dochamps.

Brève description:

Le site est longé au Nord par la Lue et délimité en amont par l'ancienne voie du chemin de fer vicinal de l'Aisne. Le site est dominé par une mégaphorbiaie en mosaïque avec des jonchaies, des zones à scirpe des bois et baldingère et des communautés végétales des suintements. Au moins deux papillons protégés et menacés y forment des populations moyennes. La cigogne noire y a été observée. En aval, après le confluent du ruisseau de la Bise, une zone similaire existe au cœur d'une propriété privée (ancien moulin).

Objectif de conservation:

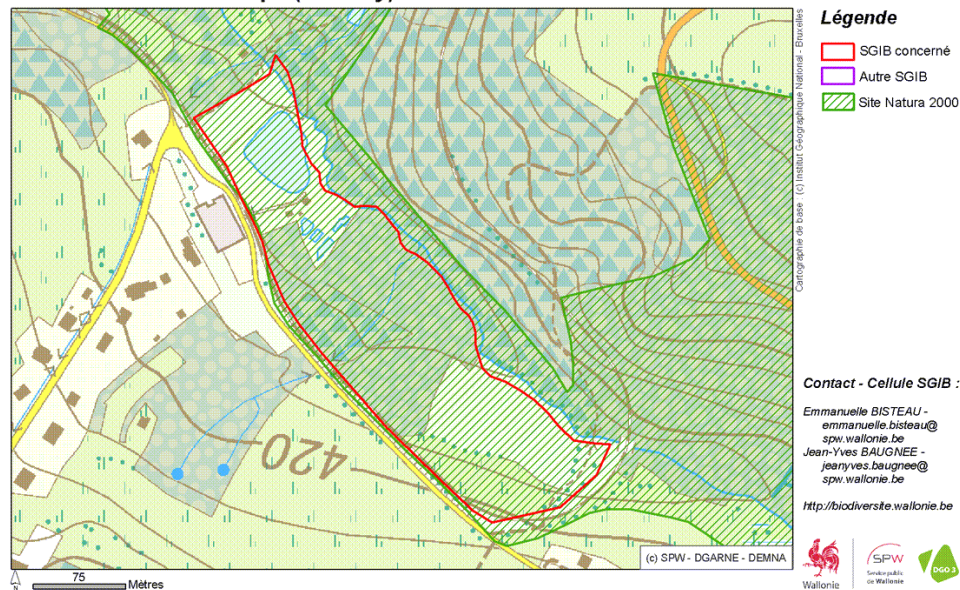
Maintien de l'intégrité semi-naturelle du site par une exploitation extensive raisonnée (pâturage?). Maintien du caractère ouvert des habitats et de la diversité floristique, notamment en plantes nectarifères. Site de moindre importance pour le nacré de la bistorte, mais il participe certainement au fonctionnement du réseau de populations.

Milieu physique:

Le site se trouve dans le bassin orographique de l'Aisne. Le socle est formé d'alluvions modernes des vallées (quaternaire supérieur).

Milieu biologique:

Le site est un milieu ouvert dont la végétation est de type mégaphorbiaie. Environ le quart du site est envahi par la reine des prés. On trouve également de larges zones bien pourvues en plantes nectarifères, dominées par l'angélique sauvage. Ailleurs, on trouve une végétation plus homogène: zone à scirpe des bois, zone à baldingère. La zone à bistorte n'est pas très étendue mais pourrait être développée par une gestion adéquate, comme une modification du régime hydrique. L'intérêt biologique des bords du talus du chemin de fer vicinal devrait être évalué.

**Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011****959 - Fond de Dochamps (Manhay)****8. Moulin de Crahay**

Localisation: Manhay (8,14 ha), à proximité des villages de Dochamps et de Odeigne.

Autre appellation: /

Brève description:

Le site se compose de deux parties fort différentes, distante l'une de l'autre d'environ 100 mètres. La partie Ouest est la plus humide et dominée par un bas-marais à sphaignes et une jonchaie colonisée par des aulnes. Trois espèces d'orchidées y sont observées ainsi que des plantes devenues rares comme campanille à fleurs de lierre et pédiculaire des bois. La seconde partie du site, située sur un bourrelet alluvial de l'Aisne est l'un des trois derniers fragments de prairies à bistorte et à canche cespiteuse de la vallée de l'Aisne et celui situé le plus en amont. Elle recèle de belles populations de nacré de la bistorte et du cuivré de la bistorte, populations qui sont les plus proches de celles du Martin-Moulin et de la Lienne.

Objectif de conservation:

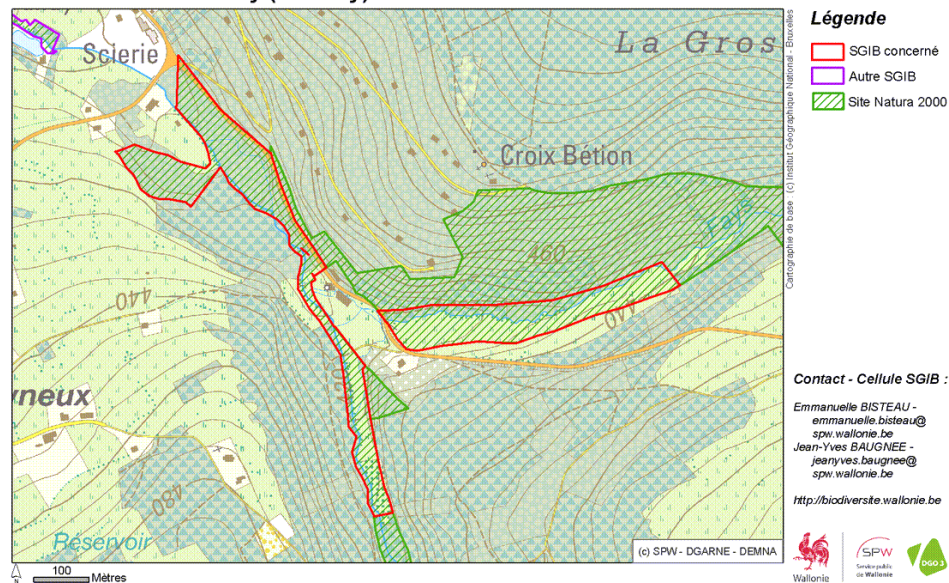
Conservation d'une série d'habitats humides très particuliers et devenus fort rares en Ardenne pour la partie très humide; l'une des dernières prairies à bistorte et à canche de la vallée de l'Aisne pour la seconde partie.

Milieu physique:

Le site est localisé dans le bassin orographique de l'Aisne.

Milieu biologique:

Le site se compose de deux parties très différentes: La première est une prairie humide abandonnée qui a pris le faciès d'un bas-marais tourbeux et d'une jonchaie à jonc diffus. On note une grande abondance de jeunes aulnes glutineux, ce qui suppose une évolution au court du site vers une formation de type forêt alluviale. Le sol est fréquemment inondé, ce qui favorise la présence d'espèces hydrophiles (trèfle d'eau, odonates...). Une nouvelle espèce d'homoptère pour la Belgique a été découverte sur le site en juin 1997: *Kelisia ribauti* (Delphacidae) (traduction non disponible). Cette espèce nécessite un sol acide, en altitude. Elle dépend également de la présence de carex de petite taille, tel que laîche étoilée observée sur le site. La seconde partie est située sur un bourrelet alluvial occupé par une prairie à bistorte et à canche cespiteuse. Celle-ci est colonisée par des espèces opportunistes formant des zones quasiment monospécifiques: reine des prés, lysimaque commune, ronce aux feuilles palmées, houlque, scirpe des bois. De petites zones sont colonisées par la renouée bistorte; elles pourraient être développées par une gestion adéquate du niveau d'eau au printemps et la coupe de quelques arbres visant à restaurer le faciès de prairie. C'est dans cette seconde partie du site que nacré de la bistorte et cuivré de la bistorte forment deux populations d'au moins cinquante individus. C'est l'un des trois derniers fragments de prairies à bistorte et à canche cespiteuse de la vallée de l'Aisne et celui situé le plus en amont; une connexion avec les populations de la Vallée de la Lienne ou du Martin-Moulin n'est pas à exclure.

**Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011****961 - Moulin de Crahay (Manhay)**

## 9. Pont de la Bounire

Localisation: Manhay (27,50 ha), à proximité du village de Dochamps.

Brève description:

Le site est un milieu semi-ouvert humide bordant de part et d'autre le ruisseau du Noircini. Il est occupé par un ensemble remarquable d'habitats semi-naturels humides (bas-marais acides, prairie submontagnarde à géranium des bois, prairie à bistorte et canche cespiteuse, jonchaie, mégaphorbiaie à angélique...) qui recèlent de nombreuses espèces de plantes et d'insectes rares et menacés. Ce site est considéré comme un des sites noyaux du réseau écologique nécessaire au maintien des populations de nacré de la bistorte sur le plateau des Tailles. La cigogne noire a été observée à proximité.

Objectif de conservation:

Conservation d'un ensemble d'habitats semi-naturels relictés en Haute-Ardenne d'un grand intérêt biologique (grande diversité floristique et entomologique). Cela suppose le maintien du caractère d'ouverture du milieu, de son caractère oligotrophe et du niveau des eaux. La richesse en plantes nectarifères et plus particulièrement de la bistorte est favorable à deux espèces de papillons protégés présents sur le site.

Milieu physique:

Le site s'inscrit dans le bassin orographique de l'Aisne. Il est situé dans une zone d'affleurement du substratum cambro-ordovicien constituée de phyllades et de quartzophyllades verts du Salmien inférieur. Aux abords des cours d'eau, le sol est formé d'alluvions modernes des vallées (quaternaire supérieur).

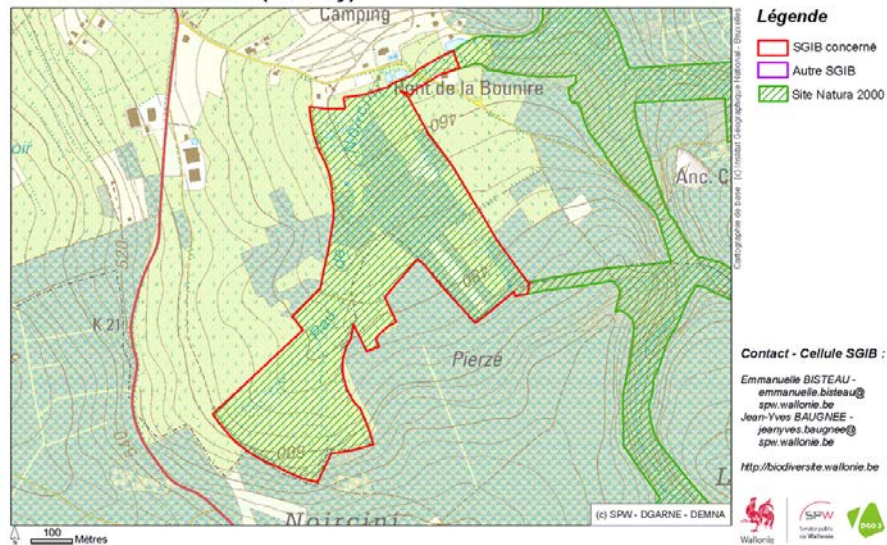
Milieu biologique:

Le site se subdivise en trois zones bien délimitées géographiquement. La partie en aval, après le pont, est occupée en partie par une jonchaie à jonc à fleur aiguës dans laquelle l'angélique sauvage, l'angélique des bois sont largement présentes. C'est dans cette végétation que l'on trouve la platanthère des montagnes. Ailleurs, la végétation est également dominée par l'angélique sauvage ainsi que par le cirse des marais, la valériane, le gailllet des fanges et le fromental. Le fond du site est occupé par un bas marais-acide où sont observés les pieds d'orchis tacheté. La diversité entomologique observée sur le site est liée à cette abondance de plantes nectarifères. On note la présence d'une petite zone plus sèche où l'abondance de ronce aux feuilles palmées et de houlque molle laisse supposer une influence du pré pâturé jouxtant cette zone. La partie intermédiaire est d'un côté du ruisseau un pré humide, à végétation dense de type mégaphorbiaie. De larges zones sont dominées par le jonc à pétale aigus, accompagné d'angélique des bois et, le long du ruisseau, de reine des prés. Ailleurs, la végétation est dominée par la valériane officinale, l'angélique des bois, la houlque laineuse, la berce commune et le jonc à pétales aigus; entrecoupés de zones à renouée bistorte. Les mares artificielles accueillent des odonates répandus (agrion élégant, agrion porte-coupe...). L'autre côté est dominée par une prairie à géranium des montagnes; c'est là que s'observe la majorité des pieds d'orchis à large feuilles. La partie amont est dominée par un pré humide colonisé par une végétation de type mégaphorbiaie. On trouve une plantation d'épicéa (environ cinq ans) dans la partie Sud-ouest du site; c'est là qu'un drain récent a été creusé et que des remblais sont régulièrement déposés.

La strate herbacée de cette zone est dominée par l'angélique sauvage, le cirse des marais et le jonc à tépales aigus. Elle présente également des plages de bistorte; les plus fortes densités du nacré de la bistorte sont observées dans cette zone. La reine des prés a totalement envahi les abords du ruisseau du Noircini. Ailleurs, la végétation est dominée par le jonc à tépales aigus, la laïche noire et la valériane. Quelques pieds de linaigrette à feuille étroite sont observés dans une zone de suintements.

## Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

### 958 - Pont de la Bounire (Manhay)



## 10. Fagne de la Goutte

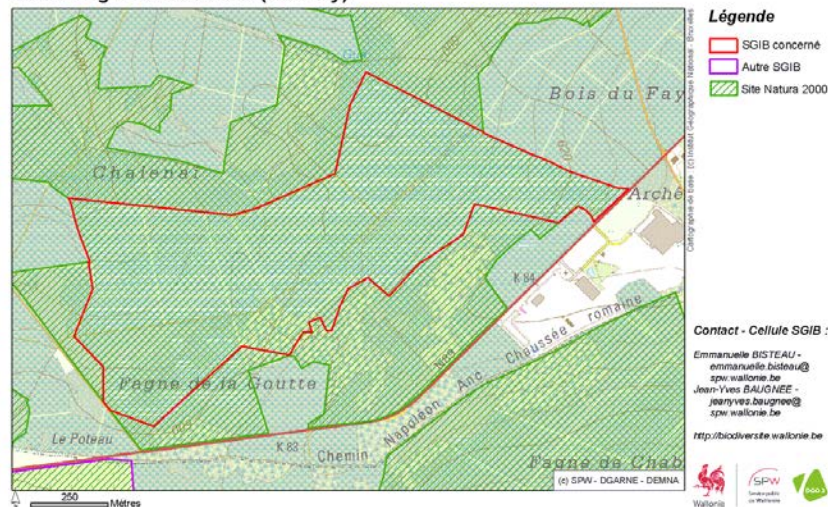
Localisation: Manhay (77,50 ha), à proximité du village de Dochamps.

### Brève description:

La Fagne de la Goutte est située sur le plateau des Tailles, au Sud du village d'Odeigne, entre la Fange aux Mochettes et la Fagne du Pouhon. Bien que constitué d'un sol tourbeux parfois très épais, l'ensemble du site a été largement enrésiné et drainé, ce qui a entraîné une profonde dégradation de la végétation originale, vraisemblablement une tourbière boisée à bouleau pubescent. La flore est plus pauvre que celle des autres fagnes de la région. On y trouve encore ponctuellement des espèces telles que la bruyère à quatre angles ou encore l'airelle des marais. Parmi les oiseaux, on signale surtout le traquet pâtre nicheur dans les coupes forestières, et le grand corbeau.

## Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

### 1676 - Fagne de la Goutte (Manhay)



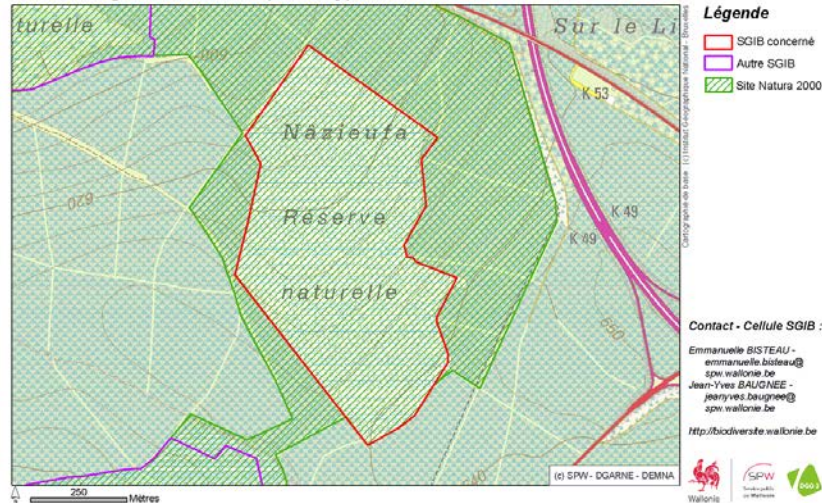
## 11. Fange de la Nazieufa

Localisation: Manhay (36,67 ha), à proximité du village d'Odeigne.

Aucune donnée descriptive disponible.

### Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

#### 1556 - Fanges de Nazieufa (Manhay)



## 12. Fagne de Coirlet

Localisation: Manhay (12,85 ha), à proximité du village de Grandménil.

### Brève description:

La Fagne de Coirlet est située en Haute-Ardenne, en bordure du plateau des Tailles. Elle occupe la zone de source du ruisseau de Hoursinne, au sein d'un vaste massif forestier dominé par l'épicéa. La fagne elle-même a été enrésinée à plusieurs reprises au cours des décennies précédentes, mais ces plantations artificielles ont été, pour la plupart, vouées à l'échec, du fait des conditions topologiques difficiles (sol tourbeux, suintements...). Actuellement, on peut y observer une multitude de groupements végétaux (bas-marais, lande, aulnaie tourbeuse...) renfermant diverses espèces remarquables: citons par exemple la narthécie, la trientale, mais aussi la laïche glauque, exceptionnelle en Ardenne ou encore la sélagine, un lycopode en voie de disparition dans nos régions. Les champignons sont représentés par une foule d'espèces rares, dont l'almanite friable qui trouve dans la Fagne de Coirlet l'une de ses rares stations wallonnes. L'avifaune locale comprend notamment la gélinotte qui profite de la grande tranquillité du site.

### Objectif de conservation:

Conservation et restauration d'une ancienne fagne enrésinée mais qui renferme encore des milieux et des espèces remarquables.

### Milieu physique:

Cette fange paratourbeuse sur argile blanche occupe un amphithéâtre ouvert vers le Nord-ouest, à une altitude comprise entre 455 et 480 mètres. Elle comprend des suintements acides légèrement calcaires.

Milieu biologique:

La végétation de la Fagne de Coirlet a été esquissée par BAILLY (1994). Outre les pessières et autres plantations résineuses souvent mal venues, les formations suivantes y ont été reconnues:

- Une lande à airelle myrtille, callune, molinie bleue avec aussi, plus ponctuellement, bruyère des marais, laîche faux panic...
- Des fragments de lande tourbeuse dégradée à bruyère à quatre angles, callune, petite airelle, linaigrette à feuille étroite...
- Des bas-marais acides avec la narthésie des marais, molinie faux roseau, jonc à pétale aigus, carex à bec, violette palustre ou des marais, orchis tacheté, laîche faux panic, gaillet des rochers... En outre quelques rares pieds de genévrier commun.
- Une souille à jonc couché.
- Des suintements acides à sphaigne et laîche faux panic, mais également un important suintement calcarifère caractérisé par la présence de laîche glauque (rarissime en Ardenne).
- Des boulaies pubescentes humides à paratourbeuses, à alisier blanc, narthésie des marais, saule cendré (certains pieds vraiment énormes), bruyère à quatre angles...
- De belles aulnaies abritant notamment la sphaigne, la laîche faux panic, la laîche glauque, la petite scutellaire, la fougère du hêtre, la valériane dioïque, la surelle, le jonc à pétale aigus, le gaillet aquatique, la violette palustre ou des marais, la fougère des montagnes, la campanille à feuille de lierre...
- Une chênaie-hêtraie ardennaise typique, couvrant le bas de versant.
- Quelques îlots de hêtraie acidophile.

Le peuplement mycologique est tout à fait remarquable et mérite à lui seul le statut de protection de la Fagne de Coirlet. Selon BAILLY (1994), on peut en effet y observer divers cortèges spécialisés et souvent très bien développés:

- Dans la chênaie-hêtraie, on note bolet orangé des chênes, cèpe de quélet, trémelle en pézize, pézize turquoise, russule de fiel...
- Les bas-marais portent diverses espèces spécialisées comme galérine des marais, hypholome à long pied, géoglosse des sphaignes (très rare)...
- Dans les aulnaies, un cortège presque complet comportant inonotus radié, Typhula erythropoda (traduction non disponible), russule naine (station remarquable), lactaire lilacin (rare), lactaire olivâtre, lactaire en forme de coupe, alnicole jaunâtre, alnicole sombre, cortinaire bibelot (rare), léotie visqueuse et amanite des aulnes (espèce dont c'est l'une des rares stations wallonnes).
- Dans les boulaies pubescentes: russule jaune clair, russule des sphaignes (par centaines), russule aqueuse, russule des bouleaux, lactaire à odeur de noix de coco, lactaire caramel (par centaines), lactaire enfumé (rare), lactaire remarquable (très rare), tricholome jaune et brun, lactaire de Moeller, collybie soyeuse, bolet du bouleau, bolet blanc de neige (rare), mitrule des marais, Cortinarius paleiferus (traduction non disponible), entolome brillant (rare), psathyrelle sphagnicole, etc.
- Sur les branches et troncs morts de saule cendré: polypore noircissant (station remarquable), pholiote incandescente, mycène en casque, pholiote hérisson...
- Dans les îlots de hêtraie: Lactarius hysignus (traduction non disponible), russule noircissante, russule à lames serrées, tricholome disjoint.

Outre la présence d'une multitude de groupements végétaux, avec leurs cortèges propres, une des particularités les plus remarquables de la Fagne de Coirlet est l'existence de suintements calcarifères dus à la présence de poches calcaires dans le sous-sol du bois de Grandmenil tout proche. Laîche flasque et almanite des aulnes y sont étroitement associés, souvent avec la petite scutellaire.

Selon Rouxhet et al. 1994: Le site est essentiellement constitué d'anciennes prairies de fauche semi-naturelles d'une très grande richesse floristique. Le ruisseau de la Gotale, faisant partie du bassin hydrographique de la Lienne, sillonne l'ensemble de la réserve. Les groupements les plus intéressants sont constitués par la pelouse à nard raide comportant de petits peuplements de laïche puce et par les bas marais à grandes laïches; la laïche panic, la laïche étoilée, la laïche à bec, abritant différentes espèces d'orchidées; l'orchis tacheté, l'orchis à larges feuilles, la platanthère des montagnes, la double-feuille, de petites colonies de pédiculaire des bois et d'arnica. Dans les zones les plus humides, on peut trouver le trèfle d'eau, le comaret et la linaigrette à feuilles étroites. C'est dans une de ces zones que se développe une belle population d'une orchidée rarissime en Belgique et à fortiori en Ardenne: l'épipactis des marais. La présence de cette orchidée, liée essentiellement aux marais alcalins, est tout à fait inattendue dans ce site. Cette station est sans doute actuellement la seule de tout le district ardennais. En résumé, la végétation rassemble donc :

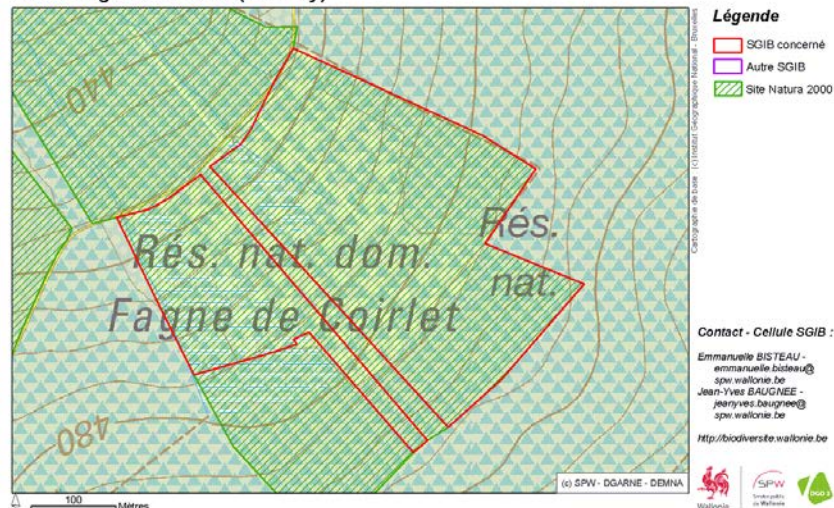
- une nardaie à nard raide, arnica des montagnes, laïche puce, danthonie retombante... (prairies à nard);
- des cariçaias à carex à bec, laïche faux panic, laïche étoilé, laïche pâle où poussent également orchis à large feuille, orchis tacheté, orchis des montagnes, pédiculaire des bois, petite scorsonère...;
- des bas-marais à fraisier des marais, trèfle d'eau, linaigrettes à feuille étroite...;
- des moliniaies à épipactis des marais et arnica des montagnes.

#### Histoire du site:

Sur la carte de Ferraris (XVIIIème siècle), figure déjà la Fagne de Coirlet. Elle était alors inscrite dans les landes de Mon Derieux, à proximité des forêts feuillues de Grandmenil. A la fin du XIXème et au cours du XXème siècles, le site a été partiellement drainé et planté d'essences résineuses (épicéas, pin sylvestre...). Actuellement, la forêt feuillue occupe environ la moitié de la surface de la fagne. La plupart des parcelles les plus intéressantes sur le plan biologique ont reçu le statut de réserve naturelle domaniale par A.R. du 22/09/1997.

#### Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

##### 1595 - Fagne de Coirlet (Manhay)



### 13. Fagne de Wignifa

Localisation: Manhay (13,07 ha), à proximité du village d'Odeigne.

Autre appellation: Woignifa

Brève description:

La Fagne de Wignifa (ou Woignifa) se localise en Haute-Ardenne, sur le plateau des Tailles, au Sud du village d'Odeigne. Il s'agit de la seule parcelle témoin de ce qui constituait autrefois les aïsanses communales, vastes landes où pâturait le troupeau commun sous la conduite du herdier local. Actuellement, cette fagne est encore parcourue partiellement par le bétail qui y maintient ainsi un cortège floristique très intéressant et original. On y observe notamment plusieurs types de nardaies renfermant des plantes rares telles que la pédiculaire des bois, ainsi que des landes tourbeuses à bruyère quaternée et à myrtilles (D'après S. Rouxhet).

Milieu physique:

La Fagne de Wignifa se localise sur le flanc Nord-ouest du plateau des Tailles, en Haute Ardenne septentrionale, au Sud-est du village d'Odeigne. L'altitude est comprise entre 545 et 585 mètres. Le sous-sol appartient au Gedinnien et est essentiellement composé d'arkose. Le sol est globalement fort humide. On observe sur une épaisseur d'environ dix centimètres un horizon noirâtre riche en matière organique. Selon les mesures effectuées, le pH varie entre 3,6 et 4,2. De nombreuses sources et suintements apparaissent çà et là. Le terrain a fait l'objet de plusieurs drainages créant plusieurs petits rus se jetant dans le ruisseau du Fayi de la Folie, affluent de l'Aisne (sous-bassin de l'Ourthe). Un réservoir existe sur la bordure Sud de la fagne. (D'après S. Rouxhet).

Milieu biologique:

Sur la carte de végétation dressée par REGINSTER (1953), on constate que la Fagne de Wignifa est presque entièrement reprise sous l'association de tourbière à bruyère à quatre angles, outre deux petites taches indiquant respectivement une jonchaie à jonc à fleurs aiguës et un groupement à papillose sphagnum et *Sphagnum imbricatum* (traduction non disponible). A l'heure actuelle, la végétation apparaît beaucoup plus complexe, ce qui pourrait s'expliquer par les drainages successifs qui y ont eu lieu à partir de la fin des années 1950, ainsi que par l'abandon progressif du site. La carte de la végétation a été actualisée par ROUXHET (1992), qui y a reconnu une dizaine de zones plus ou moins distinctes:

- Nardaie pâturée très extensivement, en voie de recolonisation par divers feuillus: sorbier des oiseleurs, chêne pédonculé, bouleau verruqueux, aubépine monogyne, saule. Un relevé (n = 27 spp.) en juin 1990 y montre l'airelle myrtille, airelle du mont ida, gaillet des rochers, fétuque capillaire, palygala à feuille de serpolet, luzule multiflore, nard raide, danthonie retombante, arnica des montagnes, callune, potentille dressée, laïche à boulettes, luzule des champs, accipitrine, laïche noirâtre, molinie bleue, laïche faux panic, cirse des marais, jonc diffus, fétuque noircissante, canche flexueuse, agrostide capillaire, flouve odorante, genêt à balais, petite oseille, ronce aux feuilles palmées, sorbier des oiseaux, chêne pédonculé. On note en outre laïche patte de lièvre ou ovale, laïche pâle, scirpe d'Allemagne, jonc raide, petite oseille, succise des prés.
- Nardaie peu envahie par les arbustes, avec des zones plus humides. Un relevé effectué à la même époque que le précédent renferme les espèces suivantes (n = 25): jonc raide, bruyère à quatre angles, airelle myrtille, airelle du mont ida, airelle des marais, gaillet des rochers, fétuque capillaire, polygala à feuille de serpolet, luzule multiflore, nard raide, danthonie retombante, callune, potentille dressée, laïche à boulettes, luzule des champs, genistette, genêt poilu, accipitrine, laïche noirâtre, molinie bleue, canche flexueuse, agrostis commun, flouve odorante, mélanpire des prés, gazon d'Angleterre, sorbier des oiseaux. Dans les parties les plus humides prend place également le pédiculaire des bois.

- 
- Jonchaie à jonc à fleurs aiguës, de composition très homogène mais progressivement recolonisée par les saules (saule à oreillettes, e.a.).
  - Taillis de recolonisation composé de bouleau verruqueux, bouleau, chêne pédonculé, chêne rouvre, sorbier des oiseleurs, alizier blanc, saule à oreillettes, saule des chèvres, peuplier tremble et bourdaine.
  - Taillis moins dense que dans la zone précédente, ouvert au bétail, et composé des mêmes essences.
  - Nardaie subissant un pâturage intensif prenant l'aspect d'une pelouse très rase, mais recolonisée par endroits par les arbustes. Cette zone au relief accidenté pourrait faire penser à une ancienne extraction d'arkose (?). Deux relevés effectués en début juin 1990 fournissent les espèces suivantes (n = 26 et 27 spp. respectivement): jonc raide, pédiculaire des bois et bruyère à quatre angles, airelle myrtille, airelle du mont ida, gaillardet des rochers, fétuque capillaire, polygala à feuilles de serpolet, luzule multiflore, nard raide, danthonie retombante, laïche des lièvres, callune, tormentille, laïche à boulettes, luzule des champs, genistette, épervière tachée, scirpe d'Allemagne, laïche noirâtre, laïche étoilé, succise des prés, violette des marais, cirse des marais, jonc diffus, jonc à fleurs aiguës, canche flexueuse, agrostide capillaire, flouve des alpes et plantain lancéolé, céreste commun, saule à oreillettes. On note par ailleurs petite oseille et trientale.
  - Lande à molinie bleue très envahie par les saules (saule à oreillette), où on note la présence de callune, bruyère à quatre angles, ainsi que de belles plages d'airelle myrtille, airelle du mont ida et myrtille des marais.
  - Nardaie dont le pâturage est abandonné depuis quelques années seulement, montrant quelques rares massifs d'arbustes. Le relevé comprend 21 espèces : jonc raide, bruyère à quatre angles, airelle myrtille, airelle du mont ida, gaillardet des rochers, fétuque capillaire, polygala à feuilles de serpolet, luzule multiflore, nard raide, callune, tormentille, carex à pilules, luzule champêtre, épervière en ombrelle, scirpe d'Allemagne, laïche noirâtre, molinie bleue, canche flexueuse, agrostide capillaire, mélampyre des prés, saule à oreillettes, sorbier des oiseaux. En outre, véronique officinale.
  - Jonchaie acutiflore avec présence de linaigrette vaginée, cirse des marais, violette des marais, petite oseille et molinie bleue.
  - Lande à molinie bleue fortement envahie par les arbustes ainsi que par fougère aigle.

L'existence de ces remarquables étendues de pelouse à nard raide à divers stades évolutifs représente assurément l'intérêt principal de la Fagne de Wignifa. Selon ROUXHET (1992), le type de nardaie observé dans ce site semble se rattacher à l'association de la myrtille des marais-jonc squarreux, soit des nardaies paratourbeuses liées aux plateaux ardennais (cf. SOUGNEZ, 1977). C'est un type de végétation devenu très rare de nos jours en Ardenne et méritant donc une protection stricte et des mesures de gestion adéquates.

## Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

### 1590 - Fagne de Wignifa



### 14. Fagne du Pouhon

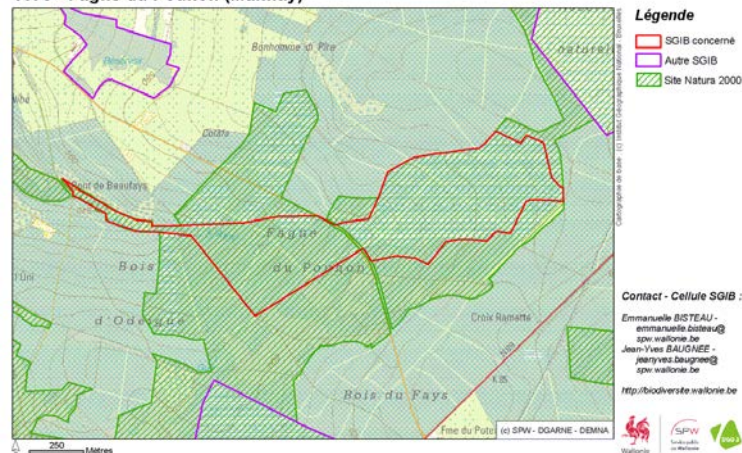
**Localisation:** Manhay (57,31 ha), à proximité du village d'Odeigne.

#### Brève description:

La Fagne du Pouhon se situe en Haute-Ardenne, sur le plateau des Tailles, au Sud du village d'Odeigne. Bien que constitué de sols très humides et tourbeux, le site fut largement enrésiné mais le succès de ces plantations est très relatif. En plusieurs endroits, les épicéas ont en effet dépéri, ce qui a permis le maintien de fragments de tourbières de transition, de landes humides, de jonçais et de cariçaias. Ces îlots renferment encore une flore remarquable comprenant plusieurs espèces rares ou menacées, dont deux espèces de lycopodes, lycopode en massue et surtout le rarissime sélagine. Les zones tourbeuses abritent une libellule typique de ce genre de milieu, leucorrhine douteuse. Les bouquets de hêtres subsistant entre les pessières constituent l'habitat de nidification du pic noir.

## Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

### 1675 - Fagne du Pouhon (Manhay)



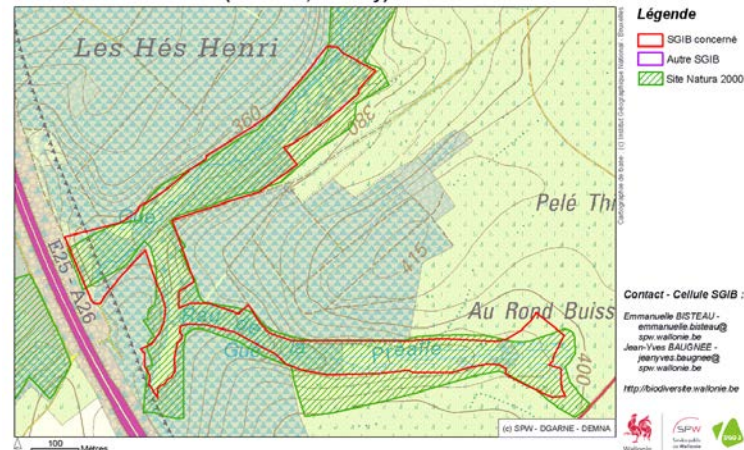
## 15. Au Rond Buisson

Localisation: Manhay et Lierneux (14,69 ha au total), à proximité du village de Vaux-Chavanne.

Aucune donnée descriptive disponible.

### Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

1906 - Au Rond Buisson (Lierneux; Manhay)



## 16. Lande de Pifosse

Localisation: Manhay, à proximité du village de Malempré.

### Brève description

La lande de Pifosse est localisée en haute Ardenne, à environ 1 km au sud du village de Malempré, en périphérie du Plateau des Tailles. Inclus dans des pessières, le site comprend actuellement deux clairières occupées par une lande à callune en bon état de conservation, ainsi que par une boulaie sèche à canche flexueuse et des massifs de fougère-aigle..

## 17. La Wåde

Localisation: Manhay (5,35 ha au total), à proximité du village de Dochamps.

### Brève description

Le site de la Wåde se situe à proximité du village de Dochamps, dans la commune de Manhay. Il correspond à une zone humide entourée d'une série de têtes de source qui se rejoignent plus au nord pour former le Ruisseau des Petites Hés. Une très belle prairie maigre de fauche s'y développe, abritant une flore et une faune caractéristiques.

## 18. Bahou

Localisation: Manhay, à proximité du village de Malempré.

### Brève description

Localisé en bordure du plateau des Tailles, à l'ouest du village de Malempré, sur un plateau culminant à une altitude voisine de 560 m, le site comporte des parties boisées et des zones ouvertes, clairières anciennes et coupes forestières plus récentes. Il abrite une série de biotopes intéressants: boulaie à sphaignes, prairies de fauche à l'abandon, bas-marais acides, fragments de lande humide et de lande à bruyère, jonçaias, pelouses acidophiles, etc. Plusieurs plantes

remarquables y sont présentes, dont la bruyère quaternée (*Erica tetralix*), le jonc raide (*Juncus squarrosus*) et la myrtille de loup (*Vaccinium uliginosum*)

---

#### SOURCE DE DONNEES



Site internet « La biodiversité en Wallonie »

---



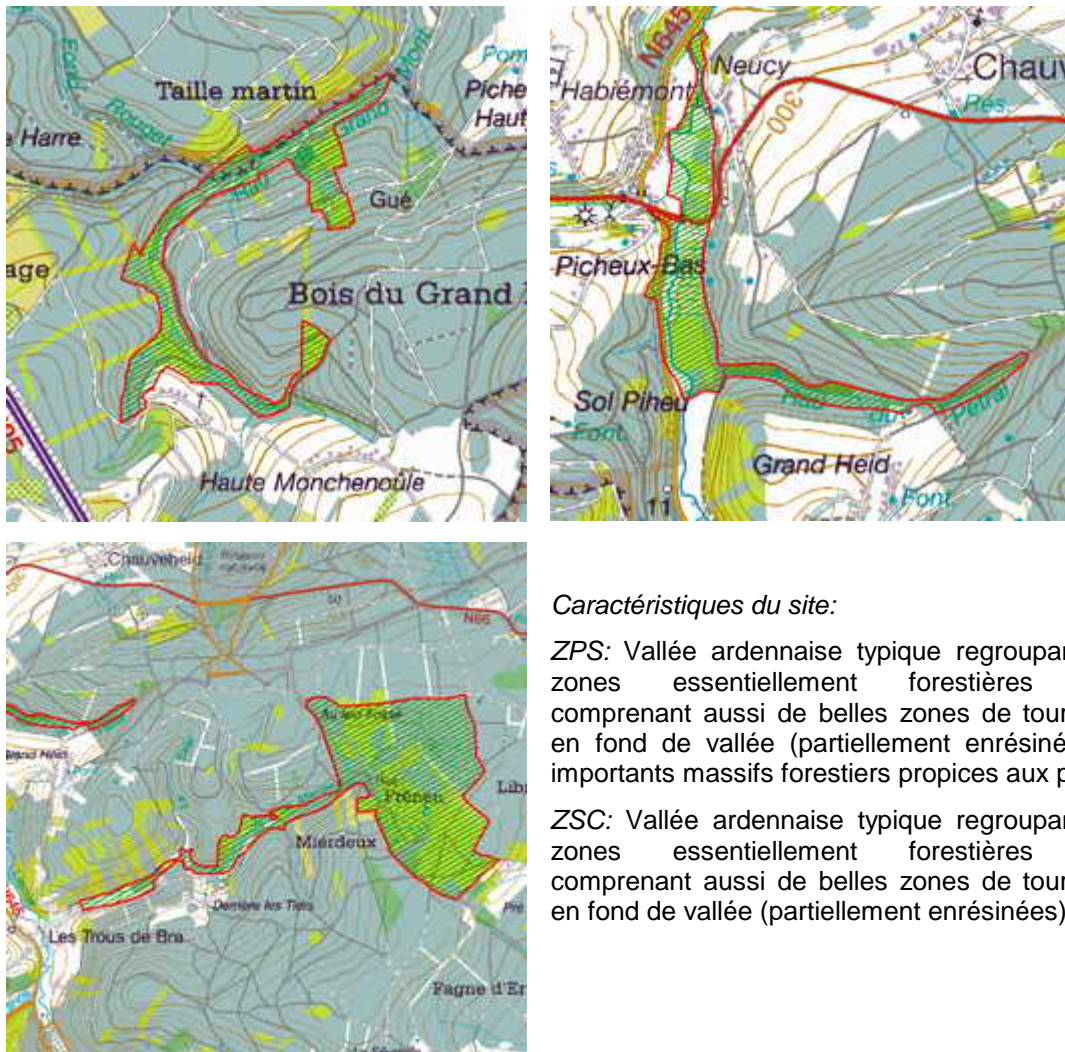
## ANNEXE 3.2 – Les sites NATURA 2000

Sept sites Natura 2000 s'étendent à Manhay sur 2.701,46 hectares, ce qui représente 22,54 % du territoire.

Pour rappel, ZPS est l'abréviation de zone de protection spéciale et ZSC signifie zone spéciale de conservation.

### 1. Vallée de la Lienne et affluents (entre les Trous de Bra et Habimont)

Il couvre une surface totale de 228,15 ha dont 30,52 ha se situent sur la Commune de Manhay.



#### Caractéristiques du site:

**ZPS:** Vallée ardennaise typique regroupant des zones essentiellement forestières mais comprenant aussi de belles zones de tourbières en fond de vallée (partiellement enrésinées) et importants massifs forestiers propices aux pics.

**ZSC:** Vallée ardennaise typique regroupant des zones essentiellement forestières mais comprenant aussi de belles zones de tourbières en fond de vallée (partiellement enrésinées).

#### Qualité et importance:

**ZPS:** Nidification de la cigogne noire, présence du martin-pêcheur, nidification de la cigogne noire dans la zone forestière du Frêneux ainsi que de la bondrée apivore.

**ZSC:** Présence de très belles tourbières de pente dégradées mais facilement restaurables, de bas-marais, de boulaies tourbeuses, de prés maigres et de mégaphorbiaies de qualité, nidification de la cigogne noire dans la zone forestière du Frêneux.

**Vulnérabilité:**

ZPS: Maintenir la diversité de la hêtraie et notamment la structure forestière actuelle (sous-étages buissonnant et herbacé), maintenir des berges aux arêtes vives au bord du ruisseau, transformation des prés maigres et des mégaphorbiaies, creusement d'étangs et drainage des zones tourbeuses.

ZSC: Enrésinement du fond de vallée, transformation des prés maigres et des mégaphorbiaies, creusement d'étangs et drainage des zones tourbeuses.

**2. Fagne de la Gotale et affluents du Ruisseau de Chavanne**

Il couvre une surface totale de 177,67 ha dont 76,43 ha se situent sur la Commune de Manhay.

**Caractéristiques du site:**

ZSC: Site comprenant deux entités distinctes: la Fagne de la Gotale et la vallée encaissée du Ruisseau de Chavanne, au Nord de Vaux-Chavanne, qui regroupe des milieux alluviaux (ouverts ou forestiers) et quelques forêts de versant (fortement enrésinées).

**Qualité et importance:**

ZSC: Complexe humide comprenant notamment des prairies de fauche et des pâtures du molinion actuellement fauchées ou pâturées, exceptionnellement bien conservées et remarquables sur les plans botanique et entomologique, station d'épipactis des marais, sans doute actuellement la seule de tout le district ardennais et présence de milieux ouverts alluviaux intéressants propices à la pie-grièche écorcheur et au martin-pêcheur.

**Vulnérabilité:**

ZSC: Recolonisation ligneuse des prairies semi-naturelles, enrésinement des fonds de vallée et des zones fangeuses et omniprésence des pressières aux alentours.

### 3. Haute vallée de la Lienne

Il couvre une surface totale de 383 ha dont 7,02 ha se situent sur la Commune de Manhay.



#### Caractéristiques du site:

ZSC: Le site correspond au tracé du lit majeur de la Lienne entre Souverain-Bra et Lierneux et englobe de remarquables prairies de fauche...

#### Qualité et importance:

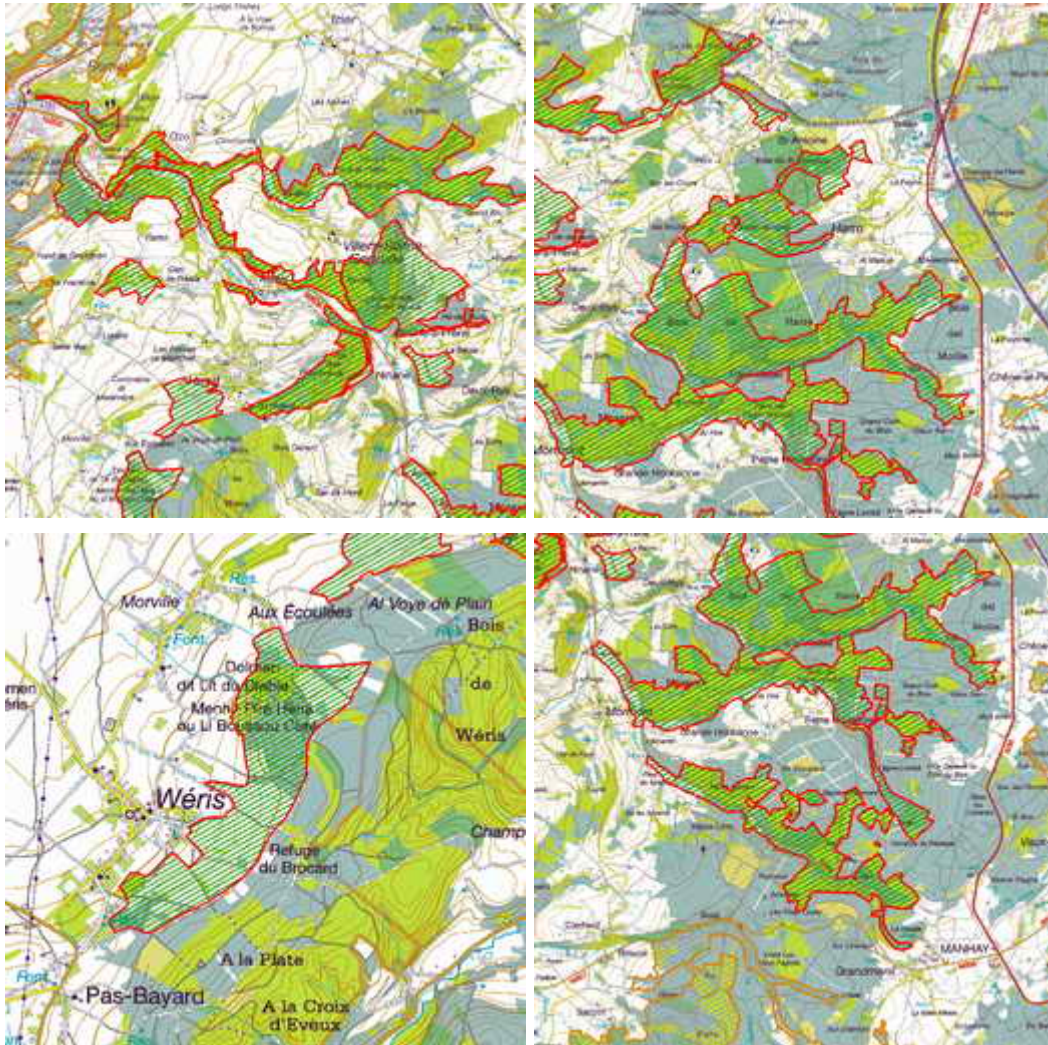
ZSC: Prairies semi-naturelles de la Haute Lienne d'un grand intérêt paysager, écologique, botanique, zoologique, témoins d'anciennes pratiques agro-pastorales. Présence de nombreux milieux humides de fond de vallée de très grande qualité. Présence du martin-pêcheur nicheur dans les berges vives de la rivière. Présence de la pie-grièche nicheuse dans les prairies de fauche.

#### Vulnérabilité:

ZSC: Pollution de la Lienne, installation d'un village de vacances, modification du profil des berges lors de travaux hydrauliques, suppression de la végétation rivulaire et des perchoirs pour la pêche, propices au martin-pêcheur et envahissement des zones ouvertes (prairies de fauche abandonnées) par les massifs de buissons feuillus et les semis naturels de résineux ou dépérissement (apparition de la molinie).

#### 4. Basse vallée de l'Aisne

Il couvre une surface totale de 1.912,06 ha dont 741,96 ha se situent sur la Commune de Manhay.



##### Caractéristiques du site:

Ensemble caractéristique de petites vallées ardennaises au cours rapide, affluents principaux de l'Aisne entre Manhay et Bomal.

##### Qualité et importance:

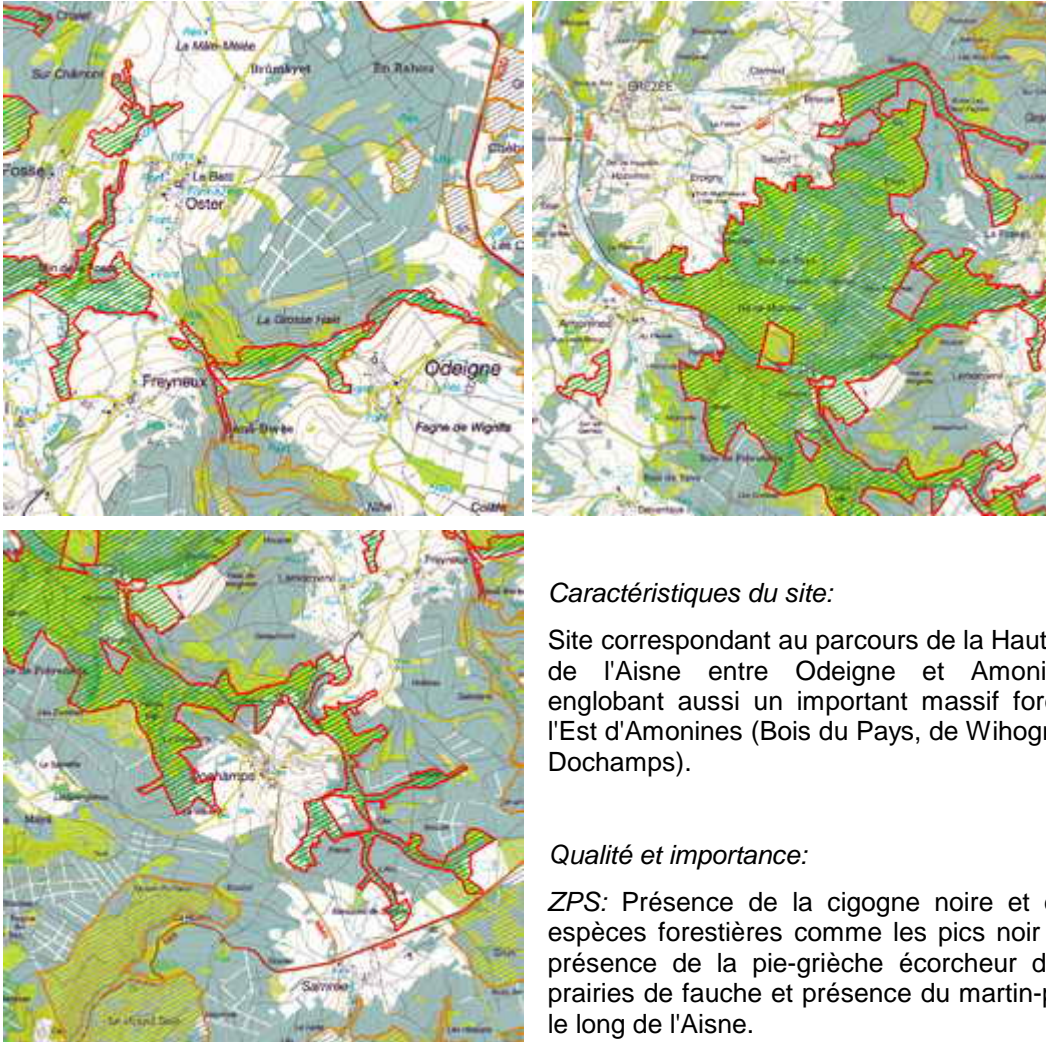
Présence de forêts calcicoles de versant et de pelouses sèches, présence de zones tourbeuses et marécageuses de grande qualité, grand intérêt mycologique, présence de lambeaux de lande à laîche glauque, espèce plutôt calciphile, présence de fragments d'aulnaie marécageuse sur sphaigne, de bas-marais et de landes sèches ou humides à éricacées, présence du très rare lycopode sélagine et présence de la loutre dans la vallée de l'Aisne.

##### Vulnérabilité:

Embussonnement et enrésinement des milieux ouverts de manière spontanée ou non, substitution des forêts de résineux aux forêts feuillues, drainages et assèchement des landes tourbeuses.

## 5. Haute vallée de l'Aisne

Il couvre une surface totale de 1.869,17 ha dont 1.106,99 ha se situent sur la Commune de Manhay.



### Caractéristiques du site:

Site correspondant au parcours de la Haute vallée de l'Aisne entre Odeigne et Amonines et englobant aussi un important massif forestier à l'Est d'Amonines (Bois du Pays, de Wihogne et de Dochamps).

### Qualité et importance:

ZPS: Présence de la cigogne noire et d'autres espèces forestières comme les pics noir et mar, présence de la pie-grièche écorcheur dans les prairies de fauche et présence du martin-pêcheur le long de l'Aisne.

ZSC: Paysages caractéristiques des plateaux ardennais en bordure du plateau des Tailles, avec des hêtraies à luzule blanche, des aulnaies riveraines, des nardaies et des prairies humides bien représentées, présence de milieux faiblement tourbeux et de fragments d'aulnaies marécageuses et oligotrophes à sphaignes.

### Vulnérabilité:

ZPS: Enrésinement des fonds de vallée et substitution de la forêt résineuse à la forêt feuillue, fertilisation des prairies maigres amenant une banalisation des milieux où se nourrissent la cigogne noire et la pie-grièche écorcheur et embroussaillage des prés abandonnés.

ZSC: Enrésinement des fonds de vallée et substitution de la forêt résineuse à la forêt feuillue, embroussaillage des prés abandonnés et fertilisation des prairies maigres.

## 6. Fagne de la Crépele et prairies de Malempré

Il couvre une surface totale de 175,66 ha dont 135,08 ha se situent sur la Commune de Manhay.



### Caractéristiques du site:

**ZPS:** La ZPS correspond à la Fagne de la Crépele (zone tourbeuse flanquée de forêts mixtes).

**ZSC:** Site composé de deux entités de part et d'autre du village de Malempré: la Fagne de La Crépele, à l'Est et les prairies humides, à l'Ouest.

### Qualité et importance:

**ZPS:** Présence du pic noir lié au milieu forestier et de l'engoulement typique de ces faciès de lisières feuillues.

**ZSC:** Présence, dans la Fagne de la Crépele, d'une lande tourbeuse de pente, à bruyère des marais, de grande valeur. Présence de très beaux et vastes faciès de prairies à géranium des bois. Présence de plusieurs espèces animales et végétales remarquables orchis des sphaignes, engoulement d'Europe, nacré de la canneberge.

### Vulnérabilité:

**ZPS:** Embroussaillage et recolonisation forestière de la lande. Enrésinement des lisières forestières.

**ZSC:** Drainage et enrésinement des prairies humides. Embroussaillage et recolonisation forestière. Modification des pratiques agricoles.

## 7. Fanges des sources de l'Aisne

Il couvre une surface totale de 603,46 ha qui se situent sur la Commune de Manhay.



### Caractéristiques du site:

**ZPS:** Le site se compose de différentes zones tourbeuses situées au Sud du village d'Odeigne et englobe les Fagnes de Robiefa et de Nazieufa (réserves naturelles).

**ZSC:** Le site se compose de différentes zones tourbeuses situées au Sud du village d'Odeigne et englobe les Fagnes de Robiefa et de Nazieufa (réserves naturelles), la Fagne du Pouhon, la Fagne de la Goutte et différents milieux alluviaux répartis au long de la rivière. A l'exception des fagnes de Robiefa et de Nazieufa, l'ensemble de la zone est fortement enrésiné.

*Qualité et importance:*

ZPS: Ensemble tourbeux présentant un intérêt ornithologique pour certains migrateurs (notamment la Grue cendrée) et résidents menacés (comme la Pie-grièche grise).

ZSC: Présence d'habitats prioritaires (aulnaies, érablières...), de lambeaux de hêtraies à luzule et de milieux tourbeux encore bien préservés. Malgré l'enrésinement important, l'ensemble du site jouit d'un potentiel de restauration intéressant.

*Vulnérabilité:*

ZPS: Enrésinement artificiel et spontané (semis d'épicéas ou de pins), embroussaillage, la restauration des milieux tourbeux nécessitera un abattage progressif des parcelles enrésinées et un suivi de l'évolution de la végétation. Des mesures telles qu'étrépages, fauchages, arrachages des semis naturels de résineux seront indispensables...

ZSC: La restauration des milieux tourbeux et des fonds de vallée nécessitera un abattage progressif des parcelles enrésinées et un suivi de l'évolution de la végétation. Des mesures telles qu'étrépages, fauchages, arrachages des semis naturels de résineux seront indispensables...

---

**SOURCE DE DONNEES**

Site internet « La biodiversité en Wallonie »



Le catalogue des sites Natura 2000 de la Région wallonne ([www.naturawal.be](http://www.naturawal.be))

---



## ANNEXE 3.3 – La liste des arbres et haies remarquables


La liste établie pour Manhay date du 31/12/2007. Pour résumer, il s'agit de **92 sites** répertoriés avec un ou plusieurs sujets d'arbres ou de haies remarquables.




### ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 31/12/2007 10:03:06 Page 1/14

N° INS : 83055 N° du site : 1		Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENNE					
Province : LUXEMBOURG		Propriétaire : GRANDPREZ	Adresse : RUE DU MANEDGE - FAYS	Domaine : Privé						
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Juglans regia 'Laciniata'		4	193	12	1998	D	I P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; mesuré à 1 m.</i>										
2	A	Cryptomeria japonica		4	242	23	1998	D,T	I P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; tronc rongé par des chevaux ; encore beau.</i>										
3	A	Castanea sativa		6	447	32	1998	T,P	A P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; 8 sujets ; les 7 autres plus adimés.</i>										
4	A	Fraxinus excelsior		6	255	35	1998	T	I P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; au bord d'un ruisseau ; fût élevé d'environ 12 m.</i>										
5	A	Fagus sylvatica purpurea		6	301	35	1998	P	I P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; au bord d'un ruisseau.</i>										
6	A	Sequoiadendron giganteum		6	725	36	1998	D,T	I P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; le 4ème plus gros de Belgique.</i>										
7	A	Quercus robur		6	419	32	1998	T,P	I A	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; à l'orée du bois.</i>										
8	A	Cedrus atlantica 'Glaucal'		6	383	25	1998	D	I A	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; dans une prairie avec chevaux.</i>										
9	A	Quercus petraea		6	440	31	1998	D,P,T	I A	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; en prairie avec chevaux ; très beau.</i>										
10	A	Pinus nigra ssp. laricio		6	316	38	1998	D,P	G P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage ; 2 sujets.</i>										
11	A	Thuja plicata		6	358	28	1998	T	I P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage (devant le).</i>										
12	A	Thuja plicata 'Zebrina'		6	213	20	1998	D	I P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage.</i>										
13	A	Abies procera 'Glaucal'		6	312	32	1998	D,T	I P	O,,13/08/99
<i>Commentaire : Château de Ménage.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 2		Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENNE					
Province : LUXEMBOURG		Propriétaire : COMMUNE	Adresse : LA FANGE	Domaine : Public						
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur		4	150	19	1999	F,R	I V	O,,20/03/03
<i>Commentaire : Limite de Werbornont ; + croix de fer.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 3		Localité : 6960 DOCHAMPS	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENNE					
Province : LUXEMBOURG		Propriétaire : COMMUNE	Adresse : FORGE-A-L'APLE - lieu-dit "LES COMBES"	Domaine : Public						
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica		4	350	23	2001	F,T	I F	O,,29/05/07
<i>Commentaire : Bois de Freyeneu ; lieu-dit "Crawé Hesse".</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 4		Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENNE					
Province : LUXEMBOURG		Propriétaire : LIBAR/JACOBY	Adresse : RUE DES BOUSSINES - lieu-dit "HAZALLE"	Domaine : Privé						
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	H	Corylus avellana		7			2001			O,,29/05/07
<i>Commentaire : Sur chemin perpendiculaire ; plusieurs tronçons de haie semi-taillée mélangée (aubépine, rosier des chiens, prunellier, etc) sur environ 300 m.</i>										

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE										
le 31/12/2007 10:03:06 Page 2/14										
										
N° INS : 83055 N° du site : 5 Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : LEERS/MARECHAL/FABRIQUE D'EGLISE Adresse : BAS-VA - lieu-dit "NEVRINSTER" Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	H	Corylus avellana		7		2001				O,,29/05/07
<i>Commentaire : Vers l'autoroute ; des deux côtés du chemin ; haie libre sur environ 200 m ; + 3 chênes H.T. (250 cm)</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 6 Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : MARECHAL Adresse : ROUTE DU COIGNELOT - lieu-dit "TROU RENARD" Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur		4	230	19	2001	P	G A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : Entre 2 prairies ; 2 sujets ; présence d'un polygale.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 7 Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : BOSMANS Adresse : RUE DU PRE DES FOSSES Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	H	Corylus avellana		7		2001				O,,29/05/07
<i>Commentaire : Face au chemin du Spéleu ; en bordure de voirie et le long d'un ruisseau ; haie libre et mélangée ; + arbres H.T. (chênes).</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 8 Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : HUBERT Adresse : HAUT-VA, 5 Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur		4	300	18	2001	P	I U	O,,29/05/07
<i>Commentaire : A la limite de 2 jardins ; bifurque à 2 m ; écorce incluse.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 9 Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : LACASSE/HUBERT/BOSMANS/FABRIQUE D'EGLISE Adresse : E. POUSSEU Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica		4	500	25	2001	T,P	I A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : En crête de talus ; beau sujet mal élagué côté champ ; mesure estimée ; + haie libre en bordure de chemin.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 10 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : LIERNEUX Adresse : XHOUT-SI-PLOUT Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur		6	289	25	2001	P	I V	O,,29/05/07
<i>Commentaire : Au croisement d'un chemin.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 11 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : MATHIEU Adresse : XHOUT-SI-PLOUT Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur		6	352	24	2001	P	I A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : Isolé entre 2 prairies ; + 1 hêtre (300 cm) à 30 m.</i>										

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE										
le 31/12/2007 10:03:06 Page 3/14										
										
N° INS : 83055 N° du site : 12 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : DACO Adresse : XHOUT-SI-PLOUT Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fraxinus excelsior		6	295	23	2001	P	A V	O,,29/05/07
<i>Commentaire : 2 sujets ; + 1 hêtre.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 13 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : PRE GERARD Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica		6	680	22	2001	T,P	I A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : En prairie ; cépée de 4 troncs soudés (une seule souche) ; mesure à la base.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 14 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : LEGROS/COLLARD Adresse : RUE DES CERISIERS Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica		6	400	20	2001	P	A A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : Anciens pieds de haies (+ frênes) ; sans doute mitoyens.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 15 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : REMACLE Adresse : DERRIERE LA TOUR Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur		6	284	21	2001	P	I A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : Face à un chemin ; en prairie.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 16 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COLLIGNON/LEBOUTTE/LESENFANTS/GUISSARD/REMACLE Adresse : DERRIERE LA TOUR Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica		6	320	21	2001	P	G V	O,,29/05/07
<i>Commentaire : Dans une haie libre de noisetiers et d'aubépines ; 2 sujets ; mesure estimée.</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 17 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : REMACLE Adresse : RUE DES SPINETTES Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica		6	388	28	2001	P	A A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : En prairie ; sur une crête ; anciens pieds de haie en mélange (chênes, houx, sorbiers).</i>										
N° INS : 83055 N° du site : 18 Localité : 6960 MALEMPRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : SEPULT Adresse : RUE DU MONUMENT, 21 Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus x rosacea		4	255	19	2001	P	G U	O,,29/05/07
<i>Commentaire : 2 sujets dont 1 chêne pédonculé mitoyen avec la commune.</i>										

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE											
le 31/12/2007 10:03:06 Page 4/14											
RÉGION WALLONNE											
N° INS :	83055	N° du site :	19	Localité :	6960 MALEMPRE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	GUISSARD	Adresse :			DERRIERE LA TOUR		Domaine :		Privé
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur			4	346	23	2001	P	I A	O,,29/05/07
Commentaire : Au bord d'un ru ; isolé entre 2 prairies ; creux.											
N° INS :	83055	N° du site :	20	Localité :	6960 ODEIGNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			RUE DES BARONS		Domaine :		Public
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fraxinus excelsior			4	329	27	2001	F,P	I U	O,,29/05/07
Commentaire : Eglise Saint-Donat.											
N° INS :	83055	N° du site :	21	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			RUE SAINT-ISIDORE		Domaine :		Public
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Tilia platyphyllos			5	183	13	2001	F,P	I U	O,,29/05/07
Commentaire : Eglise Saint-Isidore.											
N° INS :	83055	N° du site :	22	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			PRE LATOUR - FREYNEUX		Domaine :		Public
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica			6	360	24	2001	P	A V	O,,29/05/07
Commentaire : En face d'une croix ; sur talus ; 3 pieds ; + 4 vieux pieds de charmes de l'autre côté de la rue ; mesure estimée.											
N° INS :	83055	N° du site :	23	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	PAHAUT	Adresse :			RUE DU TRESOR		Domaine :		Privé
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur			4	395	18	2001	P	G A	O,,29/05/07
Commentaire : Dans une ancienne haie ; 2 sujets ; une grosse branche élaguée.											
N° INS :	83055	N° du site :	24	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	YANSENNE	Adresse :			E' NAIN		Domaine :		Privé
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica			6	700	20	2001	T,P	I A	O,,29/05/07
Commentaire : Entre 2 prairies ; sur un monticule ; cèpée de 5 troncs.											
N° INS :	83055	N° du site :	25	Localité :	6960 ODEIGNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	KELLER/MOTTET/LERUSSE/GABRIEL	Adresse :			RUE FONTAINE DES CHEVAUX - OSTER		Domaine :		Privé
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur			6	280	20	2001	P	I V	O,,29/05/07
Commentaire : Sur talus ; dans une haie de noisetiers.											

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE											
le 31/12/2007 10:03:06 Page 5/14											
RÉGION WALLONNE											
N° INS :	83055	N° du site :	26	Localité :	6960 ODEIGNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	BERNIER/EVARD	Adresse :			RUE FONTAINE DES CHEVAUX - OSTER		Domaine :		Privé
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur			6	305	18	2001	P	A V	O,,29/05/07
Commentaire : 4 sujets ; + 1 de l'autre côté de la route ; un sujet est un peu dépérissant.											
N° INS :	83055	N° du site :	27	Localité :	6960 ODEIGNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			RUE FONTAINE DES CHEVAUX - OSTER		Domaine :		Public
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Tilia platyphyllos			6	342	25	2001	F,H	I U	O,,29/05/07
Commentaire : Eglise Saint-Hubert ; près du monument aux Morts.											
N° INS :	83055	N° du site :	28	Localité :	6960 ODEIGNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	MARCHAL	Adresse :			RUE FONTAINE DES CHEVAUX - OSTER		Domaine :		Privé
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Tilia x europaea			6	342	18	2001	P	I U	O,,29/05/07
Commentaire : Dans un jardin.											
N° INS :	83055	N° du site :	29	Localité :	6960 GRANDMENIL	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			GRAND-RUE		Domaine :		Public
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur			6	191	22	2001	F,P	G V	O,,29/05/07
Commentaire : Chapelle.											
N° INS :	83055	N° du site :	30	Localité :	6960 GRANDMENIL	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			GRAND-RUE		Domaine :		Public
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Acer pseudoplatanus			4	258	19	2001	P	I V	O,,29/05/07
Commentaire : Dernière une ancienne pompe.											
N° INS :	83055	N° du site :	31	Localité :	6960 GRANDMENIL	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	EMBISE	Adresse :			GRAND-RUE, 2		Domaine :		Privé
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur			6	330	23	2001	P	I A M	O,,13/08/99
Commentaire : Près de la route dans un jardin. Evolution : 1993-?-295-?											
2	A	Acer pseudoplatanus			6	325	25	2001	P	I A M	O,,13/08/99
Commentaire : Près de la route dans un jardin. Evolution : 1993-?-296-?											
N° INS :	83055	N° du site :	32	Localité :	6960 GRANDMENIL	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	EMBISE	Adresse :			ROUTE DE CHAMONT		Domaine :		Privé
N° A/H	Latin	Nom français		Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur			4	323	19	2001	P	I A	O,,29/05/07
Commentaire : Isolé à la limite de 3 prairies.											

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE									
le 31/12/2007 10:03:06 Page 6/14									
N° INS : 83055 N° du site : 33 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DES ALLIES - LA FOSSE Domaine : Public									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Tilia x europaea <i>Commentaire : Eglise de La Fosse.</i>	Tilleul de Hollande	5	178	10	2001	F	I	U	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 34 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : GILSON Adresse : RUE DU DEPORTE - LA FOSSE Domaine : Privé									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Tilia cordata <i>Commentaire : Beau sujet.</i>	Tilleul à petites feuilles	6	365	20	2001	D,P	I	A	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 35 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : ROUTE DU FAGNOU - LA FOSSE Domaine : Public									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Carpinus betulus <i>Commentaire : Au croisement avec la rue du Pachis.</i>	Charme commun	6	195	21	2001	P	I	V	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 36 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : ROUTE DU FAGNOU Domaine : Public									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : En bordure d'un chemin agricole ; cespée de 2 troncs ; + 2 chênes.</i>	Hêtre commun	6	380	23	2001	P	A	A	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 37 Localité : 6960 ODEIGNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : DEFLANDRE Adresse : RUE FONTAINE DES CHEVAUX, 15 - OSTER Domaine : Privé									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	6	253	19	2001	P	I	A	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 38 Localité : 6960 ODEIGNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : DEFLANDRE Adresse : ROUTE DE LA BOFA - OSTER Domaine : Privé									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	6	272	23	2001	D,P	I	A	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 39 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE SOUS LA VILLE Domaine : Public									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Carpinus betulus <i>Commentaire : Chapelle ; face au n°1 ; cespée de 3 troncs ; mesure d'une branche.</i>	Charme commun	4	123	10	2001	F,P	I	V	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 40 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE SOUS LA VILLE Domaine : Public									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos <i>Commentaire : Eglise Saint-Maurice et Compagnons ; 6 sujets ; + 2 frères pleureurs.</i>	Tilleul à grandes feuilles	5	200	7	2001	F	A	V	O,,29/05/07

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE									
le 31/12/2007 10:03:06 Page 7/14									
N° INS : 83055 N° du site : 41 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : SADZOT/BONJEAN/BIGONVILLE/ANDRE Adresse : RUE DU TRONLEU Domaine : Privé									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Quercus robur <i>Commentaire : Dans une belle haie libre mélangée (viome, aubier, noisetier, charme, cornouiller, prunellier, aubépine) en plusieurs tronçons sur 300 m ; + arbres H.T. ; mesure estimée.</i>	Chêne pédonculé	6	340	23	2001	P	I	V	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 42 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : COIN DU BOIS Domaine : Public									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Croix (dernière une) ; 2 sujets.</i>	Hêtre commun	6	291	25	2001	F,P	G	V	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 43 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : SCHOUTEN Adresse : CHÊNE AL PIERRE Domaine : Privé									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos <i>Commentaire : Face au n°1 ; isolé en prairie ; mesure estimée.</i>	Tilleul à grandes feuilles	6	320	20	2001	P	I	A	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 44 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : LA CROIX CHEVOLET Domaine : Public									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Prés du n°12 ; 10 sujets ; certains portent des blessures.</i>	Hêtre commun	4	330	27	2001	P	A	V	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 45 Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : GHISLAIN Adresse : LA GOTALE, 15 Domaine : Privé									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Quercus robur <i>Commentaire : Dernière une ferme ; beau sujet foudroyé anciennement.</i>	Chêne pédonculé	6	410	28	2001	T,P	I	A	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 46 Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : LA GOTALE Domaine : Public									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Face au n°7 ; ancients pieds de haie.</i>	Hêtre commun	6	362	31	2001	P	A	A	O,,29/05/07
N° INS : 83055 N° du site : 47 Localité : 6960 HARRE Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE Province : LUXEMBOURG Propriétaire : DEMOITIE Adresse : RUE DU CHATAIGNER, 12 Domaine : Privé									
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	4	280	20	2001	P	I	U	O,,29/05/07

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE									
le 31/12/2007 10:03:06 Page 8/14									
RÉGION WALLONNE									
N°INS : 83055 N° du site : 48	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE DES DEUX RYS, 32			Domaine : Public				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	6	250	20	2001	P	I	U	O,29/05/07
<i>Commentaire : Ecole communale.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 49	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : AL BEOLE - lieu-dit "ROCHE-A-FRÈNE"			Domaine : Public				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur	Chêne pédonculé	6	314	25	2001	B,P	I	V	O,29/05/07
<i>Commentaire : Soudé à un hêtre.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 50	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : AL BEOLE			Domaine : Public				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 H Corylus avellana	Noisetier commun	7			2001				O,29/05/07
<i>Commentaire : En bordure de route et en prairie ; plusieurs tronçons de haies fibres et mélangées ; + arbres H.T. (chêne et hêtre).</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 51	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE DE LA TWEDE - FAYS			Domaine : Public				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	5	285	7	2001	F	I	V	O,29/05/07
<i>Commentaire : Croix ; très mal élagué.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 52	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : ROUTE DE SAINT-ANTOINE			Domaine : Public				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur	Chêne pédonculé	6	321	19	2001	P	I	A	O,29/05/07
<i>Commentaire : Au bord d'un sentier ; isolé en prairie.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 53	Localité : 6960 GRANDMENIL	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : DE KERCHOVE	Adresse : ROUTE DE LIEGE, 19 - lieu-dit "CHENE AL PIERRE"			Domaine : Privé				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Sequoiadendron giganteum	Sequoia géant	6	582	30	2001	D,T	I	P	O,29/05/07
2 A Fagus sylvatica purpurea	Hêtre pourpre	6	375	20	2001	P	I	P	O,29/05/07
<i>Commentaire : En bordure de route et en prairie ; plusieurs tronçons de haies fibres et mélangées ; + arbres H.T. (chêne et hêtre).</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 54	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE DE LA CROIX GEORGES			Domaine : Public				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 H Carpinus betulus	Charme commun	7			2001				O,29/05/07
<i>Commentaire : Croix ; haie semi-taillée et mélangée sur environ 150 m.</i>									

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE									
le 31/12/2007 10:03:06 Page 9/14									
RÉGION WALLONNE									
N°INS : 83055 N° du site : 55	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE DU CHATAIGNER			Domaine : Public				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 H Corylus avellana	Noisetier commun	7			2001				O,29/05/07
<i>Commentaire : Des 2 côtés de la rue ; plusieurs tronçons de haies taillées, semi-taillées et mélangées.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 56	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : AL MAISON			Domaine : Public				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Fraxinus excelsior	Frêne commun	6	305	20	2001	P	I	V	O,29/05/07
<i>Commentaire : Près du n°1 ; entouré de lierre.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 57	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire :	Adresse : ROUTE DE SAINT-ANTOINE, 21			Domaine : Privé				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica purpurea	Hêtre pourpre	4	338	23	2001	P	I	P	O,29/05/07
<i>Commentaire : A cabler.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 58	Localité : 6960 HARRE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : LESPAGNARD	Adresse : TEYE DJACO, 11			Domaine : Privé				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	4	415	20	2001	B,P	I	A	O,29/05/07
<i>Commentaire : En prairie ; 2 troncs soudés ; + une haie libre d'aubépine sur environ 150 m.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 59	Localité : 6960 GRANDMENIL	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : LESPAGNARD	Adresse : AU HETRE, 8			Domaine : Privé				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Fraxinus excelsior	Frêne commun	6	352	28	2001	P	G	A	O,29/05/07
<i>Commentaire : 2 sujets dont 1 abattu en 2002 ; + une belle haie taillée et mélangée avec H.T. (houx) sur 150 m.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 60	Localité : 6960 GRANDMENIL	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : COMMUNE/COIBION	Adresse : AU HETRE, 47			Domaine : Privé				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	6	289	23	2001	P	I	V	O,29/05/07
<i>Commentaire : Au croisement avec La Fourche ; dans une haie ; sans doute mitoyen.</i>									
N°INS : 83055 N° du site : 61	Localité : 6960 VAUX-CHAVANNE	Commune : MANHAY	Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE	Direction : MARCHE-EN-FAMENN					
Province : LUXEMBOURG	Propriétaire : DEHARRE	Adresse : HAUTE MONCHENOULE			Domaine : Privé				
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	6	415	24	2001	P	I	A	O,29/05/07
<i>Commentaire : En bordure de prairie ; près d'un chemin vers les bois ; cîpède mesurée à 1 m.</i>									

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE												
le 31/12/2007 10:03:06 Page 10/14												
REGION WALLONNE												
N° INS :	83055	N° du site :	62	Localité :	6960 VAUX-CHAVANNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			HAUTE MONCHENOULE					
Domaine : Public												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur				4	287	19	2001	P	I V	O,,29/05/07
Commentaire : Chêne pédonculé												
N° INS :	83055	N° du site :	63	Localité :	6960 VAUX-CHAVANNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	DEHARENNE	Adresse :			HAUTE MONCHENOULE, 18					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Carpinus betulus				6	210	17	2001	P	A A	O,,29/05/07
Commentaire : 5 anciens pieds de haie ; mesure estimée.												
N° INS :	83055	N° du site :	64	Localité :	6960 VAUX-CHAVANNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	NAVEAU	Adresse :			HAUTE MONCHENOULE					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fraxinus excelsior				6	330	24	2001	P	I V	O,,29/05/07
Commentaire : Vers le hameau ; mesure estimée.												
N° INS :	83055	N° du site :	65	Localité :	6960 VAUX-CHAVANNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	VIEUXTEMPS	Adresse :			HAUTE MONCHENOULE					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	H	Corylus avellana				7			2001			O,,29/05/07
Commentaire : Au bord de la route menant au hameau ; haie semi-taillée sur environ 200 m.												
N° INS :	83055	N° du site :	66	Localité :	6960 VAUX-CHAVANNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			VOIE DE LA LIBERATION					
Domaine : Public												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur				6	293	18	2001	P	I A	O,,29/05/07
Commentaire : Près du terrain de football ; non loin d'un gros hêtre blessé.												
N° INS :	83055	N° du site :	67	Localité :	6960 ODEIGNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	WUIDAR/HUBREGHTS/HOURLAY/MOTTET	Adresse :			ROUTE DE LA CROIX DES BRUYERES - OSTER					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Carpinus betulus				4	290	15	2001	B,P	A A	O,,29/05/07
Commentaire : Très beaux vieux pieds de haie dont certains sont soudés.												
N° INS :	83055	N° du site :	68	Localité :	6960 ODEIGNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	WUIDAR/HUBREGHTS/HOURLAY/MOTTET	Adresse :			ROUTE DE BACOMBOU - OSTER					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica				6	408	21	2001	P	I A	O,,29/05/07
Commentaire : En face d'un chemin ; en prairie ; beau sujet.												

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE												
le 31/12/2007 10:03:06 Page 11/14												
REGION WALLONNE												
N° INS :	83055	N° du site :	69	Localité :	6960 ODEIGNE	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			RUE DE LA CLISORE					
Domaine : Public												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Tilia platyphyllos				4	280	15	2001	P	I V	O,,29/05/07
Commentaire : Près du n°2 ; taillé anciennement.												
N° INS :	83055	N° du site :	70	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	TASSIGNY	Adresse :			CHEMIN DU BIELI - LAMORMENIL					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica				4	375	20	2001	P	G A	O,,29/05/07
Commentaire : En prairie ; 2 cèpes.												
N° INS :	83055	N° du site :	71	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			ROUTE DES FRERES LAMORMAINY					
Domaine : Public												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Tilia platyphyllos				5	217	15	2001	F	G U	O,,29/05/07
Commentaire : Eglise (devant I) ; 3 sujets.												
N° INS :	83055	N° du site :	72	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	TASSIGNY/DELREZ/MACLOT/LEGRAND/HUBERT	Adresse :			VOYE LOUIS - LAMORMENIL					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	H	Carpinus betulus				7			2001			O,,29/05/07
Commentaire : Des 2 côtés du chemin ; haie libre et taillée sur environ 250 m ; vieux pieds.												
N° INS :	83055	N° du site :	73	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	ROBERTY	Adresse :			ROUTE DE LA SCIERIE - LAMORMENIL					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica				6	403	21	2001	P	I A	O,,29/05/07
Commentaire : Dans un bout de haie libre perpendiculaire à la route ; beau sujet.												
N° INS :	83055	N° du site :	74	Localité :	6960 DOCHAMPS	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	COMMUNE	Adresse :			ROUTE DE LAMORMENIL - LAMORMENIL					
Domaine : Public												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Quercus robur				6	430	21	2001	P	I V	O,,29/05/07
Commentaire : En face d'une haie libre de noisetier (200 m) ; mesure estimée ; écorce incluse.												
N° INS :	83055	N° du site :	75	Localité :	6960 GRANDMENIL	Commune :	MANHAY	Cantonnement :	MARCHE-EN-FAMENNE	Direction :	MARCHE-EN-FAMENNE	
Province :	LUXEMBOURG	Propriétaire :	GODFROID	Adresse :			ROUTE DE BERGISTER, 1					
Domaine : Privé												
N° A/H	Latin	Nom français			Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Juglans regia				4	280	18	2001	T,P	I A	O,,29/05/07
Commentaire : Près de l'entrée d'une ferme.												

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE										
le 31/12/2007 10:03:06 Page 12/14										
N° INS : 83055 N° du site : 76 Localité : 6960 GRANDMENIL Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : SADZOT Adresse : ROUTE DU MOULIN DE LA FOSSE Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Quercus robur	6	356	28	2001	T,P	G A		O,,29/05/07
Commentaire : Chêne pédonculé. Au croisement de la route de Lamorménil ; dans une haie ; 2 sujets.										
N° INS : 83055 N° du site : 77 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : DEHARRE Adresse : COURTI AL FONTAINE, 4 Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica	6	290	17	2001	P	G U		O,,29/05/07
Commentaire : Hêtre commun. Au bord de la rue ; dans un angle du jardin ; 2 sujets ; mesure estimée.										
N° INS : 83055 N° du site : 76 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : ROUTE DU CHAINEU Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica	6	273	20	2001	P	I V		O,,29/05/07
Commentaire : Hêtre commun. Au croisement avec Courti al Fontaine.										
N° INS : 83055 N° du site : 79 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : COURTI AL FONTAINE Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica	4	432	21	2001	P	A U		O,,29/05/07
Commentaire : Hêtre commun. Face au n°4 ; 3 sujets ; espèce mesurée à 1 m ; peut-être miltoyen.										
N° INS : 83055 N° du site : 80 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : LEONARD/SPOIDEN/GILLARD Adresse : PRE CREUHELET Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica	6	306	20	2001	P	G A		O,,29/05/07
Commentaire : Hêtre commun. Au bord du chemin ; dans une haie mélangée (houx, frêne, aubépine, vieux pieds de charme) ; 2 sujets.										
N° INS : 83055 N° du site : 81 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : THIRION / COLLARD Adresse : COURTI AL FONTAINE - lieu-dit "PRE CREUHELET" Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica	6	370	26	2001	P	A A		O,,29/05/07
Commentaire : Hêtre commun. Entre 2 prairies ; 6 sujets.										
N° INS : 83055 N° du site : 82 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : COURTI AL FONTAINE Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica	6	280	22	2001	P	A V		O,,29/05/07
Commentaire : Hêtre commun. 4 anciens pieds de haie.										

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE										
le 31/12/2007 10:03:06 Page 13/14										
N° INS : 83055 N° du site : 83 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : GILLARD Adresse : ROUTE DU CHAINEU Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	H	Ilex aquifolium	7			2001				O,,29/05/07
Commentaire : Houx commun. Près du n°51 ; haie semi-taillée sur environ 100 m ; + 1 hêtre (250 cm) ; + 1 frêne (350 cm) ; mesures estimées.										
N° INS : 83055 N° du site : 84 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DES FONTAINES Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Aesculus hippocastanum	6	200	12	2001	H,P	I V		O,,29/05/07
Commentaire : Marronnier d'Inde. Fontaine du Cheyneux.										
N° INS : 83055 N° du site : 85 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DES FRERES GERMAIY Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fraxinus excelsior	4	346	26	2001	F,P	I U M		O,,29/05/07
Commentaire : Frêne commun. Eglise Saints-Pierre et Paul ; cimetière ; au croisement avec la rue du Vieux Frêne ; mal élagué.										
N° INS : 83055 N° du site : 86 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DU LAVOIR Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica purpurea	6	292	22	2001	H,P	G U		O,,29/05/07
Commentaire : Hêtre pourpre.										
N° INS : 83055 N° du site : 87 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE JEAN-THEODORE JACQUES, 1 Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Tilia cordata	6	255	21	2001	P	I U		O,,29/05/07
Commentaire : Tilleul à petites feuilles. Au croisement avec la rue du Vieux Frêne ; beau sujet ; presque contre la maison.										
N° INS : 83055 N° du site : 88 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DU VIEUX FRENE Domaine : Public										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Carpinus betulus	2	255	19	2001	T,P	I V		O,,29/05/07
Commentaire : Charme commun. Face au n°15 ; dépérissant (vu fin octobre).										
N° INS : 83055 N° du site : 89 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHE-EN-FAMENNE Direction : MARCHE-EN-FAMENNE										
Province : LUXEMBOURG Propriétaire : EVRARD Adresse : ROUTE DU MOULIN DE LA FOSSE - LAMORMENIL Domaine : Privé										
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	H	Carpinus betulus	7			2001				O,,29/05/07
Commentaire : En bordure d'un chemin désaffecté ; vieux pieds de charmes et de hêtres sur environ 300 m.										



## ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 31/12/2007 10:03:06 Page 14/14

N° INS : 83055 N° du site : 90 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHÉ-EN-FAMENNE Direction : MARCHÉ-EN-FAMENNE  
 Province : LUXEMBOURG Propriétaire : FAIRON Adresse : SO LES VALES Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Quercus robur		6	512	20	2001 P	I	A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : Proche d'une voie de chemin de fer désaffectée ; cépée de 2 gros troncs.</i>										

N° INS : 83055 N° du site : 91 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHÉ-EN-FAMENNE Direction : MARCHÉ-EN-FAMENNE  
 Province : LUXEMBOURG Propriétaire : LAFALIZE Adresse : RUE DU VIEUX FRENE Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Salix caprea		6	362	15	2001 D,T	I	A	O,,29/05/07
<i>Commentaire : A la limite de La Roche ; isolé en prairie.</i>										

N° INS : 83055 N° du site : 92 Localité : 6960 DOCHAMPS Commune : MANHAY Cantonnement : MARCHÉ-EN-FAMENNE Direction : MARCHÉ-EN-FAMENNE  
 Province : LUXEMBOURG Propriétaire : DETAILLE / SADZOT Adresse : FORGE A L'APLE Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	H	Corylus avellana		7			2001			O,,29/05/07
<i>Commentaire : D'un côté de la N 841 ; haie libre sur environ 250 m.</i>										

Etat sanitaire		Intérêt	Situation (col.1)	Réf. anc. inventaire
0	Mort ou Abattu ou Disparu ou Tombé	H Historique	A Alignement	C Chalon
1	Dépérissement (irréversible)	P Paysager	G Groupe	M Monus Sites classés
2	Arbre ou haie présentant des blessures ou défauts pouvant nuire à sa croissance et à sa longévité	D Dendrologique	I Isolé	A Arbres de Belg
3	Essence exotique (croissance difficile)	S Curiosité local		P Autre publication
4	Arbre ou haie présentant des malformations ou troubles de la croissance ne mettant pas en cause sa stabilité ni sa longévité de tout ou partie	T Taille / Dim		
5	Arbre ou haie ayant subi une taille (silhouette) mais qui ne porte pas atteinte à sa stabilité et à sa longévité	F Folk / Relig		
6	Arbre ou haie sans tare ou défaut macroscopiquement visible	R Repère		
7	Indéfini			
			Situation (col.2)	
			P Parc	
			F Forêt	
			V Voirie	
			U Urbain	
			A Autre	

## SOURCE DE DONNEES



Listing des arbres et haies remarquables de Wallonie

## ANNEXE 4.1 – Contrats de rivière

### Qu'est-ce qu'un Contrat de rivière ?

*Le contrat de rivière est un protocole d'accord entre un ensemble aussi large que possible d'acteurs publics et privés sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eaux du bassin.*

*Le contrat de rivière engage ses signataires, chacun dans le cadre de ses responsabilités, à atteindre, notamment au travers d'actions et de projets identifiés, des objectifs déterminés dans des délais raisonnables et à assurer l'exécution des actions et projets précités.*

*Les objectifs d'un contrat de rivière visent en priorité à restaurer, à protéger et à valoriser la qualité écologique et les ressources en eau du bassin en intégrant harmonieusement l'ensemble des caractéristiques propres à la rivière.*

*Outre la participation de l'ensemble des acteurs signataires, la démarche du contrat de rivière exige la sensibilisation, l'information et la participation de la population qui réside dans la zone couverte par le contrat en vue de favoriser le développement d'une dynamique durable.*

(Extraits de la circulaire ministérielle du 20/03/2001)

### Le Contrat de rivière OURTHE et affluents

La Commune de Manhay participe au Contrat de rivière Ourthe depuis 2008.

#### Présentation

Depuis toujours, l'Ourthe joue un rôle primordial dans l'organisation et le fonctionnement des activités humaines des régions qu'elles traversent: agriculture, exploitation forestière, tourisme, loisirs (pêche, baignade, kayak, promenade), industries.

Comment valoriser ses atouts et ses potentialités, comment résoudre les conflits d'intérêt entre ses différentes fonctions, comment minimiser les risques d'inondations et les dégradations diverses?

Le Contrat de rivière a pour ambition d'établir avec les différents acteurs du bassin de l'Ourthe les principes de gestion de la rivière, d'en définir les objectifs et de coordonner les actions concrètes. Il s'inscrit dans une logique de développement durable par la préservation de la nature.

Une cinquantaine de partenaires a élaboré et signé le Contrat de rivière de l'Ourthe (CRO): 25 communes du bassin, la Région wallonne, les Provinces de Liège et du Luxembourg, le Groupement des industries et entreprises du bassin de la Meuse pour la protection de l'environnement, trois universités et de nombreuses intercommunales et associations regroupant les différents usagers de la rivière, des pêcheurs aux agriculteurs, des professionnels du tourisme aux protecteurs du patrimoine naturel et culturel.

Les 25 communes partenaires sont: Bastogne, Bertogne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Erezée, Esneux, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Nandrin, Ouffet, Rendeux, Sainte-Ode, Somme-Leuze, Sprimont, Tenneville et Vaux-sur-Sûre.

Coordonnées

Cellule de coordination – Contrat de rivière Ourthe  
 Rue de la Laiterie 5 à 6941 Tohogne  
 Tél: 086/21.08.44  
 info@cr-ourthe.net  
 http://users.skynet.be/cr.ourthe/

**Les étapes du contrat de rivière**

1997. Depuis 1992, les Communes de Durbuy, Hotton, La Roche-en-Ardenne, Rendeux et l'Association Intercommunale pour la valorisation de l'eau envisagent d'élaborer un Contrat de rivière pour l'Ourthe moyenne. Mais ce n'est qu'en 1997 que le dossier préparatoire est rédigé et que toutes les communes du bassin sont intéressées au projet.

1998. Signature d'une convention d'étude entre 20 communes et la Région wallonne. Sur cette base, le Comité de rivière est réuni pour la première fois le 16 décembre.

1999-2001. Phase d'élaboration du Contrat de rivière: réunions en groupes de travail, inventaire de terrain, définition des objectifs à atteindre et des actions à réaliser pour y parvenir. En décembre 2001, à Houffalize, tous les partenaires signent le Contrat de rivière: un premier programme d'actions pour le bassin de l'Ourthe.

2002-2004. Première phase de réalisation du Contrat de rivière. Chaque partenaire met en œuvre les actions inscrites au Contrat de rivière. Les groupes de travail se retrouvent encore régulièrement pour élaborer l'une ou l'autre action. Ce ne seront pas moins de 580 actions réalisées au terme de cette première phase (60 % du programme initial).

2005-2007. Deuxième phase de réalisation du Contrat de rivière. Les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme 2002-2004 permettent aux partenaires d'élaborer un second contrat de rivière reprenant les actions non réalisées du premier mais également de nouvelles. Il sera signé en mai 2005 à Esneux. Trois ans après, 83 % du programme sont réalisés (276 actions) ou en cours (75 actions).

2008-2009 Troisième phase du Contrat de rivière. De nouveaux partenaires rejoignent le Comité de rivière et le troisième programme d'actions pour le bassin de l'Ourthe voit le jour le 6 juin 2008 à Hotton.

2011-2013 Quatrième phase du Contrat de rivière.

### Les 7 objectifs

- Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux pour en garantir la multiplicité des usages;
- Déterminer un ensemble de mesures afin de diminuer les dégâts dus aux phénomènes d'inondations;
- Développer les activités économiques et le tourisme dans le respect du milieu aquatique et des ressources en eau;
- Protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel;
- Protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine culturel lié à l'eau;
- Améliorer l'information et la concertation entre les différents usagers de la rivière;
- Mettre en place les moyens nécessaires pour assurer le suivi du Contrat de rivière.

## Le Contrat de rivière AMBLEVE

La Commune de Manhay participe au Contrat de rivière Amblève depuis 2009.

### Présentation

Le Contrat de rivière est composé de seize communes (Amblève, Aywaille, Bullange, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmédy, Manhay, Saint-Vith, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts, Vielsalm et Waimes) regroupant 72.864 habitants pour une superficie de 1.077 km<sup>2</sup>.

La signature du premier protocole d'accord du contrat de rivière Amblève et affluents a eu lieu le 16 décembre 2005, celle du deuxième protocole le 5 décembre 2008 et celle du troisième le 28 janvier 2011.

### Coordonnées

Cellule de coordination – Contrat de rivière Amblève  
Place Saint Remacle, 32 à 4970 Stavelot  
Tél: 080/282.435  
crambleve@gmail.com  
<http://www.crambleve.com>



---

### **Les étapes du contrat de rivière**

Il s'agit d'un contrat de gestion participative autour du cours d'eau principal de l'Amblève et de ses affluents, basé sur la concertation, la coordination et le dialogue entre les différentes forces vives du bassin hydrographique.

Lorsqu'il est apparu, en 2002, initié par les communes, le Contrat de rivière de l'Amblève n'était pas encore très connu. Depuis, son statut n'a cessé d'être valorisé et son rôle s'est accru.

A présent, il est désormais un outil indispensable de la gestion de l'eau. Il est devenu une véritable interface entre l'administration de la Région wallonne et l'ensemble des usagers des vallées : communes, riverains, agriculteurs, pêcheurs, industriels, gérants de camping, naturalistes, etc.

Il bénéficie aujourd'hui des reconnaissances et subsides des Région wallonne et Province de Liège, est financé par les communes et concerne l'ensemble des usagers des vallées de et menant à l'Amblève.

Les cours d'eau concernés par ce projet sont l'Amblève, la Warche, la Salm, la Lienne et leurs affluents, et les communes concernées se sont regroupées pour mener à bien 804 actions concrètes (342 préventives et 462 curatives), réparties en 7 grands thèmes, impliquant 87 maîtres d'œuvre publics et privés.

Un règlement communal de lutte contre les plantes invasives du Contrat de rivière Amblève a été adopté le 19 avril 2010 à Manhay.

### **Les objectifs du Contrat de rivière**

- La gestion du risque inondation qui entraîne des dégâts.
- Le curage des cours d'eau.
- Les travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau.
- La qualité de l'eau (problème des castors, de l'agriculture, de l'industrie, des algues, des déchets...).
- L'épuration des eaux (lagunage, station épuration..).
- La circulation sur les cours d'eau.
- Les zones de baignade (5 sur l'Amblève).
- L'accès du bétail au cours d'eau.
- La lutte contre les obstacles empêchant la libre circulation des poissons.
- La gestion des résineux sur le bord des cours d'eau.

---

### **SOURCE DE DONNEES**



Le site du Contrat de rivière Ourthe et éléments de la cellule de coordination



Le site du Contrat de rivière Amblève

---

**ANNEXE 4.2 – Projet LIFE « Ardenne liégeoise »**

**« Ardenne liégeoise » : le chaînon manquant**  
Avec ce nouveau projet s'achève un vaste programme de restauration des milieux naturels de la chaîne ardennaise des hauts plateaux. De 2003 à 2018, six projets LIFE s'y seront déroulés.  
De plateaux en vallées, le projet « Ardenne liégeoise » permettra de connecter les milieux naturels de deux hauts plateaux de l'Ardenne : les Hautes-Fagnes et le plateau des Tailles.

La zone potentielle de travail du LIFE « Ardenne liégeoise » englobe 5914 ha, inclus dans le périmètre de 18 sites Natura 2000 et sur le territoire de 16 communes ardennaises, de Jalhay au nord à Vielsalm au sud.  
D'une manière plus générale, ce projet visera à promouvoir, à soutenir et à amplifier les initiatives favorables à la biodiversité menées par les différents acteurs locaux : communes, propriétaires, associations, agriculteurs,...

**LIFE+ Nature ?**  
Depuis 1992, le programme européen LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) vise à mettre en place et à développer les politiques de l'Union Européenne en matière d'environnement en cofinçant des projets innovants ou exemplaires. Les LIFE Nature & Biodiversité sont plus particulièrement des projets associés à la mise en œuvre du réseau écologique Natura 2000, découlant des deux Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ».

**Carte d'identité du LIFE « Ardenne liégeoise »**  
Conception et pilotage : Service public de Wallonie - Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement - Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole et Département Nature et Forêts.  
Bénéficiaire associé : ASBL « Domaine de Bézinne ».  
Budget : 6.840.350 € apportés pour moitié par LIFE et pour moitié par la Wallonie, la société Spa Monopole et l'asbl « Domaine de Bézinne ».

**Plus d'info ? Contactez-nous !**  
Projet LIFE « Ardenne Liégeoise »  
Domaine de Bézinne  
Bézinne, 4 x 4900 SPA  
087/22 24 79  
info@lifeardenneliégeoise.be  
www.lifeardenneliégeoise.be  
Editeur responsable : B. Sasse - Bézinne, 4 x 4900 Spa

**Retrouver les richesses naturelles de la Haute Ardenne**  
Les tourbières, les landes ou les prairies humides sont des milieux ouverts devenus extrêmement rares chez nous. Au-delà de la simple beauté qu'offrent leurs paysages, ils abritent une flore et une faune particulière et diversifiée. Il en est de même pour certains milieux forestiers, comme les hêtraies ou les forêts matécageuses.  
Ces habitats naturels, tous concernés par le projet LIFE, sont ceux qui contribuent le plus à la richesse du patrimoine naturel de l'Ardenne. De surfaces déjà très réduites, ils continuent à souffrir de la plantation des résineux, du drainage, des pratiques agricoles intensives ou de la pression du grand gibier.

**746 Bays, où est votre troisième compagnon ?**  
**Solide Poley, Cyp' est-ty à la page suivante!**

**Poly, Baye, unvez ty a plain de chavez à l'ère tel!**

**Life Ardenne Liégeoise**

**Logos:** European Union, LIFE, SPA, Berzinne, SPW, Université de Wallonie, VITO, VITO LIFE, VITO LIFE Wallonie.

**Plusieurs centaines d'hectares !**  
L'objectif final du projet LIFE portera sur la restauration d'au moins 500 ha de milieux ouverts ou forestiers. Les travaux de restauration seront mis en œuvre dans des réserves naturelles existantes comme la « Grande-Fagne de Bihain », des propriétés domaniales comme la « Fagne de Walchamps » ou des espaces nouvellement protégés dans le cadre du projet. Comment ? Grâce à l'aide, par la Région Wallonne, de terrains aux propriétaires privés et leur mise sous statut de réserve naturelle domaniale. Grâce aussi aux accords de protection qui seront négociés avec les propriétaires communiaux et privés.

**Une action fondée sur l'histoire des sites**  
Les milieux naturels et les paysages reconstruits seront fidèles à ceux qui étaient présents, il y a plus d'un siècle, avant la plantation massive des résineux et la révolution agricole. Cette approche historique et patrimoniale des actions du projet sera rendue possible par l'examen des cartes et des documents anciens. Elle permettra à la fois de tirer le meilleur parti du potentiel de restauration des sites et de renforcer leur appropriation par les acteurs locaux.

**Les travaux diversifiés**  
Dans les sites entraînés, la restauration débuttera par la coupe des arbres et sera suivie par différents travaux hydrologiques : bouchons sur les drains, création de digues, de mares. Ces derniers travaux permettront de rendre aux sites leur caractère marécageux original. Pour favoriser la végétation typique de certains milieux, des techniques ciblées seront utilisées : étrépage dans les landes, pose de clôtures temporaires pour permettre la régénération de la forêt feuillue, fraissage du sol pour reconstruire des prairies.

**Et demain ?**  
Effectuer de grands travaux de restauration est une chose mais encore faut-il que ces habitats naturels retrouvés soient entretenus. C'est pourquoi tous ces travaux seront conçus pour permettre une gestion peu onéreuse et durable des sites après la fin du projet LIFE, notamment par fauchage ou par pâturage extensif.

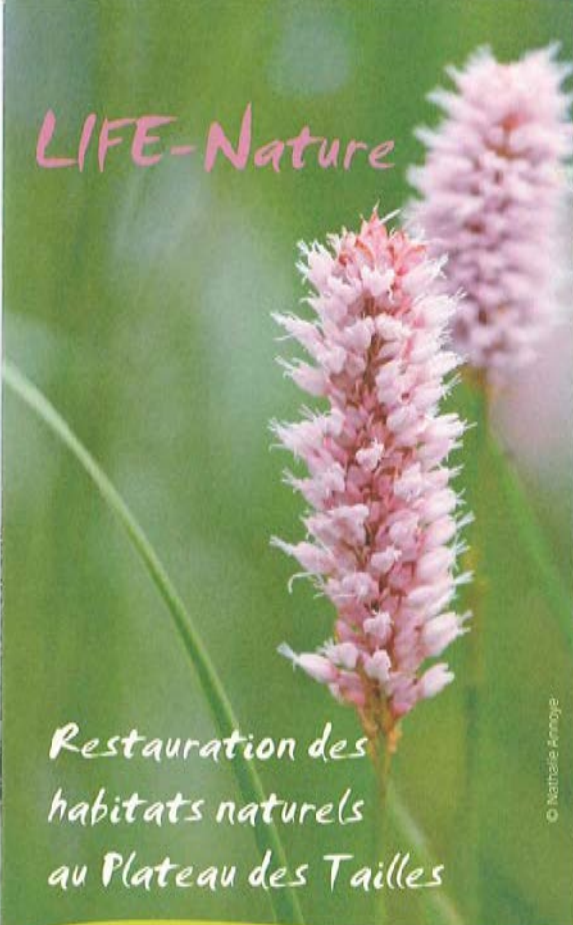
**Tout ceci peut paraître très technique ou un peu abstrait...**  
Tout au long des 7 années du projet (2017-2018), de nombreuses actions d'information et de sensibilisation seront réalisées, et ce pour tous les publics : publications diverses, site web, panneaux didactiques, animations pour adultes et enfants, colloque.

## SOURCE DE DONNEES



Site internet: <http://biodiversite.wallonie.be/fr/life-ardenne-liegeoise>

## ANNEXE 4.3 – Projet LIFE « Plateau des Tailles »

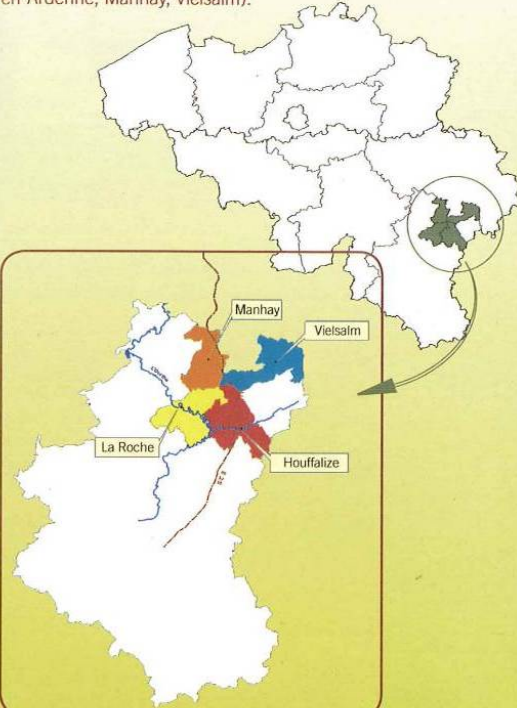


*Restoration des habitats naturels au Plateau des Tailles*

© Nathalie Annoye

### Localisation du projet

La surface de travail du projet est de 2800 hectares, répartie sur 4 sites Natura 2000, au sein de 4 communes (Houffalize, La Roche-Ardenne, Manhay, Vielsalm).









### Contact

**Projet LIFE Plateau des Tailles**  
 Rue de La Roche, 8 | 6660 Houffalize  
 Tél./fax : 061 / 61 58 38

**E-mail :** denis.parkinson@swing.be  
 frederic.degrave@natagora.be  
 david.doucet@natagora.be

**Site internet :** <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/offh/LIFEPLTTAILLES>



*Nacré de la Filibendule*

**Qu'est-ce qu'un projet LIFE ?**

LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement), créé en 1992, permet de financer des projets à vocation environnementale dans les pays de la Communauté européenne. LIFE-Nature vise plus particulièrement la conservation de la nature. Les projets LIFE-Nature prennent place au sein du réseau Natura 2000, lui-même constitué d'un ensemble de sites naturels protégés, qui abritent des milieux, plantes ou animaux menacés.

Les partenaires de ce projet LIFE « Plateau des Tailles » sont la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (Région Wallonne), l'ASBL Réserves Naturelles-RNOB (Natagora) ainsi que la SPRL Bemelmans.

*En plein coeur de l'Ardenne, le Plateau des Tailles accueille encore une riche biodiversité, concentrée dans des milieux originaux : tourbières, landes, hêtraies et fonds de vallée. Malheureusement, une agriculture de plus en plus intensive et des plantations massives d'épicéas ont vu la surface couverte par ces milieux se réduire comme peau de chagrin.*



Cette modification de l'utilisation du sol a un impact non négligeable sur la qualité de notre environnement. Les milieux humides, et plus particulièrement les tourbières, constituent de véritables éponges qui retiennent et filtrent l'eau avant que celle-ci ne rejoigne ruisseaux et rivières. La destruction de ces milieux perturbe donc fortement le débit et la qualité de l'eau. De plus, la croissance des arbres plantés dans ces sols pauvres et gorgés d'eau est très faible et leur exploitation fort peu rentable.

**Trois habitats à conserver**

Les tourbières se sont formées au fil des siècles sur un sol gorgé d'eau tandis que les zones plus sèches étaient jadis couvertes de landes (avec bruyère, myrtille...) La tourbe est constituée par la lente accumulation de débris végétaux. Plantes typiques des tourbières, les sphagnum en sont les principales responsables. Les tourbières sont peuplées de plantes et d'animaux spécialement adaptés aux rudes conditions qu'ils y rencontrent : acidité, froid, nourriture rare. Comme d'autres milieux fragiles, elles ont souffert de l'action de l'homme : drainage, plantations d'épicéas, feux...



*Bruyère quaternaire*

Par le passé, les fonds de vallée ardennais étaient régulièrement fauchés. Les inondations naturelles ou provoquées, amélioraient la croissance des végétaux et permettaient l'installation d'une flore spécifique, fournissant un fourrage de qualité. Les zones non fauchées étaient colonisées par la forêt alluviale, dominée par les aulnes. L'abandon de l'exploitation de ces parcelles, la plantation généralisée d'épicéas et les travaux de rectification des cours d'eau ont largement modifié le fond des vallées.



*Couvre de la bistorte*



*Cegagne noire*

Sur une grande part de l'Ardenne, la hêtraie constitue la forêt d'équilibre, c'est-à-dire le milieu qui s'installe et se maintient spontanément. Au Plateau des Tailles, de nombreux hêtres déperissants ont été abattus. De plus, les cernières, en provoquant les jeunes hêtres, les empêchent de se développer et d'assurer la relève des vieux arbres.











---

**ANNEXE 4.4 – Convention « Bords de routes »**

---

En date du 20/03/2001, la Commune de Manhay a signé une convention avec la Région wallonne dans le cadre de la campagne de fauchage tardif des bords de routes.

Cette convention définit deux types de gestion:

- une **gestion intensive** caractérisée par **des fauchages répétés** tout au long de l'année, sans obligation quant aux dates de fauchage et au nombre de coupes à réaliser;
- une **gestion extensive** caractérisée par **un fauchage annuel tardif**, débutant obligatoirement après le 1<sup>er</sup> août et toujours vers la même date, année après année; le choix de la date dépend notamment du temps nécessaire pour réaliser le fauchage des bords de routes de l'entité ; il y a donc lieu de tenir compte de l'étendue du réseau routier.

La convention prévoit le recours à une gestion intensive dans les agglomérations, aux abords des habitations situées en dehors des agglomérations, dans les endroits dangereux tels que les virages, les carrefours et autres sites que la commune considère comme dangereux et le long de toutes les voiries, en bordure et de chaque côté de celles-ci, sur une largeur d'un engin de coupe, soit environ 1,20 m. Le fauchage tardif sera pratiqué partout ailleurs, là où les contraintes de gestion liées à la sécurité des personnes et des biens disparaissent.

Après le 1<sup>er</sup> août, les communes pratiquent généralement un fauchage complet des bords de routes, excepté sur certains sites où le fauchage se réalise après une période plus longue, de quelques années, Ce type de gestion donne lieu à des friches gérées, qui offrent un abri pour les animaux passant l'hiver sur les bords de routes et une quiétude propice à la reproduction de nombreuses espèces animales.

Afin de coordonner au mieux ces deux méthodes de fauchage, la Commune met sur pied un plan de fauchage, outil de travail indispensable pour atteindre les objectifs recherchés par la convention.

Enfin, pour informer les citoyens de la participation de leur commune à la campagne de fauchage tardif des bords de routes et de l'intérêt de celle-ci, la Région wallonne met gratuitement à la disposition des communes des brochures toutes-boîtes distribuées uniquement lors de la première année de participation de la commune à la campagne ainsi que des panneaux portant l'inscription « FAUCHAGE TARDIF – ZONE REFUGE ». De plus, la Région wallonne met à la disposition des communes des articles annuels et une exposition itinérante sur le fauchage tardif.

Pour Manhay, environ 460 Kms de bords de routes sont concernés par le fauchage tardif.

---

**SOURCE DE DONNEES**

Administration communale de Manhay

---



**ANNEXE 4.5 – Convention « Combles et Clochers »**

Il s'agit d'une collaboration entre une commune et la Région wallonne pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'aménager ou de protéger les combles et clochers en tant que gîte potentiel de reproduction des chauves-souris, de la chouette effraie ou d'autres animaux à préserver.

Par convention, la commune s'engage à interdire l'accès au public (en l'absence d'un agent de la Division Nature et Forêts) aux combles et clochers préalablement déterminés. Elle doit également effectuer quelques travaux d'aménagement sur les sites (chiroptères, nichoirs, etc.).

La Commune de Manhay a signé la convention « Combles et Clochers » le 10 décembre 2008.

Douze églises sont concernées par les aménagements, à savoir :

Deux-Rys	<b>église Saint Joseph</b>
Dochamps	<b>église Saints Pierre et Paul</b>
Fays	<b>église Saint Antoine de Padoue</b>
Freyneux	<b>église Saint Isidore</b>
Grandmenil	<b>église Saint Maurice et compagnons</b>
Harre	<b>église Saint-Hubert</b>
La Fosse	<b>église Saint Monont</b>
Lamormenil	<b>église Saint Joseph</b>
Malempré	<b>église Saint Martin</b>
Odeigne	<b>église Saint Donat</b>
Oster	<b>église Saint-Hubert</b>
Vaux-Chavanne	<b>église Saint Philippe et Saint Jacques</b>

---

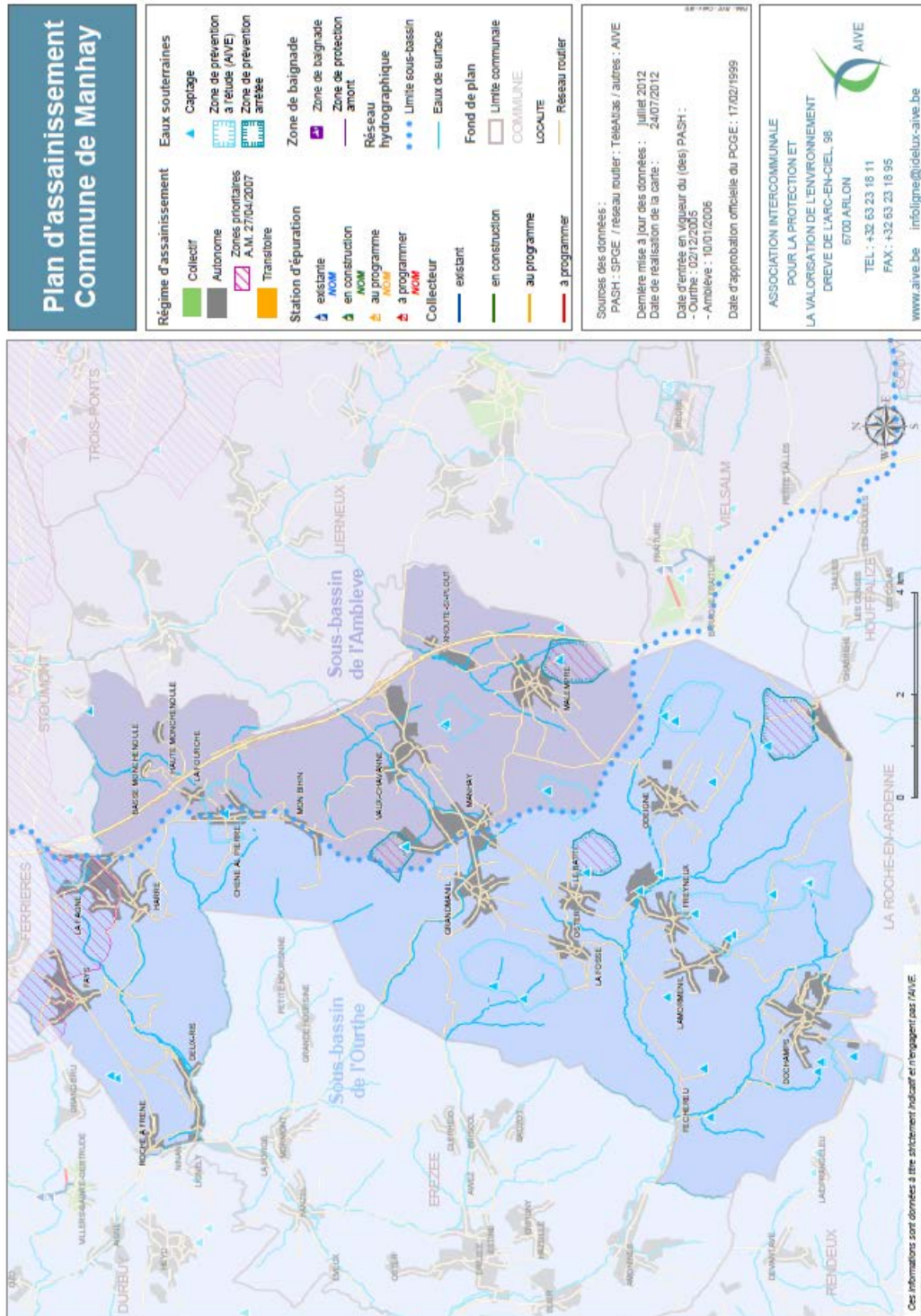
**SOURCE DE DONNEES**

Données de l'Administration communale

---



**ANNEXE 4.6 – Plan d'assainissement de Manhay**



---

SOURCE DE DONNEES



Le site internet <http://www.idelux-aive.be>

---

## ANNEXE 4.7 – Analyse des résultats d'exploitation des collectes organisées sur la Commune de Manhay (année 2015)

# COMMUNE DE MANHAY

## Gestion des déchets

### Présentation des données 2015

L'objectif de ce rapport est de vous présenter, pour votre commune, une analyse détaillée des données de collecte et de gestion des déchets. Au travers du réseau de parcs à conteneurs et des collectes en porte-à-porte, plus de 30 filières de valorisation/recyclage sont organisées.

Les résultats 2015 propres à votre commune sont placés en regard de la moyenne AIVE et comparés à vos propres données 2014.

Pour des raisons de cohérence avec le rapport d'activité du Groupe IDELUX-AIVE et le budget prévisionnel établi pour chaque commune, les résultats présentés dans ce rapport sont exprimés en kilos par équivalent-habitant et par an (kg/EH/an).

En 2015, votre commune comptait 3293 habitants ce qui, tenant compte de l'impact touristique dans votre commune, équivaut à 4519 équivalents-habitants.

## 1. Répartition globale des déchets collectés

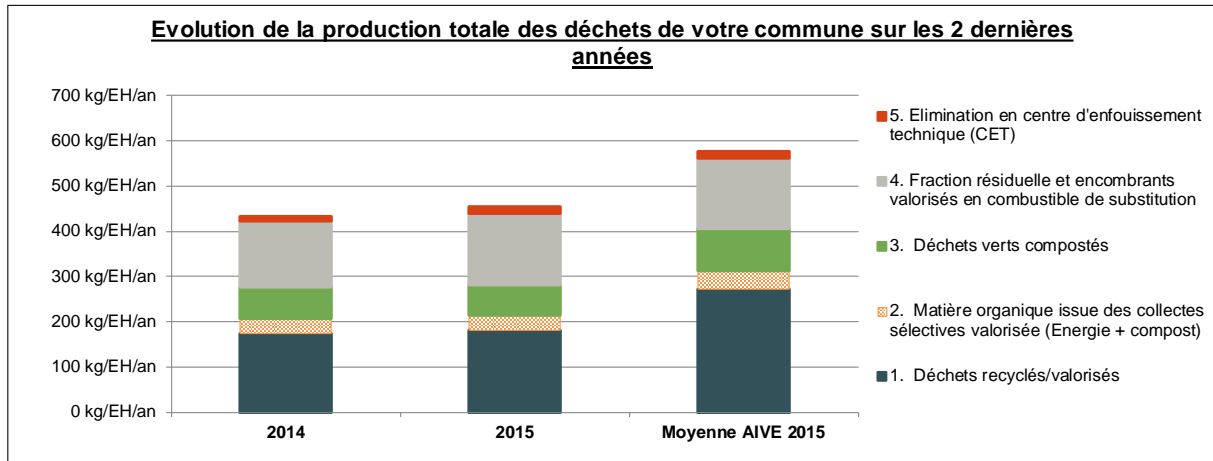
### 1.1 Répartition des déchets selon leur mode de gestion

Le tableau et les graphes du point 1.1 présentent l'ensemble des déchets collectés selon leur mode de gestion.

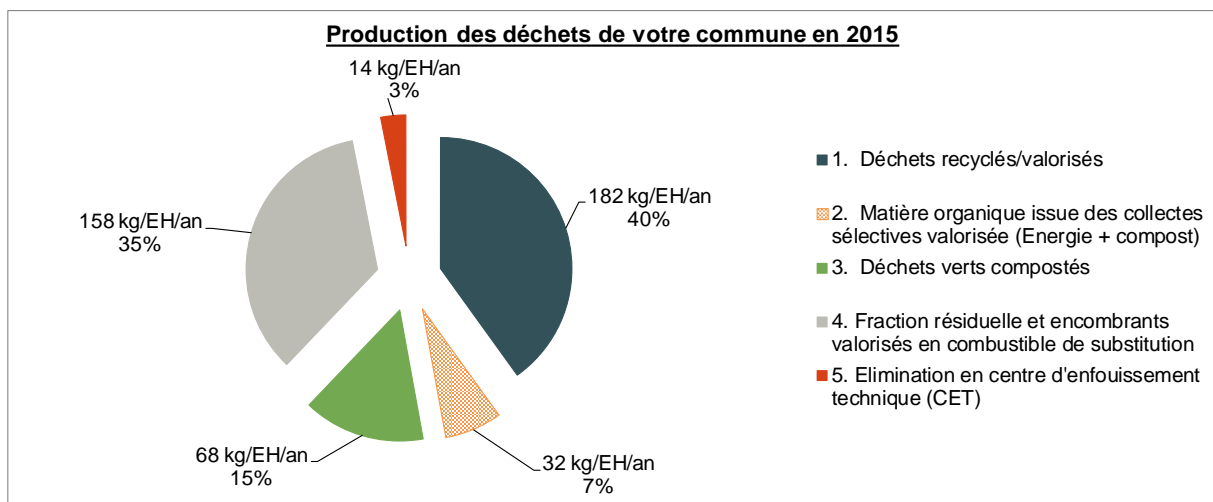
MANHAY	2014	2015	Evolution 2014/2015	Moyenne AIVE 2015	Evolution moyenne AIVE 2014/2015	Comparaison Commune/AIVE
<b>Production totale</b>	432,88 kg/EH/an	454,23 kg/EH/an	5%	577,03 kg/EH/an	-3%	- 21 %
1. Déchets recyclés/valorisés	173,50 kg/EH/an	182,45 kg/EH/an	+ 5 %	273,05 kg/EH/an	1%	- 33 %
2. Matière organique issue des collectes sélectives valorisée (Energie + compost)	33,94 kg/EH/an	32,34 kg/EH/an	- 5 %	38,88 kg/EH/an	0%	- 17 %
3. Déchets verts compostés	70,46 kg/EH/an	67,84 kg/EH/an	- 4 %	93,77 kg/EH/an	-16%	- 28 %
4. Fraction résiduelle et encombrants valorisés en combustible de substitution	146,41 kg/EH/an	157,74 kg/EH/an	+ 8 %	157,43 kg/EH/an	-2%	+ 0 %
5. Elimination en centre d'enfouissement technique (CET)	8,57 kg/EH/an	13,86 kg/EH/an	+ 62 %	13,90 kg/EH/an	46%	- 0 %

En 2015, la production totale de déchets s'élève à 454 kg/EH (soit une variation de 5 % par rapport à 2014) alors que la moyenne observée sur l'ensemble de la zone d'action de l'AIVE est de 577 kg/EH (soit une variation de - 3 % par rapport à 2014).

La production globale de votre commune varie de - 21 % par rapport à la moyenne AIVE.



Le taux global de recyclage et de valorisation de l'ensemble des déchets collectés sur votre commune est de 97 %.

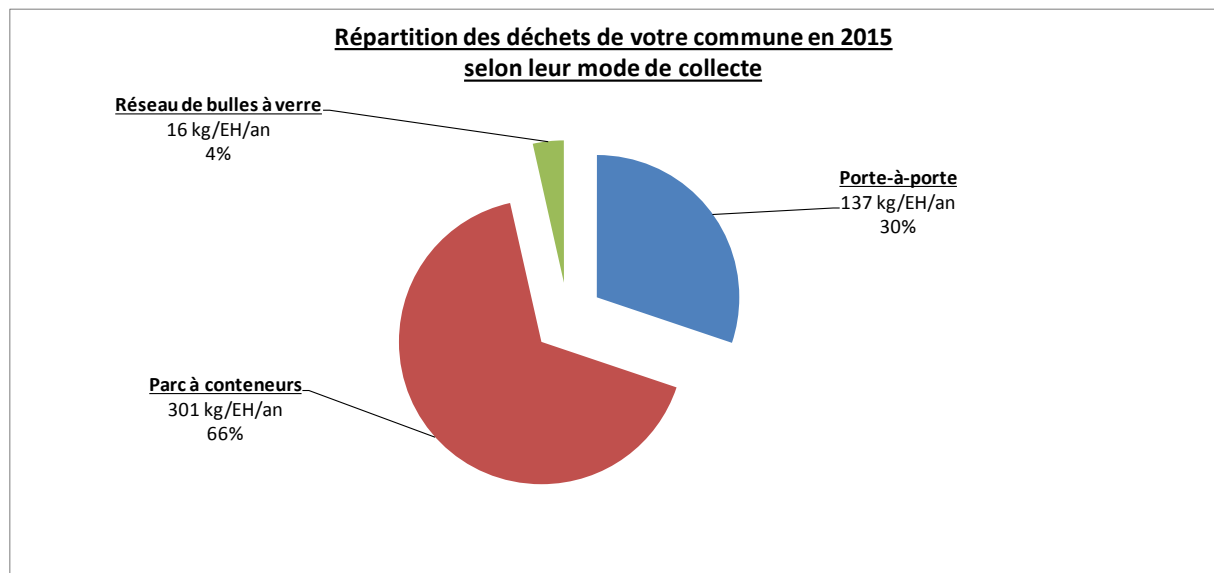


## 1.2 Répartition des déchets selon leur mode de collecte

Le tableau et le graphe ci-dessous regroupent l'ensemble des déchets collectés sur votre commune selon leur mode de collecte (porte-à-porte, parc à conteneurs et réseau de bulles à verre).

MANHAY	2014	2015	Evolution 2014/2015	Moyenne AIVE 2015	Evolution moyenne AIVE 2014/2015	Comparaison Commune/AIVE
<b>Production totale</b>	432,88 kg/EH	454,23 kg/EH	+ 5 %	577,03 kg/EH	- 3 %	- 21 %
<b>1. Porte-à-porte</b>	132,34 kg/EH	136,73 kg/EH	+ 3 %	146,62 kg/EH	-1%	- 7 %
<b>2. Parc à conteneurs</b>	281,81 kg/EH	301,35 kg/EH	+ 7 %	412,11 kg/EH	-3%	- 27 %
<b>3. Réseau communal de bulles à verre</b>	18,73 kg/EH	16,15 kg/EH	- 14 %	18,29 kg/EH	1%	- 12 %

Pour la commune de Manhay, 30 % des déchets sont collectés en porte-à-porte, 66 % apportés au parc à conteneurs et 4 % déposés au niveau du réseau de bulles à verre. Dans la zone AIVE, 25 % des déchets sont collectés en porte-à-porte, 72 % apportés au parc à conteneurs et 3 % déposés au niveau du réseau de bulles à verre.



## 2. Présentation détaillée des déchets selon leur type et leur filière

### 2.1 Matière organique et fraction résiduelle



Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les données de production totale de matière organique et de fraction résiduelle collectées au sein de votre commune.

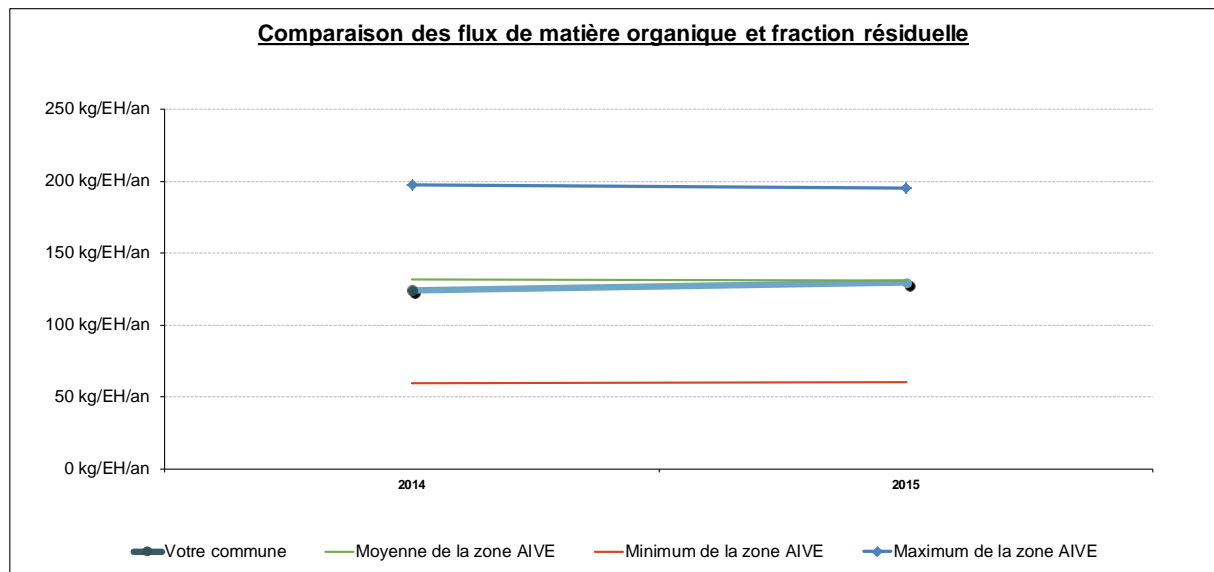
En kg/EH/an	2014	2015	Evolution 2014/2015	Moyenne AIVE 2015	Evolution moyenne AIVE 2014/2015	Comparaison Commune/AIVE
Matière organique	33,94 kg/EH	<b>32,34 kg/EH</b>	-5%	38,88 kg/EH	0%	- 17 %
Fraction résiduelle	90,10 kg/EH	<b>97,21 kg/EH</b>	8%	92,02 kg/EH	-1%	+ 6 %
<b>TOTAL</b>	124,04 kg/EH	<b>129,55 kg/EH</b>	+ 4 %	130,90 kg/EH	- 0 %	- 1 %

75 % de déchets collectés sélectivement en porte-à-porte sont de la fraction résiduelle et 25 % de la matière organique. Au niveau de la zone AIVE, les taux sont les suivants : 70 % de fraction résiduelle et 30 % de matière organique. La matière organique est biométhanisée puis compostée, tandis que la fraction résiduelle est valorisée.

En 2015 la moyenne de l'AIVE s'élevait à 131 kg/EH (matière organique : 39 kg/EH et fraction résiduelle : 93 kg/EH).

Ci-dessous, nous vous présentons, en regard de votre production, les données de la commune qui a la production en porte-à-porte de matière organique et fraction résiduelle la plus basse et de celle où la production est la plus élevée, ainsi que la moyenne AIVE.

Matière organique + fraction résiduelle	2014	2015
<b>1. Manhay</b>	124,04 kg/EH/an	129,55 kg/EH/an
<b>2. Moyenne de la zone AIVE</b>	131,48 kg/EH/an	130,90 kg/EH/an
<b>3. Minimum de la zone AIVE</b>	59,40 kg/EH/an	60,00 kg/EH/an
<b>4. Maximum de la zone AIVE</b>	197,61 kg/EH/an	194,95 kg/EH/an



## 2.2 Papiers-cartons



En kg/EH/an	2014	2015	Evolution 2014/2015	Moyenne AIVE 2015	Evolution moyenne AIVE 2014/2015	Comparaison Commune/AIVE
Parc à conteneurs	22,01 kg/EH	<b>23,23 kg/EH</b>	6%	38,58 kg/EH	-1%	- 40 %
Porte-à-porte	7,96 kg/EH	<b>6,82 kg/EH</b>	-14%	11,88 kg/EH	-4%	- 43 %
<b>TOTAL</b>	29,97 kg/EH	<b>30,05 kg/EH</b>	+ 0 %	50,45 kg/EH	- 2 %	- 40 %

77 % des papiers-cartons sont apportés au parc à conteneurs et 23 % collectés en porte-à-porte. Au niveau de la zone AIVE, les taux sont les suivants 76 % au parc à conteneurs et 24 % en porte-à-porte. Ces papiers et cartons sont recyclés.

En 2015, la moyenne de l'intercommunale était de 50,5 kg/EH (parcs à conteneurs : 38,5 kg/EH, porte-à-porte : 12 kg/EH).

## 2.3 Bouteilles et flacons en verre



En kg/EH/an	2014	2015	Evolution 2014/2015	Moyenne AIVE 2015	Evolution moyenne AIVE 2014/2015	Comparaison Commune/AIVE
Parc à conteneurs	8,84 kg/EH	<b>9,42 kg/EH</b>	7%	12,86 kg/EH	2%	- 27 %
Réseau de bulles à verre	18,73 kg/EH	<b>16,15 kg/EH</b>	-14%	18,29 kg/EH	0%	- 12 %
<b>TOTAL</b>	27,57 kg/EH	<b>25,57 kg/EH</b>	- 7 %	31,15 kg/EH	+ 1 %	- 18 %

37 % des quantités de verre sont collectées via le parc à conteneurs, tandis que 63 % sont collectés via le réseau de bulles à verre communales et privées. Au niveau de la zone AIVE,

41 % sont collectés via les bulles du parc à conteneurs et 59 % via le réseau de bulles à verre. Les verres sont recyclables à l'infini.

En 2015, la moyenne de l'intercommunale s'élevait à 31 kg/EH (parc à conteneurs : 13 kg/EH, réseau de bulles à verre : 18 kg/EH).

Rendement des différents sites de bulles à verre fréquentés par la population (hors sites privés type camping et parc à conteneurs)

	Sites communaux		Verre Blanc	Verre Coloré	Total général
1	CHENE AL PIERRE	CHAUSSEE ROMAINE	1.583 kg	2.747 kg	4.330 kg
2	DOCHAMPS	GRAND PLACE	4.056 kg	6.712 kg	10.768 kg
3	FAYS	AL BEOLE	4.315 kg	5.081 kg	9.396 kg
4	GRANDMENIL	RUE SOUS LA VILLE	1.366 kg	2.109 kg	3.475 kg
5	HARRE	PLACE DU RIDE LOON	3.022 kg	4.056 kg	7.078 kg
6	LAMORMENIL	COL DE LAMORMENIL	3.155 kg	3.433 kg	6.588 kg
7	MALEMPRE	RUE DES CERISIERS	2.136 kg	2.502 kg	4.638 kg
8	MANHAY	RUE DES ECORCES	3.403 kg	5.652 kg	9.055 kg
9	MOULIN CRAHAY	HE DU SEIGNEUR	2.254 kg	3.837 kg	6.091 kg
10	ODEIGNE	RUE SAINT-DONAT	1.500 kg	1.917 kg	3.417 kg
	<b>Total général</b>		<b>26.790 kg</b>	<b>38.046 kg</b>	<b>64.836 kg</b>
	En kg/EH/an		5,93	8,42	14,35



## 2.4 Emballages PMC

(Bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques, Cartons à boisson)

En kg/EH/an	2014	2015	Evolution 2014/2015	Moyenne AIVE 2015	Evolution moyenne AIVE 2014/2015	Comparaison Commune/AIVE
Bouteilles et flacons en plastique (P)	2,01 kg/EH	<b>1,95 kg/EH</b>	-3%	4,85 kg/EH	3%	-60 %
Emballages métalliques (M)	1,67 kg/EH	<b>1,64 kg/EH</b>	-2%	3,12 kg/EH	1%	-47 %
Cartons à boisson (C)	0,66 kg/EH	<b>0,68 kg/EH</b>	3%	1,44 kg/EH	-2%	-53 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	4,34 kg/EH	<b>4,27 kg/EH</b>	-2 %	9,41 kg/EH	+1 %	-55 %

Entre 2014 et 2015, les quantités totales de PMC apportées au parc à conteneurs ont évolué de - 2 %.

En 2015, la moyenne de l'AIVE était de 9 kg/EH (bouteilles et flacons en plastique : 5 kg/EH, emballages métalliques : 3 kg/EH, cartons à boisson : 1 kg/EH).

Ces matières sont chacune recyclées dans leur filière respective.

## 2.5 Encombrants



En kg/EH/an	2014	2015	Evolution 2014/2015	Moyenne AIVE 2015	Evolution moyenne AIVE 2014/2015	Comparaison Commune/AIVE
Parc à conteneurs	64,48 kg/EH	<b>73,98 kg/EH</b>	15%	75,35 kg/EH	2%	- 2 %
Porte-à-porte	0,34 kg/EH	<b>0,36 kg/EH</b>	6%	3,83 kg/EH	-4%	- 91 %
<b>TOTAL</b>	64,82 kg/EH	<b>74,34 kg/EH</b>	+ 15 %	79,18 kg/EH	+ 1 %	- 6 %

Pratiquement 100 % des encombrants sont apportés au parc à conteneurs, et 0 % collectés en porte-à-porte. Au niveau de la zone AIVE, 95 % sont collectés au parc à conteneurs et 5 % en porte-à-porte. Les encombrants sont principalement valorisés énergétiquement.

En 2015 la moyenne de l'intercommunale était de 79 kg/EH (parc à conteneurs : 75 kg/EH, porte-à-porte : 4 kg/EH).

## 2.6 Autres déchets collectés au parc à conteneurs

En kg/EH/an	2014	2015	Evolution 2014/2015	Moyenne AIVE 2015	Evolution moyenne AIVE 2014/2015	Comparaison Commune/AIVE	Mode de traitement principal
Bois	42,68 kg/EH	<b>48,31 kg/EH</b>	13%	52,47 kg/EH	6%	- 8 %	Valorisation
Métaux	7,53 kg/EH	<b>8,09 kg/EH</b>	7%	9,85 kg/EH	4%	- 18 %	Recyclage
Inertes RECYLUX	47,65 kg/EH	<b>51,47 kg/EH</b>	8%	101,15 kg/EH	-2%	- 49 %	Recyclage
Déchets Verts	70,46 kg/EH	<b>67,84 kg/EH</b>	-4%	93,77 kg/EH	-16%	- 28 %	Compostage
DEEE	6,07 kg/EH	<b>6,83 kg/EH</b>	13%	8,01 kg/EH	4%	- 15 %	Recyclage
Déchets dangereux des ménages	1,70 kg/EH	<b>1,82 kg/EH</b>	7%	2,16 kg/EH	5%	- 16 %	Valorisation
Piles	0,10 kg/EH	<b>0,15 kg/EH</b>	50%	0,13 kg/EH	3%	+ 13 %	Valorisation
Huiles minérales (moteur)	0,23 kg/EH	<b>0,36 kg/EH</b>	57%	0,30 kg/EH	21%	+ 22 %	Valorisation
Huiles végétales (friture)	0,54 kg/EH	<b>0,44 kg/EH</b>	-19%	0,68 kg/EH	1%	- 35 %	Valorisation
Graisses végétales (friture)	0,05 kg/EH	<b>0,03 kg/EH</b>	-40%	0,06 kg/EH	1%	- 53 %	Valorisation
Films plastiques (sachets)	0,22 kg/EH	<b>0,20 kg/EH</b>	-9%	1,23 kg/EH	-2%	- 84 %	Recyclage
Bouchons en plastique	0,05 kg/EH	<b>0,00 kg/EH</b>	-100%	0,18 kg/EH	18%	- 100 %	Recyclage
Bouchons en liège	0,01 kg/EH	<b>0,01 kg/EH</b>	0%	0,02 kg/EH	61%	- 41 %	Recyclage
Vêtements	1,59 kg/EH	<b>1,45 kg/EH</b>	-9%	1,98 kg/EH	1%	- 27 %	Recyclage
CD / DVD	0,03 kg/EH	<b>0,07 kg/EH</b>	133%	0,06 kg/EH	5%	+ 22 %	Recyclage
Polystyrène expansé (EPS)	0,15 kg/EH	<b>0,13 kg/EH</b>	-13%	0,24 kg/EH	-5%	- 45 %	Recyclage
Pneus	1,28 kg/EH	<b>0,88 kg/EH</b>	-31%	1,39 kg/EH	-8%	- 37 %	Valorisation
Pots de fleurs	0,19 kg/EH	<b>0,16 kg/EH</b>	-16%	0,18 kg/EH	-1%	- 11 %	Recyclage
PVC (tuyau, ...)	0,29 kg/EH	<b>0,38 kg/EH</b>	31%	0,44 kg/EH	-1%	- 13 %	Recyclage
Asbeste-ciment	0,06 kg/EH	<b>0,05 kg/EH</b>	-17%	0,12 kg/EH	-10%	- 57 %	Elimination en CET
Verre plat	1,26 kg/EH	<b>1,78 kg/EH</b>	41%	1,51 kg/EH	24%	+ 18 %	Recyclage
<b>TOTAL</b>	182,14 kg/EH	<b>190,45 kg/EH</b>	+ 5 %	275,92 kg/EH	- 5 %	- 31 %	

Pour la totalité des filières précitées, la moyenne 2015 de l'intercommunale s'élevait à 276 kg/EH.






## 3. Conclusion

En 2015, la production totale de déchets sur la commune de Manhay s'élève à 454 kg/EH. La moyenne AIVE est de 577 kg/EH/an.

- 66 % des flux ont été collectés via votre parc à conteneurs ;
- 29 % via la collecte en porte-à-porte de la matière organique et de la fraction résiduelle ;
- 5 % via le réseau communal de bulles à verre et les collectes en porte-à-porte des papiers-cartons et encombrants non valorisables.

Globalement, 97 % des déchets collectés ont été recyclés ou valorisés, soit 40 % recyclés, 22 % compostés, 35 % valorisés et seulement 3 % éliminés en CET.

## Vos déchets 2015 en quelques flux significatifs

		<b>Kg/EH/an</b>	<b>Mode de collecte</b>	<b>Traitement</b>
Matière organique		32,34	Porte-à-porte	Biométhanisation et compostage
Fraction résiduelle		97,21	Porte-à-porte	Valorisation et CET
Bouteilles et flacons en verre		25,57	Parc à conteneurs et bulles à verre communales	Recyclage
Papiers-cartons		30,05	Parc à conteneurs et porte-à-porte	Recyclage
Emballages recyclables PMC		4,27	Parc à conteneurs	Recyclage

### SOURCE DE DONNEES



IDELUX

<b>ANNEXE 4.8 – Permis d'environnement</b>
--

**Liste des permis d'environnement (13/09/2016)**

N°	NOM	ADRESSE	TYPE	DATE VIGUEUR	VALIDITE
PU-02-2013	PETITJEAN Joseph	Rue des Boussines, Vaux-Chavanne 14	Réalisation et exploitation de deux forages géothermique	03 juillet 2013	27 mars 2033
PU-01-2013	SPRL HUGO VENNENS	Rue Caton, Harre 26	Réservoir à gaz propane 1600 L	05 septembre 2013	26 avril 2033
PU-03-2013	TOBEAS Joop	So les Vales, Dochamps 6	Forage pour alimenter en eau un gîte	21 novembre 2013	11 juillet 2013
PU-01-2014	S.A. SHANKS WOOD PRODUCTS	Parc Industriel de Dochamps 5	Centre de regroupement et de broyage de bois naturel et de déchets de bois non dangereux	11 septembre 2014	13 mai 2034
PU-02-2014	MANHAY CONSTRUCT SPRL	Rue des Boussines, Vaux-Chavanne	Hall de travail partagé – atelier de travail du zinc, atelier de menuiserie	03 octobre 2014	28 mai 2034
PU-06-2014	Commune de Manhay	Lieu-dit « Bois Vieux-Jean » à Harre	Forage d'un puits de 155 m de profondeur destiné à l'exploitation d'une prise d'eau	08 avril 2015	2 ans pour la partie environnementale
PU-03-2014	SPRL ROBERTY ET FILS	Rue des Boussines, Vaux-Chavanne	Hall comprenant un atelier et un centre de stockage, locaux sociaux,	07 mai 2015	06 janvier 2035

			aire de lavage		
PU-04-2014	S.A. JORIS IDE - ISOMETALL	Zoning Industriel de Dochamps	Fabrication de panneaux sandwiches	12 juin 2015	08 mars 2026
PU-05-2014	BONJEAN Paul	Rue de la Statte, Grandmenil 3	Exploitation d'une menuiserie et sciage de grumes	32 juillet 2015	09 avril 2035
PU-01-2015	HYNEK Pascal	Bellaire, Malempré 5	Forage d'un puits destiné à alimenter en eau un pavillon non raccordé à la distribution d'eau	14 octobre 2015	22 juin 2035
PU-02-2015	SPRL A et J GODEFROID	Rue des Boussines, Vaux- Chavanne 50	Station-service, Trucks-service avec bureaux et conciergerie	07 juillet 2016	07 février 2036

---

SOURCE DE DONNEES



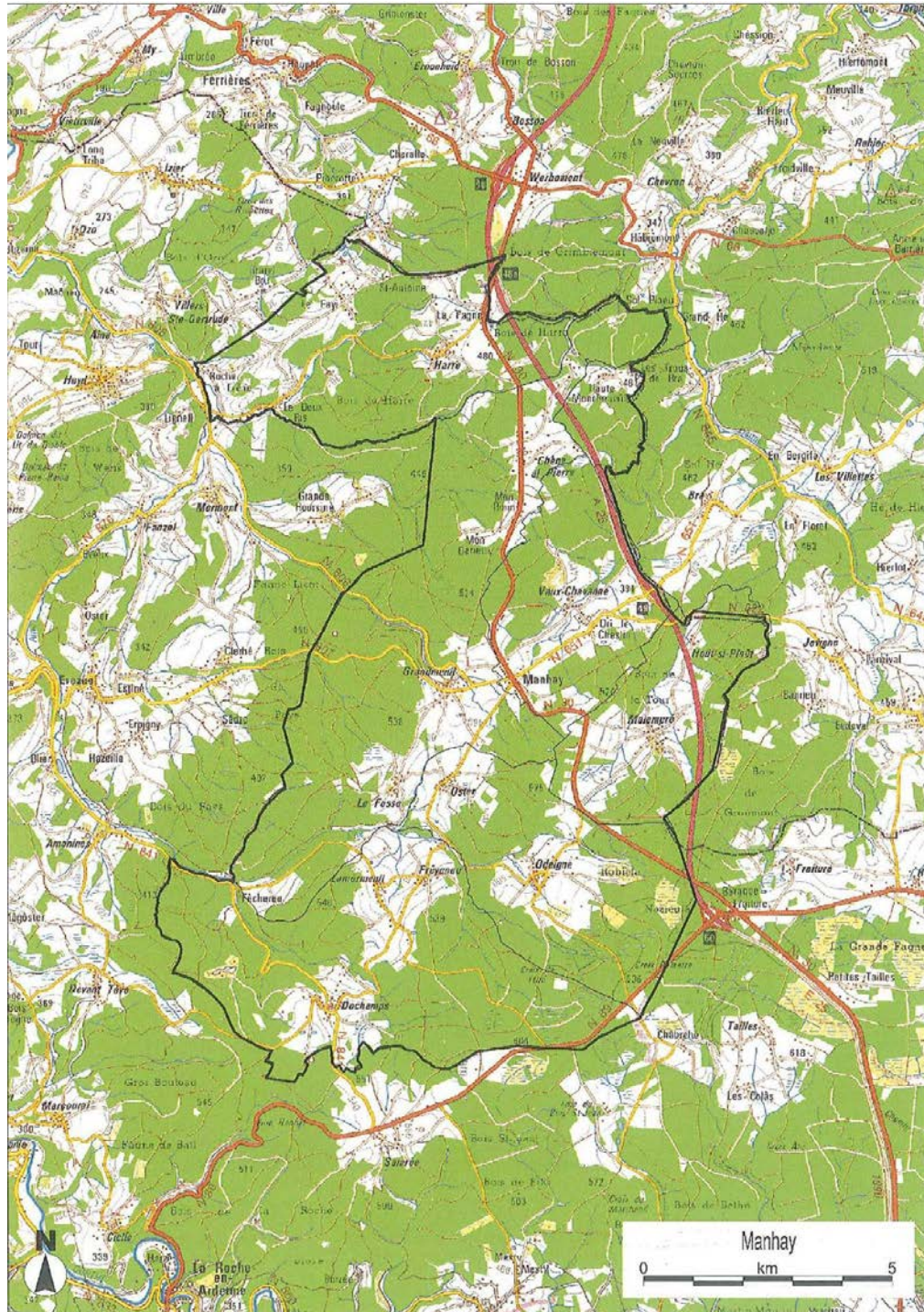
Données communales

---

## ANNEXE 5.1.1 – Descriptif des villages

Extrait de l'ouvrage « DURBUY, EREZEE et MANHAY », Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Pierre Mardaga éditeur, 2007.

### L'ensemble du territoire



---

## L'analyse par village

Nous reprendrons pour chacun des villages étudiés des extraits de l'ouvrage « *DURBUY, EREZEE et MANHAY* » de Pierre Mardaga Editeur, que nous compléterons par une analyse sur terrain et une présentation des enjeux de développement du village.

---

### SOURCE DE DONNEES



« *DURBUY, EREZEE et MANHAY* », Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Pierre Mardaga éditeur, 2007

---

## ANNEXE 5.1.2 – Chêne-al’Pierre



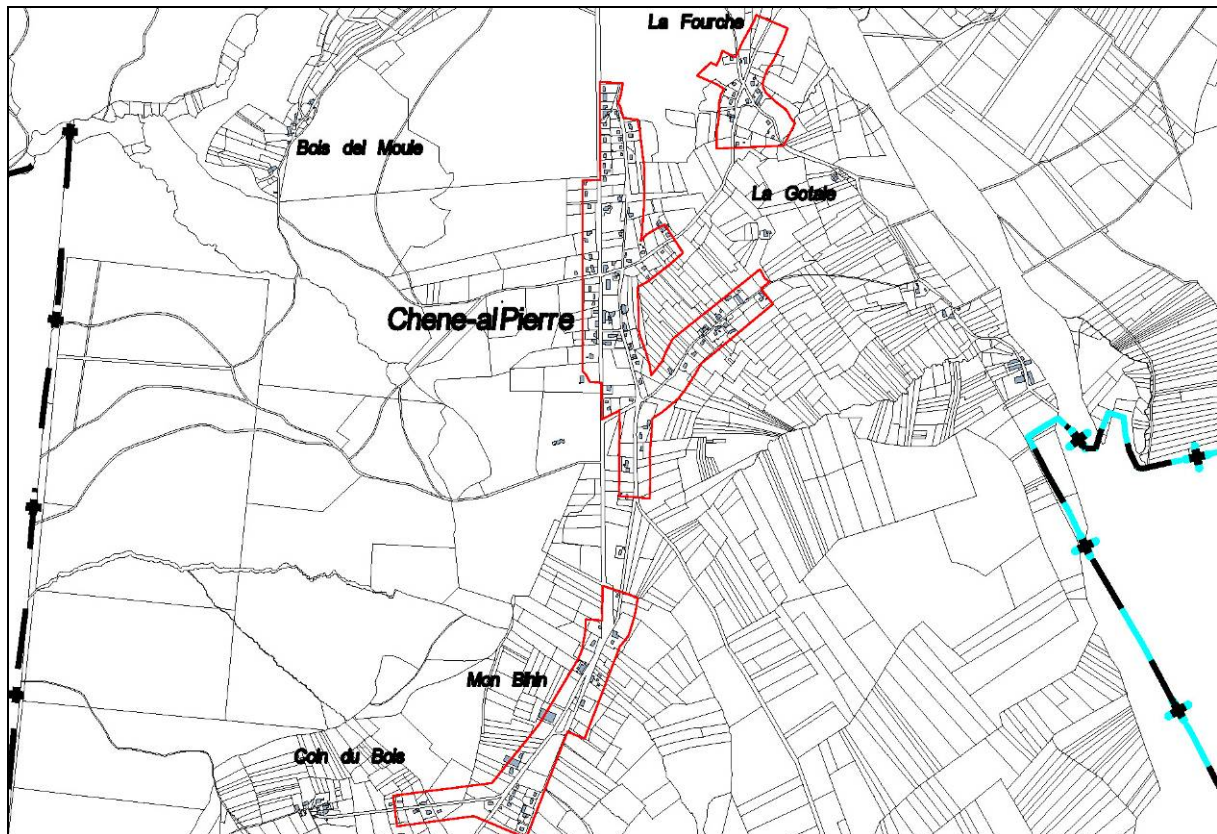
Source : Manhay vue du ciel, Chêne-al’Pierre



Source : Manhay vue du ciel, Haute Monchenoûle



Source : Manhay vue du ciel, Basse Monchenoûle



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/25.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Sur fond de forêt, aperçu du vaste plateau herbager et cultivé qui s'étend à l'Est de Chêne-al-Pierre.

Installé sur un plateau régnant à une altitude de 480-500 mètres, Chêne-al’Pierre est une ancienne dépendance de Grandmenil. Le petit village est implanté le long de la route nationale reliant Bastogne à Liège (N 30), route créée en 1838. A l’aube du XXème siècle, le chemin de fer vicinal vient s’ajouter parallèlement à l’axe routier. C’est pourquoi le bâti adopte ici un plan allongé du Sud au Nord, qu’étéoffent toujours plusieurs hameaux, lieux-dits ou écarts satellites à l’entour : Mon Bihin, Mont Durieux (Coin du Bois), Bois-del-Moûle, La Gotale, La Fourche, ainsi que Basse et Haute Monchenoûle (hors carte). Certains d’entre eux ont été détachés de la province de Liège en 1977, lors de la fusion des communes.

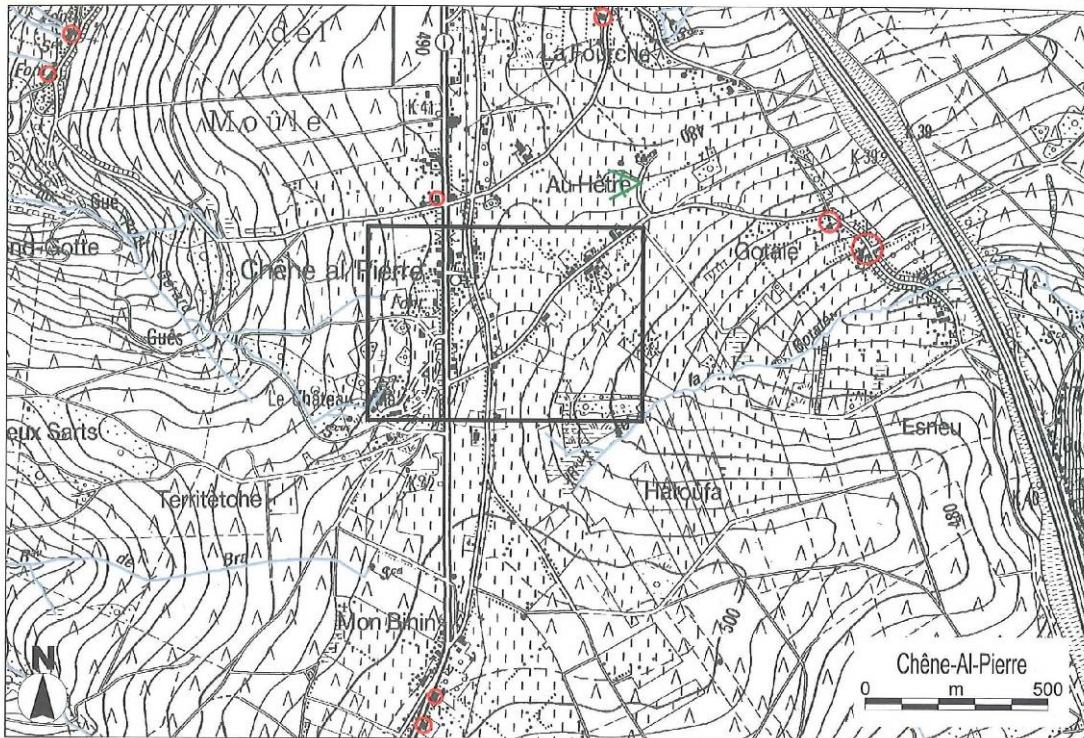
En outre, avec la création de l’autoroute E 25 dans les années 1980, les deux « Monchenoûle » se retrouvent encore davantage isolés de Chêne-al’Pierre, bien au-delà de La Fourche. Leur environnement arboré ne réserve que des pâtures parfois pentues à proximité des maisons. Séparé en deux petites entités distinctes par les bois et le relief, ce lointain écart s’inscrit à l’extrémité Nord-est de la commune. Naguère, il dépendait encore de juridictions différentes ; c’est ainsi que Haute-Monchenoûle a été séparé de Bra-sur-Lienne en province de Liège pour rejoindre Basse-Monchenoûle déjà rattaché à Manhay. Cependant, malgré leur appellation commune, ces deux sites ne sont pas véritablement liés sous l’angle urbanistique. A Haute-Monchenoûle, l’habitat se développe surtout sur le flanc Nord d’une rue, laissant au Sud de vastes prairies talutées, bordées de haies et ponctuées de taillis ou de bosquets. A Basse-Monchenoûle, par contre, dans un paysage où les ressauts du relief et de la végétation forment un écran, les quelques anciennes fermes et maisons se déploient presque en boucle sur un versant pentu. Seuls quelques chemins forestiers ou agricoles s’échappent de la rue principale. Aujourd’hui, ce double ensemble a perdu sa vocation agricole pour devenir résidentiel.

L’environnement plus immédiat du village proprement dit est largement dominé par les prairies arborées à l’Est, alors qu’à l’Ouest, la répartition des terres et les sols caillouteux restent propices aux bois, surtout peuplés de résineux. Cette situation offre peu de perspectives sur le bâti, si ce n’est au long de la grand-route, à proximité de l’église Saint Eloi qui distingue le centre actif du lieu, de même que l’école communale toute voisine et, en face, l’ancien presbytère. Quelques constructions alignées parallèlement à la voirie complètent ce petit noyau villageois. Avec le mur du cimetière, elles accentuent l’impression fugitive d’un déploiement en longueur et le chromatisme ambiant où s’imposent, sous des toits sombres, les tonalités ocres et brunes du grès. Dès que l’on s’écarte un rien de ce petit centre, la trame urbanistique devient plus floue. L’architecture y est récente et perd en cohérence, qu’il s’agisse des implantations, des volumes ou des matériaux.



Au long de la grand-route qui mène à Liège se distinguent ici une partie de l’école communale de Chêne-al’Pierre, remontant au dernier tiers du XIXème siècle, l’église paroissiale datée de 1840, dans son cimetière enclos, et plus loin, le gros volume d’une ancienne ferme.

Aussi, l’ensemble de la localité – tel qu’il peut se concevoir désormais – présente de multiples visages et un caractère assez hétérogène que les transformations, rénovations et autres aménagements de ces dernières décennies tendent à accentuer.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Disséminé dans un territoire assez vaste, le bâti répertorié compte plusieurs anciennes fermes du XIX<sup>ème</sup> siècle et du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Certaines sont parfois très développées en longueur, qu'elles alignent des dépendances supplémentaires ou un second logis sous la même bâtière. D'autres se contentent plutôt du modèle tri cellulaire traditionnel, abritant côte à côte l'habitation, l'étable et la grange. Devenu courant dans l'économie herbagère d'ici, ce type de ferme présente un volume relativement peu profond, généralement élevé sur deux niveaux. L'ajout d'une petite dépendance indépendante n'est pas rare pour compléter ce dispositif utile qui s'appuie alors davantage sur une cour que sur un simple devant-de-porte.

A côté de ce patrimoine de nature agricole, l'église paroissiale Saint Eloi entourée de son cimetière, l'école communale et l'ancien presbytère sont les représentants de fonctions et de typologies très spécifiques. Au-delà de courants stylistiques avérés, ils traduisent aussi leur appartenance régionale à travers l'usage traditionnel des matériaux. Le monument aux morts s'inscrit naturellement dans cet ensemble.

Autre pôle intéressant est le château blanc des XIX et XX<sup>ème</sup> siècles, qui s'entoure d'un grand parc à l'orée d'un bois, au Sud-ouest du cœur villageois. A Basse-Monchenouïle subsistent également de petites dépendances agricoles, dont les matériaux illustrent les pratiques constructives traditionnelles.

## Qualité d'ensemble

Avec ses différents satellites, la localité ne peut pas s'appréhender d'un coup d'œil. Il faut la découvrir sous toutes ses facettes, que la seule grand-route de Liège ne recoupe pas. Cette situation rend bien délicate toute évaluation qualitative globale.

Il convient dès lors de préserver les éléments de cette organisation en plusieurs temps, en maintenant les bosquets, les pâtures et la végétation locale, afin d'éviter les amalgames par de trop fortes concentrations du bâti, notamment aux abords de la grand-route.

### Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



*Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.*

## Chêne-al'Pierre

## Biens repris à l'Inventaire



**Chêne-al'Pierre**  
Église paroissiale Saint-Éloi  
et cimetière  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 738s,  
739a  
19<sup>e</sup> siècle  
1840 (m), 1877 (s)



**Basse-Monchenoûle, 5 (hors carte)**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 861g  
1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Basse-Monchenoûle, 10 (derrière)**  
(hors carte)  
Fournil  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 847d  
19<sup>e</sup> siècle



**Basse-Monchenoûle, 17 (hors carte)**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 837n,  
837r  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Basse-Monchenoûle, 17 (en face)**  
(hors carte)  
Ancienne dépendance  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 837v  
19<sup>e</sup> siècle



**Bois del Moûle, 2-4 (contre)**  
Christ en croix  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 410e,  
411d  
2<sup>e</sup> moitié du 17<sup>e</sup> siècle  
1690 (s)



**Bois del Moûle, 12-14 (pairs)**  
Ancienne ferme (habitations)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 391k,  
391L  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1897 (m)



**La Croix Chevolet, 31**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 708n  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**La Fourche, 23**  
Habitation  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 337c<sup>4</sup>,  
337d<sup>4</sup>  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**La Gotale, 5**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 575r  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**La Gotale, 7**  
Ancienne ferme (habitation et dépendances)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 570f  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1808 (m)



**La Gotale, 7 (en face)**  
Ancienne dépendance  
1<sup>re</sup> div., sect. D, fl<sup>le</sup> unique, parc. 1680b  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1805 (r)



**Haute-Monchenoûle, 6 (hors carte)**  
Ferme  
1<sup>re</sup> div., sect. D, fl<sup>le</sup> unique, parc. 1489e, 1489f  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles  
1904 (m)



**Haute-Monchenoûle, 8 (hors carte)**  
Ferme  
1<sup>re</sup> div., sect. D, fl<sup>le</sup> unique, parc. 1482g  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Haute-Monchenoûle, 10 (hors carte)**  
Anciennes fermes (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. D, fl<sup>le</sup> unique, parc. 1474r, 1474s, 1474t  
18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Haute-Monchenoûle, 16 (hors carte)**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. D, fl<sup>le</sup> unique, parc. 1468e, 1468f  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1895 (m)



**Haute-Monchenoûle, 16 (en face) (hors carte)**  
Abreuvoir  
1<sup>re</sup> div., sect. D, fl<sup>le</sup> unique, parc. 1622h<sup>2</sup> (devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**Route de Liège, 4**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 230z  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles  
1910 (m)



**Route de Liège, 8**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 235m  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle  
1909 (m)



**Route de Liège, 19-21**  
Château  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 334e<sup>2</sup>, 334w  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

**Route de Liège, 25**

Habitation  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 740h  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle

**Route de Liège, 32**

Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 744m  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles  
1880 (m)

**Route de Liège, 27**

Ancien presbytère (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 740h  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle  
1908-1909 (s)

**Route de Liège, 39**

Ferme  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 338s<sup>3</sup>  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles

**Route de Liège, 28**

École communale  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 738h<sup>2</sup>  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

**Route de Liège, 28 (à droite)**

Monument aux morts  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 738h<sup>2</sup>  
(devant)  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle  
Sculpteur J. Genon

**Route de Liège, 29**

Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. C, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 745x  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles

## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le plan de secteur propose cinq zones d'habitat à caractère rural dispersées.</li> <li>✓ Les écarts de Coin du Bois, La Gotale, Bois-del-Moule sont implantés en zone agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 165 parcelles).</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chêne-al'Pierre et Mon Bihin sont implantés le long de la Nationale 30, sur un plateau.</li> <li>✓ Les écarts sont implantés sur les versants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La dispersion des différents village et hameaux.</li> <li>✓ Depuis la création de l'E25 dans les années 1980, les deux « Monchenoûle » se retrouvent encore davantage isolés de Chêne-al'Pierre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Distinguer les spécificités des hameaux localisés sur le plateau et les versants sans chercher à appréhender le village en une seule fois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Uniformiser le village et ses hameaux.</li> </ul>
La structure bâtie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chêne-al'Pierre propose un petit noyau villageois reprenant l'église, la MCAE (ancienne école communale), la maison de village, l'ancien presbytère et quelques autres constructions.</li> <li>✓ L'homogénéité est présente au sein des hameaux de Haute Monchenoûle, Mon Bihin, La Gotale et Bois-del-Moule.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La structure bâtie est allongée du Nord au Sud, le long de la nationale, de la Chaussée Romaine et de l'ancienne voie vicinale.</li> <li>✓ La trame urbanistique est floue dès que l'on s'écarte du centre de Chêne-al'Pierre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préserver les éléments de l'organisation en plusieurs temps, en maintenant les bosquets, les pâtures et la végétation locale.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les habitations traditionnelles sont quasiment totalement rénovées dans le respect de la typologie locale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dès que l'on s'écarte du petit centre, l'architecture devient récente et perd en cohérence qu'il s'agisse des implantations, des volumes ou des matériaux.</li> <li>✓ L'ensemble de la localité présente de multiples visages et un caractère assez hétérogène que les transformations, rénovations et autres aménagements de ces dernières décennies tendent à accentuer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le nouveau lotissement de Mon Bihin propose des maisons jumelées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les incohérences entre l'ancien bâti rénové et les nouvelles constructions.</li> </ul>
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un patrimoine de nature agricole disséminé sur un territoire assez vaste.</li> <li>✓ Autre pôle intéressant : le château blanc qui s'entoure d'un grand parc et d'un grand bois, au Sud-ouest du village.</li> <li>✓ Un patrimoine bâti et un petit patrimoine globalement bien conservé et de qualité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque d'entretien d'une chapelle à La Fourche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La mise en valeur du petit patrimoine</li> </ul>	
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ On remarque quelques parcelles communales à bâtir (La Fourche et Basse Monchenoûle) alors que la Fabrique d'église dispose encore de nombreuses parcelles (Chêne-al'Pierre).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de parcelles à prix accessibles et ou créer du logement moyen.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La place Del Tour, aménagée avec des jeux pour les enfants, des bancs et des tables de pique-nique, est localisée dans le centre de Chêne-al'Pierre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque d'élément fédérateur dans les hameaux.</li> <li>✓ Le manque d'homogénéité des devant-de-porte.</li> <li>✓ Les rues sont forts étroites.</li> </ul>		
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le village est traversé par la Nationale 30 reliant Bastogne à Liège.</li> <li>✓ La proximité du centre de Manhay.</li> <li>✓ La proximité des échangeurs de Harre et de Vaux-Chavanne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La dispersion spatiale des hameaux de Chêne-al'Pierre.</li> <li>✓ La dégradation des voies de communication.</li> <li>✓ Absence de parking aux abords de la maison de village.</li> </ul>		
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La Maison Communale d'Accueil de l'Enfance</li> <li>✓ La maison de village.</li> <li>✓ La boîte aux lettres de la poste.</li> <li>✓ Les bulles à verre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquence des bus TEC.</li> </ul>		
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La présence de quatre entreprises développées le long de la nationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La difficulté de s'étendre pour les entreprises existantes.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité économique du village.</li> </ul>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La présence de trois fermes toujours en activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Monchenoûle a perdu sa vocation agricole.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de la vocation agricole du village.</li> </ul>
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 7 gîtes dont 3 de grande capacité.</li> <li>✓ Promenades balisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque de signalétiques touristiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en valeur le potentiel touristique du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'intégration des gîtes dans la vie des villageois.</li> </ul>

---

## Conclusions

Le plan de secteur propose cinq zones d'habitat à caractère rural dispersées (Chêne-al'Pierre, Basse-Monchenoûle, Haute Monchenoûle, La Fourche et Mon Bihin). Les écarts de Coin du Bois, La Gotale et Bois-del-Moule sont implantés en zone agricole. Il reste un fort potentiel constructible avec environ 165 parcelles sur l'ensemble de la localité, dont certaines sont propriétés communales (La Fourche et Basse Monchenoûle) et fabriennes (Chêne-al'Pierre).

Chêne-al'Pierre et Mon Bihin sont implantés sur un plateau à une altitude de 480 à 500 mètres. Les autres hameaux sont localisés sur les versants. La caractéristique essentielle de Chêne-al'Pierre est la dispersion de ses différents village et hameaux. Depuis la création de l'E25 en 1980, les deux « Monchenoûle » se retrouvent encore davantage isolés de Chêne-al'Pierre.

La structure bâtie est allongée du Nord au Sud, le long de la nationale 30 et de l'ancien vicinal. Néanmoins, Chêne-al'Pierre propose un petit noyau villageois. Mais dès que l'on s'en écarte, la trame urbanistique devient floue, l'architecture est récente et perd en cohérence, qu'il s'agisse des implantations, des volumes et des matériaux. Aussi, l'ensemble de la localité – tel qu'il peut se concevoir désormais – présente de multiples visages et un caractère assez hétérogène que les transformations, rénovations et autres aménagements de ces dernières décennies tendent à accentuer.

Chêne-al'Pierre dispose d'un patrimoine naturel agricole disséminé sur un territoire assez vaste. Un autre pôle intéressant est le château blanc entouré d'un grand parc et d'un grand bois au Sud-ouest du village. Le patrimoine bâti et le petit patrimoine sont globalement bien conservés et de qualité. Le petit patrimoine mériterait d'être mis en valeur.

Un centre se perçoit au niveau de Chêne-al'Pierre avec l'église, la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance, l'ancien presbytère, l'ancien cimetière et la maison de village. On note la présence de la place Del Tour aménagée avec des jeux pour enfants, des tables de pique-nique et des bancs. Les hameaux dissociés de ce centre sont exclusivement résidentiels.

Le village est accessible grâce à la nationale 30 reliant Bastogne à Liège et à la proximité des deux échangeurs autoroutiers.

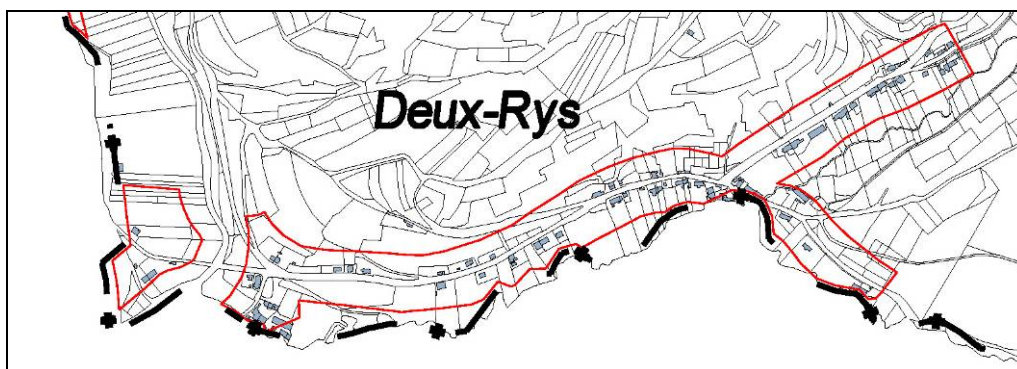
Les principaux enjeux pour Chêne-al'Pierre sont de:

- garder les spécificités des cinq zones du plan de secteur;
- préserver les éléments de l'organisation spatiale, en maintenant les bosquets, les pâtures et la végétation locale;
- anticiper l'impact des nouvelles constructions (cf. l'importance du potentiel constructible) en termes d'intégration du bâti et des habitants.

### ANNEXE 5.1.3 – Deux-Rys



Source : Manhay vue du ciel, Deux-Rys



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux

Situé aux confins des Communes d'Erezée et Durbuy, le village s'inscrit dans le complexe hydrogéographique de la vallée de l'Aisne. Il s'étire selon un axe principal qui double en léger contre-haut le cours champêtre du ruisseau Del Hé. Celui-ci coule d'Est en Ouest et, grossi par les eaux du ru de Lai L'Oiseau, il rejoint rapidement la rivière. Il a façonné ainsi un vallon assez étroit qu'abrite au Nord un relief accidenté. Limitant quelques prairies pentues, des lambeaux de bois où alternent feuillus et résineux laissent apparaître çà et là des affleurements rocheux.

Au Sud, le relief s'adoucit pour donner davantage d'espace aux terres agricoles et aux herbages, même si l'économie locale demeure attachée à l'exploitation forestière. Leur emprise et leur caractère se prolongent sur le territoire d'Erezée, au-delà de la frontière communale que soulignent les deux « Rys ».

Cet environnement physique contraignant – mitigé de géographie historique – a fini par établir le fonctionnement villageois en deux temps à Deux-Rys. En effet, l'essentiel de l'habitat occupe le confluent des deux ruisseaux. Il s'organise de préférence parallèlement aux courbes du terrain. Au-delà du confluent, vers l'Ouest, les constructions se succèdent de manière très aérée pour rejoindre le petit noyau caractéristique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que forment l'église, le presbytère et le cimetière, ainsi que les bâtiments de l'ancien moulin Ponsart.

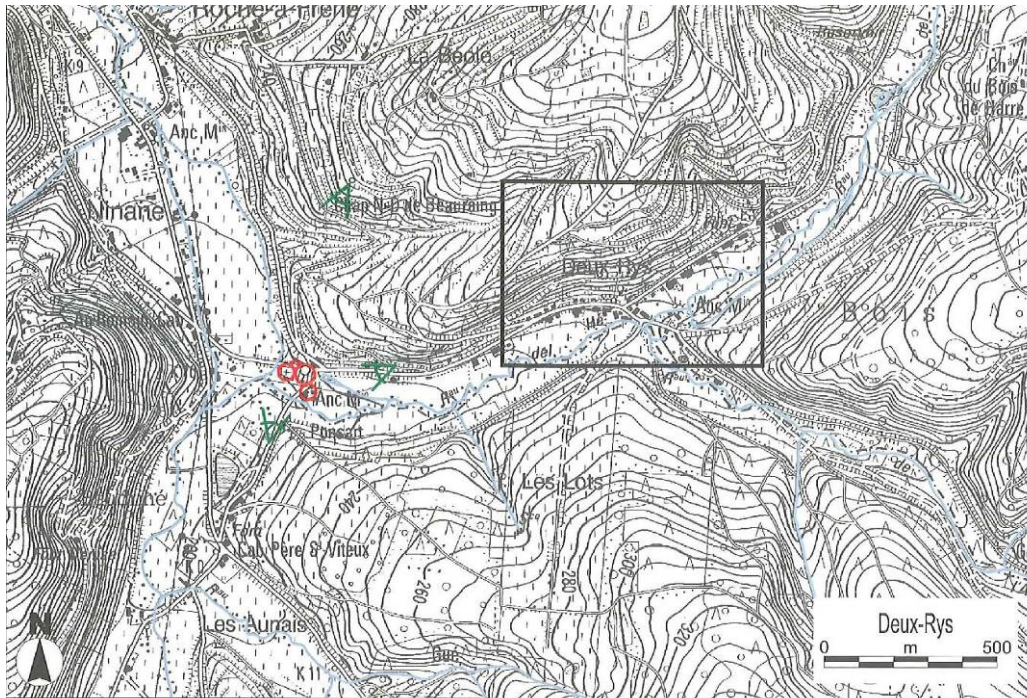
Principalement formé de maisons bicellulaires et de fermes, l'habitat du village traduit encore assez bien son appartenance à cette région d'entre Calestienne (Famenne) et Ardenne herbagère, notamment par les matériaux. Ainsi, des volumes peu profonds en colombage, élevés sur deux niveaux viables, dialoguent avec des constructions en pierre calcaire, plus solides. Les bâtières d'ardoises ou de cherbins qui les couronnaient jadis ont, depuis quelques décennies, cédé souvent le pas à des matériaux de couverture industrialisés.

Parallèlement, la plupart de ces vieilles bâtisses, parfois mitoyennes, ont été transformées plus ou moins récemment : certaines, sans se soucier vraiment de l'ossature séculaire du bâti et d'autres, avec davantage de sensibilité, ce qui favorise toujours leur lisibilité traditionnelle.

Par ailleurs, il est intéressant de souligner l'importance de l'eau qui a permis l'établissement de deux moulins. Si le premier, rue de Lai L'Oiseau, a connu diverses transformations et réaffectations derrière le haut mur de sa propriété, le second, le moulin Ponsart, conserve des éléments de son rôle d'antan.



Le village de Deux-Rys est caractérisé par la présence prégnante du colombage, comme ici dans cet ensemble mitoyen situé en contrebas de la rue de Deux-Rys, aux numéros 41 et 43.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Encore très présent dans la localité, le colombage est assez bien illustré par d'anciennes bâtisses, dont l'origine pourrait remonter au XVIème siècle, selon des sources, mais plus sûrement au XVIIIème siècle (rue des Deux-Rys, n<sup>os</sup> 41, 43 et 47, et rue Lai L'Oiseau, n<sup>o</sup> 1).

Significatifs aussi d'un mode de bâtir sont l'église, l'ancien presbytère et l'école. Avec leurs architectures de brique soulignées sobrement par la pierre calcaire, ces constructions à vocation publique évoquent bien leur caractère d'exception au sein de la communauté villageoise, ainsi que leur appartenance à la seconde moitié du XIXème siècle.

Couplé à une ferme encore en activité, l'ancien moulin Ponsart a été transformé au fil du temps. Il dispose cependant de plusieurs dépendances caractéristiques de son fonctionnement agricole ainsi que des matériaux pierreux en usage dans la région, où se distinguent particulièrement de beaux cherbins en toiture.

Au demeurant, comme dans de nombreuses localités de la région, divers éléments de constructions anciennes se dévoilent par bribes tout au long du cheminement dans le village, qu'il s'agisse d'un encadrement d'ouverture, d'une belle maçonnerie, d'un pan de toiture... ou d'une antique boîte aux lettres insérée dans le mur aveugle d'une dépendance, qui se distingue par son huisserie de bois peint!

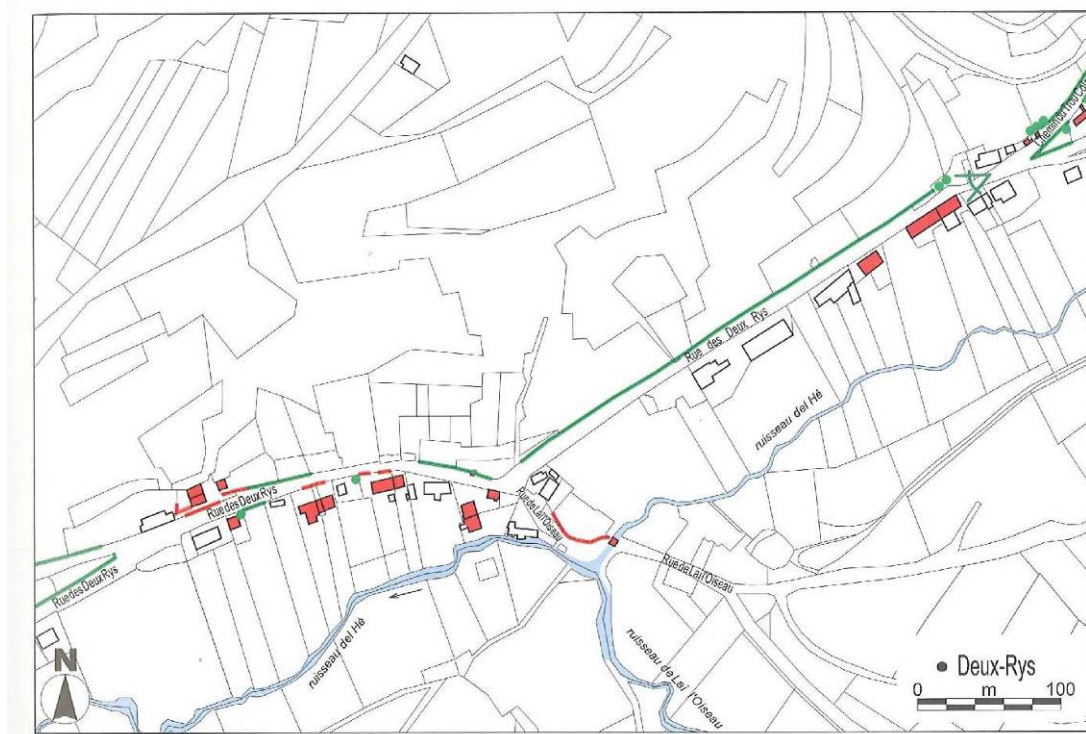


Grâce à la ferme du Moulin Ponsart, l'activité agricole demeure bien représentée à Deux-Rys ; les bâtiments s'inscrivent en parallèle au versant d'une petite vallée qui rejoint l'Aisne.

### Qualité d'ensemble

Si certaines fonctions et leur traduction architecturale de ces dernières décennies apparaissent peu adaptées au contexte de Deux-Rys, par contradiction, elles permettent de mieux apprécier l'implantation et l'ordonnance des bâtiments du village ancien. Sujet comme ailleurs à divers réaménagements, celui-ci mérite des mesures de protection architecturales et urbanistiques, tant globales que ponctuelles.

### Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.

## ● Deux-Rys

## Biens repris à l'Inventaire



**Deux-Rys**  
Église Saint-Joseph  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1512L  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1874-1875 (s)  
Architecte Charles Bourrie



**Rue des Deux-Rys, 7**  
Ancien presbytère (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1512m  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1875-1880 (s)



**Rue des Deux-Rys, 7 (à droite)**  
Cimetière  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1511d,  
1512k  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue des Deux-Rys, 30**  
École communale  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1051e,  
1051f, 1051g  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1855 (s)



**Rue des Deux-Rys, 30 (en face)**  
Ancienne maison rurale  
(dépendance)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1032c  
3<sup>e</sup> tiers du 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles



**Rue des Deux-Rys, 41**  
Ancienne maison rurale  
(habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1026c  
16<sup>e</sup> (?), 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue des Deux-Rys, 43**  
Ancienne maison rurale  
(habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1025f  
16<sup>e</sup> (?), 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue des Deux-Rys, 42 (à droite)**  
Fournil  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 945L  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue des Deux-Rys, 45**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1014b  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue des Deux-Rys, 47**  
Ancienne maison rurale  
(habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1007b  
2<sup>e</sup> moitié du 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

			<p>Rue de Lai L'Oiseau, 1 (à droite) Ancienne boîte aux lettres 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 995g Début du 20<sup>e</sup> siècle</p>
	<p>Rue des Deux-Rys, 49 (en face) Chapelle 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1059a bis 19<sup>e</sup> siècle et 3<sup>e</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle</p>		<p>Rue de Lai L'Oiseau, 3 Ancienne maison rurale (habitation) 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 991k 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles</p>
	<p>Rue des Deux-Rys, 65 Maison rurale 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 963e 19<sup>e</sup> siècle</p>		<p>Rue de Lai L'Oiseau, 6 (après) Pont 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup> 3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle</p>
	<p>Rue des Deux-Rys, 67-69 (impairs) Anciennes maisons rurales (habitations) 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 943a 18<sup>e</sup> (?) et 19<sup>e</sup> siècles</p>		<p>Rue du Moulin Ponsart, 2-4 (pairs) Ancien moulin (habitation) et ferme 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1515L, 1517a 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles</p>
	<p>Rue des Deux-Rys, 71 Ancienne ferme (habitation) 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 935a 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles</p>		<p>Chemin du Trou Colas, 3 Habitation 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 915k 19<sup>e</sup> siècle</p>
	<p>Rue de Lai L'Oiseau, 1 Ancienne ferme (gîte rural) 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 995g 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles 1883 (m)</p>		<p>Chemin du Trou Colas, 3 (avant) Chapelle 3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 945b5 1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle</p>

## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etalé le long d'une rue et d'une seconde rue perpendiculaire (impasse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 80 parcelles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Amplifier l'aspect de village-rue.</li> </ul>
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En contre-haut et le long du ruisseau Del Hé.</li> <li>✓ Sur le versant, exposé Sud.</li> <li>✓ L'importance de l'eau a permis l'établissement de deux moulins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un environnement physique contraignant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'exposition Sud profitera à l'implantation de nouvelles habitations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le versant engendre un relief difficilement constructible à certains endroits.</li> </ul>
La structure bâtie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'homogénéité du bâti ancien avec des habitations mitoyennes en colombage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de deux noyaux d'habitat (au niveau de la maison de village et au niveau de l'église).</li> <li>✓ Eloignement de ces deux noyaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire perdurer les caractéristiques du village dont la mitoyenneté.</li> </ul>	
L'architecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principalement formé de maisons bicellulaires et de fermes.</li> <li>✓ Le bâti ancien traduit encore l'appartenance de la région entre Famenne et Ardenne herbagère.</li> <li>✓ L'importance de la mitoyenneté.</li> <li>✓ Des habitations en colombages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'utilisation du bois comme nouveau matériau de construction entraîne un manque d'homogénéité du village.</li> <li>✓ Certaines vieilles bâtisses ont été transformées sans se soucier de leur caractère traditionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etablir des mesures de protection architecturales et urbanistiques, au niveau du bâti ancien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte des caractéristiques traditionnelles du village.</li> </ul>

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le moulin Ponsart conserve des éléments de son rôle d'antan.</li> <li>✓ Divers éléments de constructions anciennes se dévoilent par bribes tout au long du cheminement dans le village, qu'il s'agisse d'un encadrement d'ouverture, d'une belle maçonnerie, d'un pan de toiture... ou d'une antique boîte aux lettres insérée dans le mur aveugle d'une dépendance, qui se distingue par son huisserie de bois peint.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le presbytère est délabré et abandonné.</li> <li>✓ Le moulin de la Chenevière a subi diverses transformations et réaffectations lui faisant perdre son caractère d'antan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entretien du patrimoine bâti et du petit patrimoine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dégradation du patrimoine bâti et du petit patrimoine.</li> </ul>
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune est propriétaire de nombreuses parcelles à bâtir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Localisation de certaines parcelles en arrière zone et avec contraintes topographiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de parcelles à prix accessibles et ou créer du logement moyen.</li> </ul>	
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Place aménagée face à la maison de village, avec deux tables de pique-nique et un barbecue couvert.</li> <li>✓ Distinction des différentes zones d'utilisation des voiries par coloration du revêtement.</li> <li>✓ Système de ralentissements aux entrées du village (rétrécissement de voirie et coussin berlinois).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le peu de recul par rapport à la voirie.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proximité de la N 806.</li> <li>✓ Plusieurs parkings dans le village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le TEC a supprimé la ligne qui passait dans le village.</li> <li>✓ La rue de Lai L'Oiseau est une impasse.</li> </ul>		
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une boîte aux lettres de la poste.</li> <li>✓ Un médecin et un ostéopathe.</li> <li>✓ Une maison de village.</li> </ul>			
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 3 entreprises en activité.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Possibilité pour deux entreprises de se développer sur le terrain avoisinant non encore urbanisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité économique du village.</li> </ul>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 fermes en activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'économie locale liée à l'exploitation forestière.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité agricole du village.</li> </ul>
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le chemin de randonnée GR.A-E passe par le village.</li> <li>✓ 4 gîtes de moyenne capacité.</li> <li>✓ Place aménagée avec 2 tables de pique-nique et 1 barbecue couvert.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de signalétique touristique.</li> </ul>		



## Conclusions

Le plan de secteur propose une zone d'habitat à caractère rural en village-rue. Il existe encore de nombreuses possibilités de développement du bâti ( $\pm$  80 parcelles), y compris sur des propriétés communales.

Deux-Rys est implanté en versant Sud de vallée à 240 mètres d'altitude. Le village se structure selon un axe Est-ouest, en longeant la rue des Deux-Rys et en surplombant le ruisseau Del Hé. L'environnement physique peut-être parfois contraignant en termes de constructibilité mais l'exposition Sud profitera à l'implantation de nouvelles habitations.

Au niveau de la structure bâtie, on remarque l'existence de deux noyaux d'habitat (au niveau de la maison de village et au niveau de l'église), mais ceux-ci sont fort éloignés l'un de l'autre. Le bâti ancien est caractérisé par des habitations mitoyennes et en colombage. Il propose également une homogénéité de matériaux qui tend à disparaître avec les nouvelles constructions. Il conviendra d'établir des mesures de protection architecturales et urbanistiques au niveau du bâti ancien afin d'éviter la perte de son caractère traditionnel.

Le patrimoine est remarquable par la présence de deux moulins dans le village, dont le moulin Ponsart conserve encore des éléments de son rôle d'antan. Divers éléments de constructions anciennes se dévoilent par bribes tout au long du cheminement dans le village, qu'il s'agisse d'un encadrement d'ouverture, d'une belle maçonnerie, d'un pan de toiture... ou d'une antique boîte aux lettres insérée dans le mur aveugle d'une dépendance, qui se distingue par son huisserie de bois peint. On déplorera l'état de délabrement et d'abandon du presbytère.

En termes d'espace-rue, on note la présence d'une place face à la maison de village avec un petit aménagement convivial et touristique. Les entrées du village sont dotées d'un système de ralentissement et la sécurité des différents utilisateurs de la voirie est assurée par des zones de revêtement colorées distinctes. Enfin, on remarque le peu de recul du bâti par rapport à la voirie.

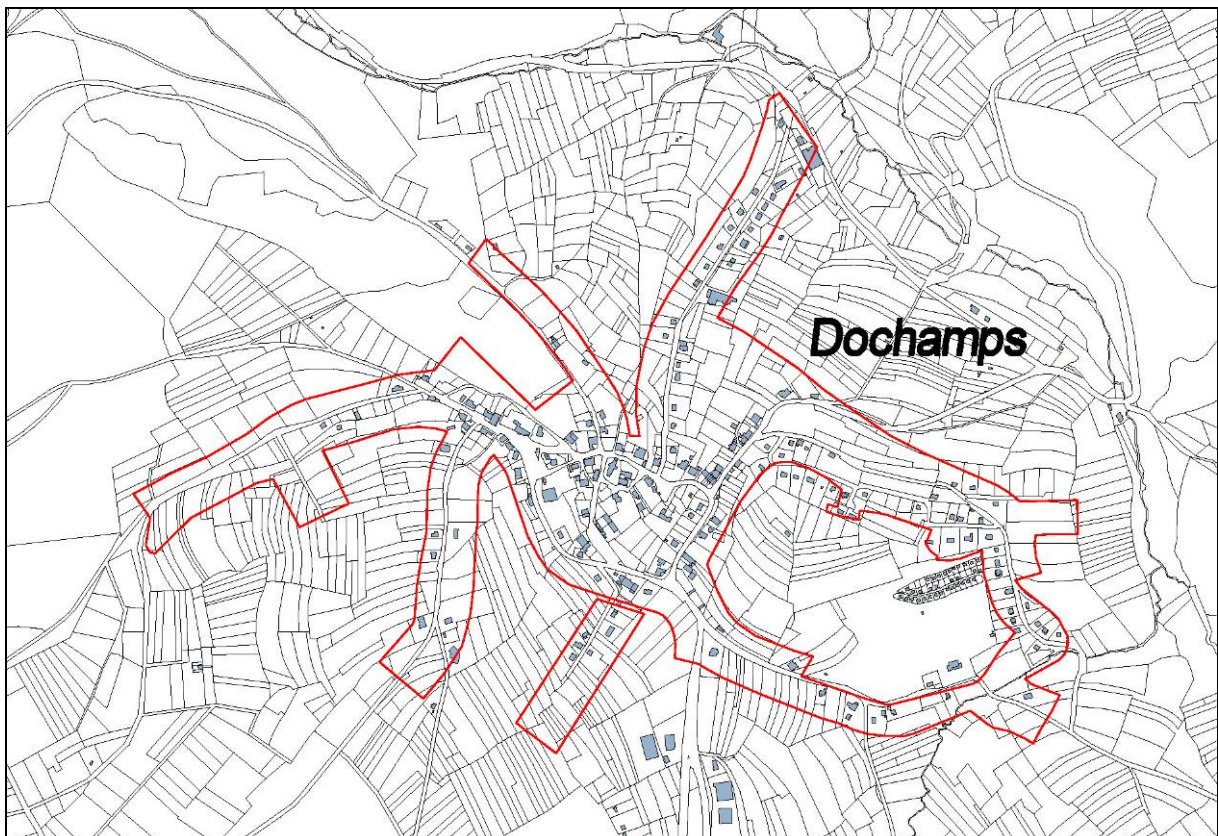
Les principaux enjeux pour Deux-Rys sont de:

- profiter des propriétés communales pour développer une mixité du logement;
- anticiper l'impact des nouvelles constructions (cf. l'importance du potentiel constructible) en termes d'intégration du bâti et des habitants;
- établir des mesures de protection architecturales et urbanistiques du bâti ancien.

## ANNEXE 5.1.4 – Dochamps



Source : Manhay vue du ciel, Dochamps



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux

Dans la partie méridionale du territoire de Manhay, l'ancienne Commune de Dochamps occupe une zone au relief dense et arboré qui annonce au Sud les grands bois de Samrée (Commune de La Roche-en-Ardenne). Sise sur un sol essentiellement acide, fait de grès et de schiste, la contrée est assez riche en matériaux de construction. Dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, elle fournit des ardoises pour le sanctuaire de Saint Thibault à Marcourt (Rendeux). Dans le même temps et plus tard, les carrières du crû servent à la construction de divers édifices, du plus commun au plus élaboré.

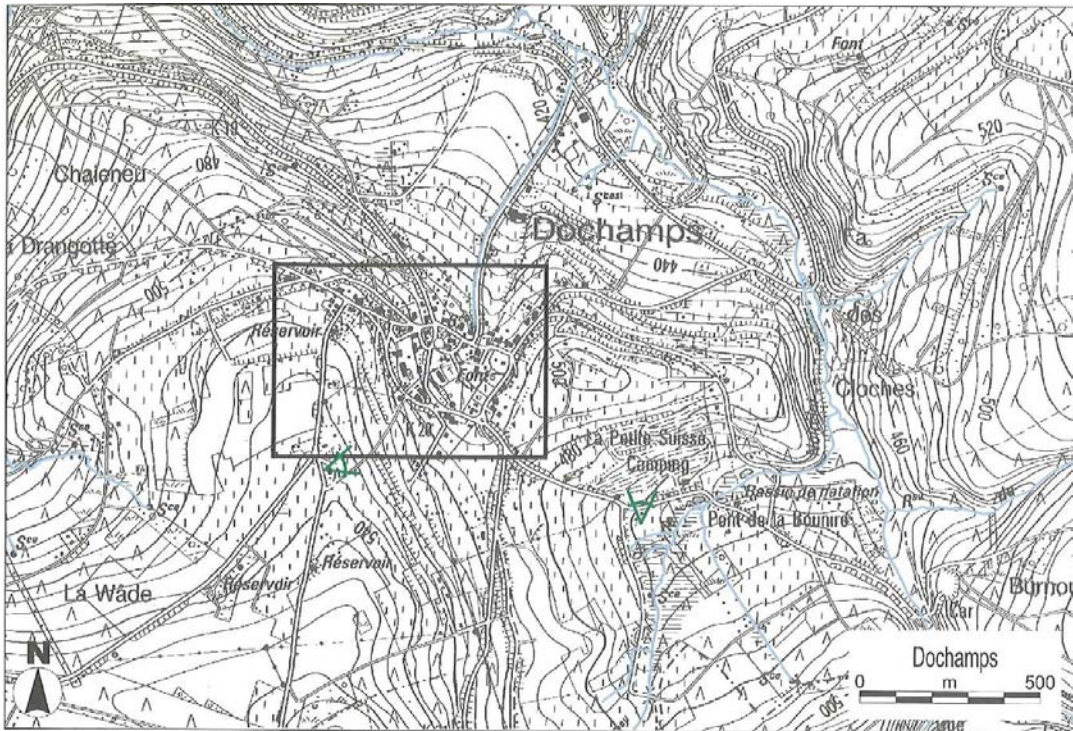
Les sommets environnants culminent à plus de 500 mètres d'altitude, notamment au Nord avec la colline de Bétaumont qui contribue à séparer Dochamps de ses anciens hameaux, Lamormenil et Freyneux. Les nombreuses sources et les ruisseaux encaissés qui irriguent l'ensemble renforcent aussi les limites naturelles du relief. Ainsi, grossi par ses petits affluents, le ruisseau de la Lue souligne également Bétaumont avant de se jeter dans l'Aisne au Nord-ouest, à la lisière du territoire d'Erezée mais aussi de l'ancienne Commune de Grandmenil, à Forge-à-la-Plez. C'est le trajet que suivra le vicinal dès 1886 en venant de Melreux (Hotton) jusqu'à Dochamps, alors que son tracé vers Manhay et au-delà sera réalisé seulement dans les années 1910; désaffecté en 1959, comme le reste de la ligne, ce dernier tronçon est actuellement dépourvu de rails. En revanche, d'Erezée à Dochamps, puis Lamormenil, les voies connaissent un renouveau significatif grâce au « Tramway Touristique de l'Aisne » (TTA).

D'aspect assez sauvage et faiblement peuplé, le territoire de Dochamps a réservé aussi une surprise d'un autre genre: la création d'un Safari Parc. Inauguré en 1972 pour être l'un des plus grands d'Europe, il ne survivra pourtant qu'une dizaine d'années... Longtemps abandonné, le site a été raisonnablement converti en un parc forestier récréatif et pédagogique de 9 hectares. Il a ouvert ses portes en juin 2002, en adoptant le nom très pertinent de « Parc Chlorophylle ».

Le village proprement dit occupe un versant de vallée très pentu, orienté à l'Est. Il se développe sur un plan concentré d'où s'évadent de nombreux chemins de liaison vers d'autres lieux habités ou de desserte vers les zones forestières. Celles-ci étaient exploitées pour la construction, le combustible, mais aussi pour le commerce des écorces nécessaires aux tanneries.

De nature ardennaise, l'habitat s'entoure d'une auréole de prairies réservée à l'orée des bois; bouquets d'arbres et haies y retiennent les terres, délimitent les parcelles, ombragent les points d'eau, tout en animant les perspectives paysagères.

En abordant de plus près le bâti villageois, les vues deviennent plus courtes. Bien qu'implantées assez librement sur les parcelles avec leurs jardins et prés, les constructions sont assez denses, offrant à voir les successions variées des volumes, des murs et des toitures.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural



A Dochamps, l'église paroissiale Saints Pierre et Paul fait la fierté des habitants. Monument classé dès 1948, elle remonte à 1644 et se distingue particulièrement au centre du village dans son vieux cimetière enclos. Usant des mêmes matériaux, les quelques fermes alentour s'accordent à sa puissante mais non moins élégante volumétrie.

En plein cœur, c'est d'abord l'église paroissiale Saints Pierre et Paul qui retient l'attention, bien cernée par le vieux cimetière emmuré. Datant du milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, comme le rappelle le millésime de 1644 regravé sur la nouvelle clé du linteau de l'entrée, elle a été aménagée au fil du temps mais surtout restaurée après l'offensive destructrice de l'hiver 1944-1945. C'est aussi pourquoi son classement comme monument est intervenu dès 1948.

En face, l'ancien presbytère de 1893 impose sa haute silhouette qui domine le nouveau cimetière situé à l'arrière. Au-delà, la grande école reconstruite vers 1930 occupe visuellement une place importante dans le village.

A l'entour, le bâti traditionnel englobe surtout d'anciennes fermes. En moellons de grès et pans de bois sous toits de cherbins ou d'ardoises, elles se sont développées surtout sur le modèle unifaïtier qui abrite les trois cellules fonctionnelles de base: le logis, l'étable et la grange. S'y ajoutent à l'occasion d'autres dépendances ou annexes aujourd'hui déchuës.

Fort de ses différentes sources, le village conserve plusieurs points d'eau anciens aménagés en lavoir, fontaine ou abreuvoir mais la plupart sont désormais à sec, bien qu'ils aient fonctionné encore longtemps après 1926, date de l'installation de l'eau courante dans les foyers.



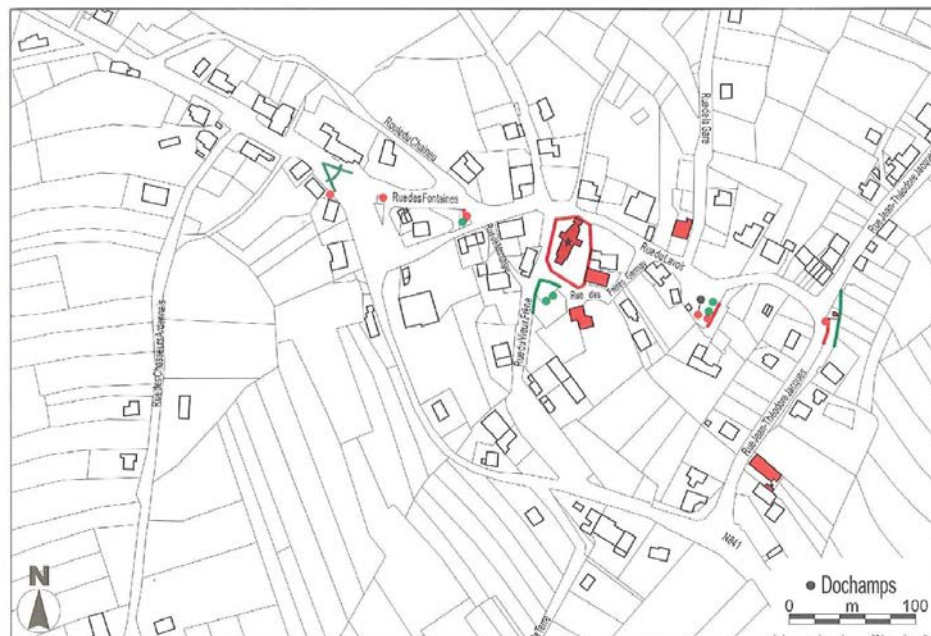
En contrebas de l'église de Dochamps, les longs bacs jointifs d'un vieil abreuvoir sont formés de grosses dalles de schiste. Encore alimentés, ils animent de leur eau une placette ombragée par deux gros marronniers. En face se détachent les volumes en grès de fermes monoblocs caractéristiques de cette portion d'Ardenne.

## Qualité d'ensemble

C'est au milieu du XXème siècle, avec la création du Syndicat d'initiative local, que la localité fut désignée comme « la petite Suisse des Ardennes ». L'appellation a été reprise par le village de vacances installé sur les hauteurs du Sud-est, dans un environnement arboré qui atténue l'impact paysager de ses nombreuses constructions de bois.

En revanche, les abords du cœur de la localité sont réservés à une extension de l'habitat assez importante, où les secondes résidences se multiplient aussi, notamment dans un lotissement dominant à l'Est où l'architecture y apparaît peu adaptée au contexte, ce qui par contraste permet de mieux apprécier le centre du village. Sujet comme ailleurs à divers réaménagements du bâti ancien, celui-ci mérite des mesures de protection architecturales et urbanistiques, afin de revaloriser notamment l'environnement de l'enclos paroissial ainsi que le cheminement au long des rues des Fontaines et du Lavoir.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.

## ● Dochamps

## Biens repris à l'Inventaire



**Dochamps** ★  
Église paroissiale Saints-Pierre-et-Paul et cimetière  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 565c, 566a  
2<sup>e</sup> tiers du 17<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle  
1644 (m)  
Architecte E. Goddin  
Commanditaires frère Guillaume Germey, frère Henri Germey  
Sculpteur Victor Demanet



Rue des Fontaines, 12 (en face)  
Ancien abreuvoir et pompe à eau  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 524f (devant)  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



Rue des Frères Germay, 4  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 742e  
1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



Rue du Lavoir, 16  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 686c  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



Rue des Frères Germay, 5  
Ancien presbytère (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 584e  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle  
1893 (m)



Rue de Montaigu, 1 (en face)  
Chapelle du Sacré-Cœur  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 721/2  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



Rue J.-Th. Jacques, 4  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 619f  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



Rue de Montaigu, 8 (en face)  
Fontaine du Cheyneux  
Abreuvoir  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 719/3  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1990 (m)



Rue J.-Th. Jacques, 7 (au-delà)  
Chapelle Notre-Dame de Lourdes  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 606/2g  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle  
Commanditaire famille Grégoire



Rue du Vieux Frêne, 24  
École communale  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 582t, 582v  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle  
1928-1930 (s)



Rue du Lavoir, 7 (à gauche) ●  
Abreuvoir  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 588/2 (devant)  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle

## Enjeux du village

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le plan de secteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une zone de loisirs (Camping La Petite Suisse) et une zone verte ceinturées par la zone d'habitat.</li> <li>✓ Une zone d'activités économiques, proche de l'échangeur autoroutier et éloignée de la zone d'habitat.</li> <li>✓ Présence d'une zone d'intérêt culturel, historique et esthétique au cœur du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au départ du centre, explosion du village en de nombreuses extensions linéaires.</li> <li>✓ La zone d'activités économiques ne peut plus s'étendre à cause de sa proximité avec la zone Natura 2000.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 260 parcelles).</li> <li>✓ Densifier le centre du village (poche en arrière zone de la rue de la Gare et de la rue J.T Jacques), préalablement au développement des extensions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le développement des extensions linéaires.</li> </ul>
<b>L'implantation et le paysage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Implanté le long de la N 841 et de l'ancien vicinal.</li> <li>✓ L'habitat s'entoure d'une auréole de prairies réservée à l'orée des bois; bouquets d'arbres et haies y retiennent les terres, délimitent les parcelles, ombrages les points d'eau, tout en animant les perspectives paysagères.</li> <li>✓ Le camping est installé dans un environnement arboré qui atténue l'impact paysager de ses nombreuses constructions de bois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Versant de vallée très pentu, orienté à l'Est.</li> <li>✓ Zone au relief dense et arboré.</li> <li>✓ Les nombreuses sources et les ruisseaux encaissés qui irriguent l'ensemble renforcent aussi les limites naturelles du relief.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le centre est constitué de l'église, l'ancien presbytère, l'école, les deux cimetières et l'espace aménagé au niveau du lavoir.</li> <li>✓ Le cœur du village est densément bâti.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans la rue J.T Jacques, les secondes résidences se multiplient, notamment dans un lotissement dominant à l'Est. Globalement, l'architecture y apparaît peut adaptée au contexte.</li> <li>✓ Très peu de constructions récentes sont venues densifier le centre du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mesures de protection architecturales et urbanistiques du cœur du village, afin de revaloriser notamment l'environnement de l'enclos paroissial ainsi que le cheminement au long des rues des Fontaines et du Lavoir.</li> </ul>	
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le bâti traditionnel est localisé dans le cœur du village et englobe surtout d'anciennes fermes.</li> <li>✓ Les habitations traditionnelles sont quasiment totalement rénovées dans le respect de la typologie locale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'architecture récente est peu adaptée au contexte du bâti traditionnel du cœur du village (matériaux différents...).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accentuer les incohérences entre l'ancien bâti rénové et les nouvelles constructions.</li> </ul>
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'église Saints Pierre et Paul, cernée par son vieux cimetière emmuré, est classée.</li> <li>✓ Fort de ces différentes sources, le village conserve plusieurs points d'eau anciens aménagés en lavoir, fontaine ou abreuvoir.</li> <li>✓ Un patrimoine bâti et un petit patrimoine globalement bien conservés et de qualité.</li> <li>✓ Des espaces aménagés mettent en valeur le petit patrimoine (rue du Lavoir).</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le patrimoine communal</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune dispose de très peu de parcelles à bâtir, au contraire de la Fabrique d'église.</li> </ul>		
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les successions variées des volumes, des murs et des toitures.</li> <li>✓ L'homogénéité est présente au sein d'une même rue.</li> <li>✓ Plusieurs espaces sont aménagés avec des bancs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une grande zone de parking non aménagée, située entre les commerces et l'école.</li> <li>✓ Le manque d'homogénéité des devant-de-porte.</li> <li>✓ Les rues sont étroites.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer une place de village.</li> </ul>	
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Village traversé par la N 841.</li> <li>✓ Proche de l'échangeur autoroutier de la Baraque de Fraiture.</li> <li>✓ Plusieurs parkings dans le village (à proximité des commerces et de l'église).</li> <li>✓ Nombreux chemins de liaisons.</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecole communale fondamentale.</li> <li>✓ Bibliobus sur le parking devant l'école, le samedi matin une fois par mois.</li> <li>✓ Local de village à côté du terrain de football.</li> <li>✓ Epicerie du terroir « Chez Marie ».</li> <li>✓ Boîte aux lettres de la poste.</li> <li>✓ Bulles à verre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquence des bus TEC.</li> </ul>		
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le parc d'activités économiques de Dochamps.</li> </ul>			
<b>L'agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 4 fermes toujours en activité.</li> <li>✓ Présence de la pépinière Thirion.</li> </ul>			

<b>Le tourisme</b>	✓ Parc Chlorophylle et sa brasserie. ✓ Le camping La Petite Suisse. ✓ Parc l'O Vive. ✓ 22 gîtes dont 4 de grande capacité. ✓ 110 résidences secondaires. ✓ Taverne « Le Miroir ». ✓ Taverne « Le Dochamps ». ✓ Le restaurant la « Fourchette Paysanne » ✓ Promenades balisées.	✓ L'intégration des gîtes, des secondes résidences et du camping dans la vie des villageois : à vérifier.	✓ La vocation touristique du village.	
--------------------	--	---	---------------------------------------	--



## Conclusions

Une zone de loisirs (Camping de La Petite Suisse) et une zone verte sont ceinturées par la zone d'habitat de Dochamps. Au départ du centre de cette zone, le plan de secteur prévoit une explosion du village en de nombreuses extensions linéaires. Il reste néanmoins, un fort potentiel constructible ( $\pm$  260 parcelles). Remarquons que les PCA ont été récemment abrogés. En dehors du village, nous retrouvons une zone d'activités économiques, proche de l'échangeur autoroutier mais dont le développement est impossible à cause de contraintes écologiques.

Dochamps est un village tas, implanté le long de la N841, sur un versant, très pentu et orienté à l'Est, à une altitude de 520 à 420 mètres. Les nombreuses sources et les ruisseaux encaissés qui irriguent l'ensemble du village renforcent également les limites naturelles du relief. L'habitat s'entoure d'une auréole de prairies réservées à l'orée des bois : cela permet des perspectives paysagères intéressantes. Quant au camping, il est installé dans un environnement arboré qui atténue l'impact paysager de ses nombreuses constructions de bois.

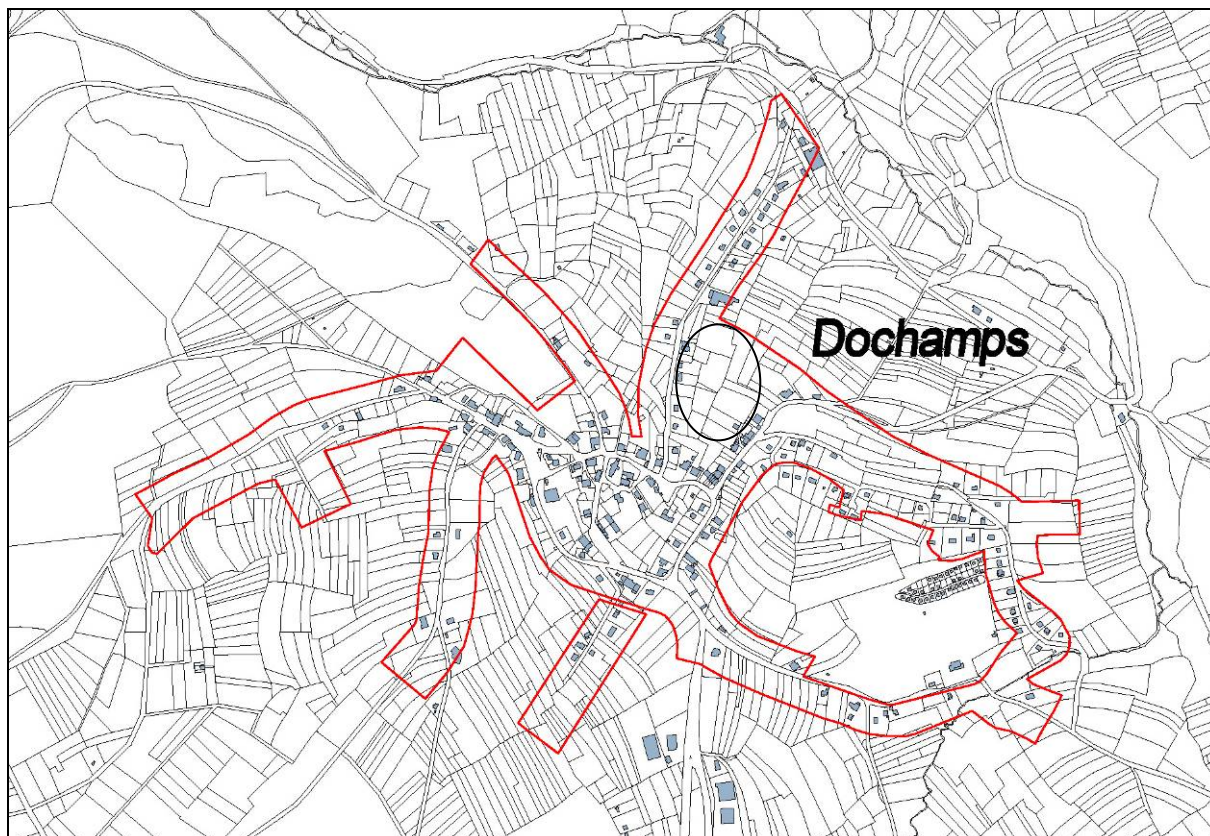
Le cœur du village est densément construit. Il présente un bâti traditionnel constitué de l'église, de l'ancien presbytère, de l'école, d'anciennes fermes... Il mérite des mesures de protection architecturales et urbanistiques, afin de revaloriser notamment l'environnement de l'enclos paroissial ainsi que le cheminement au long des rues des Fontaines et du Lavoir. Remarquons la rue J.T. Jacques où les secondes résidences se multiplient notamment dans un lotissement dominant à l'Est. Globalement, l'architecture y paraît peu adaptée au contexte traditionnel du village.

Les habitations traditionnelles sont quasiment totalement rénovées dans le respect de la typologie locale. Par contre, l'architecture récente est peu adaptée au contexte du bâti traditionnel du cœur du village (notamment matériaux différents...).

L'église Saints Pierre et Paul, cernée par son vieux cimetière emmuré, est classée. Autres éléments importants du village, ce sont ses différentes sources qui lui ont permis de conserver plusieurs points d'eau anciens, aménagés en lavoir, fontaine ou abreuvoir. Nous remarquerons la qualité de certains espaces aménagés qui mettent en valeur le petit patrimoine comme par exemple dans la rue du lavoir. Globalement, le patrimoine bâti et le petit patrimoine sont bien conservés et sont de qualité à Dochamps.

L'espace-rue est caractérisé par les successions variées des murs, des volumes et des toitures des habitations. Plusieurs espaces sont aménagés avec des bancs. Par contre, la grande zone de parking située entre les commerces et l'école mériterait de devenir la place du village.

Dochamps a une vocation touristique indéniable avec le Parc Forestier et Récréatif Chlorophylle, le camping La Petite Suisse et pas moins de 20 gîtes et 110 résidences secondaires.



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

Les principaux enjeux pour Dochamps sont de:

- densifier le centre du village (zone en arrière de la rue de la Gare et de la rue J.T. Jacques), préalablement au développement des extensions;
- mise en place de mesures de protection architecturales et urbanistiques du cœur du village;
- étudier, de manière globale, le développement du village étant donné le nombre d'extensions linéaires encore à construire (RGBSR, RUE...).

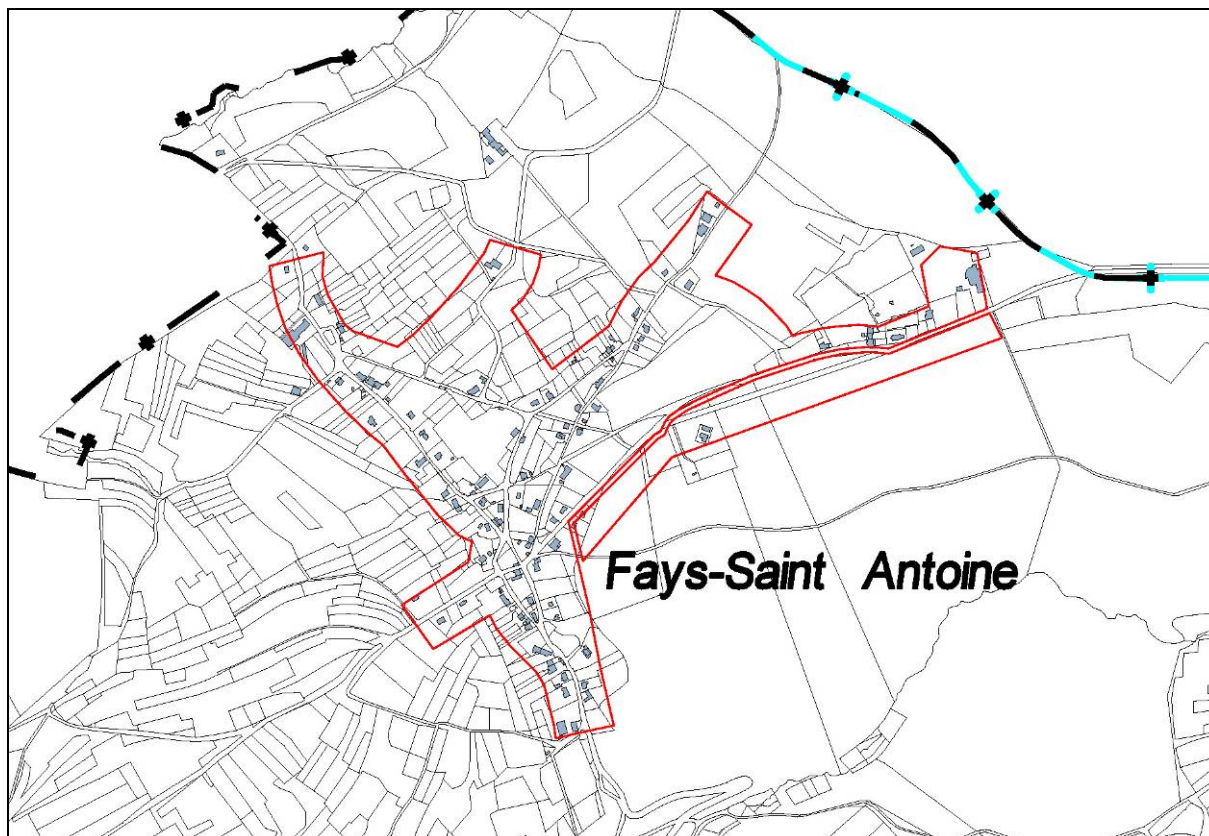
**ANNEXE 5.1.5 – Fays – Saint Antoine**



Source : Manhay vue du ciel, Fays



Source : Manhay vue du ciel, Sanctuaire de Saint Antoine



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Autour de l'habitat de Fays – Saint Antoine, les paysages étalent de vastes prairies et des prés arborés plus serrés à l'approche des maisons et fermes.

Au loin, le grand bois de Saint Antoine et ses prolongements, que peuplent de nombreux résineux, rappellent la rudesse du climat et l'âpreté des sols ardennais.

Situé à l'extrémité Nord de la Commune de Manhay, Fays occupe le haut de versant de la petite vallée creusée par le Ri du Mwert qui se jette dans le ruisseau Del Hé, à hauteur de l'ancien moulin de Harre. Très accidenté, ce versant reste le domaine de la forêt, tandis que les reliefs plus calmes et les replats accueillent les prairies qui accompagnent le bâti villageois. Arbres, haies et taillis y soulignent encore quelques limites du parcellaire.

Plus au Nord encore s'étend le vaste domaine du château de Sâ del Heid, dit aussi « du ménage », qui s'entoure d'un magnifique parc et de bois, jusqu'aux confins du territoire de Burnontige en province de Liège.

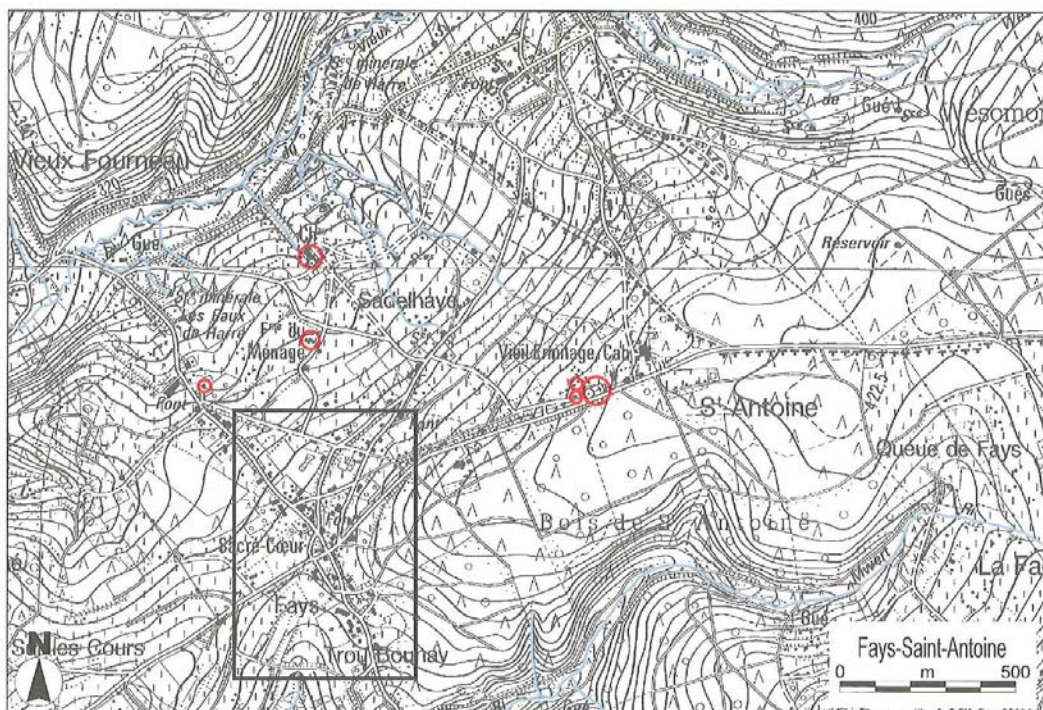
De plan assez lâche mais relativement complexe, le village est traversé par plusieurs chemins de liaison, que recourent de courtes rues. Les maisons et fermes s'y égrènent sur des parcelles plutôt larges, où la mitoyenneté est rare.

Implantée à l'écart de l'église paroissiale Saint Antoine, qui devait desservir aussi Burnontige, la localité se caractérise par l'absence d'un clocher, ce qui lui confère plutôt une atmosphère de gros hameau.

En outre, et notamment à la suite des dommages de guerre, puis des constructions ultérieures, le village ne dégage plus une atmosphère architecturale cohérente, ni par les implantations ni par les formes, ni même par les couleurs, hormis peut-être au Sud...

La grande route qui mène à l'ensemble paroissial longe le vaste bois de Saint Antoine. Formé de l'église, d'une maison vicariale et d'une chapelle ouverte assez récente, cet ensemble particulier est également doté d'un espace d'accueil pour les nombreux pèlerins et visiteurs qui y affluent lors des fêtes religieuses, notamment à la Sainte Rita. A l'entour, quelques résidences et autres habitations témoignent d'un engouement certain pour ce site à vocation sacrée.

De plus, la localité a été rendue populaire par la source d'eau minérale dite « de Harre » ou « de l'ermitage de Saint Antoine », désormais rattachée à la Commune de Ferrières.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

L'ancienne école de Fays, quelques vieilles fermes transformées et l'une ou l'autre maison laissent encore voir les types de matériaux utilisés au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, les caractéristiques régionales des mises en œuvre, ainsi que la structure traditionnelle des éléments du cadre bâti.

Si les moellons de grès sont de loin les plus courants en maçonnerie, il est important de remarquer qu'ils recevaient souvent la protection d'un badigeon: à l'ancienne Ferme du Ménage, ou plus modestement, rue de la Twède et rue de la Vieille Forge. Aux mêmes fins, l'essentage est également prisé, notamment sur les murs-pignons exposés vers le Sud-ouest. En témoigne tout particulièrement l'école, d'autant qu'elle y ouvre sa façade principale, en accord avec les modèles architecturaux en vigueur pour ce type d'édifice depuis la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. A la même époque se construisait le « château » du lieu, où la brique sert ici à distinguer l'habitation des dépendances jointives. Remanié en 1946, l'ensemble mériterait d'être mis en valeur dans le bel écrin de verdure que forment son parc et les bois environnants.

## Qualité d'ensemble

L'ensemble de Fays-Saint Antoine est inscrit au plan de secteur comme zone d'habitat à caractère rural, que borde au Sud une zone d'habitat, à la lisière des bois, où le caractère résidentiel est avéré.

Quelques habitations et bâtiments d'hébergement pour les visiteurs se sont implantés tout près de l'enclos de l'église Saint Antoine, dans un environnement très arboré qui les protège heureusement. Grâce aux aménagements consentis et à l'isolement relatif de ce genre de pèlerinages, qui drainent les foules depuis fort longtemps, l'urbanisation du site paraît raisonnable.

En revanche, dans le village proprement dit et ses abords, c'est un nouvel habitat de type unifamilial qui domine, avec des constructions récentes dont le style, les matériaux, les volumes, les implantations ne font plus référence aux caractères architecturaux et urbanistiques d'antan. C'est pourquoi, le patrimoine répertorié ici n'est guère riche; il illustre simplement le fonctionnement rural d'une localité ardennaise, un fonctionnement presque révolu aujourd'hui.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.

## Fays-Saint-Antoine

## Biens repris à l'Inventaire



**Fays-Saint-Antoine**  
Église paroissiale Saint-Antoine de Padoue  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 29c, 30e  
19<sup>e</sup> siècle  
1846 (s), 1875-1877 (s)  
Architecte Charles Bouvrie



**Rue du Pouhon, 2**  
Ancienne école (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 162n,  
162r, 162z  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1860 (s)



**Château de Sâ del Heid ou du Ménage**  
Château et parc  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 438m,  
438n  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1946 (s)



**Rue du Pouhon, 13**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 209g  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue du Manèdje, 1**  
Habitation  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 163m  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Rue du Pouhon, 20**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 252b  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue du Manèdje, 1 (en face)**  
Ancien puits  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 153g  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue de Sa del Haye, 1**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 153g  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue du Manèdje, 21**  
Ferme du Ménage  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 415m  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue de Sa del Haye, 5**  
Habitation  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 157h  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il propose une petite zone d'habitat accolée à une zone d'habitat à caractère rural, le tout de forme compacte.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 170 parcelles).</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fays occupe le haut du versant de la petite vallée creusée par le Ri du Mwert.</li> <li>✓ Autour de l'habitat de Fays – Saint Antoine les paysages étalent de vastes prairies et des près arborés plus serrés à l'approche des maisons et fermes.</li> </ul>			
La structure bâtie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le village est de plan assez lâche mais relativement complexe. Les maisons et fermes s'égrènent sur des parcelles plutôt lâches, où la mitoyenneté est rare.</li> <li>✓ Le centre du village est matérialisé par la maison de village (ancienne école), la place et d'anciennes fermes.</li> <li>✓ Remarquons la localisation excentrée d'un ensemble particulier formé de l'église, d'une maison vicariale et d'une chapelle ouverte assez récente qui constituent le centre de pèlerinage Saint Antoine.</li> <li>✓ A côté de ce site religieux, s'étend le vaste domaine où est installé le centre pour demandeurs d'asile politique de la Croix-Rouge.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence de deux poches constructibles importantes pour lesquelles une étude globale serait nécessaire (cf. RUE).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'urbanisation de la zone d'habitat aux alentours du centre de pèlerinage de Saint Antoine.</li> </ul>

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quelques anciennes fermes traditionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Notamment à la suite des dommages de guerre, puis des constructions ultérieures, le village ne dégage plus une atmosphère architecturale cohérente ni par les implantations, ni par les formes, ni même par les couleurs, hormis peut être au Sud...</li> <li>✓ Constructions récentes qui ne font plus référence aux caractères architecturaux et urbanistiques d'antan.</li> </ul>		
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au Nord du village s'étend le vaste domaine du château de Sadelheid qui s'entoure d'un magnifique parc et de bois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le patrimoine répertorié n'est guère riche ; il illustre simplement le fonctionnement rural d'une localité ardennaise, un fonctionnement presque révolu aujourd'hui.</li> </ul>		
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune est propriétaire d'une vaste zone à bâtir, entre le cœur du village et le centre de pèlerinage Saint Antoine.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de parcelles à prix accessibles et ou créer du logement moyen.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plusieurs espaces sont aménagés avec des bancs et des jeux pour enfants (au cœur du village et au centre de la Croix-Rouge).</li> <li>✓ Derrière la maison de village, espace public pouvant accueillir la fête du village.</li> <li>✓ Le village est traversé par plusieurs chemins de liaisons, que recourent de courtes rues.</li> <li>✓ Système de ralentissements aux entrées du village (rétrécissement de voirie et coussin berlinois).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque d'homogénéité des devant de maisons.</li> </ul>		
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plusieurs chemins de liaisons dans le village.</li> <li>✓ Proximité de la Nationale 30.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La rue du Pouhou est très étroite.</li> </ul>		
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le centre pour réfugiés de la Croix Rouge.</li> <li>✓ Boîte aux lettres de la poste.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquence des bus TEC.</li> </ul>		
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 8 entreprises.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité économique du village.</li> </ul>

---

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ 3 fermes toujours en activité.</li><li>✓ Le grand Bois de Saint Antoine dont une grande partie est propriété communale.</li></ul>			<ul style="list-style-type: none"><li>✓ La perte de l'activité agricole du village.</li></ul>
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Le site de pèlerinage.</li><li>✓ 2 gîtes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Absence de signalétique touristique, excepté le centre de pèlerinage Saint Antoine.</li></ul>		

## Conclusions

Le plan de secteur propose une petite zone d'habitat accolée à une zone d'habitat à caractère rural, le tout de forme compacte. Il reste un fort potentiel constructible ( $\pm 170$  parcelles). Remarquons que la commune est propriétaire d'une vaste zone à bâtir entre le cœur de village et le centre de pèlerinage de Saint Antoine.

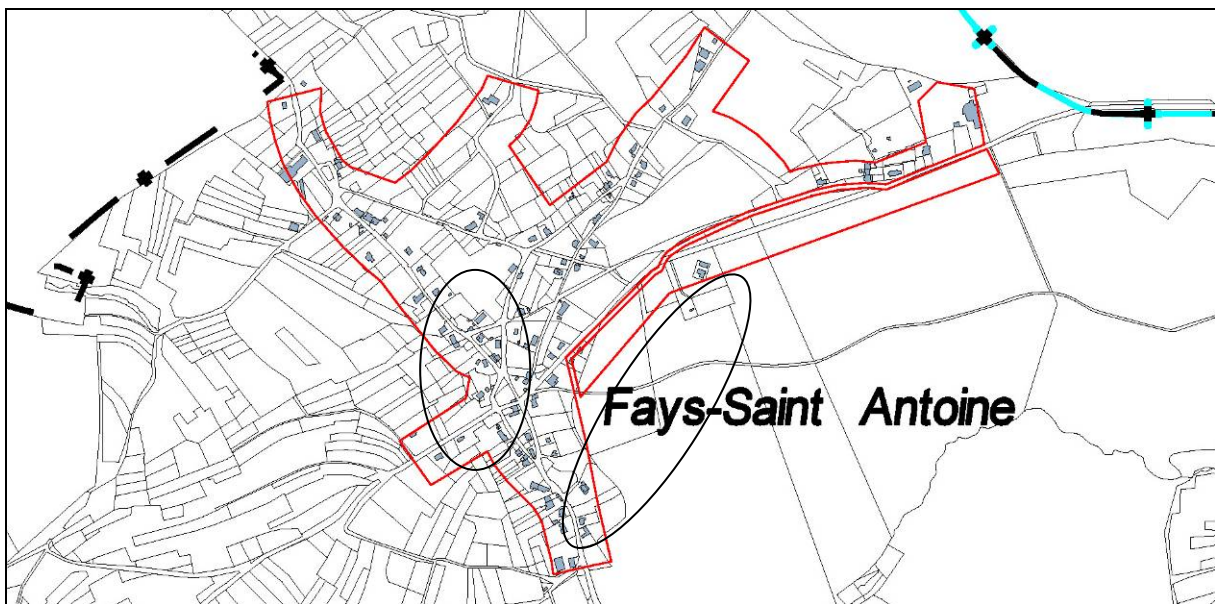
Fays est implanté en haut de versant. Le village est de plan assez lâche mais relativement complexe. Les maisons et fermes s'égrènent sur des parcelles plus lâches, où la mitoyenneté est rare. Le centre du village est matérialisé par la maison de village (ancienne école), la place communale et d'anciennes fermes. Remarquons la localisation excentrée d'un ensemble particulier formé de l'église, d'une maison vicariale, et d'une chapelle ouverte assez récente qui constitue le centre de pèlerinage Saint Antoine: il conviendra de préserver l'isolement urbanistique du site. A côté de ce site religieux s'étend le vaste domaine où est installé le centre pour demandeurs d'asile politique de la Croix-Rouge.

Fays dispose encore de deux poches constructibles importantes pour lesquelles une étude globale préalable sera nécessaire (cf. RUE).

Notamment à la suite des dommages de guerre puis des constructions ultérieures, le village ne dégage plus une atmosphère architecturale cohérente ni par les implantations, ni par les formes, ni même par les couleurs, hormis peut-être au Sud. Il reste néanmoins quelques anciennes fermes traditionnelles. Par contre, les constructions récentes ne font plus référence aux caractères architecturaux et urbanistiques d'antan.

Au Nord du village s'étend le vaste domaine du château de Sadelheid entouré d'un magnifique parc et de bois.

Fays est traversée par plusieurs chemins de liaisons que recoupent de courtes rues. Les entrées de village sont sécurisées. Plusieurs espaces sont aménagés avec des bancs et des jeux pour enfants (au cœur du village et au centre de la Croix-Rouge).



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

Les principaux enjeux pour Fays – Saint Antoine sont de:

- planifier un RUE afin de réaliser une étude globale sur les deux poches potentiellement constructibles;
- éviter l'urbanisation de la zone d'habitat aux alentours du centre de pèlerinage de Saint Antoine afin de garder un certain isolement du site.

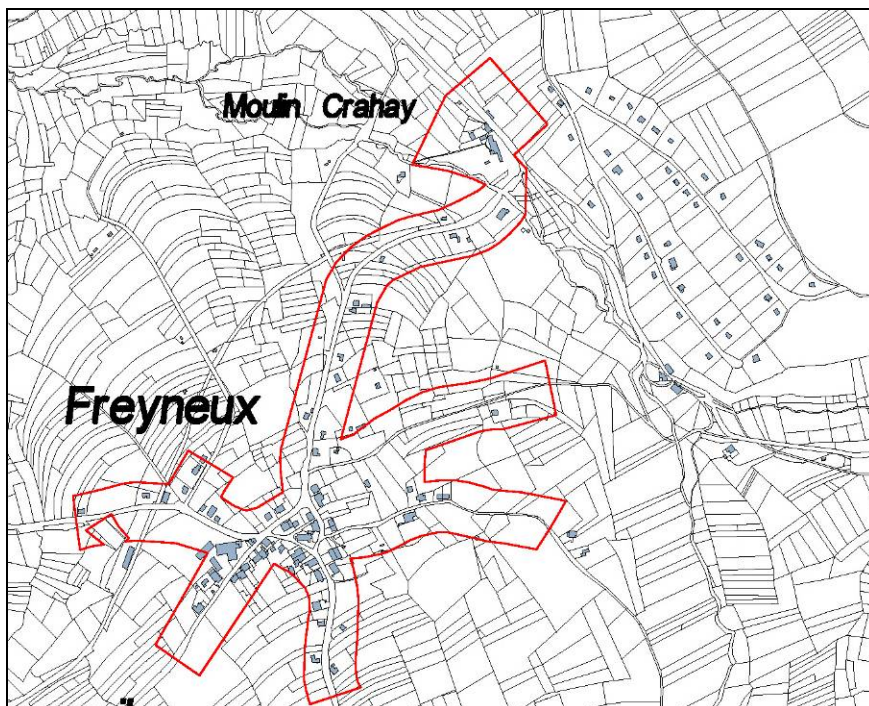
**ANNEXE 5.1.6 – Freyneux**



*Source : Manhay vue du ciel, Freyneux*



*Source : Manhay vue du ciel, Domaine touristique « Hé du Seigneur »*



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

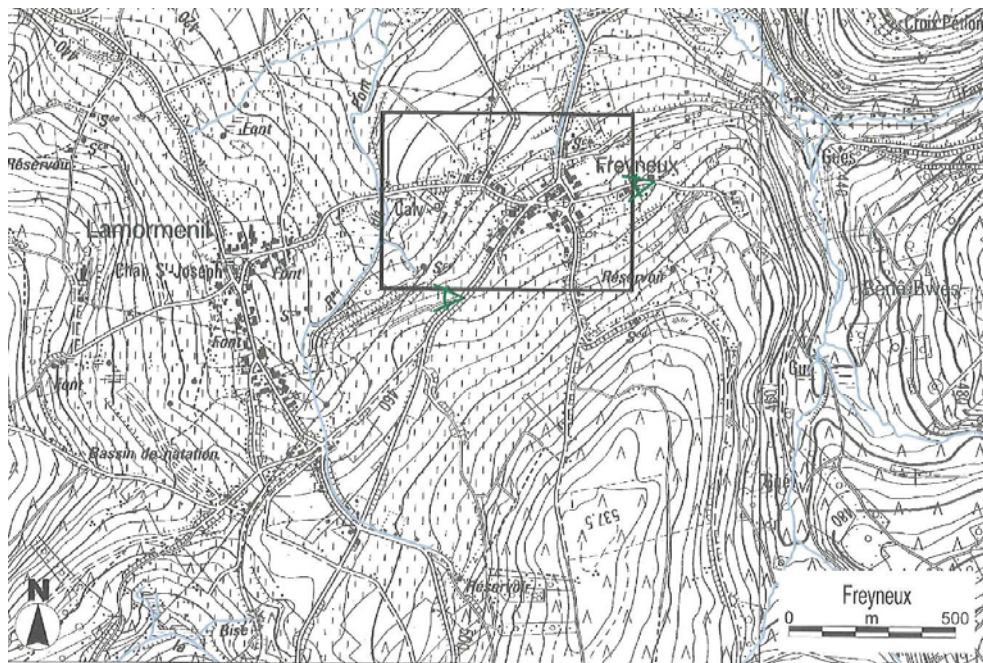
## Géographie des lieux



Paysage de jardins et prairies très arborées autour de l'église Saint Isidore de Freyneux, dont le clocher trapu est le résultat d'une reconstruction après un incendie.

Le village de Freyneux est, avec Lamormenil, l'une des localités satellites de l'ancienne Commune de Dochamps. Il occupe un versant de vallée excentré au Nord-est, à la lisière des vieux territoires d'Odeigne et de Grandmenil. Un promontoire boisé de résineux le domine au Sud, à près de 540 mètres d'altitude. A l'opposé, des fonds humides et marécageux confinent au lieu-dit « Moulin de Crahay », à environ 120 mètres plus bas, là où l'Aisne capte les eaux des sources et des ruisseaux affluents. Les contreforts rocheux qui protègent la rivière au Nord accueillent des feuillus, tandis que les prairies investissent les pentes plus douces et les creux. De rares champs cultivés complètent l'ensemble, avec une certaine prédilection pour les plantes fourragères et les céréales.

Principalement concentré autour d'un îlot formé par l'église et quelques maisons rurales ou fermes, l'habitat se distribue avec souplesse dans une trame parcellaire aérée. Celle-ci a permis l'établissement de constructions assez importantes, qui s'étalent suivant un modèle mono-bloc dit « en surface », de plan presque carré. S'y côtoient au moins trois fonctions nécessaires à une exploitation agricole moyenne: un logis, des locaux de stabulation et des espaces d'engrangement. Relativement tassées sous leurs amples toitures, ces bâtisses sont édifiées en moellons de grès et de schiste. Elles sont implantées presque à front de voirie ou en retrait derrière une cour, et sont accompagnées par un jardin, un pré, voire un verger par pâture. Les petits chemins qui desservent leurs abords sont souvent bordés de haies ou plantés d'arbustes et talutés.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Construite en 1845-1847 à l'emplacement d'une chapelle du XVIIIème siècle, l'église paroissiale Saint Isidore a été dotée de sa tour en 1874, puis restaurée après guerre dans les années 1950; c'est ce qui lui vaut désormais son clocher ardoisé, d'allure trapue sous une flèche très amaigrie. Le XIXème siècle finissant avait pourtant distingué sa silhouette classique par l'élancement emblématique de la tour et ses détails architectoniques néo-romans. Ainsi transformée au cours d'un long siècle, l'église n'en reste pas moins un signal au centre du village.

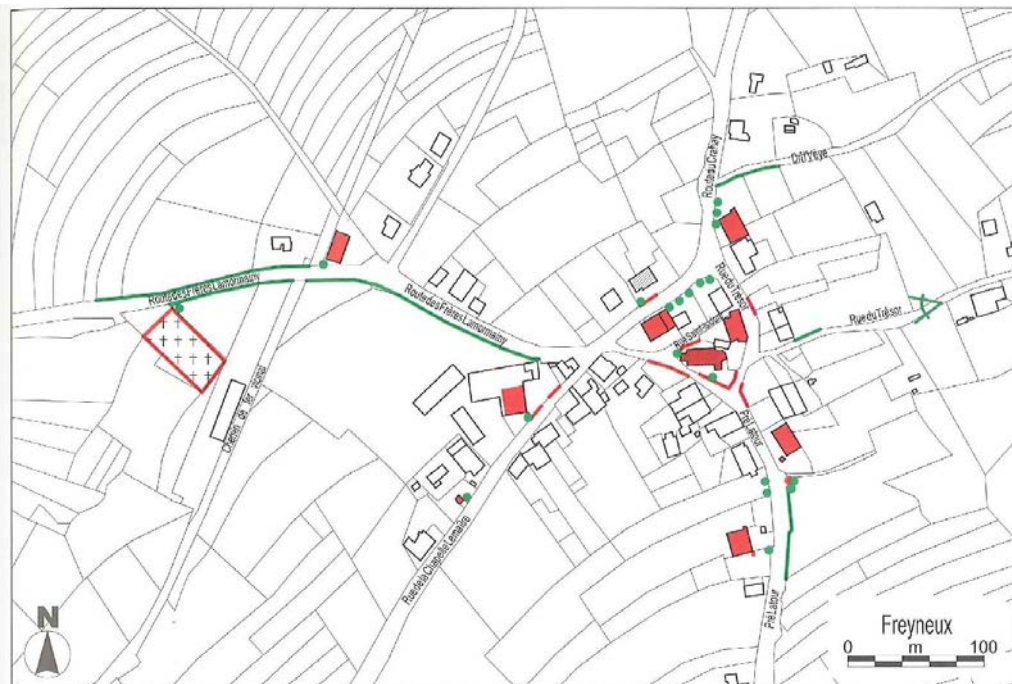
A l'entour, le patrimoine bâti a également beaucoup évolué depuis quelques décennies. Il se compose principalement d'anciennes fermes dont l'origine peut remonter à l'aube du XVIIIème siècle. Cependant, elles s'exposent aujourd'hui aux exigences nouvelles des XXème et XXIème siècles, qui ont modifié leurs composantes agricoles pour répondre aux besoins du seul habitat. C'est pourquoi une ancienne école, un vieux point d'eau désaffecté ou une modeste chapelle construite en 1931 relèvent ici du patrimoine bâti à épingle.

Il faut y ajouter cette construction isolée à l'Ouest, sur la route de Lamormenil, non loin du nouveau cimetière. Etablie au bord du chemin de fer vicinal vers 1910 pour servir de relais et de gare à l'arrêt du tram, elle n'en aura jamais le statut (rue des Frères Lamormainy, n° 8). Néanmoins, elle se distingue par son implantation d'angle et sa mise en œuvre particulière, où les moellons ocrés des grès locaux sont rehaussés par les tonalités contrastées de la brique émaillée. Au demeurant, elle adopte les caractéristiques d'une ferme tricellulaire traditionnelle qui abrite, sous le même toit, le logis – particulièrement développé ici – l'étable ou plutôt l'écurie et la grange.

## Qualité d'ensemble

Dans la mesure où l'habitat de Freyneux et les fonctions traditionnelles associées ont beaucoup évolué durant ces dernières décennies, la localité conserve plus ponctuellement que globalement ses caractéristiques du village ardennais. Les différents témoins de sa vie d'antan sont aujourd'hui transformés, réhabilités, reconvertis. Pour la plupart, ils valent surtout par leur volumétrie, leur implantation ou la mise en œuvre des matériaux de construction.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.

## Freyneux

## Biens repris à l'Inventaire



**Freyneux**  
Église paroissiale Saint-Isidore  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1541c,  
1541d  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles  
1845-1847 (s), 1874 (s),  
1949-1950 (s)  
Architecte P. Plumier



**Rue de la Chapelle Lemaître, 5-7 (impairs)**  
Ancienne école (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1492d  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue de la Chapelle Lemaître, 9 (à gauche)**  
Chapelle Saint-Joseph  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1483L  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle  
1931 (s)



**Pré Latour, 15**  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1511e  
19<sup>e</sup> siècle



**Route des Frères Lamormainy, 8**  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 352f  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue Saint-Isidore, 1**  
Ancienne ferme (gîte rural)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1553d  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Route des Frères Lamormainy, 8 (au-delà)**  
Cimetière  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1456e,  
1456f  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue Saint-Isidore, 3**  
Ferme  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1546f  
19<sup>e</sup> siècle



**Pré Latour, 4**  
Ancienne ferme (habitations)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1581c  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue du Trésor, 1**  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1558e  
18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Pré Latour, 4 (à droite)**  
Ancien abreuvoir  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1598a  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles

## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Le plan de secteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Importante zone de loisirs au Nord du village.</li> <li>✓ Présence d'une zone d'intérêt culturel, historique et esthétique au cœur du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Zone d'habitat à caractère rural en étoile avec une longue extension vers le Moulin Crahay.</li> <li>✓ Importante scierie dans une vaste poche à bâtir à l'extrême Nord du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 130 parcelles).</li> </ul>	
<b>L'implantation et le paysage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Freyneux occupe un versant de vallée excentré au Nord-est, à la lisière d'Odeigne et Grandmenil.</li> <li>✓ Un promontoire boisé de résineux domine le village au Sud, à près de 540 mètres d'altitude. A l'opposé, des fonds humides et marécageux confinent au lieu-dit « Moulin de Crahay », à environ 120 mètres plus bas, là où l'Aisne capte les eaux des sources et des ruisseaux affluents.</li> <li>✓ Remarquons que la zone de loisirs est implantée sous couvert forestier, ce qui limite fortement son impact paysager.</li> </ul>			
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principalement concentré autour d'un îlot formé par l'église et quelques maisons rurales ou fermes, l'habitat se distribue avec souplesse dans une trame parcellaire aérée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une extension linéaire vers la zone de loisirs.</li> <li>✓ Pas d'implantation au regard de la voirie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Certaines grandes parcelles permettraient de structurer l'espace via les permis d'urbanisation.</li> <li>✓ Préserver les caractéristiques anciennes du cœur du village.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le patrimoine bâti a beaucoup évolué depuis quelques décennies et se compose principalement d'anciennes fermes dont l'origine peut remonter à l'aube du XVIIIème siècle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le bâti ancien s'expose aujourd'hui aux exigences nouvelles des XXème et XXIème siècles, qui ont modifié ses composantes agricoles pour répondre aux besoins du seul habitat.</li> <li>✓ La localité conserve donc plus ponctuellement que globalement ses caractéristiques de village ardennais.</li> </ul>		
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'église, l'ancienne école, le vieux point d'eau désaffecté et une modeste chapelle sont à épingle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La chapelle Saint Joseph (rue de la Chapelle Lemaître) est à l'abandon.</li> </ul>		
<b>Le patrimoine communal</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune ne dispose pas de parcelles à bâtir dans le village.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'espace -rue</b>	✓ Système de ralentissements aux entrées du village (rétrécissement de voirie et coussin berlinois).	✓ Pas de place de village structurée.		
<b>La mobilité</b>		✓ Absence de parking aux abords de l'église.		
<b>Les services</b>	✓ Boîte aux lettres de la poste.	✓ Fréquence des bus TEC.		
<b>Les entreprises</b>	✓ 1 scierie dans le hameau du Moulin Crahay. ✓ La vente de produits biologiques à la ferme du Freyneux.			✓ La perte de l'activité économique du village.
<b>L'agriculture</b>	✓ 5 fermes toujours en activité.			✓ La perte de la vocation agricole du village.
<b>Le tourisme</b>	✓ 1 hôtel. ✓ 1 pêcherie. ✓ 6 gîtes. ✓ Le restaurant « Azimut ». ✓ La zone de loisirs occupée par des habitations secondaires.	✓ Absence de signalétique touristique.	✓ Il reste de nombreuses parcelles non construites dans la zone de loisirs.	



## Conclusions

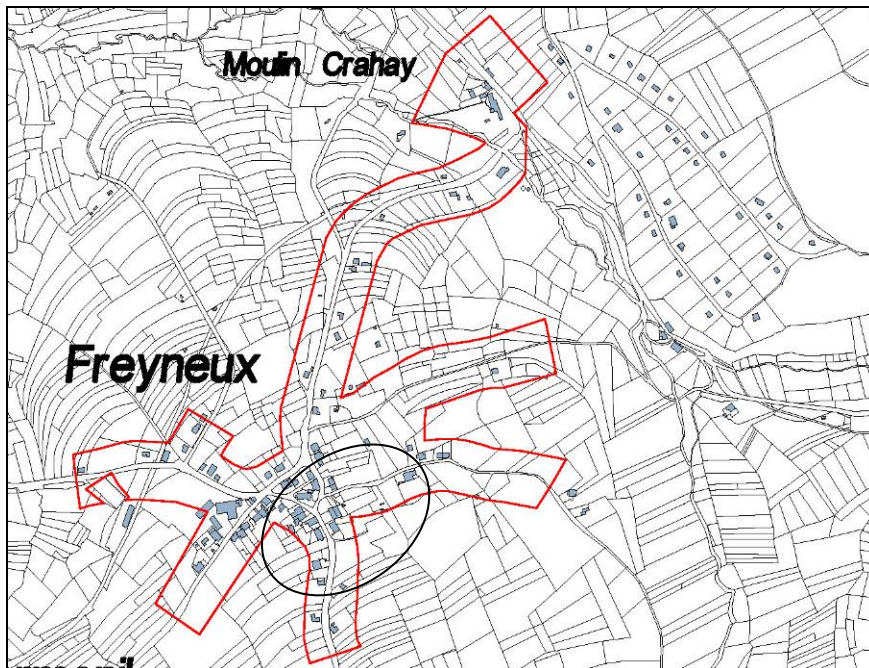
Freyneux propose une zone d'habitat à caractère rural en étoile avec une longue extension vers le Moulin de Crahay, au bout de laquelle on remarque une importante scierie au milieu d'une vaste poche à bâtir. Environ 130 parcelles constituent un fort potentiel constructible au sein du village. Notons l'importante zone de loisirs au Nord de Freyneux où sont implantés des chalets en bois sous couvert forestier, ce qui limite fortement son impact paysager: il y reste encore une bonne quinzaine de parcelles libres.

Freyneux occupe un versant de vallée excentré au Nord-est, à la lisière d'Odeigne et Grandmenil. Un promontoire boisé de résineux domine le village au Sud à près de 540 mètres d'altitude. A l'opposé des fonds humides et marécageux confinent au lieu-dit « Moulin de Crahay », à environ 120 mètres plus bas, là où l'Aisne capte les eaux des sources et des ruisseaux affluents.

Le village est principalement concentré autour d'un îlot formé par l'église et quelques maisons rurales ou fermes. L'habitat se distribue avec souplesse dans une trame parcellaire aérée. L'importance de la superficie de certaines parcelles permettrait d'ailleurs de structurer l'espace via des permis d'urbanisation.

Le patrimoine bâti a beaucoup évolué depuis quelques décennies et se compose principalement d'anciennes fermes, dont l'origine peut remonter à l'aube du XVIIIème siècle. Cependant, il s'expose aujourd'hui aux exigences nouvelles des XXème et XXIème siècles, qui ont modifié ses composantes agricoles pour répondre aux besoins du seul habitat. Cela signifie que la localité conserve donc plus ponctuellement que globalement ses caractéristiques de village ardennais.

Enfin, remarquons l'absence de place de village structurée ainsi que de parking aux abords de l'église alors que l'espace disponible existe.



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

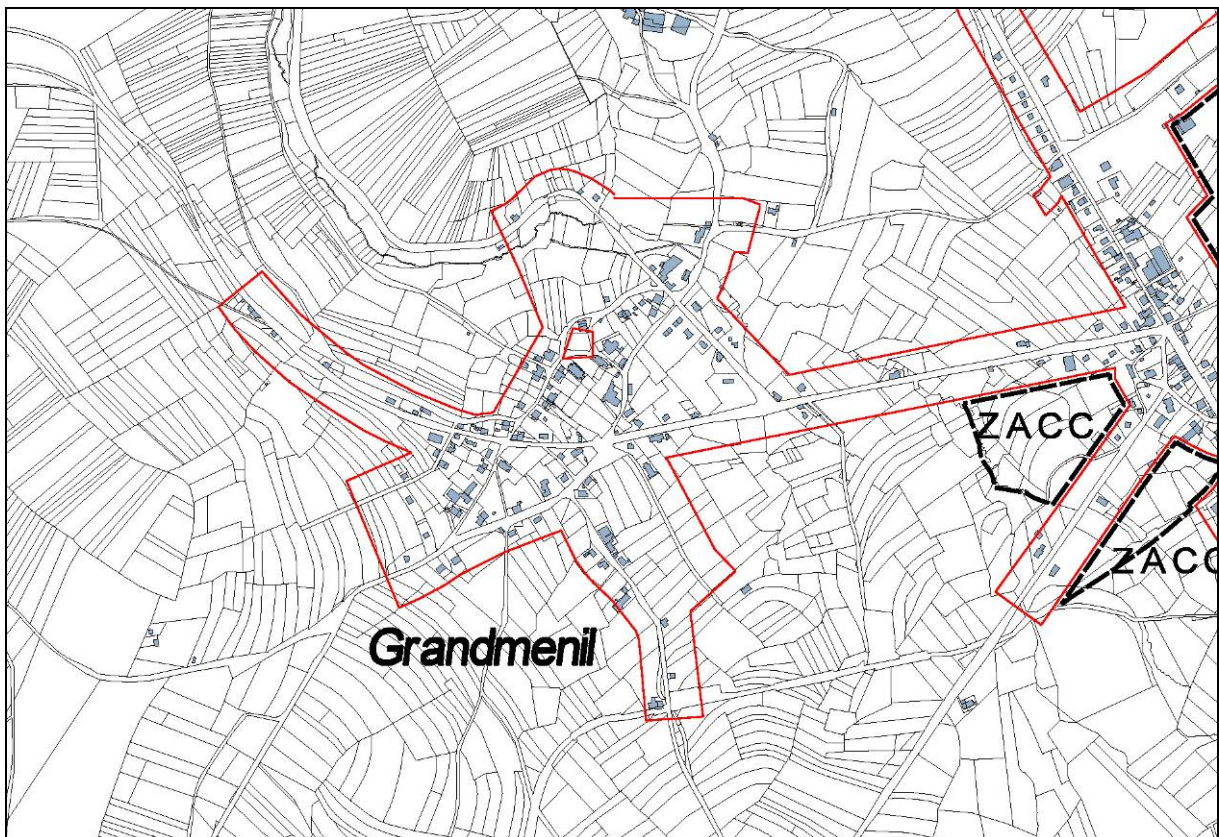
Les principaux enjeux pour Freyneux sont de:

- densifier le cœur du village via les permis d'urbanisation voire un RUE;
- structurer les extensions de la zone d'habitat à caractère rural via les permis d'urbanisation voire un RUE.

## ANNEXE 5.1.7 – Grandmenil



Source : Manhay vue du ciel, Grandmenil



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Sous la neige, le gros village de Grandmenil exprime bien sa structure bâtie et l'environnement qui l'entoure, avec quelques grandes parcelles, des taillis et des haies qui les délimitent, ainsi que des boqueteaux plus ou moins denses. Au fond, nappés de brume, s'aperçoivent les contreforts du bassin de la Liègne.

Centre administratif de l'ancienne commune du même nom, Grandmenil gérait avant la fusion de 1977 un vaste territoire étiré du Sud au Nord, englobant successivement Forge-à-la-Plez, La Fosse, Chêne-al'Pierre et ses nombreux écarts satellites : Mon Durieux, Mon Bihin, Bois del Moûle, La Gotale, La Fourche, Basse Monchenoûle et Haute Monchenoûle.

Situé de part et d'autre de l'axe reliant Erezée à Manhay (N 807), à moins de deux kilomètres de la route nationale de Liège à Bastogne (N 30), le village occupe une position assez centrale dans les territoires fusionnés de Manhay.

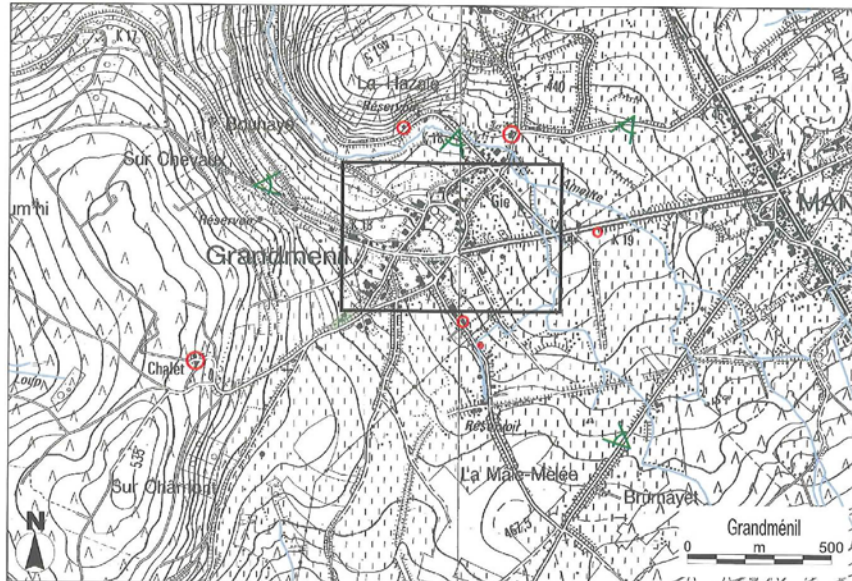
En tête de replat essentiellement voué aux pâtures, qui règne à quelque 420 – 460 mètres d'altitude, Grandmenil se déploie sur les versants et sommet méridionaux de la vallée de l'Amante. Ce ruisseau prend ses sources au Sud-est, en deçà de Manhay, et se jette dans l'Aisne à Mormont (Erezée). Le relief assez doux s'accroît à l'Ouest, jusqu'à atteindre 520 mètres dans une grande forêt surtout peuplée de résineux. Il en va de même sur les contreforts septentrionaux de l'Amante, à « La Hazale », où alternent des bois mixtes au plus haut et des prairies arborées dans les zones moins escarpées.

Intéressant à plus d'un titre, cet environnement naturel, organisé par l'homme, est à l'origine du plan relativement complexe qu'adopte Grandmenil, faisant fi de l'importante césure de la Grand-route. Asphaltée au bénéfice de l'automobile, celle-ci a été dotée il y a peu d'un rond-point régulateur de circulation qui, en outre, s'entoure d'aménagements voués au souvenir: ici, un vieux point d'eau du XIXème siècle, récemment rénové, parmi les monuments commémoratifs dédiés à la mémoire des combattants locaux et des alliés de la seconde guerre mondiale; là, un char Panzer de l'armée allemande en déroute...

Détruit à 45 % lors de l'offensive von Rundstedt durant l'hiver 1944-1945 et lourdement endommagé pour quelque 20 % de plus, le patrimoine ancien de Grandmenil n'est plus que l'ombre de ce qu'il était au XIXème siècle. De nombreuses maisons et fermes ont disparu.

D'autres ont été rénovées ou reconstruites en usant d'un style architectural actualisé au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Quant aux dernières, venues s'installer plus tard, elles ignorent délibérément les modèles et fonctionnements d'antan.

Cependant, lorsque l'on parcourt le village s'imposent toujours de hauts volumes en moellons de grès du pays, que coiffent des bâtières sombres, parfois rabattues par l'une ou l'autre croupette. D'emblée ou au fil du temps, de petites dépendances et annexes complètent à l'occasion l'occupation des parcelles, non seulement vouées aux bâtiments et à la courette de desserte, mais aussi au jardin potager, voire au petit pré adjacent. C'est pourquoi aussi les modes d'implantation apparaissent assez variés, comme dans la plupart des localités ardennaises.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Reconstruite en 1889-1890 sur les plans de l'architecte Michaux, puis restaurée après la guerre, la grande église paroissiale Saint Maurice et compagnons appelle les regards par ses dimensions imposantes, son style néo-gothique et son implantation. Les détails architectoniques de ses maçonneries de grès sont animés par la pierre de taille calcaire, sous les hautes toitures ardoisées qui abritent la nef doublée de bas-côtés, le chœur à chevet plat, sans oublier le clocher de la tour.

En face, le cimetière enclos recèle une chapelle où sont rassemblées des pierres tombales en schiste et en calcaire, ainsi que plusieurs croix anciennes des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles en même matériaux.

En contrebas, rue Sous la Ville, une ancienne ferme blanchie du XIX<sup>ème</sup> siècle montre toujours la distribution traditionnelle des composantes utiles à une exploitation agricole de l'époque, selon un modèle bien ardennais. Ne comptant qu'une travée sur deux niveaux en façade, le profond logis s'ajoute davantage au mur-pignon; jointives sous l'ample bâtière commune, s'ajoutent l'étable naguère surmontée d'un fenil et la grange. Le tout forme le module tricellulaire de base, qui se prolonge en léger retrait par une dépendance supplémentaire, sans doute à usage de bergerie, puis de chartil ou de simple remise.

Quelques autres exemples, encore intéressants à divers titres, sont disséminés à travers le village, jusqu'à ces bâtisses du début du XX<sup>ème</sup> siècle où le logis prime nettement sur les dépendances.

Est à observer pareillement le « petit patrimoine » qui émaille les cheminements: croix, potale, chapelle et points d'eau, dont les abords doivent être préservés pour maintenir ou continuer d'évoquer leur rôle au sein de la communauté. Ainsi, une chapelle en brique, malheureusement abandonnée, une potale en bois sur une croix datée de 1869 qu'abrite un triple charme, un crucifix métallique fiché dans un solide abreuvoir et sa borne-fontaine bien installés sur des pavés au bord d'une prairie.

Enfin, à proximité de l'église, l'école communale continue d'assumer sa fonction principale. Rebâtie après la seconde guerre mondiale, elle adopte une volumétrie inspirée des constructions locales, ainsi que leur palette de couleurs où se distinguent les ocres du grès et le gris foncé de l'ardoise, tout en affichant sa modernité. En outre, elle porte au-dessus de l'entrée l'ancien blason communal, ce qui rappelle aujourd'hui le double rôle du bâtiment: l'administration du territoire de Grandmenil et l'organisation de la scolarité.



A Grandmenil, le cimetière entourait l'ancienne église aujourd'hui disparue. Il inclut cependant, dans ses murs de clôture, quelques dalles mortuaires des XVIII et XIXème siècles. Ici, une lame funéraire en schiste d'un ancien curé de la paroisse, replacée dans une maçonnerie de grès.

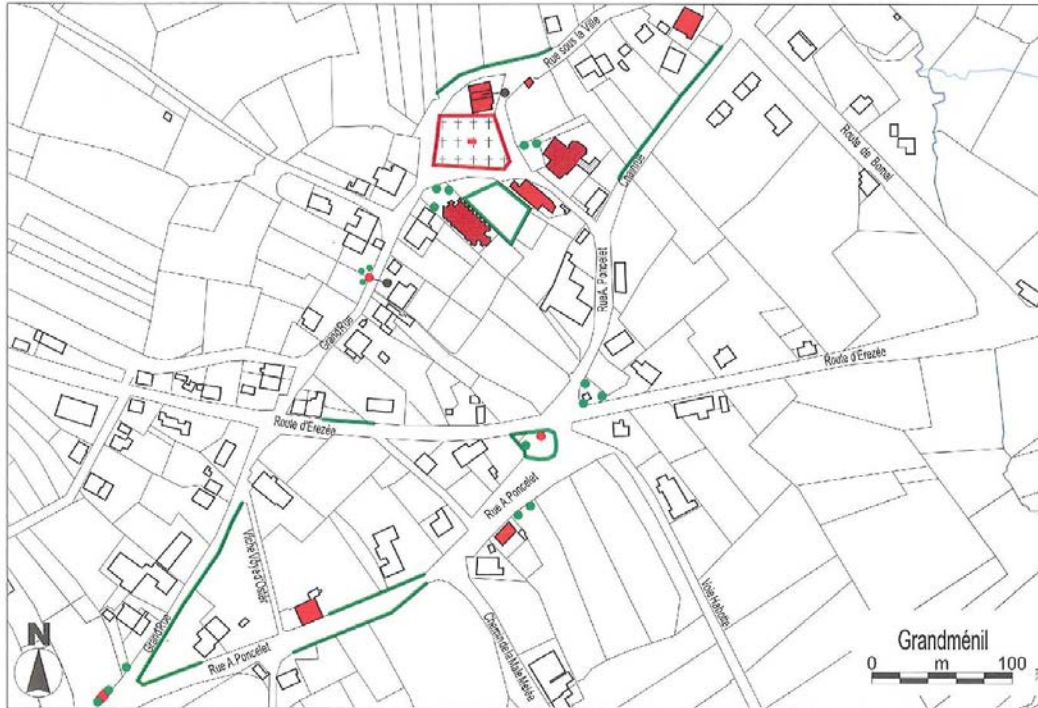
## Qualité d'ensemble

Si Grandmenil profite d'une situation centrale au sein de la commune, c'est sans doute au détriment de son vieux patrimoine bâti qui, particulièrement malmené durant la seconde guerre mondiale, présente parfois des transformations presque aussi radicales de nos jours.

Le contexte local a tant changé au XXème siècle que l'architecture de cet ancien chef-lieu communal doit être redécouverte désormais sur son arrière-fond historique. En suivant un certain nuancier qui conjugue matériaux, chromatisme et détails constructifs, il permet de déceler, là où on ne les attend parfois pas, des bribes explicites du passé.

Le petit patrimoine y apporte son concours; certains de ses éléments mériteraient toutefois d'être davantage entretenus et valorisés.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.

## Grandménil

## Biens repris à l'Inventaire



**Grandménil**  
Église paroissiale Saint-Maurice et compagnons  
1<sup>er</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 712b  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle  
1889-1890 (s)  
Architecte Michaux



**Grand-Rue**  
Cimetière et chapelle funéraire  
1<sup>er</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 720c  
18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Route de Bomal, 20**  
Habitation  
1<sup>er</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1337m  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Grand-Rue, 8-10 (à gauche)**  
Croix  
1<sup>er</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 775e  
(devant)  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Chemin du Chalet, 1a**  
Villa  
1<sup>er</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1051h,  
1051k  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1873 (m)



**Grand-Rue, 11 (en face)**  
Croix  
1<sup>er</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 734h  
(devant)  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1869 (m)



**Route de Châmont, 1 (en face)**  
Anciens abreuvoir et pompe  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 776a  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
Constructeur W. Garvens



**Chemin de la Male Mèlée, 7**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 596x  
20<sup>e</sup> siècle  
1925 (m)



**Route d'Érezée, 24 (avant)**  
Borne-fontaine et abreuvoir  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 355b  
(devant)  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
Constructeur Dewandre  
J. & J. Ateliers S.A.



**Chemin de la Male Mèlée, 10 (en face)**  
Anciens abreuvoir et borne-fontaine  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 592g  
(devant)  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle  
Constructeur Dewandre  
J. & J. Ateliers S.A.



**Rue A. Poncelet, 1**  
École communale  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 658m  
2<sup>e</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue Sous la Ville, 1 (en face)**  
Chapelle  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 656c  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue A. Poncelet, 2**  
Ferme  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 716e  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1893 (m)



**Rue Sous la Ville, 11**  
Ferme  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1378g  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue A. Poncelet, 9**  
Ancienne maison rurale (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 605k  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue Sous la Ville, 12**  
Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 633f  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue A. Poncelet, 9 (avant)**  
Borne-fontaine et abreuvoir  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Viche Vôye d'Oster**  
Ancienne ferme (dépendance)  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 682b  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue Sous la Ville, 1**  
Ancienne ferme  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 722d  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La zone d'habitat à caractère rural autour de Grandmenil est vaste et compacte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une seule zone d'habitat à caractère rural reprenant Grandmenil et Manhay.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 150 parcelles).</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En tête d'un replat essentiellement voué aux pâtures, qui règne à quelque 420 à 460 mètres d'altitude, Grandmenil se déploie sur les versant et sommet méridionaux de la vallée de l'Amante.</li> <li>✓ Plusieurs points de vue proposent différents panoramas de Grandmenil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Village coupé en deux par la Nationale 807.</li> <li>✓ Des contraintes physiques, naturelles et paysagères sont présentes dans chaque extension du village.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'urbanisation des extensions de Grandmenil vont affecter la physionomie du village.</li> </ul>
La structure bâtie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grandmenil adopte un plan relativement complexe faisant fi de l'importante césure de la grand-route.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Densifier le centre du village.</li> </ul>	
L'architecture	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lorsque l'on parcourt le village, de hauts volumes en moellons de grès du pays s'imposent toujours.</li> <li>✓ Remarquons un exemple d'une nouvelle construction d'habitations jumelées et d'un petit immeuble à appartements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suite à la seconde guerre, de nombreuses maisons et fermes ont disparu. D'autres ont été rénovées ou reconstruites en usant d'un style architectural actualisé au milieu du XXème siècle. Quant aux dernières, venues s'installer plus tard, elles ignorent délibérément les modèles et fonctionnement d'antan.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La Nationale 807 s'entoure d'aménagements voués au souvenir : un vieux point d'eau du XIXème siècle rénové, des monuments commémoratifs de la seconde guerre mondiale, un char Panzer de l'armée Allemande en déroute ...</li> <li>✓ L'ancien cimetière enclos recèle une chapelle où sont rassemblées des pierres tombales ainsi que plusieurs croix des XVIII et XIXème siècles.</li> <li>✓ Le petit patrimoine émaille les cheminements: croix, potales, chapelles et points d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Détruit à 45 % lors de l'offensive Von Rundsted durant l'hiver 1944-1945 et lourdement endommagé pour quelque 20 % de plus, le patrimoine ancien de Grandmenil n'est plus que l'ombre de ce qu'il était au XIXème siècle.</li> <li>✓ Certains éléments du petit patrimoine sont à l'abandon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préserver le petit patrimoine pour maintenir ou continuer d'évoquer son rôle au sein de la communauté.</li> </ul>	
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'assiette du vicinal entre Grandmenil et Manhay est une propriété communale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune dispose de peu de parcelles à bâtir dans le village.</li> </ul>		
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aménagements conviviaux aux abords du rond-point.</li> <li>✓ Plusieurs espaces publics aménagés.</li> <li>✓ La plaine de jeux à côté de l'église.</li> <li>✓ Système de ralentissements aux entrées du village (rétrécissement de voirie et coussin berlinois).</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Située de part et d'autre de l'axe reliant Erezée à Manhay (N 807), à moins de deux kilomètres de la route nationale de Liège à Bastogne (N 30), le village occupe une position assez centrale du territoire de la Commune de Manhay.</li> <li>✓ La nationale est dotée d'un rond-point régulateur de circulation.</li> <li>✓ Présence de plusieurs parkings (école, église et maison de village).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La nationale coupe le village en deux.</li> <li>✓ Problème de vitesse sur la nationale : à vérifier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il serait intéressant de créer un cheminement sécurisé vers Manhay.</li> </ul>	
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecole fondamentale communale.</li> <li>✓ La boîte aux lettres de la poste.</li> <li>✓ Les bulles à verre sur la place de l'église.</li> <li>✓ La maison de village.</li> <li>✓ Les bureaux de la Police.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquence des bus TEC.</li> </ul>		
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 5 entreprises.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité économique du village.</li> </ul>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 6 fermes toujours en activité.</li> <li>✓ Diversification agricole « Au Berger Gourmet » (magasin – traiteur).</li> <li>✓ 2 menuiseries, 1 forgeron et Huet Bois.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité agricole du village.</li> </ul>
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 gîtes dont 1 de grande capacité.</li> <li>✓ 15 chambres d'hôtes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de signalétique touristique.</li> </ul>		



## Conclusions

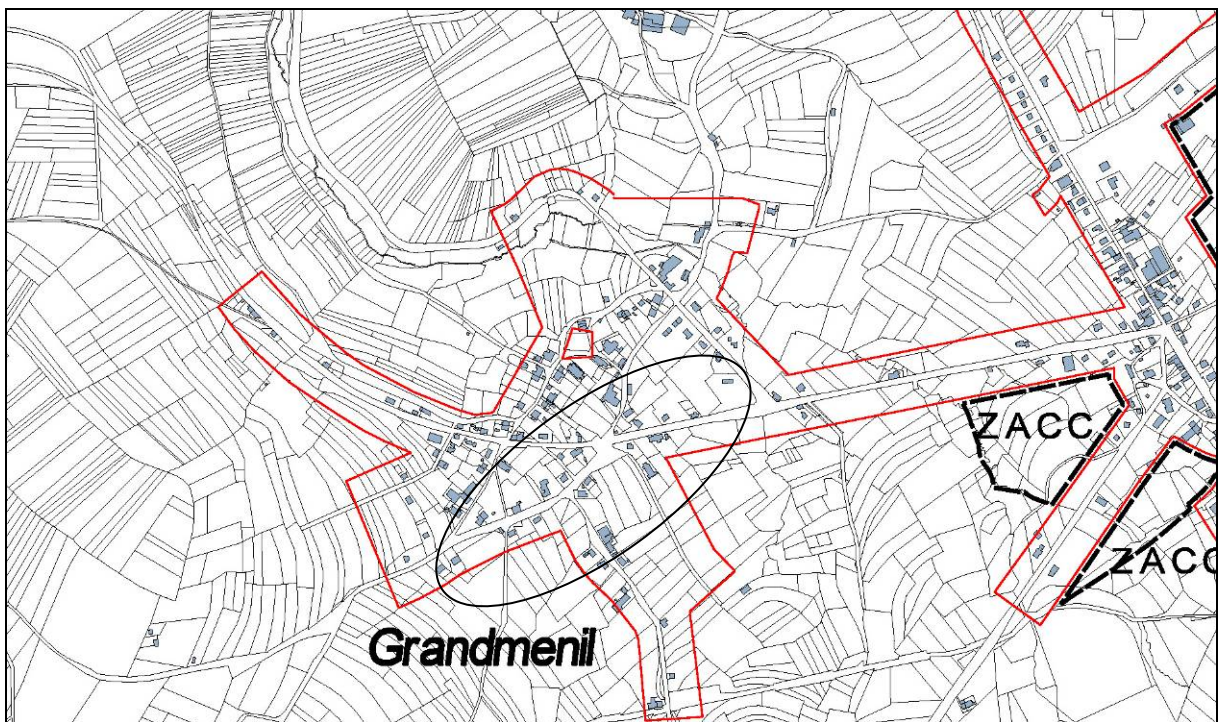
Grandmenil et Manhay font partie d'une même zone d'habitat à caractère rural. Remarquons que Grandmenil présente une zone à bâtir vaste et compacte dans laquelle il reste un fort potentiel constructible avec  $\pm 150$  parcelles.

En tête de replat essentiellement voué aux pâtures, qui règne à quelque 420 à 460 mètres d'altitude, Grandmenil se déploie sur les versant et sommet méridionaux de la vallée de l'Amante. On constate plusieurs points de vue proposant différents panoramas du village. Des contraintes physiques, naturelles et paysagères sont présentes dans chaque extension du village: leur urbanisation affectera la physionomie de Grandmenil. Par contre, il conviendra de densifier le centre du village.

Grandmenil adopte un plan relativement complexe faisant fi de l'importante césure de la Nationale 807. Plusieurs aménagements conviviaux aux abords du rond-point sont d'ailleurs des preuves de l'intégration de la nationale au sein du village.

Détruit à 45 % lors de l'offensive Von Rundsted durant l'hiver 1944-1945 et lourdement endommagé pour quelque 20 % de plus, le patrimoine ancien de Grandmenil n'est plus que l'ombre de ce qu'il était au XIX<sup>ème</sup> siècle. De nombreuses maisons et fermes ont disparu. D'autres ont été rénovées ou reconstruites en utilisant un style architectural actualisé au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Quant aux dernières, venues s'installer plus tard, elles ignorent délibérément les modèles et fonctionnements d'antan. Néanmoins, lorsque l'on parcourt le village, de hauts volumes en moellons de grès du pays s'imposent toujours.

Le petit patrimoine semble quant à lui avoir été épargné: il conviendra de le préserver pour maintenir ou continuer d'évoquer son rôle au sein de la communauté.



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

Les principaux enjeux pour Grandmenil sont:

- densifier le centre du village (cf. à l'intérieur du cercle ci-dessus);
- structurer l'urbanisation des extensions afin de limiter les impacts sur la physionomie actuelle du village.

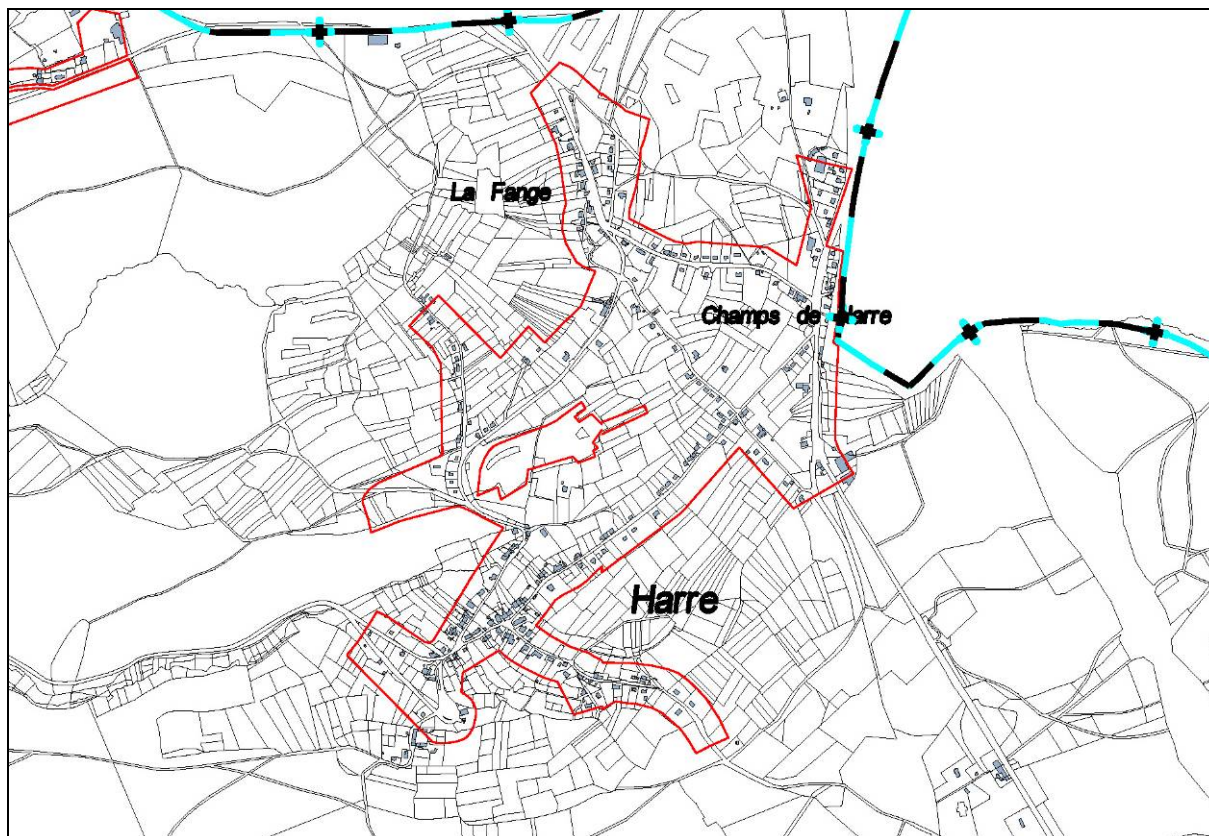
**ANNEXE 5.1.8 – Harre**



*Source : Manhay vue du ciel, Harre*



*Source : Manhay vue du ciel, Champs de Harre*



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/20.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



En descendant la rue de l'église, Harre exprime une partie de ses caractéristiques, tant architecturales qu'environnementales, tandis que persistent encore l'un ou l'autre verger sur pâture taluté.

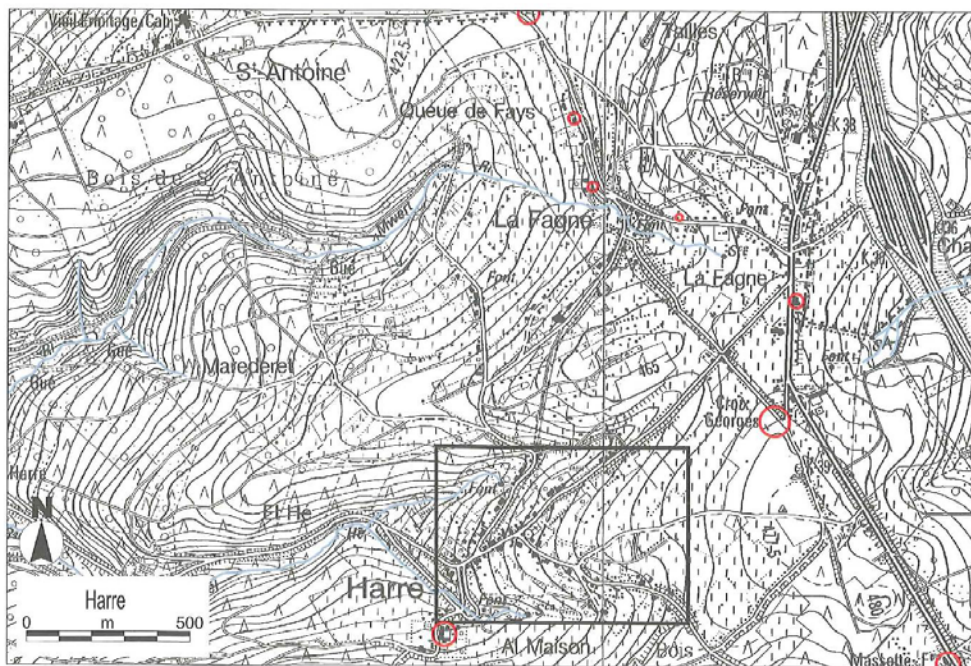
Le village de Harre occupe un assez vaste territoire situé à l'Ouest et en léger contrebas de la route nationale Bastogne-Liège (N 30). Chef-lieu de l'une des six anciennes communes de Manhay, il est accompagné par plusieurs lieux-dits ou écarts qui soulignent notamment l'une des limites septentrionales de l'entité, aux portes de la province liégeoise. Ainsi en va-t-il de La Fagne (ou La Fagne) et Champ de Harre.

Avec les grandes propriétés du Bois de Harre et les alentours de l'ancienne ferme de Massotte au Sud-est, l'ensemble s'étend sur environ 650 hectares, allant d'une altitude de moins de 300 mètres dans les vallées à quelques 500 mètres; ici, les prairies bien irriguées des fonds et des bas de versants cèdent la place aux bosquets de feuillus, puis aux bois de résineux sur les hauteurs rocheuses et les reliefs abrupts.

Entre Fays-Saint Antoine au Nord-ouest et Chêne-al'Pierre au Sud-est, cet environnement très arboré vient aussi circonscrire plus précisément le village de Harre proprement dit, malgré quelques développements récents du bâti au long des chemins de liaison, notamment vers le Nord et à La Fagne.

Le centre villageois de Harre est organisé en forme d'épi, selon les trois axes principaux que sont les rues Caton, du Châtaignier et de l'Eglise. Il regroupe des constructions surtout implantées parallèlement à la voirie mais en léger retrait pour ménager un devant-de-porte ou une courette à l'avant. En tête d'une parcelle souvent plus profonde que large, ces anciennes bâtisses ont rarement conservé leur vocation agricole d'antan. Cependant, les prairies et les vergers sur pâtures demeurent bien présents dans le paysage villageois. Parfois talutés, plus rarement soulignés de haies, ils accompagnent l'architecture locale et participent à son ambiance encore traditionnelle.

Ainsi installés sur un versant de vallée, les volumes bâtis s'étagent doucement vers le ruisseau Del Hé, à proximité duquel a été établi le nouveau cimetière. Au-delà, vers l'Ouest, la rue mène à d'anciennes carrières de grès, délaissées depuis longtemps.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Au cœur du village, l'église paroissiale Saint Hubert et l'école communale, presque en vis-à-vis, forment un petit ensemble assez significatif de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. S'y ajoutent le vieux point d'eau du carrefour, réaménagé récemment, et quelques anciennes fermes à l'entour, ainsi que le monument aux morts de la première guerre mondiale.

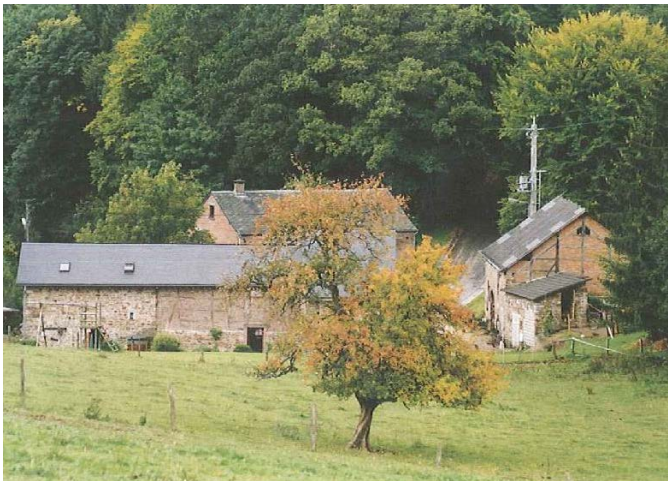
La plupart des constructions adoptent une silhouette allongée sous le faîte des bâtières, ce que contrecarre à peine leur élévation sur deux niveaux bien développés. Le déploiement en longueur des volumes est renforcé çà et là par une mitoyenneté deux à deux. Juxtaposées, les différentes cellules nécessaires à la vie rurale demeurent identifiables dans bien des cas, malgré les transformations intervenues ces dernières décennies. Ainsi, les logis, étables et granges des fermes traditionnelles se distinguent toujours par leurs ouvertures.

Si le modèle de la ferme tricellulaire est encore bien représenté dans le village et ses extensions, il arrive parfois qu'une dépendance perpendiculaire, voire indépendante, complète les fonctions de base. A l'occasion aussi, lorsqu'il est doté d'une bergerie, d'un chartil ou d'une étable supplémentaire, le déploiement en longueur sous faîte unique devient quadricellulaire.

Un devant-de-porte pavé ou une petite cour non clôturée souligne d'ordinaire ces volumes en moellons de grès, sinon en brique et pierre de taille calcaire. Quant aux toits sombres, ils affichent encore de beaux versants en cherbins ou en petites ardoises naturelles. Par ailleurs, les voiries sont çà et là ponctuées de plusieurs pompes en fonte.

Le cas de la ferme de Massote est plus exceptionnel. Au bord de la grand-route, elle attire l'attention par son développement particulièrement long, où l'on dénombre une bonne douzaine de travées. Ce déploiement s'explique par la présence à gauche du gros logis néo-classique de propriétaire, suivi d'une grande exploitation agricole, dont l'habitation abritait également un café-restaurant. Celui-ci s'avérait bien utile à l'époque où le train vicinal s'arrêtait juste en face.

Enfin, l'ancienne ferme Al Maison appartient à une typologie toute différente. Construite par les moines de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, elle s'organisait en quadrilatère, accessible par deux porches, dont l'un a été démoli et l'autre affiche le millésime de 1756. Une maison de retraite y était annexée pour accueillir les religieux malades. L'ensemble comprenait également un petit oratoire, ainsi qu'une brasserie. Séparée en plusieurs habitations dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'ancienne ferme a connu de nombreuses transformations, surtout au XX<sup>ème</sup> siècle. Elle conserve néanmoins un imposant logis dont la solide architecture remonte à la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle.



Plus bas dans le village de Harre, le relief s'accroît ; les prairies dévalent les pentes jusqu'aux bois qui annoncent des contours de terrain plus abrupts et l'approche de vallons encaissés. A cet endroit, rue Caton, l'architecture apparaît plus diversifiée, notamment avec la présence de pans de bois hourdés de briques.



## Harre

## Biens repris à l'Inventaire



**Harre**  
Église paroissiale Saint-Hubert et cimetière  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 687c, 688b  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1895 (m)



**Al Maison, 1-7**  
Ancienne ferme (habitations)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 963e, 968f, 968g, 973c, 974n, 974r, 974s, 974v, 974w, 974x  
17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles  
1756 (m)



**Bois de Harre, 1**  
Chalet du Bois de Harre  
Conciergerie  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 663e  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue Caton, 15**  
Habitation  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 731d  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Rue Caton, 21-23 (impairs)**  
Ancienne ferme (habitations et dépendance)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 708L, 708r  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Rue du Châtaignier, 16 (en face)**  
Borne-fontaine et ancien abreuvoir  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue Caton, 25-27 (impairs)**  
Anciennes dépendances (habitations)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 708p, 709n  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Rue Caton, 26**  
Ancienne ferme (habitation et gîte rural)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 701e, 701f  
1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue Caton, 26 (à gauche)**  
Dépendance  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 700a  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue du Châtaignier, 6 (devant)**  
Anciens abreuvoir et borne-fontaine  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 778h (devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue du Châtaignier, 14**  
École communale  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 689d  
19<sup>e</sup> siècle  
1885 (s)



**Chemin de la Croix de Fer (lieu-dit La Fange)**  
Croix  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 16d (devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue du Châtaignier, 18**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 695L  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1896 (m)



**Rue du Châtaignier, 30**  
Habitation  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 634k  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue du Châtaignier, 34**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 637p  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1898 (m)



**Rue du Châtaignier, 40-42 (pairs)**  
Ancienne ferme (habitations)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 493t  
20<sup>e</sup> siècle  
1906 (m)



**La Fange, 26 (à droite)**  
Anciens abreuvoir et  
borne-fontaine  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 9/4p  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**La Fange, 43 (à gauche)**  
Anciens abreuvoir et  
borne-fontaine  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 280  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**La Fange, 55**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 252n  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue de la Croix Georges  
(lieu-dit Champ de Harre)**  
Croix  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 592a  
(devant)  
1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle (?)



**Rue de l'Église, 2 (avant)**  
Monument aux morts  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 687c  
(devant)  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue de l'Église, 19**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 910g  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1882 (m)



**Rue de l'Église, 20**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 663/2c  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1897 (m)



**Route de Liège, 14  
(lieu-dit Champ de Harre)**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 395c,  
396g  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1849 (m)



**Massotte, 2**  
Habitation  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1394p  
19<sup>e</sup> siècle



**Massotte, 3**  
Ancienne ferme (habitation et  
dépendances)  
3<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1394s,  
1394v  
19<sup>e</sup> siècle

## Enjeux du village

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le plan de secteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une petite zone de loisirs au Nord-est du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ On remarque une zone forestière en plein milieu de la zone d'habitat à caractère rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 340 parcelles).</li> </ul>	
<b>L'implantation et le paysage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le village de Harre occupe un assez vaste territoire situé à l'Ouest et en léger contre-bas de la route nationale Bastogne – Liège (N 30).</li> <li>✓ Les prairies et les vergers sur pâtures demeurent bien présents dans le paysage villageois. Parfois talutées, plus rarement soulignées de haies, ils accompagnent l'architecture locale et participe à son ambiance encore traditionnelle.</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au sein d'une même zone d'habitat à caractère rural, on retrouve le village de Harre au Sud et les deux hameaux de La Fange et de Champs de Harre au Nord.</li> <li>✓ Le centre villageois de Harre est organisé en forme d'épis, selon les trois axes principaux que sont les rues Caton, du Châtaignier et de l'Eglise. Ils regroupent des constructions souvent implantées parallèlement à la voirie mais en léger retrait pour ménager un devant-de-porte ou une courette à l'avant.</li> <li>✓ Malgré le nouveau bâti, le plan du village, la distribution des constructions et les volumétries conservent les valeurs traditionnelles.</li> <li>✓ Les lieux-dits qui environnent le centre villageois, autour de la N 30, surtout à La Fange ont attiré de nouveaux habitants et lotissements consécutifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le village de Harre s'étire de plus en plus vers ses écarts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etudier le développement du bâti entre le village de Harre et ses deux écarts (via un RUE).</li> <li>✓ Possibilité de compenser la zone forestière intra-zone d'habitat à caractère rural par un PCDA.</li> </ul>	
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le cœur du village est formé par l'église paroissiale, l'école communale, un vieux point d'eau et quelques anciennes fermes alentours.</li> <li>✓ La plupart des constructions adoptent une silhouette allongée sous le faîte des bâtières, ce que contrecarre à peine leur élévation sur deux niveaux bien développés. Le déploiement en longueur des volumes est renforcé çà et là par une mitoyenne deux à deux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Représentant l'un des plus gros villages de la Commune de Manhay, Harre propose aujourd'hui un patrimoine architectural relativement dispersé, voire disparate. Au-delà de ses origines anciennes et de son évolution historique, ce sont les transformations intervenues depuis la seconde moitié du XXème siècle, tant sur les bâtiments que sur leurs abords, qui diluent ici l'homogénéité de l'ensemble.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'architecture exceptionnelle de la ferme Massotte et de l'ancienne ferme Al Maison.</li> <li>✓ La conciergerie du Bois de Harre.</li> <li>✓ De nombreuses croix et anciens points d'eau.</li> </ul>			
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune est propriétaire de toute la zone forestière à l'intérieur de la zone d'habitat à caractère rural.</li> <li>✓ Elle est également propriétaire de terrains à bâtir et plus particulièrement à La Fange.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de parcelles à prix accessibles et ou créer du logement moyen.</li> </ul>	
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Carrefour aménagé près de l'église et de l'école.</li> <li>✓ Aménagements d'espaces publics en divers endroits.</li> <li>✓ La place du Ri de Loon a été aménagée récemment en un espace de convivialité.</li> <li>✓ Nombreux ralentisseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque d'espaces publics dans les hameaux.</li> </ul>		
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le long de la nationale 30.</li> <li>✓ Demi-échangeur de Harre à proximité du village.</li> </ul>			
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Boîtes aux lettres de la poste.</li> <li>✓ Ecole communale fondamentale.</li> <li>✓ La maison de village.</li> <li>✓ Le médecin.</li> <li>✓ La superette « Les Champs de Harre ».</li> <li>✓ Les terrains de football.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquence des bus TEC.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 12 entreprises dans le village.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité économique du village.</li> </ul>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 3 fermes toujours en activité dont la ferme biologique située au niveau de la route de Saint Antoine.</li> <li>✓ Les grandes propriétés du Bois de Harre.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité agricole du village.</li> </ul>
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chemin vicinaux du Bois de Harre.</li> <li>✓ La ferme de la montgolfière.</li> <li>✓ Le Ranch Don Diego.</li> <li>✓ 7 gîtes dont 2 de grande capacité.</li> <li>✓ 3 chambres d'hôtes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de signalétique touristique excepté pour le Ranch Don Diego.</li> </ul>		

## Conclusions

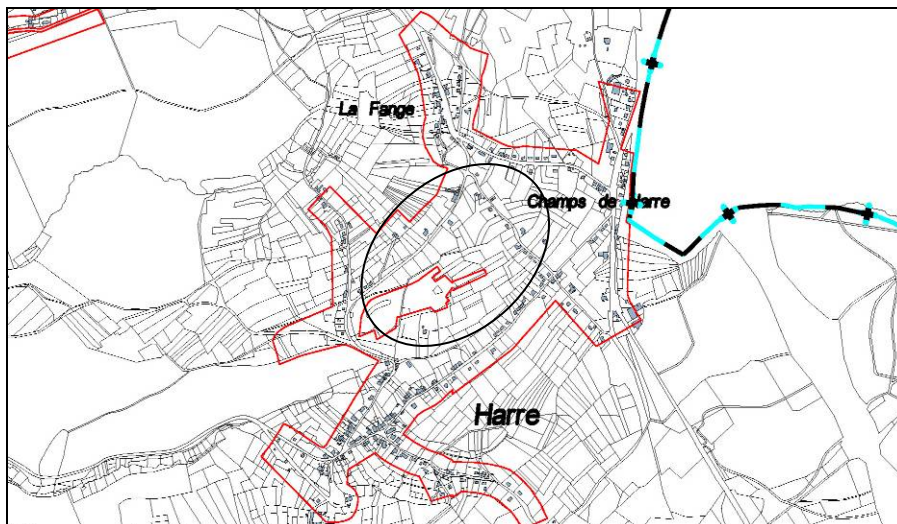
Le plan de secteur propose une zone d'habitat à caractère rural fort particulière pour Harre. En effet, le village se situe au Sud de la zone. Au centre de celle-ci, nous retrouvons une zone forestière (propriété communale) ainsi qu'une très grande surface non bâtie. Enfin au Nord, les hameaux de La Fange et de Champs de Harre se développent juste à côté de la Nationale 30. Bref, on retrouve le village et les hameaux dans les extensions de la zone d'habitat à caractère rural. Notamment sur La Fange, la Commune de Manhay est propriétaire de terrains à bâtir qui pourraient faire l'objet d'un permis d'urbanisation. Sur la totalité de la zone d'habitat à caractère rural, il reste un fort potentiel constructible ( $\pm$  340 parcelles). Aussi est-il essentiel d'étudier le développement du bâti entre le village de Harre et ses deux écarts via un RUE notamment.

Le centre villageois de Harre est organisé en forme d'épis, selon les trois axes principaux que sont les rues Caton, du Châtaignier et de l'Eglise. Il regroupe des constructions souvent implantées parallèlement à la voirie mais en léger retrait pour ménager un devant-de-porte ou une courette à l'avant. Remarquons que les lieux-dits qui environnent le centre villageois, autour de la Nationale 30, surtout à La Fange ont attirés de nouveaux habitants et lotissements consécutifs. De plus, le village de Harre s'étire de plus en plus vers ses deux écarts.

Le cœur du village est formé par l'église, l'école communale, un vieux point d'eau et quelques anciennes fermes alentours. Harre présente aujourd'hui un patrimoine architectural relativement dispersé voire disparate. Au-delà de ses origines anciennes et de son évolution historique, ce sont les transformations intervenues depuis la seconde moitié du XXème siècle, tant sur les bâtiments que sur leurs abords, qui diluent ici l'homogénéité de l'ensemble. Malgré tout, le plan du village, la distribution des constructions et les volumétries conservent les valeurs traditionnelles.

Outre un petit patrimoine important et de bonne qualité, on note l'architecture exceptionnelle de la ferme Massotte, de l'ancienne ferme Al Maison et de la conciergerie du Bois de Harre.

Le village de Harre dispose d'espaces publics aménagés en divers endroits dont, par exemple, la place du Ri de Loon. Par contre, les hameaux manquent d'espaces de convivialité.



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/12.500 + limite d'habitat.

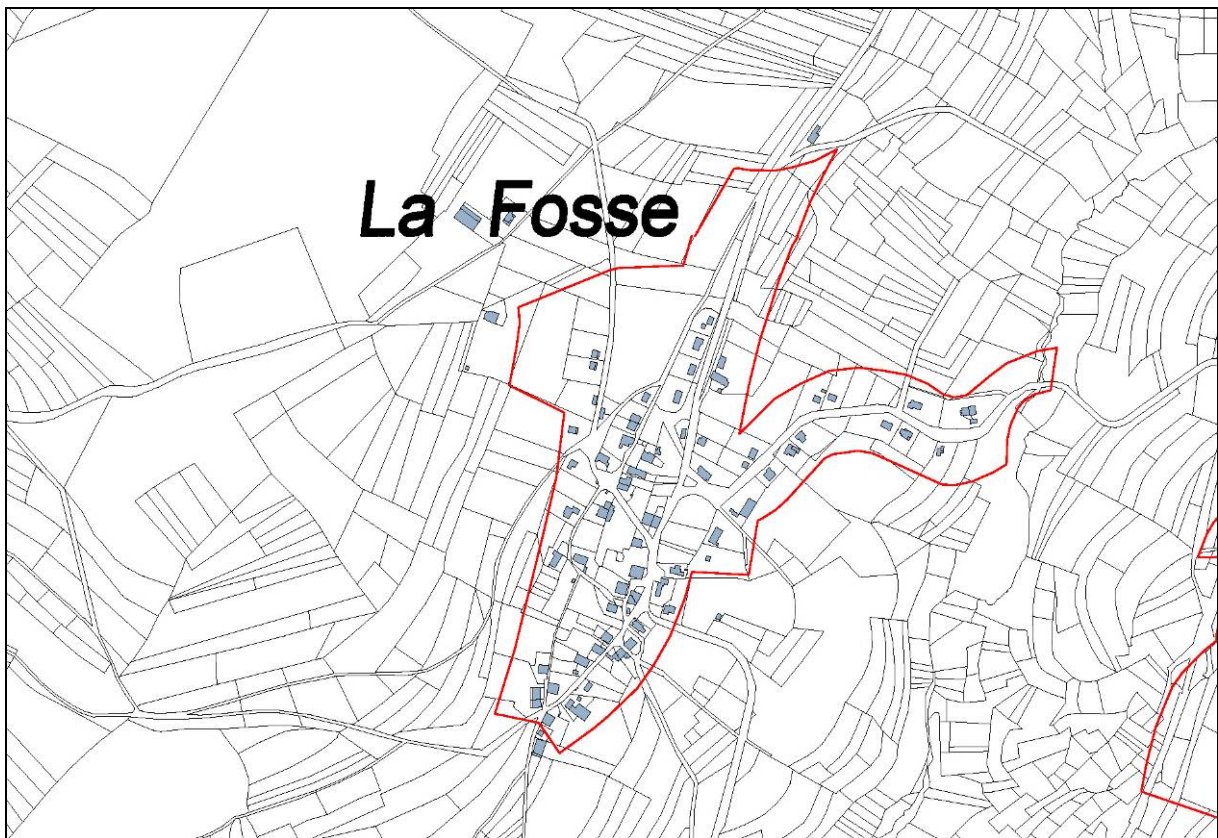
Le principal enjeu pour Harre est de:

- étudier globalement la poche centrale de la zone d'habitat à caractère rural via notamment un RUE voire un PCAD (pour la zone forestière) afin de voir si son urbanisation est nécessaire.

## ANNEXE 5.1.9 – La Fosse



Source : Manhay vue du ciel, La Fosse



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/10.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Depuis la route du Moulin de La Fosse, le hameau présente des silhouettes bâties qui s'égrènent sur un étroit replat dominé par un versant boisé. Les grandes parcelles de terre en aval, plus humides, restent du domaine des pâtures, où subsistent quelques lambeaux de haies vives.

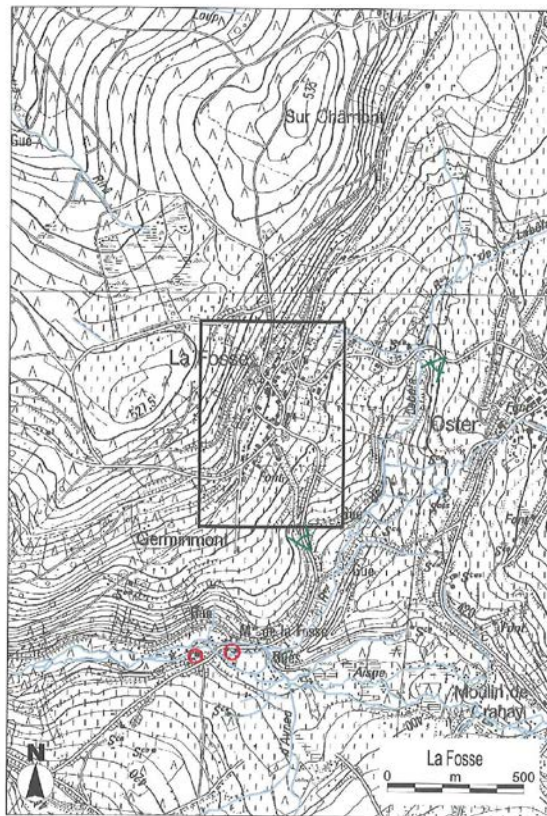
Le hameau de La Fosse se déploie parallèlement à la vallée creusée par le ruisseau de Labofa, qui se jette dans l'Aisne au Sud. Il occupe un versant orienté principalement vers l'Est. A l'entour s'étendent de vastes prairies qui se transforment à l'occasion en marécages. Sur les hauteurs règnent surtout des bois de résineux mêlés à quelques parcelles de feuillus.

Traversant la localité du Nord au Sud, l'axe principal qui vient de Grandmenil se perd dans la forêt à l'Ouest. S'y branche néanmoins une route de liaison vers Oster, tandis qu'au Sud-est, une autre conduit au lieu-dit Moulin de La Fosse. En cet endroit, outre le moulin, on recensait aussi un fourneau, entièrement disparu bien avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Contraint par des dénivellations importantes, le réseau assez dense des rues et des chemins se déploie globalement en longueur, non sans définir plusieurs îlots qu'égaient des jardins et des prés. Dans cette trame relativement complexe, les constructions s'installent assez librement sur leur parcelle, ne laissant guère de place à la mitoyenneté.

Jusqu'en 1955, date de l'établissement de la distribution d'eau, la plupart des habitants disposaient de leur puits; cependant, le point d'eau public restait un lieu de rencontre privilégié.

Ebranlé par les bombardements de 1944, le hameau a perdu plusieurs de ses maisons anciennes. Les reconstructions d'après guerre et autres transformations, puis le développement d'une architecture « moderne », ont fini par métamorphoser la silhouette traditionnelle du bâti. S'y découvrent cependant l'usage abondant des grès et schistes locaux en maçonnerie, à côté de la pierre de taille calcaire et de la brique, plus exceptionnellement le bois, qui distinguent les ouvertures. Désormais aussi, les témoins du colombage sont devenus rares. En revanche, quelques beaux pans de toiture en cherbins subsistent, même si la tuile noire et l'asbestociment concurrencent ce mode de faire depuis plusieurs décennies.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Aujourd'hui, rares sont les fermes ou les habitations qui par leur disposition, la mise en œuvre de leurs matériaux et le traitement des abords déclinent encore bien les caractères ardennais de la région. Ceux-ci se découvrent désormais par petites touches et s'illustrent davantage au lieu-dit Moulin de La Fosse, grâce à deux volumes en schiste et grès sous amples bâtières de cherbins, dont l'origine remonte au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

A La Fosse même, outre la chapelle de 1866 qui tient son rang dans la localité, une ancienne ferme voisine attire l'attention notamment par son pignon en pan de bois et hourdis blanchis. Moins directement visible en amont, rue H. Piquette, une autre bâtisse du XIX<sup>ème</sup> siècle sort du lot, pour les qualités de son implantation, de sa volumétrie, de l'agencement de ses composantes et de ses matériaux d'œuvre.

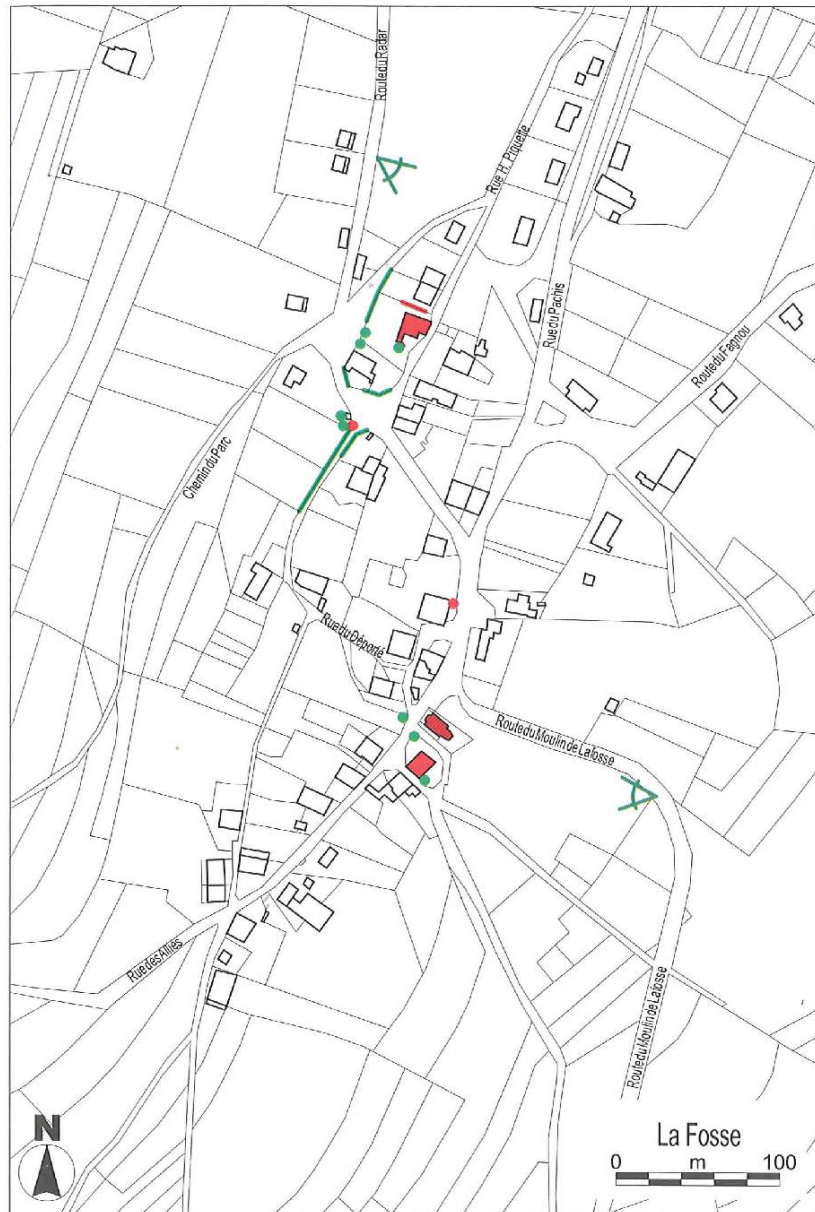
Enfin, parmi les éléments du patrimoine populaire, une croix en bois sous son auvent aux rives festonnées est adossée contre le mur en moellons de grès d'une bâtisse fortement transformée après la guerre de 1940-1945. Datée de 1857 et gravée des initiales J & P, elle mériterait d'être protégée ou, du moins, que ses abords soient valorisés.

## Qualité d'ensemble

Fort de son cadre paysager, le hameau de La Fosse ne peut laisser indifférent. Le tracé des rues à flanc de colline et l'implantation diversifiée des bâtisses, même transformées ou reconstruites après la guerre, y est pour beaucoup.

C'est pourquoi le déploiement plus monotone de nouvelles constructions pourrait en gêner la bonne perception, en venant de Grandmenil ou d'Oster, par le Nord-est, mais surtout par le Sud, depuis le « Moulin de La Fosse », là où s'ouvrent encore de larges perspectives champêtres.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.

## La Fosse

## Biens repris à l'Inventaire

**Rue des Alliés**

Chapelle Notre-Dame de La Salette  
ou de l'Immaculée Conception  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 285t  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1866 (s)

**Rue des Alliés, 3**

Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 284b  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

**Route du Moulin de Lafosse, 1**

Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1050a  
19<sup>e</sup> siècle

**Route du Moulin de Lafosse, 2-6 (pairs)**

Ancienne ferme (habitations)  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1042g,  
1042h  
18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

**Rue du Pachis, 22 (contre)**

Croix  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 210f  
2<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle  
1857 (m)

**Rue H. Piquette, 2**

Ancienne ferme (habitation)  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 187d  
19<sup>e</sup> siècle

**Rue du Radar, 6 (en face)**

Anciens abreuvoir et pompe  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 237n  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle

## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Zone d'habitat à caractère rural compacte avec extension vers Oster.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste du potentiel constructible (± 65 parcelles).</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il occupe un versant orienté principalement vers l'Est. A l'entour s'étendent de vastes prairies qui se transforment à l'occasion en marécage. Sur les hauteurs règnent surtout des bois de résineux mêlés à quelques parcelles de feuillus.</li> <li>✓ Fort de son cadre paysager, le hameau de La Fosse ne peut laisser indifférent. Le tracé des rues à flanc de colline et l'implantation diversifiée des bâtisses, même transformées ou reconstruites après la guerre, y est pour beaucoup.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le déploiement plus monotone des nouvelles constructions en venant de Grandmenil et d'Oster par le Nord-est, pourrait gêner la bonne perception du hameau.</li> <li>✓ La fermeture des larges perspectives champêtres.</li> </ul>
La structure bâtie		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans une trame relativement complexe, les constructions s'installent assez librement sur leur parcelle, ne laissant guère de place à la mitoyenneté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La densification du centre du village.</li> <li>✓ Les surfaces importantes des parcelles à bâtir au Nord du village permettent d'envisager une urbanisation durable du village.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ebranlé par les bombardements de 1944, le hameau a perdu plusieurs de ses maisons anciennes. Les reconstructions d'après guerre et autres transformations, puis le développement d'une architecture « moderne », ont fini par métamorphoser la silhouette traditionnelle du bâti. S'y découvrent cependant l'usage abondant des grès et schistes locaux en maçonnerie, à côté de la pierre de taille calcaire et de la brique, plus exceptionnellement le bois, qui distinguent les ouvertures. Désormais aussi, les témoins du colombage sont devenus rares.</li> <li>✓ Deux constructions contemporaines implantées dans le centre sont des immeubles à appartements.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans le noyau ancien, intégrer les nouvelles constructions au bâti traditionnel existant.</li> </ul>	
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La chapelle, l'une ou l'autre ancienne ferme ou bâtisse et le Moulin de La Fosse.</li> <li>✓ Un petit patrimoine globalement bien conservé et de qualité.</li> </ul>			
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune est propriétaire de plusieurs grandes parcelles à bâtir dans le Nord du village.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de parcelles à prix accessibles et ou créer du logement moyen.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Deux carrefours déjà aménagés.</li> <li>✓ Système de ralentissement avec bacs à fleurs au Moulin de La Fosse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contraint par des dénivellations importantes, le réseau assez dense des rues et des chemins se déploie globalement en longueur, non sans définir plusieurs îlots qui égaient des jardins et des près.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste des carrefours susceptibles d'être aménagés de manière conviviale.</li> </ul>	
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emplacements réservés pour les vélos à côté de la maison de village.</li> <li>✓ Présence de deux parkings (église et maison de village).</li> </ul>			
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Salle de village « L'avenir de La Fosse » avec plaine de jeux et barbecue.</li> <li>✓ Salle de la jeunesse.</li> <li>✓ Boîte aux lettres de la poste.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquences des bus TEC.</li> </ul>		
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 3 entreprises.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité économique du village.</li> </ul>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 4 fermes toujours en activité.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité agricole du village.</li> </ul>
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 5 gîtes dont un de grande capacité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de signalétique touristique.</li> </ul>		



## Conclusions

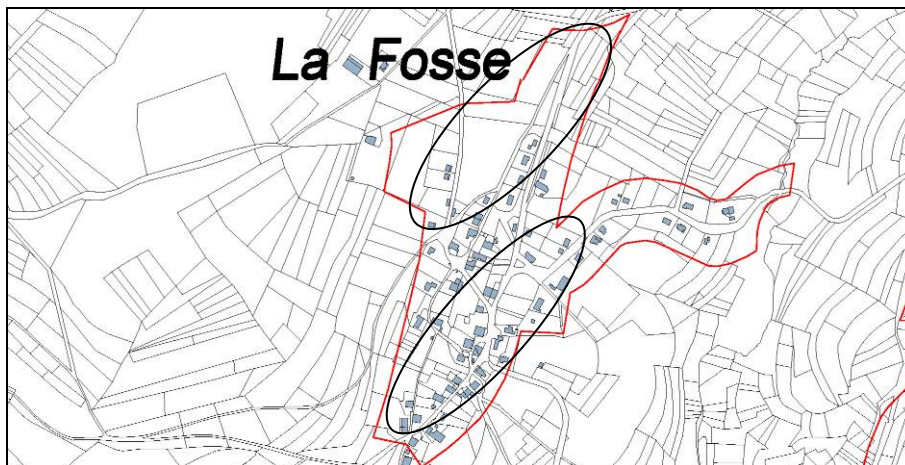
Le village de La Fosse présente une zone d'habitat à caractère rural compacte avec une extension vers Oster. Cette dernière est quasiment totalement urbanisée. Par contre, on remarquera l'enjeu de développement du centre du village : il conviendra de le densifier dans le respect du bâti traditionnel. Un autre enjeu est l'urbanisation de la partie Nord du village où la grandeur des parcelles permettra d'envisager une urbanisation durable du village. Remarquons que la commune y est propriétaire d'un terrain pouvant faire l'objet d'un permis d'urbanisation. De manière générale, il reste un potentiel constructible de  $\pm 65$  parcelles.

Le village occupe un versant orienté principalement vers l'Est. A l'entour s'étendent de vastes prairies qui se transforment à l'occasion en marécage. Sur les hauteurs règnent surtout des bois de résineux mêlés à quelques parcelles de feuillus. Fort de son cadre paysager, le hameau de La Fosse ne peut laisser indifférent. Le tracé des rues à flanc de colline et l'implantation diversifiée des bâtisses, même transformées ou reconstruites après la guerre, y est pour beaucoup. Il conviendra lors des urbanisations de ne pas gâcher la bonne perception de La Fosse et de ne pas fermer ses larges perspectives champêtres.

Ebranlé par les bombardements de 1944, le hameau a perdu plusieurs de ses maisons anciennes. Les reconstructions d'après guerre et autres transformations, puis le développement d'une architecture « moderne », ont fini par métamorphoser la silhouette traditionnelle du bâti. S'y découvrent cependant l'usage abondant des grès et schistes locaux en maçonnerie, à côté de la pierre de taille calcaire et de la brique, plus exceptionnellement le bois. Désormais aussi, les témoins du colombage sont devenus rares.

Contraint par des dénivellations importantes, le réseau assez dense des rues et des chemins se déploie globalement en longueur, non sans définir plusieurs îlots qui égaient des jardins et des prés. Dans cette trame relativement complexe, les constructions s'installent assez librement sur leur parcelle, ne laissant guère de place à la mitoyenneté. Enfin, remarquons la surface importante de certains carrefours dont deux ont déjà pu être aménagés afin de rendre le village plus convivial.

Le petit patrimoine est globalement bien conservé et de qualité. On citera à titre de témoin patrimonial, la chapelle, l'une ou l'autre ancien ferme ou bâtisse et le Moulin de La Fosse.



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/7.500 + limite d'habitat.

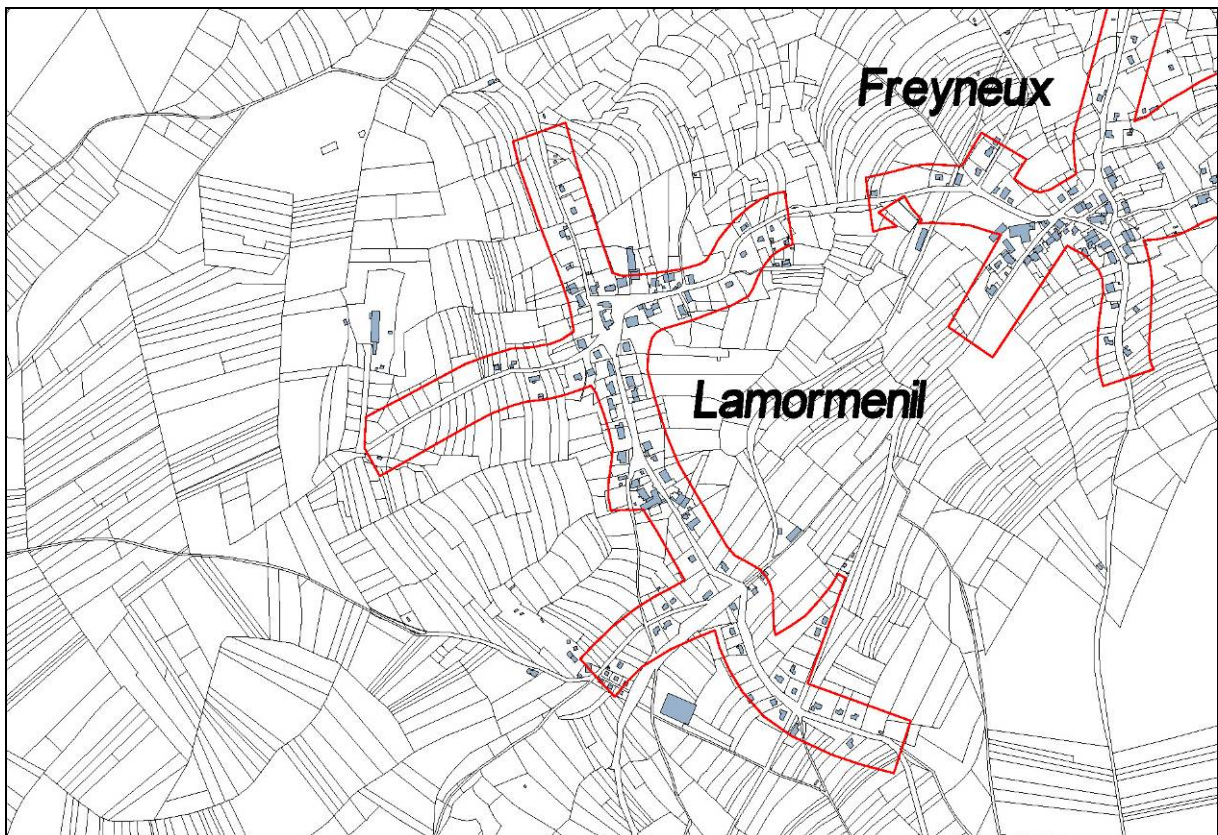
Les principaux enjeux pour La Fosse sont de:

- densifier le centre tout en intégrant les nouvelles constructions au bâti traditionnel existant;
- l'urbanisation durable du Nord du village.

## ANNEXE 5.1.10 – Lamormenil



Source : Manhay vue du ciel, Lamormenil



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/12.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux

Installé sur le flanc Est de la colline de Bétaumont, qui culmine à quelque 540 mètres en son sommet boisé, le gros hameau aux allures de village se déploie en deux axes principaux. Représenté par la rue Col de Lamormenil, et de rares chemins de traverse, le premier suit les courbes du terrain pour rejoindre du Sud la route de Dochamps. A l'opposé, s'échappant dans la forêt, il décrit une grande courbe avant de rejoindre Forge-à-la-Plez, petit écart des confins occidentaux de la commune.

Le second axe prend naissance à la grande chapelle Saint Joseph et descend en pente douce vers la localité toute proche de Freyneux.

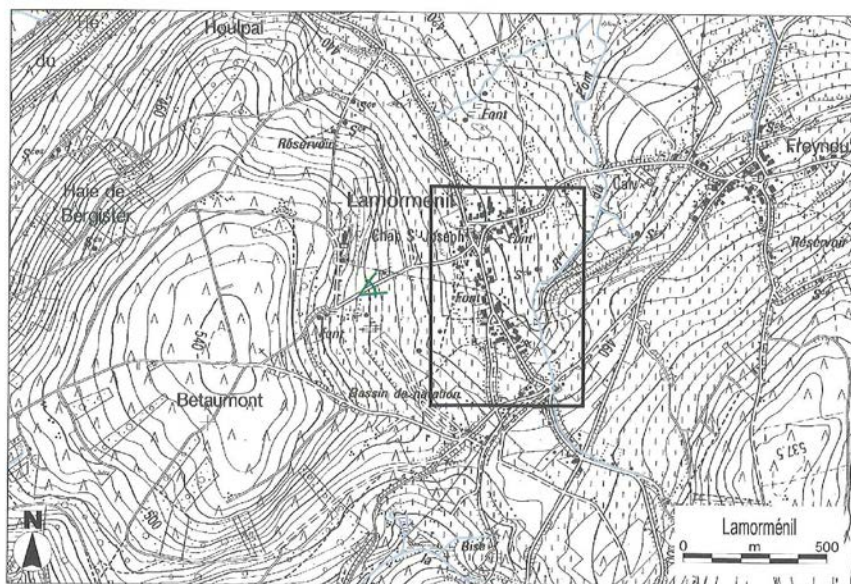
En dehors des bosquets et des haies parfois très hautes qui limitent certaines parcelles, ce sont les prairies qui règnent en maîtres autour du noyau bâti; elles s'infiltrèrent même entre les constructions où, souvent, elles ont été transformées en jardins depuis l'abandon de l'activité agricole dans la plupart des vieilles fermes d'ici.

En revanche, les hauteurs de l'Ouest sont largement arborées. Sur leur sol pentu, formé d'un substrat grésos-schisteux assez médiocre, les feuillus sont devenus rares, cédant la place aux résineux. Une scierie s'est d'ailleurs installée depuis quelques décennies à l'orée de la forêt.

Plus au Sud, c'est un vaste ensemble de petites résidences de vacances et camping qui s'inscrit entre les vieilles terres agricoles et les bois.

La nature du sous-sol et les pentes contribuent, avec les sources et les petits ruisseaux locaux, à l'humidification des terres qui entourent le hameau, favorisant la progression des herbages au XIXème siècle et l'installation d'abreuvoirs sur le parcours du bétail. Quelques zones marécageuses se distinguent également, ce qui se retrouverait dans l'étymologie de Lamormenil signifiant justement « la ferme des marais ».

Malgré des dégâts de guerre et des transformations architecturales du XXème siècle, le village présente encore plusieurs témoins de son vieux fonctionnement agricole. S'y découvrent ainsi, en tout ou en partie, des fermes de bonne ampleur; selon leurs origines, celles-ci se rattachent au modèle compact de la ferme en surface du Sud ou de la ferme en long diffusée en Ardenne depuis le Nord-est. Tributaires du XIXème siècle surtout, elles s'élèvent sur deux niveaux et comportent principalement logis, étable(s) et grange. Fournil et porcheries s'ajoutent parfois en annexes. A l'occasion aussi, la grange cède à des étables sous fenil, signe d'une exploitation davantage herbagère.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural



Partagé en deux habitations, ce gros volume de ferme en surface ajoure régulièrement son pignon pour éclairer l'enfilade des pièces du logis. En effet, dans ce type d'architecture ardennaise, caractérisée aussi par des toitures peu pentues, l'habitation ne compte généralement qu'une travée en façade mais elle s'étend surtout en profondeur. Lamormenil, Col de Lamormenil, 20-22.

Dans l'ensemble, les bâtisses sont élevées en moellons de grès et pierres de taille calcaires. Jadis, sous les amples bâtières de cherbins, voire d'ardoises, les maçonneries recevaient un badigeon de protection, une tradition qui perdure encore çà et là, égayant les tonalités sombres des matériaux de construction: Col de Lamormenil n° 32; Route des Frères Lamormainy n° 30; Voye Louis n° 2.

Ce patrimoine bâti principal est accompagné par plusieurs fontaines et abreuvoirs distribués sur le parcours du bétail. A l'entrée du village au Sud, un beau Christ en croix sous petit toit à rives festonnées égaie l'angle d'une habitation.

En outre, au cœur de la localité s'impose, depuis 1933-1935, la grande chapelle Saint Joseph. Elevée sous l'impulsion du curé de Freyneux, elle représente le dernier édifice de culte de cette ampleur bâti sur le territoire communal. Enfin, devant celle-ci, un monument commémoratif de 1941 rappelle l'histoire des frères Guillaume et Henri Germey, éminents jésuites nés à Lamormenil en 1570 et 1576, et décédés tous deux à Vienne, à la cour des empereurs d'Autriche, en 1647 et 1648.



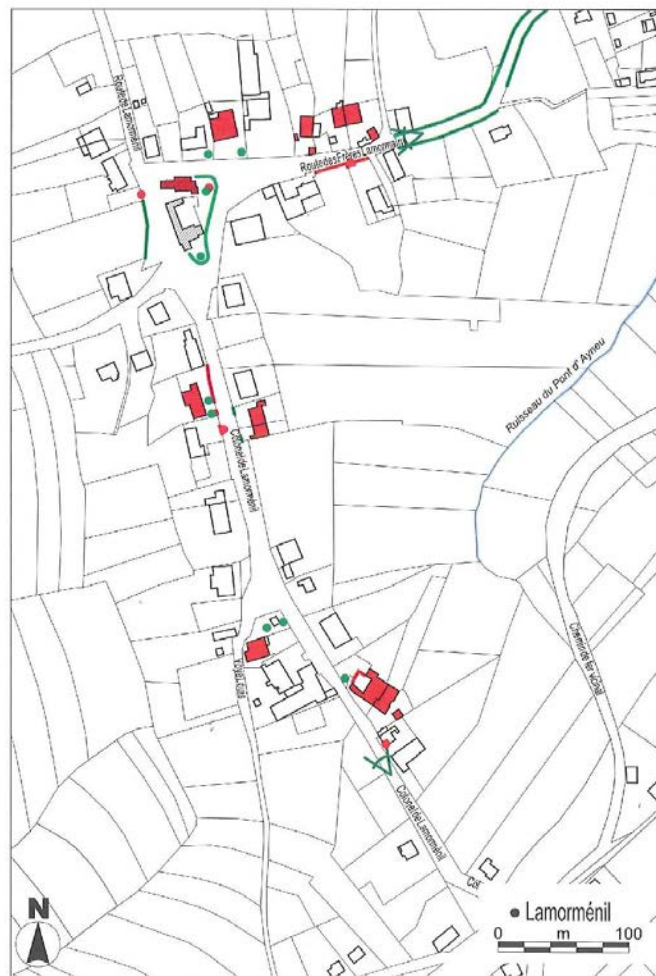
A Forge-à-la-Plez, cette intéressante bâtisse longtemps laissée à l'abandon a été sobrement rénovée. Sur son haut soubassement en moellons de grès, la construction en colombage et briques laisse apparaître les témoins d'une légère surélévation sous sa bâtière de cherbins au faîtage en lignolets. Lamormenil, Route de Lamormenil, 2.

## Qualité d'ensemble

Sur le parcours animé de découvertes variées du Col de Lamormenil et de la route des Frères Lamormainy surtout, la localité présente de bons témoignages d'architecture et des éléments de son existence d'antan. Leur préservation conjointe reste un atout dans la vie du village d'aujourd'hui. De plus, le patrimoine du XIX<sup>ème</sup> siècle y demeure bien représenté et son interprétation globale, aisée pour tout visiteur. Ceci dans un cadre paysager tout aussi intéressant, si l'on fait abstraction de la zone bâtie à l'entrée Sud du village et du gros camping résidentiel.

Au demeurant, l'essentiel du bâti villageois est inscrit dans un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique. Il devrait être accompagné de mesures de protections plus spécifiques, notamment par le biais d'un règlement général des bâtisses en site rural.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.

## ● Lamormenil

## Biens repris à l'Inventaire



**Lamormenil**  
Église Saint-Joseph  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 787/2  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle  
1933(m), 1933-1935 (s), 1936 (m)  
Charpentier Hilaire Toussaint  
Commanditaire Abbé Doucet  
Menuisier Joseph Hubert



**Col de Lamormenil, 32**  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 854g,  
854h  
19<sup>e</sup> siècle  
1804 (r)



**Col de Lamormenil, 18 (à gauche)**  
Croix  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 895e  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Col de Lamormenil, 39 (à gauche)**  
Anciens abreuvoir et fontaine  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 810e  
(devant)  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Col de Lamormenil, 20-22 (pairs)**  
Ancienne ferme (habitations)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 891c,  
891d  
1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Route des Frères Lamormainy, 30**  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 763e  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Col de Lamormenil, 29 (devant)**  
Abreuvoirs  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 852c  
(devant)  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Route des Frères Lamormainy, 34**  
Ancienne maison rurale  
(habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 763h  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Col de Lamormenil, 31**  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 841d  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Route des Frères Lamormainy, 34  
(en face)**  
Abreuvoir et fontaine  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 768c  
(devant)  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Route des Frères Lamormainy, 38**  
Ancienne ferme  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 767d  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup>  
siècle  
1902 (m)



**Route de Lamormenil, 2 (au-delà)**  
(lieu-dit Forge-à-la-Plez, hors carte)  
Chemin de fer vicinal  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>  
19<sup>e</sup> siècle



**Route des Frères Lamormainy, 44**  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 782e  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Route de Lamormenil, 4**  
(lieu-dit Forge-à-la-Plez, hors carte)  
Scierie Sadzot  
Anciens moulin, forge, scierie et  
ferme (habitation et scierie)  
1<sup>re</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1295e,  
1295L, 1299/2, 1299p  
18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Route des Frères Lamormainy, 44**  
(en face)  
Monument commémoratif  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 787/2  
(devant)  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle  
1941 (m)  
Commanditaire Daniel Campion  
Personnages historiques Frère  
Guillaume Germev, Frère Henri  
Germev



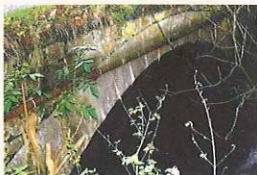
**Route de Lamormenil, 5 (en face)**  
(lieu-dit Forge-à-la-Plez, hors carte)  
Chapelle Notre-Dame des Douleurs  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 95m  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle  
1931 (s)  
Commanditaires famille  
Sadzot-Bastin



**Route de Lamormenil, 2**  
(lieu-dit Forge-à-la-Plez, hors carte)  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 97f  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Vôye Louis, 2**  
Ancienne ferme (habitation)  
2<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 619f  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Route de Lamormenil, 2 (en face)**  
(lieu-dit Forge-à-la-Plez, hors carte)  
Pont  
2<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>  
1947 (m)



## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence d'une zone d'intérêt culturel, historique et esthétique au cœur du village.</li> <li>✓ Une zone de loisirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Zone d'habitat à caractère rural linéaire avec trois bras perpendiculaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 90 parcelles).</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Installé sur le flanc Est de la colline de Bétaumont, le gros hameau aux allures de village se déploie en deux axes principaux.</li> <li>✓ En dehors des bosquets et des haies parfois très hautes qui limitent certaines parcelles, ce sont les prairies qui règnent en maîtres autour du noyau bâti; elles s'infiltrant même entre les constructions où, souvent, elles ont été transformées en jardins depuis l'abandon de l'activité agricole dans la plupart des vieilles fermes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le camping n'est visuellement pas intégré.</li> </ul>		
La structure bâtie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le village se déploie en deux axes principaux : le premier suit les courbes du terrain et rejoint Forge-à-la-Plez (petit écart des confins occidentaux de la commune), le second prend naissance à la grande chapelle Saint Joseph et descend en pente douce vers Freyneux.</li> <li>✓ Un exemple de densification : un lotissement de six parcelles autour d'une nouvelle voirie (près du camping).</li> <li>✓ Les anciennes bâtisses sont alignées à la voirie.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'urbanisation de la poche d'habitat vers la scierie aura un impact visuel important.</li> </ul>

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Malgré les dégâts de guerre et des transformations architecturales du XXème siècle, le village présente encore plusieurs témoins de son vieux fonctionnement agricole. Si découvre ainsi, en tout ou en partie, des fermes de bonne ampleur.</li> <li>✓ Dans l'ensemble les bâtisses sont élevées en moellons de grès et pierres de taille calcaires.</li> <li>✓ Les anciennes bâtisses sont rénovées dans le respect de la typologie locale.</li> <li>✓ Forge-à-la-Plez garde un caractère plus typique de la vie d'antan.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique du plan de secteur, reprenant l'essentiel du bâti villageois devrait être accompagné de mesures de protections plus spécifiques, notamment par le biais d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural.</li> </ul>	
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La grande chapelle Saint Joseph, un beau Christ en croix.</li> <li>✓ Plusieurs fontaine et abreuvoirs distribués sur le parcours d'antan du bétail.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préserver les bons témoignages de l'architecture et les éléments de l'existence passée du village.</li> </ul>	
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune est propriétaire de l'assiette de l'ancien vicinal entre Lamormenil et Freyneux.</li> </ul>			
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plusieurs espaces publics aménagés dans le village.</li> <li>✓ Système de ralentissements à l'entrée du village en arrivant de Freyneux et un autre au niveau du centre.</li> <li>✓ Trottoir en hydrocarboné le long de la route principale (Col de Lamormenil).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Problème de la linéarité de la voirie principale du village.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La mobilité</b>	✓ Proche de la N 841.	✓ Le charroi de la scierie traverse le village.		
<b>Les services</b>	✓ La maison de village. ✓ Boîte aux lettres de la poste. ✓ Bulles à verre.	✓ Fréquence des bus TEC.		
<b>Les entreprises</b>	✓ 2 entreprises.			
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	✓ 4 fermes toujours en activité. ✓ Une scierie s'est installée depuis quelques décennies à l'orée de la forêt à l'Ouest du village.			✓ La perte de l'activité agricole du village.
<b>Le tourisme</b>	✓ 1 camping. ✓ 8 gîtes dont 4 de grande capacité. ✓ Sentier didactique de Forge-à-la-Plez. ✓ Terminus du Train Touristique de l'Aisne à Forge-à-la-Plez.	✓ Absence de signalétique touristique.		



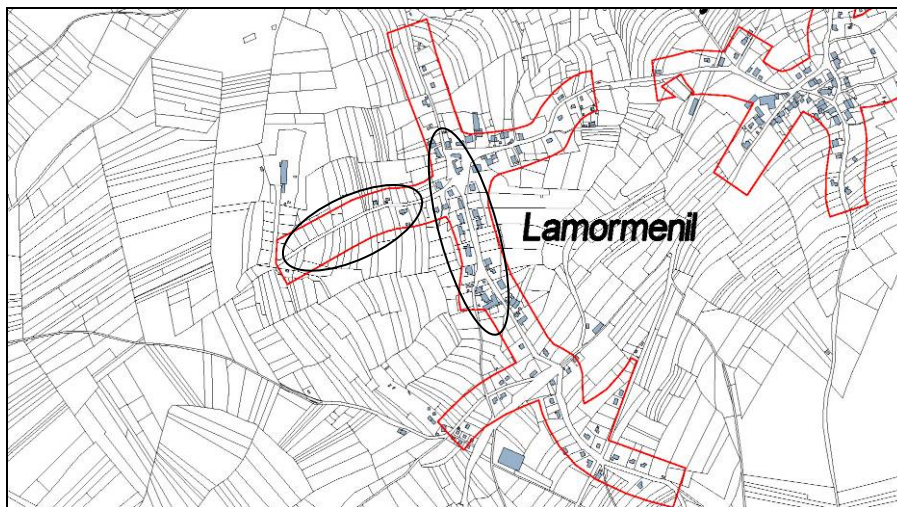
## Conclusions

Le plan de secteur de Lamormenil présente une zone d'habitat à caractère rural linéaire avec trois bras perpendiculaires, ainsi qu'une zone de loisirs visuellement non intégrée (Camping de Lamormenil). Remarquons que le cœur du village est repris en périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique. Cette zone, reprenant l'essentiel du bâti traditionnel, devrait être accompagnée de mesures de protections plus spécifiques, notamment par le biais d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural. De manière générale, il reste un fort potentiel constructible ( $\pm 90$  parcelles) dont une poche d'habitat assez importante en direction de la scierie dont l'urbanisation aura un impact visuel majeur.

Installé sur le flanc Est de la colline de Bétaumont, le gros hameau aux allures de village se déploie en deux axes principaux : le premier suit les courbes du terrain et rejoint Forge-à-la-Plez (petit écart des confins occidentaux de la commune), le second prend naissance à la grande chapelle Saint Joseph et descend en pente douce vers Freyneux. En dehors des bosquets et des haies parfois très hautes qui limitent certaines parcelles, ce sont les prairies qui règnent en maîtres autour du noyau bâti; elles s'infiltrent même entre les constructions où, souvent, elles ont été transformées en jardins depuis l'abandon de l'activité agricole dans la plupart des vieilles fermes.

Malgré les dégâts de guerre et des transformations architecturales du XX<sup>ème</sup> siècle, le village présente encore plusieurs témoins de son vieux fonctionnement agricole. Si découvre ainsi, en tout ou en partie, des fermes de bonne ampleur. Dans l'ensemble, les bâtisses sont élevées en moellons de grès et pierres de taille calcaires. Le petit patrimoine est remarquable avec plusieurs fontaines et abreuvoirs distribué sur le parcours d'antan du bétail. Il conviendra de préserver les bons témoignages de l'architecture et les éléments de l'existence passée du village.

Plusieurs espaces publics ont été aménagés dans le village. Néanmoins, la linéarité de la voirie principale peut poser problème, au même titre que le charroi de la scierie traversant le village.



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/12.500 + limite d'habitat.

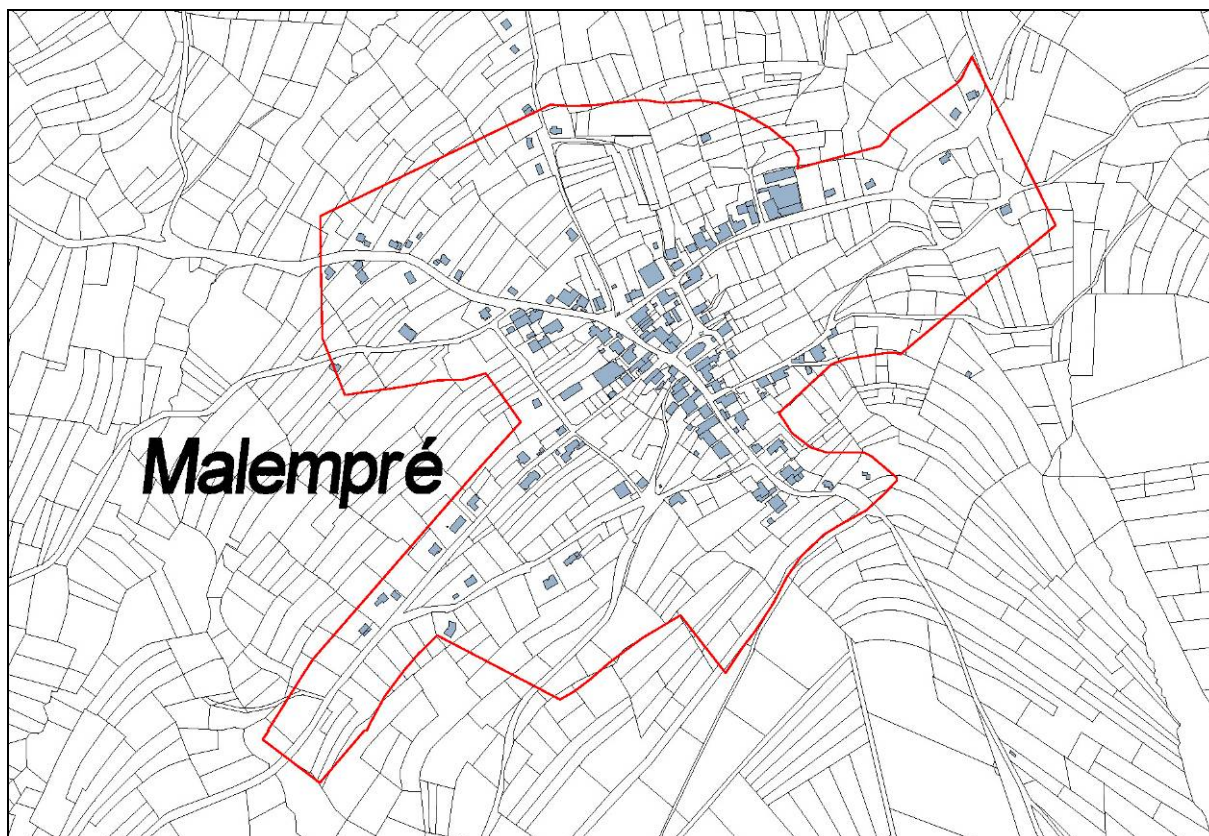
Les principaux enjeux pour Lamormenil sont de:

- accompagner le périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique du plan de secteur par des mesures de protections plus spécifiques, notamment par le biais d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural;
- intégrer au maximum l'urbanisation de la poche vers la scierie, étant donné l'impact visuel de la zone.

## ANNEXE 5.1.11 – Malempré



Source : Manhay vue du ciel, Malempré



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/10.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Les prairies ceinturées de haies et d'arbustes s'infilrent jusqu'au cœur du village de Malempré.

Formant avec le hameau de Xhout-si-Ploût et le proche lieu-dit « Au Moulin » une commune autonome jusqu'à la fusion de 1977, le territoire de Malempré occupe la lisière orientale de l'entité de Manhay.

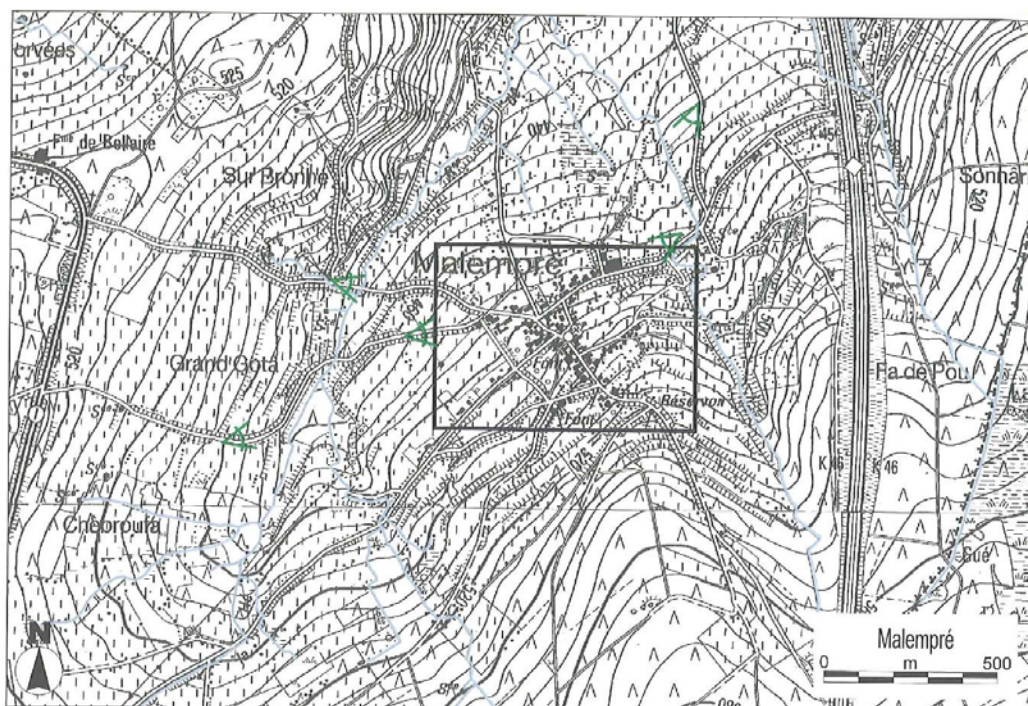
Le village proprement dit s'insère désormais entre la route de Bastogne à Liège (N 30) et l'autoroute E25, dont le tronçon concerné remonte à 1983. Il est implanté en tête d'un promontoire dont l'altitude varie de quelque 420 mètres à plus de 520 mètres. De vastes prairies l'environnent dans toute la partie occidentale qu'irrigue le ruisseau de La Hé, précédant les reliefs plantés de résineux et de feuillus du Bois de la Tour au Nord-ouest. A l'approche de l'autoroute, au Sud-est, de grandes parcelles boisées isolent pareillement la localité, en gravissant les pentes abruptes jusqu'aux sommets. En contrebas, vers le village, les terrains détrempés par de nombreuses sources et de petits ruisseaux sont aussi le domaine des pâtures. Celles-ci s'infilrent jusqu'au cœur de l'habitat sous formes de prés et vergers, puis gagnent un fond de vallée au Nord, où elles deviennent très humides, voire marécageuses.

Compte tenu du relief local, les chemins qui sillonnent la campagne sont fréquemment talutés; à l'occasion, ils sont doublés par des haies formant des clôtures naturelles.

Ainsi, dans son environnement végétal qui traduit l'ancienne organisation rurale basée sur les ressources de la forêt et l'élevage, Malempré est bien représentatif d'un village de l'Ardenne herbagère.

D'après des écrits du XIX<sup>ème</sup> siècle, il existait trois châteaux ou maisons fortes sur le territoire de la commune; l'un d'eux était occupé par la famille Malemprez qui aurait transmis son nom au village. Un ultime souvenir en subsiste dans l'appellation « Bois de la Tour » mais toute trace bâtie de cette lointaine époque a disparu depuis plus d'un siècle.

Quant au moulin, implanté sur le cours du ruisseau de La Hé, à l'écart du chemin de Xhout-si-Ploût, il a cédé sa place à un camping. Jadis très important, il formait un ensemble assez complet, avec scierie et forge.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

En tant que centre administratif d'une ancienne commune isolée dans son auréole de bois, Malempré disposait au XIX<sup>ème</sup> siècle de tous les éléments distincts propres à son statut: la maison communale, face à l'église paroissiale, le presbytère voisin de celle-ci et l'école située en haut de la rue principale, augmentée à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle par le logis de l'instituteur. Durant l'hiver 1944-1945, l'offensive von Rundstedt y imprima sa marque destructrice mais, au-delà des nécessaires reconstructions, l'essentiel demeure caractéristique. Les différentes fermes implantées sur ce parcours et à l'entour complètent l'ensemble entre cours et jardins ou prés.

Malgré les transformations récentes, la plupart de ces anciennes exploitations agricoles demeurent particulièrement représentatives de la typologie et des matériaux locaux. Les moellons de grès et de schiste affermissent les façades de ces profonds volumes qui donnent au logis au moins deux bonnes pièces de profondeur. Le tout est protégé par d'amples toitures couvertes d'ardoises et de cherbins, sinon de leurs substituts de même teinte sombre.

Ces constructions basses à l'origine et bien ancrées sur leur parcelle sont conçues pour résister au froid et aux vents; elles partagent parfois une limite mitoyenne qui favorise un bon épaulement réciproque.

Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'adjonction d'un étage sous le même faîte va jusqu'à doubler la capacité des pièces à vivre mais aussi des greniers et des fenils. De plus, les annexes perpendiculaires qui bordent une cour et permettent d'abriter des dépendances sont fréquentes ici. Si de telles améliorations du bâti témoignent d'une meilleure exploitation des ressources locales à l'époque, elles rendent compte également de typologies architecturales bien abouties.

Aussi l'intéressante concentration d'éléments du patrimoine rural au cœur de l'agglomération en fait-elle l'un des villages les plus significatifs de la commune. Cependant, parmi les anciennes fermes répertoriées ici, deux ou trois sont à l'abandon depuis plusieurs années. Pour leurs qualités intrinsèques, celles-ci méritent une réhabilitation et une mise en valeur respectueuses de leur organisation traditionnelle ainsi que des matériaux d'œuvre.



A Malempré, la rue Saint Martin regroupe l'essentiel de l'habitat, où se distinguent également les bâtiments publics : l'école et la maison communale ainsi que le presbytère, reconstruit après la seconde guerre mondiale, et l'église paroissiale.

## Qualité d'ensemble

Toujours bien représenté par son patrimoine architectural qui regroupe surtout d'anciennes fermes, Malempré forme un ensemble dont la qualité réside également dans le déploiement de la trame bâtie, avec ses rues, ruelles et chemins; le jeu des volumes et des implantations à front de voirie ou en retrait y contribue largement, induisant une organicité traditionnelle.

C'est pourquoi, à plus d'un titre, la localité requiert-elle des mesures de protection, tant en matière de bâti que de non bâti: il en va notamment de l'inscription au plan de secteur d'un périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique, ainsi que de l'application d'un règlement général sur les bâtisses en site rural.



## ● Malempré

## Biens repris à l'Inventaire



**Malempré**  
Église paroissiale Saint-Martin et cimetière  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 1074c, 1078a  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1840 (m), 1899 (s), 1952-1958 (s)  
Artiste E. Probst



**Rue du Monty, 10**  
Ancienne ferme (habitation)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 1059c  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue du Monument, 7 (après)**  
Monument commémoratif  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 297a (devant)  
2<sup>e</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue Saint-Martin, 3**  
Ferme  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 915k  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue Saint-Martin, 7**  
Ferme  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 903c, 904f  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue Saint-Martin, 13**  
Maison Piron-Servais  
Ancienne ferme et magasin (habitation)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 1080c  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue Saint-Martin, 16**  
Ancienne ferme (habitation)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 937e  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue Saint-Martin, 26**  
Anciennes école et maison communale (local associatif)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 955f, 958n  
2<sup>e</sup> moitié 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue Saint-Martin, 26 (à gauche)**  
Abreuvoir  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 958k  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue Saint-Martin, 27** ●  
Ancienne ferme  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> fl<sup>ie</sup>, parc. 1039f, 1039h  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue Saint-Martin, 29**  
Ancienne ferme  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> flle, parc. 1037d  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue Saint-Martin, 36**  
Ancienne ferme (habitation)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> flle, parc. 981c  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue Saint-Martin, 30**  
Ancienne ferme (habitation)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> flle, parc. 960L,  
960p  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue Saint-Martin, 38**  
Ancienne ferme (habitation)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> flle, parc. 982/2a  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue Saint-Martin, 31**  
École communale  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> flle, parc. 1028m,  
1028n  
1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue Saint-Martin, 32**  
Ancienne ferme (habitation et  
dépendances)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> flle, parc. 972a  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue Saint-Martin, 32 (à gauche)**  
Dépendances  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 2<sup>e</sup> flle, parc. 975e  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles

## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Zone d'habitat à caractère rural compacte.</li> <li>✓ Zone de loisirs indépendante au Nord du village.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Inscrire le cœur du village au plan de secteur en périmètre culturel, historique et esthétique.</li> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 210 parcelles).</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<p>✓ Le village est implanté en tête d'un promontoire dont l'altitude varie de quelque 420 m à plus de 520 m. De vastes prairies l'environnent dans toute la partie occidentale qu'irrigue le ruisseau de La Hé, précédant les reliefs plantés de résineux et de feuillus du Bois de la Tour au Nord-ouest. A l'approche de l'autoroute, au Sud-est, de grandes parcelles boisées isolent pareillement la localité, en gravissant les pentes abruptes jusqu'aux sommets. En contrebas, vers le village, les terrains détrempés par de nombreuses sources et de petits ruisseaux sont aussi le domaine des pâtures. Celles-ci s'infiltrant jusqu'au cœur de l'habitat sous formes de prés et vergers, puis gagnent un fond de vallée au Nord, où elles deviennent très humides, voire marécageuses.</p>	<p>✓ Compte tenu du relief local, les chemins qui sillonnent la campagne sont fréquemment talutés; à l'occasion, ils sont doublés par des haies formant des clôtures naturelles.</p>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans son environnement végétal qui traduit l'ancienne organisation rurale basée sur les ressources de la forêt et l'élevage, Malempré est bien représentatif d'un village de l'Ardenne herbagère.</li> <li>✓ Village-tas autour de l'église.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'urbanisation autour du noyau villageois va profondément modifier la physionomie générale du village.</li> </ul>
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Malgré les transformations récentes, la plupart des anciennes exploitations agricoles demeurent particulièrement représentatives de la typologie et des matériaux locaux.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appliquer un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural, sur le cœur du village voire sur l'entièreté de la zone d'habitat à caractère rural.</li> </ul>	
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'intéressante concentration d'éléments du patrimoine rural au cœur de l'agglomération en fait l'un des villages les plus significatifs de la commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Parmi les anciennes fermes deux ou trois sont à l'abandon depuis plusieurs années : il conviendrait de les réhabiliter et de mettre en valeur leurs qualités intrinsèques.</li> </ul>		
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune est propriétaire d'une seule parcelle à bâtir.</li> </ul>			
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Malempré forme un ensemble dont la qualité réside également dans le déploiement de la trame bâtie, avec ses rues, ruelles et chemins; le jeu des volumes et des implantations à front de voirie ou en retrait y contribue largement, induisant une organicité traditionnelle.</li> <li>✓ Plusieurs espaces publics aménagés.</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proximité des Nationales 30 et 822 et de l'échangeur autoroutier de la Baraque de Fraiture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Difficultés de stationner au cœur du village.</li> </ul>		
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecole communale fondamentale.</li> <li>✓ 1 salle paroissiale et 1 maison de village.</li> <li>✓ Boîtes aux lettres de la poste.</li> <li>✓ Bulles à verre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquence des bus TEC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le projet de réseau de chaleur.</li> </ul>	
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 11 entreprises.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité économique du village.</li> </ul>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Deux fermes avec vente à la ferme: diversification agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque d'intégration des nouveaux bâtiments agricoles dans le village.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité agricole du village.</li> </ul>
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le camping Moulin de Malempré.</li> <li>✓ 11 gîtes dont un de grande capacité.</li> <li>✓ 9 chambres d'hôtes.</li> <li>✓ Randonnées.</li> <li>✓ Cadran solaire horizontal.</li> </ul>			



## Conclusions

Malempré dispose d'une zone d'habitat à caractère rural compacte dont le cœur est particulièrement dense et reflète un caractère traditionnel marqué. L'intéressante concentration d'éléments du patrimoine rural au cœur de l'agglomération en fait l'un des villages les plus significatifs de la commune. C'est pourquoi, à plus d'un titre, la localité requiert-elle des mesures de protection, tant en matière de bâti que de non bâti: il en va notamment de l'inscription au plan de secteur d'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique, ainsi que de l'application d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural.

De manière globale, il reste un fort potentiel constructible ( $\pm$  210 parcelles) essentiellement autour du noyau villageois. Son urbanisation modifiera profondément la physionomie générale du village. Aussi, l'application d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural sur l'entièreté de la zone d'habitat à caractère rural serait pertinente.

Le village est implanté en tête d'un promontoire dont l'altitude varie de quelque 420 m à plus de 520 m. Dans son environnement végétal qui traduit l'ancienne organisation rurale basée sur les ressources de la forêt et de l'élevage, Malempré est bien représentatif d'un village de l'Ardenne herbagère. Il forme un ensemble dont la qualité réside également dans le déploiement de la trame bâtie, avec ses rues, ruelles et chemins ; le jeu des volumes et des implantations à front de voirie ou en retrait y contribuent largement, induisant une organicité traditionnelle.

Enfin, un projet fédérateur s'est mis en place et vise à installer un réseau de chaleur dans le noyau villageois.

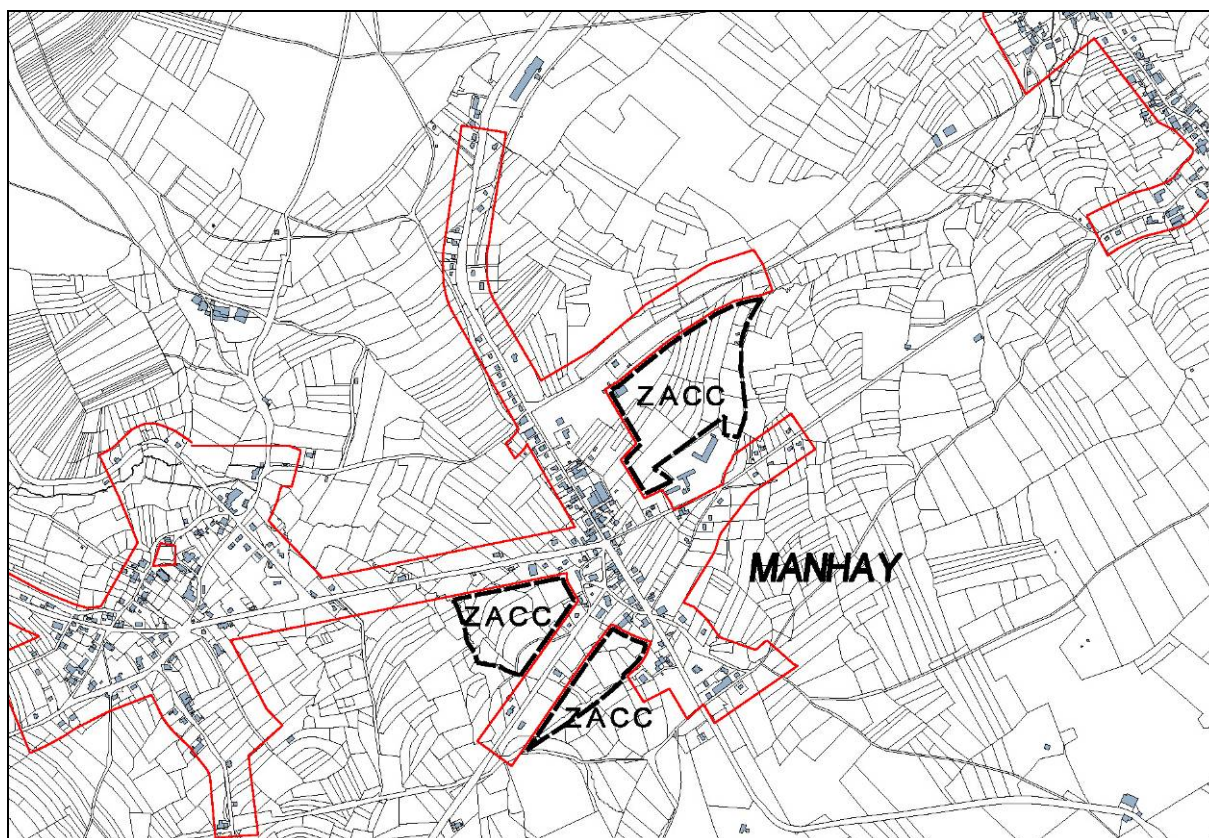
Le principal enjeu pour Malempré est de:

- mettre en place des mesures de protection tant en matière de bâti que de non bâti du cœur du village (inscription au plan de secteur d'un périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique et application d'un RGBSR).

## ANNEXE 5.1.12 – Manhay



Source : Manhay vue du ciel, Manhay



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/20.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux

Partiellement développé au long de la route nationale de Bastogne à Liège (N30), le village occupe un versant de vallée dont l'altitude, aux alentours de 450 mètres, varie peu. Les sinuosités de l'Amante irriguent les terres du Sud-ouest, tandis que le ruisseau de Serine Fagne forme une limite au Nord-est, en deçà de Vaux-Chavanne. Les sources et les cours d'eau ont favorisé ici l'expansion des pâtures. Souvent arborées, celle-ci constituent avec quelques bosquets de feuillus et les bois de résineux une importante barrière végétale qui distancie Manhay de l'autoroute E 25. Manifestation actuelle de l'exploitation forestière traditionnelle dans la région, une grande scierie poursuit ses activités aux abords de l'habitat, au Nord. Isolée au bord de la grand-route au Sud-est, non loin du chemin de Malempré, la grosse ferme Bel Air évoque quant à elle l'importance de l'élevage, en des dimensions cependant exceptionnelles dans la région et une expression architecturale tributaire de sa réédification après 1945.

Dans son environnement très vert, le village présente pourtant une physionomie assez minérale. C'est dû notamment aux lourdes reconstructions qui suivirent les deux guerres mondiales et aux améliorations routières successives. Les diverses fonctions que rassemble Manhay grâce à sa position centrale dans la commune ont également participé à la transformation du cadre bâti.

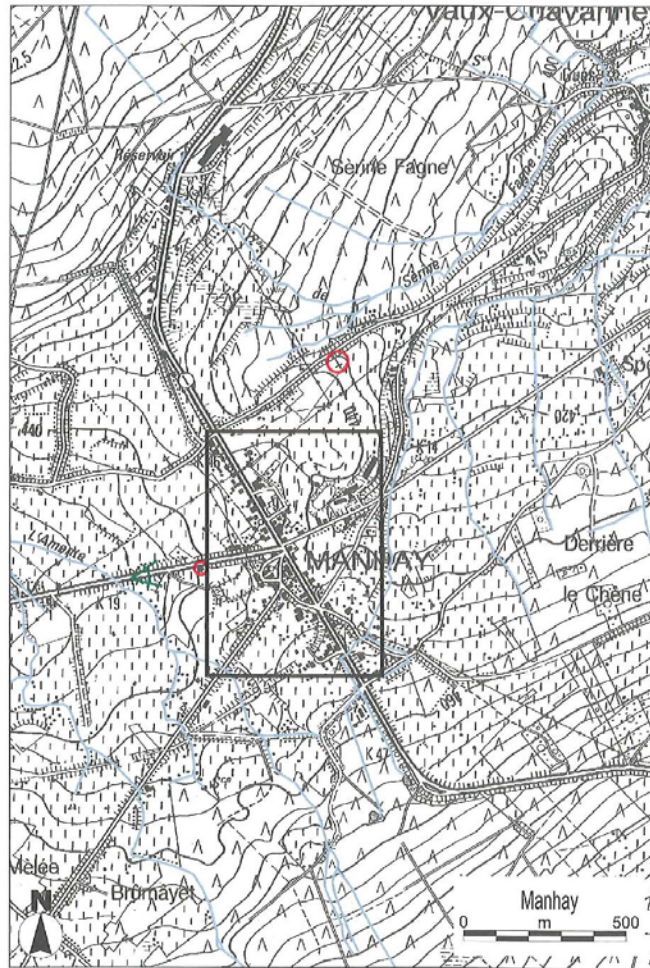
Il faut dire aussi qu'en un siècle à peine, le statut de la localité a fondamentalement changé; de simple hameau agricole et forestier, elle est devenue le chef-lieu d'une commune de 11.900 hectares aux caractéristiques parfois contrastées.

Le tracé carrossable de la grand-route, réalisé autour des années 1840, et le carrefour autour généré par le chemin de Hotton-Erezée à Trois-Ponts ont inséré doucement le hameau dans le réseau de communication. Relais nécessaire pour les voitures et les chevaux, la localité s'est dotée d'auberges et d'hôtels, parmi d'autres commerces et services (école, malle-poste, gendarmerie). La création du chemin de fer vicinal entre Melreux et Burnontige de 1908 à 1912, avec l'établissement de la grande gare, confirme la situation « stratégique » de Manhay; c'est ce qui lui valut d'être incendié par les Allemands le 22 août 1914, puis de subir les bombardements et les violents combats de l'hiver 1944-1945. Concurrencé par les moyens de locomotion par route, le rail cessera définitivement ses activités en 1959.

Une petite vingtaine d'années plus tard, Manhay devient naturellement le centre de la commune fusionnée. Son administration est installée désormais dans l'ancienne école rénovée et agrandie. La localité accueille par ailleurs l'athénée royal de Manhay-Vielsalm, seul établissement de l'entité dont l'enseignement relève de la Communauté française.



L'administration de la nouvelle comune fusionnée a pris place dans l'ancienne école de 1874, restaurée et agrandie. A l'avant, une placette aménagée met en évidence un canon rappelant que Manhay fut le siège de violents combats durant l'hiver 1944-1945, tandis que la rue porte le nom évocateur de Voie de la Libération.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Très hétérogène aujourd'hui, le bâti villageois rassemble fort peu d'éléments du patrimoine. Cependant, l'ancienne gare du vicinal est un très bon exemple dans sa typologie, même si elle a perdu son château d'eau et la réserve de charbon attenante. Pour son architecture et son rôle dans l'essor historique du lieu, elle mérite des mesures de protection.

Dans un tout autre genre, l'abreuvoir du chemin des Frènes, formé par l'assemblage de plaques de schiste boulonnées, est un témoin devenu rare dans la région.

## Qualité d'ensemble

Plus représentatif d'une architecture de type urbain depuis les reconstructions d'après guerre, l'habitat de Manhay est assez ordinaire. Son organisation autour du carrefour et les implantations périphériques n'offrent guère de structure concertée capable d'établir sa cohésion. La localité vaut désormais pour son rôle administratif et les services qu'elle rassemble.



## Manhay

## Biens repris à l'Inventaire



**Route d'Érezée, 12**  
Habitat  
1<sup>re</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 215k  
19<sup>e</sup> siècle



**Voie de la Libération, 4**  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 6<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 2072L  
Ancienne école (maison communale)  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1874 (s)



**Chemin des Frênes, 1 (en face)**  
Abreuvoir  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 6<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 2059f  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**Sur les Monts**  
Croix d'occis  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 6<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 2014a  
(devant)  
2<sup>e</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Voie de la Libération**  
Croix  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 6<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 2080h  
(devant)  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Rue du Vicinal, 18**  
Ancienne gare (bureaux et dépôt du TEC)  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 6<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 2025k3, 2025v2  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle  
1908-1912 (s)

## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La zone d'habitat à caractère rural autour de Manhay se déploie essentiellement autour du carrefour en de longues extensions.</li> <li>✓ Une zone de services publics et d'équipements communautaires (Athénée royal).</li> <li>✓ Une zone d'activités économiques mixtes (ancienne scierie désaffectée) accolée à une zone de loisirs (non mise en œuvre), toutes deux propriétés d'Idelux.</li> <li>✓ Trois zones d'aménagement communal concerté non mises en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une seule zone d'habitat à caractère rural reprenant Grandmenil et Manhay.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 190 parcelles en zone d'habitat à caractère rural et ± 140 parcelles dans les zones d'aménagement communal concerté).</li> <li>✓ Rapport Urbanistique Environnemental (RUE) sur les zones d'aménagement communal concerné.</li> <li>✓ La mise en œuvre des zones d'aménagement communal concerté permettrait une meilleure concentration de la zone à bâtir autour du cœur du village.</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Partiellement développé le long de la RN 30 de Bastogne à Liège, le village occupe un versant de vallée dont l'altitude, aux alentours de 450 m, varie peu.</li> <li>✓ Les pâtures souvent arborées, constituent avec quelques bosquets de feuillus et les bois de résineux une importante barrière végétale qui distancie Manhay de l'autoroute E 25.</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans son environnement très vert, le village présente pourtant une physionomie assez minérale. C'est dû notamment aux lourdes reconstructions qui suivirent les deux guerres mondiales et aux améliorations routières successives. Les diverses fonctions que rassemble Manhay grâce à sa position centrale dans la commune ont également participé à la transformation du cadre bâti.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'organisation de Manhay autour du carrefour et les implantations périphériques n'offrent guère de structure concertée capable d'établir sa cohésion.</li> <li>✓ Les constructions sont implantées en rang d'oignon le long des nationales.</li> </ul>		
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plus représentatif d'une architecture de type urbain depuis les reconstructions d'après guerre, l'habitat de Manhay est assez ordinaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La situation stratégique de Manhay lui a valu d'être incendiée par les Allemands en 1914, puis de subir les bombardements et les violents combats de l'hiver 1944-1945.</li> </ul>		
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Très hétérogène aujourd'hui, le bâti villageois rassemble fort peu d'éléments du patrimoine. Cependant, l'ancienne gare du vicinal est un très bon exemple dans sa typologie, même si elle a perdu son château d'eau et la réserve de charbon attenante.</li> <li>✓ L'abreuvoir du chemin des Frênes, formé par l'assemblage de plaques de schiste boulonnées, est un témoin devenu rare dans la région.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour son architecture et son rôle dans l'essor historique du lieu, l'ancienne gare du vicinal mérite des mesures de protection.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune est propriétaire d'une partie de la zone d'aménagement communal concerté du Nord-est, ainsi qu'un terrain derrière l'Administration communale.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de parcelles à prix accessibles et ou créer du logement moyen.</li> </ul>	
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aménagements de sécurité aux abords de l'Athénée (N651).</li> <li>✓ Trottoirs le long de la Nationale 30.</li> <li>✓ Les abords de l'Administration communale sont aménagés (voiries, place...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le carrefour de Manhay est très dangereux.</li> <li>✓ Absence de trottoirs le long de la nationale 806.</li> <li>✓ L'espace-rue est fortement influencé par les nationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer un rond-point au carrefour de Manhay.</li> </ul>	
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Depuis 1840, le hameau s'est inséré doucement dans le réseau de communications jusqu'à devenir une position « stratégique ».</li> </ul>			
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manhay joue désormais un rôle administratif et rassemble les services.</li> <li>✓ L'Athénée Royal de Manhay-Vielsalm.</li> <li>✓ Bulles à verre.</li> </ul>			
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 19 entreprises.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de l'activité économique du village.</li> </ul>

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 4 fermes toujours en activité.</li> <li>✓ Une importante scierie.</li> </ul>			
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Syndicat d'initiative.</li> <li>✓ 4 lieux de restauration et le dernier café de la commune.</li> <li>✓ 2 gîtes.</li> <li>✓ 3 randonnées pédestres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de signalétique touristique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un bistrot du terroir.</li> </ul>	

## Conclusions

Le plan de secteur de Manhay propose :

- une zone d'habitat à caractère rural reprenant Grandmenil et Manhay : la zone autour de Manhay se déploie essentiellement autour du carrefour en de longues extensions;
- une zone de services publics et d'équipements communautaires : l'Athénée royal ;
- une zone d'activités économiques mixtes (ancienne scierie désaffectée) accolée à une zone de loisirs (non mise en œuvre) : toutes deux propriétés d'Idelux ;
- trois zones d'aménagement communal concerté non mises en œuvre.

De manière générale, il reste un fort potentiel constructible sur le village ( $\pm$  190 parcelles en zone d'habitat à caractère rural et  $\pm$  140 parcelles dans les zones d'aménagements communal concerté). La mise en œuvre des zones d'aménagement communal concerté permettra une meilleure concentration de la zone à bâtir et limitera les linéarités du village. Néanmoins, un Rapport Urbanistique Environnemental (RUE) déterminera la pertinence de ces mises en œuvre. Remarquons que la commune est propriétaire d'une partie de la ZACC du Nord-est.

Partiellement développé le long de la RN 30 de Bastogne à Liège, le village occupe un versant de vallée dont l'altitude, aux alentours de 450 m, varie peu. Les pâtures souvent arborées, constituent avec quelques bosquets de feuillus et les bois de résineux une importante barrière végétale qui distancie Manhay de l'autoroute E 25.

Dans son environnement très vert, le village présente pourtant une physionomie assez minérale. C'est dû notamment aux lourdes reconstructions qui suivirent les deux guerres mondiales et aux améliorations routières successives. Les diverses fonctions que rassemble Manhay grâce à sa position centrale ont également participé à la transformation du cadre bâti. De plus, l'organisation de Manhay autour du carrefour et les implantations périphériques n'offrent guère de structure concertée capable d'établir sa cohésion.

Très hétérogène aujourd'hui, le bâti villageois rassemble fort peu d'éléments du patrimoine. Cependant, l'ancienne gare du vicinal est un très bon exemple dans sa typologie, même si elle a perdu son château d'eau et la réserve de charbon attenant. Pour son architecture et son rôle dans l'essor historique du lieu, elle mérite des mesures de protection.

Le positionnement de Manhay au centre de plusieurs nationales fait qu'il joue désormais un rôle de centre administratif et de services. Cela implique une attention toute particulière à la sécurisation de son espace-rue (carrefour de Manhay très dangereux, vitesse...).

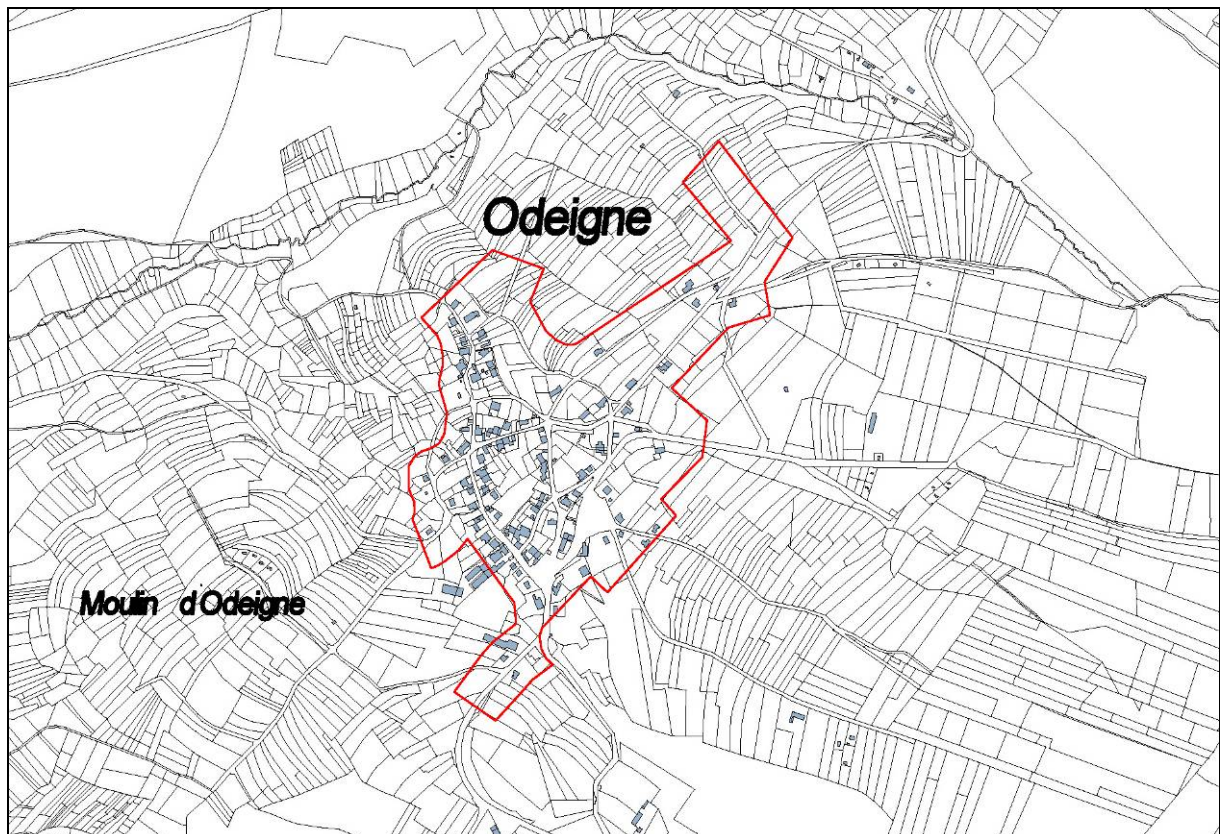
Les principaux enjeux pour Manhay sont :

- la réalisation d'un Rapport Urbanistique Environnemental qui déterminera la pertinence de la mise en œuvre des zones d'aménagement communal concerté.
- la réhabilitation du site de l'ancienne scierie.

## ANNEXE 5.1.13 – Odeigne



Source : Manhay vue du ciel, Odeigne



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/15.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Cantonné à l'Ouest par l'un des ruisseaux qui alimentent l'Aisne, Odeigne s'étale sur le haut d'un versant à quelque 500 m d'altitude. Les contrastes de ce panorama hivernal permettent de distinguer à l'avant-plan les sinuosités du cours d'eau, puis le découpage des prairies. Au-delà, la silhouette sombre de l'habitat se perçoit dans son environnement très arboré, tandis que se détache.

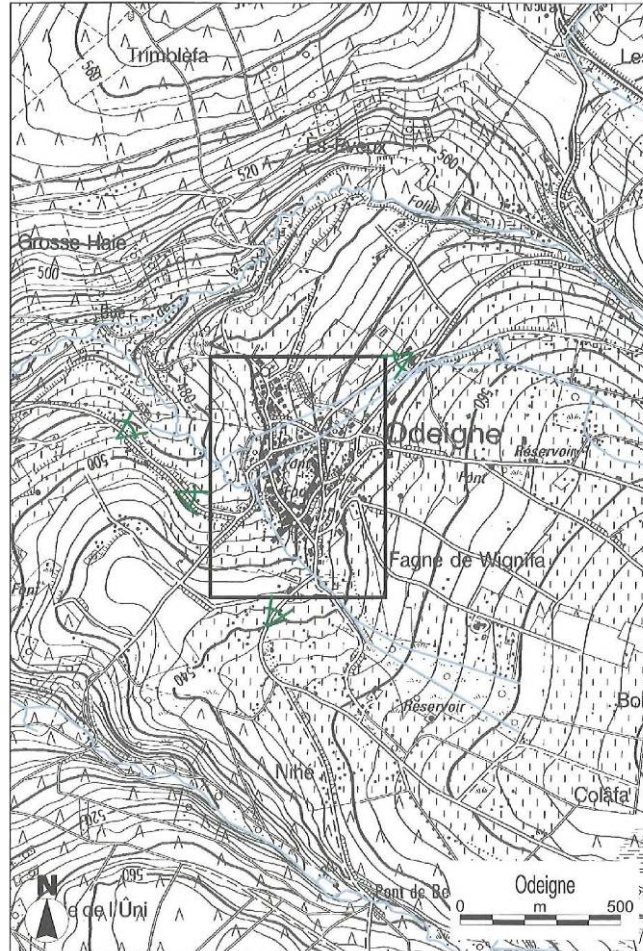
Centre administratif d'une ancienne commune comprenant le village d'Oster au Nord-ouest, Odeigne occupe un territoire fortement boisé. C'est le résultat, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, d'une politique économique visant à réduire les landes et bruyères au profit des résineux à croissance rapide. Toutefois, c'est surtout au XX<sup>ème</sup> siècle que les efforts donneront des résultats.

Se déployant au bas d'un versant de vallée, la trame bâtie accuse une dénivellation de quelque 70 mètres. Elle s'inscrit dans la zone la plus élevée de Manhay, entre des sommets qui atteignent 580 à 640 mètres d'altitude. Confluant ensemble à l'Ouest, le ruisseau de la Fagne de la Goutte, les sources de l'Aisne et le ruisseau de la Folie irriguent largement le territoire, réservant de grandes zones tourbeuses, dont plusieurs sont inscrites en réserves naturelles au plan de secteur; longtemps, les habitants y puisèrent leur combustible de chauffage.

Très accidenté aux abords des cours d'eau, le relief s'adoucit en remontant vers l'Est. Le village peut ainsi s'entourer de vastes prairies entrecoupées de quelques champs cultivés. Haies, taillis et arbres y ponctuent certaines limites du parcellaire, désignent les sources et le parcours des petits ruisseaux...

Agglomérée en un plan complexe, que découpe un réseau de rues et de chemins assez dense, la localité présente quelques séquences de mitoyenneté deux à deux, serait-ce par le biais de l'une ou l'autre dépendance. En effet, les bâtisses s'appuient souvent sur une limite latérale de parcelle, tout en se réservant un devant-de-porte plus ou moins confortable, voire une courette. Jardins et prés complètent cette organisation fonctionnelle.

Au sein de sa région, l'habitat caractéristique du village s'envisage aussi sous l'angle chromatique, qui fait dialoguer les tons sombres du grès et du schiste avec les tonalités claires des anciens badigeons de chaux ou des peintures d'aujourd'hui qui remettent à l'honneur cette pratique protectrice.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Elevée à l'extrémité septentrionale du village, l'église paroissiale Saint Donat se distingue à l'horizon par sa tour surmontée d'un clocheton ajouré. De style néoclassique, elle a été reconstruite en 1845-1846. A l'époque, elle desservait aussi le hameau d'Oster, d'où les habitants arrivaient à pied par un chemin nommé « li vôle di messe », avant l'édification de leur propre chapelle en 1859. C'est ce qui vaut à l'église d'Odeigne cette position décentrée avec son cimetière et le presbytère tout à côté.

En revanche, l'ancienne école communale occupe une position dominante dans le village. Remontant à 1870, son volume principal est implanté perpendiculairement sur l'étroit îlot qui l'accueille, afin de séparer la cour des garçons de celle des filles. Fort agrandie au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, l'école a fermé ses portes en 1989.

Le bâti villageois alentour est constitué en grosse majorité par des fermes de type ardennais, dont le volume compact adopte souvent un plan sensiblement carré. Abritant sous le même toit logis, étable et grange, suivant le modèle tricellulaire usuel, ces fermes sont augmentées çà et là par un chartil ou une bergerie, une étable supplémentaire, un fournil, une annexe...

Construites en moellons gréseux et schisteux, elles sont ajourées d'ouvertures à encadrement de bois, de schiste, de calcaire ou, plus récemment, de brique. A travers le temps, ces divers matériaux permettent d'apprécier les détails de la mise en œuvre, tout en distinguant assez précisément dans les façades la distribution des fonctions traditionnelles.

En outre, malgré les rénovations intervenues ces dernières décennies, certaines bâtisses sont encore enduites et peintes ou simplement chaulées. Elles témoignent ainsi d'une utile pratique qui a pour rôle de protéger, d'isoler et d'assainir les maçonneries exposées aux intempéries, tout en mettant en valeur la façade principale.

Le village compte encore deux anciens abreuvoirs et deux chapelles élevées par des familles du lieu au début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Non loin de l'église, une belle ferme tricellulaire du XIX<sup>ème</sup> siècle, reconvertie en simple habitation, conserve toutes ses caractéristiques ardennaises : volume trapu en moellons de grès et de schiste sous une ample toiture de cherbins au faitage en lignolets, ouvertures du logis à encadrement en schiste ardoisier, petite excroissance sous appentis abritant l'ancien four à pain.

Odeigne, rue des Barons, 8.

## Qualité d'ensemble

Servant de base aux Allemands pour attaquer Manhay, le village eut à souffrir plusieurs destructions par le feu mais se releva assez bien de ses ruines. Face à l'ancienne école, rue du Souvenir, un monument aux morts rappelle ces événements douloureux dont Odeigne fut le siège durant l'hiver 1944-1945.

Plus tard, d'anciennes fermes ont été rénovées pour servir d'habitations permanentes ou de secondes résidences, certaines moyennant des aménagements parfois malhabiles. En outre, des constructions modernes se sont ajoutées à l'ensemble, surtout aux entrées du village.

Toutefois, grâce à la trame souple du bâti et à l'implantation variée des volumes, le cœur d'Odeigne conserve encore des qualités paysagères intéressantes et une certaine forme d'homogénéité qui évoque la cohésion villageoise d'antan. A son égard, une protection architecturale et urbanistique mérite d'être mise en œuvre, notamment par l'inscription au plan de secteur d'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique. Celui-ci devrait être assorti d'un règlement général sur les bâtisses en site rural.



## ● Odeigne

## Biens repris à l'Inventaire



**Odeigne**  
Église paroissiale Saint-Donat et cimetière  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 144 f, 145 b  
19<sup>e</sup> siècle  
1845-1846 (s)



**Route de l'Auneu, 12**  
Ferme  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 92e  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Route de la Baraque Fraiture (hors carte)**  
Croix d'occis  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 5<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 2101h  
18<sup>e</sup> siècle  
1722 (s)



**Rue des Barons, 3**  
Ancien presbytère (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 2<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1841g  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1861 ou 1863 (s)



**Rue des Barons, 8**  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 158b  
2<sup>e</sup> moitié du 18<sup>e</sup>-1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Rue du Doyare, 3**  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 111b  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue de la Jonction, 4**  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 64a  
1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Rue de la Jonction, 4 (devant)**  
Anciens abreuvoir et borne-fontaine  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 64A  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue de la Jonction, 11**  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 205f  
1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**Rue de la Jonction, 13 (à gauche)**  
Chapelle  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 207f  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



Rue de la Jonction, 14  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 21d  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



Rue de la Jonction, 16  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 22b  
19<sup>e</sup> siècle



Rue de la Jonction, 21  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 214c  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



Rue de la Madone, 2 (à gauche)  
Anciens abreuvoir et  
borne-fontaine  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 69c  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle



Rue de la Madone, 3  
Ferme  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 105d  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



Rue Saint-Donat  
Chapelle  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 9/2  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



Rue du Souvenir, 3  
Ancienne école (bibliothèque,  
locaux associatifs)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 18/2f,  
18/2g  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



Rue des Vieilles Terres, 2  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. B, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 312f  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Zone d'habitat à caractère rural compacte.</li> <li>✓ Une zone de services publics et d'équipements communautaires (terrain de football et salle).</li> <li>✓ Plusieurs grandes zones tourbeuses sont inscrites en zones naturelles au plan de secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une petite extension linéaire au Nord-est.</li> <li>✓ On trouve plusieurs chalets et caravanes en zone agricole (vers la route d'Ezeveux).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Inscrire le cœur du village en périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique.</li> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 120 parcelles).</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Se déployant au bas d'un versant de vallée, la trame bâtie accuse une dénivellation de quelque 70 m. Elle s'inscrit dans la zone la plus élevée de Manhay, entre des sommets qui atteignent 580 à 640 m d'altitude.</li> <li>✓ Très accidenté aux abords des cours d'eau, le relief s'adoucit en remontant vers l'Est. Le village peut ainsi s'entourer de vastes prairies entrecoupées de quelques champs cultivés. Haies, taillis et arbres y ponctuent certaines limites du parcellaire, désignent les sources et les parcours des petits ruisseaux.</li> <li>✓ L'habitat s'entoure d'une auréole de prairies réservée à l'orée des bois; bouquets d'arbres et haies y retiennent les terres, délimitent les parcelles, ombrages les points d'eau, tout en animant les perspectives paysagères.</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Agglomérée en un plan complexe, que découpe un réseau de rues et de chemins assez dense, la localité présente quelques séquences de mitoyenneté deux à deux, serait-ce par le biais de l'une ou l'autre dépendance. En effet, les bâtisses s'appuient souvent sur une limite latérale de parcelle, tout en se réservant un devant-de-porte plus ou moins confortable, voire une courette. Jardins et prés complètent cette organisation fonctionnelle.</li> <li>✓ Les constructions modernes se sont ajoutées surtout aux entrées du village.</li> <li>✓ Toutefois, grâce à la trame souple du bâti et à l'implantation variée des volumes, le cœur d'Odeigne conserve encore des qualités paysagères intéressantes et une certaine forme d'homogénéité qui évoque la cohésion villageoise d'antan.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une protection architecturale et urbanistique du cœur du village mérite d'être mise en œuvre via notamment un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'urbanisation de l'extension de l'extrême Nord perturbera la physionomie du village.</li> </ul>
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'habitat caractéristique du village s'envisage aussi sous l'angle chromatique, qui fait dialoguer les tons sombres du grès et du schiste avec les tonalités claires des anciens badigeons de chaux ou des peintures d'aujourd'hui qui remettent à l'honneur cette pratique protectrice.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quelques fermes encore non rénovées ou rénovées sans tenir compte de l'architecture locale.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Deux anciens abreuvoirs et deux chapelles du début du XXème siècle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le petit patrimoine manque d'entretien.</li> </ul>		
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune est propriétaire d'un terrain à bâtir dans l'extension Nord-est.</li> </ul>			
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une place de village est aménagée.</li> <li>✓ Quelques espaces de repos aménagés.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'étendue de certains croisements (cf. rue du Souvenir) permettrait de créer des aménagements de convivialité.</li> </ul>	
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proximité de l'échangeur autoroutier de la Baraque de Fraiture.</li> <li>✓ Proximité des Nationales 30 et 89.</li> </ul>			
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecole communale fondamentale et maison de village à l'étage.</li> <li>✓ Boîte aux lettres de la poste.</li> <li>✓ Bulles à verre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquence des bus TEC.</li> </ul>		
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 7 entreprises.</li> <li>✓ Dernier meunier de la province du Luxembourg.</li> </ul>			

---

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	✓ 4 fermes toujours en activité.			
<b>Le tourisme</b>	✓ 2 gîtes et 3 chambres d'hôtes. ✓ Plateau des Tailles. ✓ Passage des promenades balisées n° 4 et 5 du SI. ✓ Passage du GR-A-E. ✓ Piste de ski de fond.			

## Conclusions

Le plan de secteur d'Odeigne propose :

- une zone d'habitat à caractère rural compacte avec une petite extension linéaire au Nord-est (potentiel constructible de  $\pm$  120 parcelles) ;
- une zone de services publics et d'équipements communautaires (terrain de football et salle) ;
- deux zones naturelles (grandes zones tourbeuses).

Se déployant au bas d'un versant de vallée, la trame bâtie accuse une dénivellation de quelque 70 m. Elle s'inscrit dans la zone la plus élevée de Manhay, entre des sommets qui atteignent 580 à 640 m d'altitude. Très accidenté aux abords des cours d'eau, le relief s'adoucit en remontant vers l'Est. Le village peut ainsi s'entourer de vastes prairies entrecoupées de quelques champs cultivés. Haies, taillis et arbres y ponctuent certaines limites de parcellaire, désignent les sources et les parcours des petits ruisseaux. L'habitat s'entoure d'une auréole de prairies réservée à l'orée des bois; bouquets d'arbres et haies y retiennent les terres, délimitent les parcelles, ombrages les points d'eau, tout en animant les perspectives paysagères.

Agglomérée en un plan complexe, que découpe un réseau de rues et de chemins assez dense, la localité présente quelques séquences de mitoyenneté deux à deux, serait-ce par le biais de l'une ou l'autre dépendance. En effet, les bâtisses s'appuient souvent sur une limite latérale de parcelle, tout en se réservant un devant-de-porte plus ou moins confortable, voire une courette. Jardins et prés complètent cette organisation fonctionnelle. Les constructions modernes se sont ajoutées surtout aux entrées du village. Toutefois, grâce à la trame souple du bâti et à l'implantation variée des volumes, le cœur d'Odeigne conserve encore des qualités paysagères intéressantes et une certaine forme d'homogénéité qui évoque la cohésion villageoise d'antan.

Aussi, une protection architecturale et urbanistique du cœur du village mérite d'être mise en œuvre, notamment par l'inscription au plan de secteur d'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique. Celui-ci devrait être assorti d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural. De plus, remarquons que l'urbanisation de l'extension de l'extrême Nord perturbera la physionomie du village.

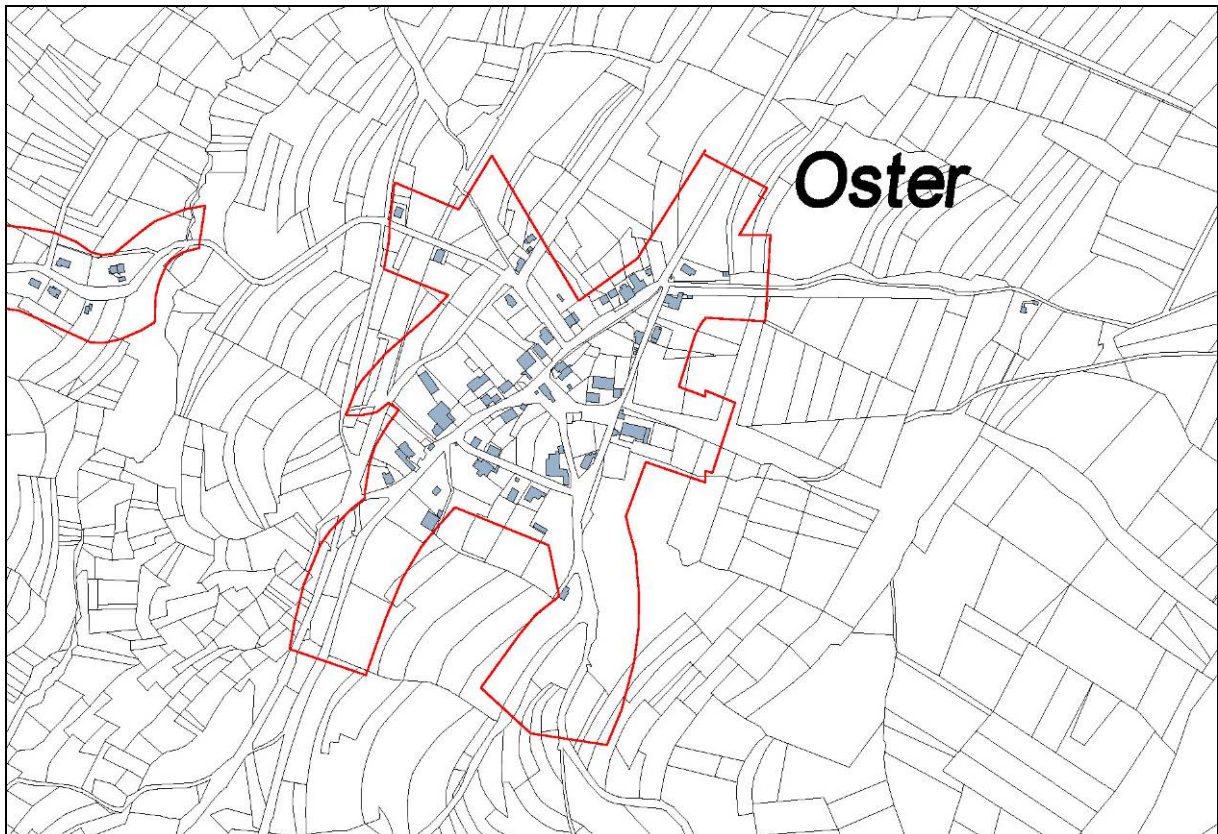
Le principal enjeu pour Odeigne est de:

- mettre en place des mesures de protection tant en matière de bâti que de non bâti du cœur du village (inscription au plan de secteur d'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique et application d'un RGBSR).

**ANNEXE 5.1.14 – Oster**



Source : Manhay vue du ciel, Oster



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/10.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Particulièrement représentatif de cette partie du territoire ardennais, Oster adopte un plan triangulaire où se distingue en plein centre l'îlot qui accueille la chapelle Saint Hubert depuis 1859.

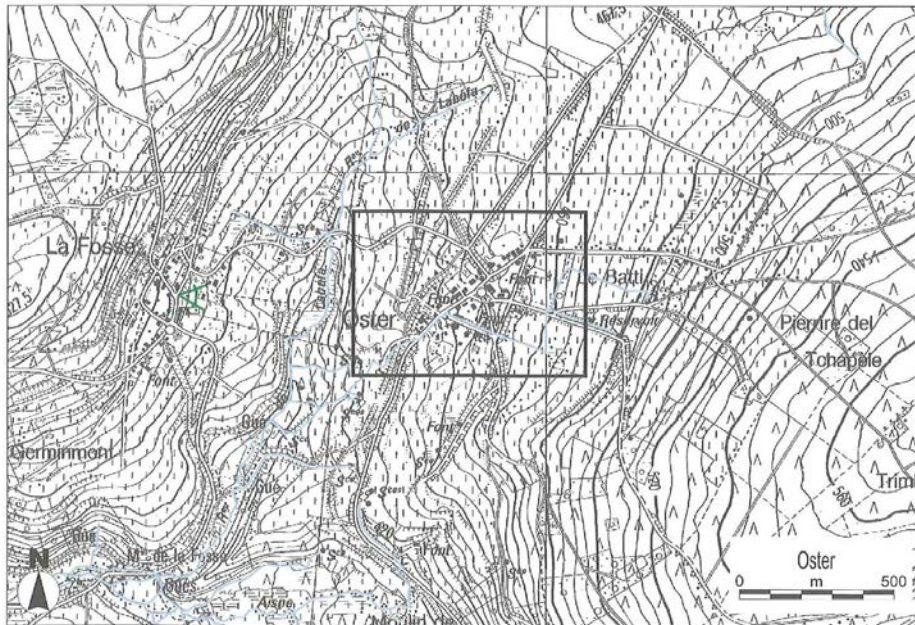
Etabli sur un petit plateau culminant à quelque 440 mètres d'altitude, le village d'Oster se niche aux confins Nord-ouest de l'ancienne Commune d'Odeigne. Jadis, la localité était un modeste hameau relié à son centre administratif par le « chemin de la messe » ou « li vôte di messe ». Long d'environ trois kilomètres et jalonné par plusieurs croix, celui-ci s'aventure dans les bois avant de rejoindre le cœur paroissial d'Odeigne. Quand est érigée la chapelle Saint Hubert, en 1825, puis reconstruite en 1859, les habitants d'Oster peuvent enfin assister au culte à deux pas de chez eux... Mais les jeunes mariés doivent toujours passer devant le maire à Odeigne avant de consacrer leur union à Oster!

Quelques décennies plus tard, le chemin de fer vicinal vient tracer sa voie à l'Ouest de la localité, signe des temps modernes et d'une plus grande ouverture vers l'extérieur.

Petite enclave réservée au milieu de terres peu propices, située dans la pointe Sud-ouest de l'Ardenne herbagère, Oster profite d'une zone de sols limoneux aptes à l'agriculture. Autour du bâti villageois, parsemé de petits prés, les labours et les grandes pâtures se partagent le parcellaire. A l'Est, là où le relief devient plus abrupt, règne une forêt principalement dévolue aux résineux, tandis qu'au Sud, les fonds humides de la vallée de l'Aisne, les prairies et les boisements épars rejoignent la scierie du Moulin de Crahay.

Tablant ainsi sur les ressources du milieu, les habitants optent sous l'Ancien Régime pour un mode de vie presque autarcique et pratiquent la polyculture alliée à l'élevage. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, toutefois, l'élevage prend de l'ampleur dans la région. En 1887, la « Laiterie Sainte Famille » s'établit près de l'église; elle fonctionnera près d'un demi-siècle. Démoli après la seconde guerre mondiale, l'ensemble ne subsiste plus désormais que par le nom évocateur de la « rue de l'Ancienne Laiterie »...

Organisées en V, les deux rues principales du village se rejoignent au Nord, au carrefour de la Route de la Croix des Bruyères qui file vers Manhay. Les recoupant ou s'en échappant, des chemins secondaires forment une trame assez peu développée; y prennent place la chapelle Saint Hubert, isolée au centre sur son îlot herbeux, et différentes fermes installées librement sur leur parcelle au mieux du fonctionnement agricole d'antan qui suppose un devant-de-porte ou une cour, des accès faciles, puis le nécessaire accompagnement d'un jardin potager et de l'un ou l'autre pré.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Augmentées au fil du temps ou construites sur un modèle amplifié, plusieurs fermes répertoriées disposent d'un confortable logis auquel s'ajoutent une étable, une grange, une bergerie, un chartil ou une seconde étable, sans oublier le fournil. Qu'elles soient mono-bloc ou à plusieurs bâtiments, elles présentent au moins un gros volume de base en moellons de grès ou de grès schisteux sous une ample bâtière de cherbins; ceux-ci ont été remplacés çà et là par des matériaux sombres de substitution.

Bois, calcaire et brique se partagent quant à eux l'encadrement des ouvertures, sauf à être en moellons de grès clavés comme à l'une des plus anciennes bâtisses (rue de l'Ancienne Laiterie n° 7) ou en schiste taillé (rue de la Clisore n° 9).

Jadis très répandu, le chaulage blanc qui unifie et harmonise les murs a subi de récents décapages mais il subsiste ou se perpétue heureusement à plusieurs endroits, aux façades d'anciennes fermes et de maisons, notamment à la rue des Ecoles.

A côté de ce patrimoine habité, qui remonte surtout au XIX<sup>ème</sup> siècle, plusieurs abreuvoirs jadis alimentés par des bornes-fontaines ponctuent le parcours tranquille au cœur du village. Le plus représentatif et toujours en activité est la « fontaine des chevaux », bien installé sur son sol pavé.

Quelques croix, dont une assez intéressante avec son christ contemporain en bois, et de petites chapelles complètent le tableau patrimonial.



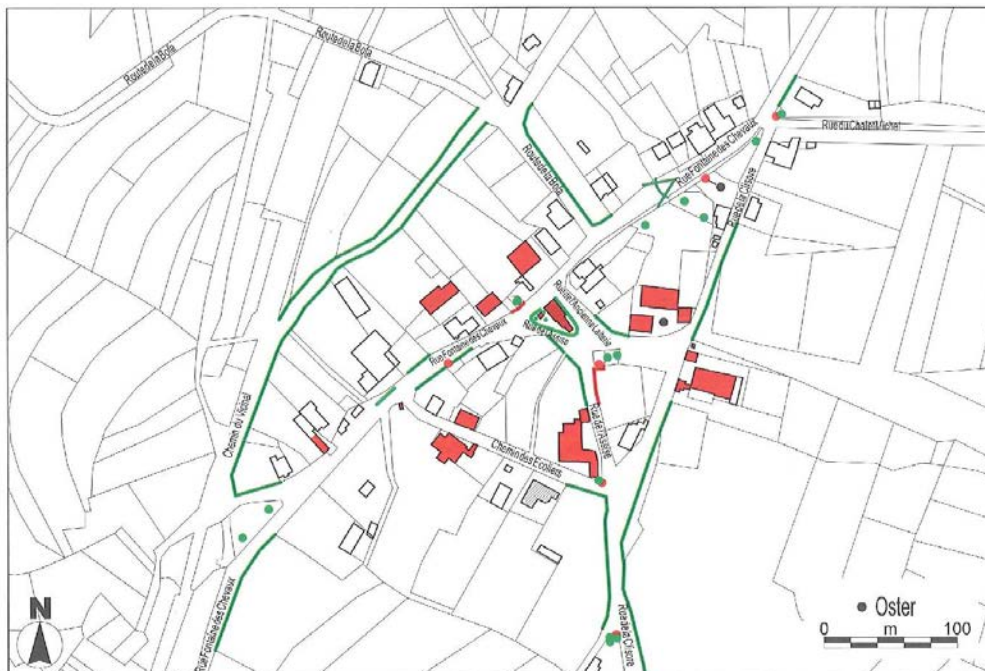
La trame bâtie du village d'Oster est structurée par la rue Fontaine des Chevaux, où se distinguent toujours quelques exemplaires d'anciennes fermes traditionnelles, aux maçonneries de grès chaulées sous des bâtisses de cherbins. Oster, rue Fontaine des Chevaux, 31.

### Qualité d'ensemble

Sans être exceptionnel sous tous les angles, le village d'Oster offre une trame bâtie toujours intéressante dans son auréole paysagère. S'y illustre plus particulièrement la ferme encore en activité sise au n° 7 de la rue de l'Ancienne Laiterie et le grand abreuvoir duquel la rue Fontaine des Chevaux tire son nom.

Ce cadre champêtre et les autres éléments du patrimoine qui le peuplent, préservés malgré les mutations des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, méritent d'être protégés. L'inscription au plan de secteur d'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique permettrait déjà d'attirer l'attention sur le cœur de la petite localité.

### Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



*Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.*

## ● Oster

## Biens repris à l'Inventaire



**Oster**  
Église Saint-Hubert  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 89/2b  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1856 (m)



**Rue de la Clisore, 9**  
Ferme  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 95c  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue de l'Ancienne Laiterie, 3 (au-delà)**  
Anciens abreuvoir et borne-fontaine  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 77d  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles  
Constructeur Compagnie générale des Conduites d'Eau de Liège



**Rue de la Clisore, 9 (à gauche)**  
Chapelle  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 95/2c  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue de l'Ancienne Laiterie, 7** ●  
Ferme  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 93k  
(17<sup>e</sup> ?-)18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1818 (s)



**Rue de la Clisore, 9 (au-delà)**  
Croix  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 98e, (devant)  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle  
1868 (m)



**Rue de l'Assise, 1**  
Ferme  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 78f  
19<sup>e</sup> siècle



**Chemin des Écoliers, 2.**  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 84e  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue de l'Assise, 1 (à gauche)**  
Christ en croix  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 78f  
(devant)  
19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



**Chemin des Écoliers, 3**  
Ferme  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>er</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 63e  
19<sup>e</sup> siècle et début du 20<sup>e</sup> siècle



**Chemin des Écoliers, 3 (avant)**  
Chapelle Saint-Donat  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>e</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 62e  
1<sup>er</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue Fontaine des Chevaux, 3 (en face)**  
Borne-fontaine et abreuvoir  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>e</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 92/4  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue Fontaine des Chevaux, 10 (devant)**  
Anciens abreuvoir et borne-fontaine  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>e</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 83/2a  
19<sup>e</sup> siècle



**Rue Fontaine des Chevaux, 15**  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>e</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 30f  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Rue Fontaine des Chevaux, 17**  
Ancien presbytère (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>e</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 35b  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle  
1879 (s)



**Rue Fontaine des Chevaux, 17 (en face)**  
Monument aux morts  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>e</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 89/3  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle



**Rue Fontaine des Chevaux, 19**  
Ancienne ferme (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>e</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 39e  
19<sup>e</sup> siècle  
1895 (m)



**Rue Fontaine des Chevaux, 31**  
Ancienne maison rurale (habitation)  
5<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>e</sup> f<sup>lle</sup>, parc. 51e  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une zone d'habitat à caractère rural compacte avec deux excroissances au Sud.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 110 parcelles).</li> <li>✓ Remarquons la superficie importante de certaines parcelles à bâtir.</li> <li>✓ Inscrire un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique.</li> <li>✓ Etablir un PCAD pour relier les deux excroissances et donc dégager une zone potentiellement constructible d'un seul tenant.</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etabli sur un petit plateau culminant à quelque 440 m d'altitude.</li> <li>✓ Petite enclave réservée au milieu de terres peu propices, située dans la pointe Sud-ouest de l'Ardenne herbagère, Oster profite d'une zone de sols limoneux aptes à l'agriculture. Autour du bâti villageois, parsemé de petits prés, les labours et les grandes pâtures se partagent le parcellaire. A l'Est, là où le relief devient plus abrupt, règne une forêt principalement dévolue aux résineux, tandis qu'au Sud, les fonds humides de la vallée de l'Aisne, les prairies et les boisements épars rejoignent la scierie du Moulin de Crahay.</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisées en V, les deux rues principales du village se rejoignent au Nord, au carrefour de la Route de la Croix des Bruyères qui file vers Manhay. Les recoupant ou s'en échappant, des chemins secondaires forment une trame assez peu développée; y prennent place la chapelle Saint Hubert, isolée au centre sur son îlot herbeux, et différentes fermes installées librement sur leur parcelle au mieux du fonctionnement agricole d'antan qui suppose un devant-de-porte ou une cour, des accès faciles, puis le nécessaire accompagnement d'un jardin potager et de l'un ou l'autre pré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Village qui particulièrement s'est très peu développé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Densifier le cœur du village tout en mettant l'accent sur l'intégration des nouvelles constructions dans le bâti traditionnel.</li> </ul>	
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sans être exceptionnel sous tous les angles, le village d'Oster offre une trame bâtie toujours intéressante dans son auréole paysagère.</li> <li>✓ Plusieurs habitations traditionnelles sont actuellement en rénovation.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La rénovation de plusieurs habitations traditionnelles sans tenir compte de la typologie locale.</li> </ul>

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plusieurs abreuvoirs jadis alimentés par des bornes fontaines, ponctuent le cœur du village (la « fontaine des chevaux », toujours en activité).</li> <li>✓ Le tableau patrimonial se complète par quelques croix et petites chapelles.</li> <li>✓ Le petit patrimoine est globalement en bon état.</li> </ul>			
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La plupart des parcelles communales se situent hors de la zone d'habitat à caractère rural.</li> </ul>			
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Place aménagée avec une plaine de jeux (rue de l'Ancienne Laiterie).</li> <li>✓ Espace vert aménagé le long de la route Fontaine des Chevaux.</li> <li>✓ L'îlot central de la chapelle est également aménagé en espace de convivialité.</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La mobilité</b>	✓ Proximité des nationales.			
<b>Les services</b>	✓ Ecole primaire communale. ✓ La présence d'un médecin. ✓ Une boîte aux lettres de la poste.	✓ Fréquence des bus TEC. ✓ Pas d'école maternelle.		
<b>Les entreprises</b>	✓ 2 entreprises.			
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	✓ 2 fermes toujours en activité.			
<b>Le tourisme</b>	✓ 1 gîte. ✓ Passage du GRA-E et d'une promenade balisée. ✓ Jogging d'Oster.			

## Conclusions

Le plan de secteur d'Oster présente une zone d'habitat à caractère rural avec deux excroissances au Sud. Il reste un fort potentiel constructible ( $\pm 110$  parcelles). Toutefois, nous constatons que le village s'est particulièrement très peu développé. Néanmoins, on remarque qu'en reliant les deux excroissances via un PCAD, on dégagerait une zone potentiellement constructible d'un seul tenant fort intéressante.

Oster est établi sur un petit plateau culminant à quelque 440 m d'altitude. Petite enclave réservée au milieu de terres peu propices, située dans la pointe Sud-ouest de l'Ardenne herbagère, le village profite d'une zone de sols limoneux aptes à l'agriculture. Autour du bâti villageois, parsemé de petits prés, les labours et les grandes pâtures se partagent le parcellaire. A l'Est, là où le relief devient plus abrupt, règne une forêt principalement dévolue aux résineux, tandis qu'au Sud, les fonds humides de la vallée de l'Aisne, les prairies et les boisements épars rejoignent la scierie du Moulin de Crahay.

Organisées en V, les deux rues principales du village se rejoignent au Nord, au carrefour de la Route de la Croix des Bruyères qui file vers Manhay. Les recoupant ou s'en échappant, des chemins secondaires forment une trame assez peu développée; y prennent place la chapelle Saint Hubert, isolée au centre sur son îlot herbeux, et différentes fermes installées librement sur leur parcelle au mieux du fonctionnement agricole d'antan qui suppose un devant-de-porte ou une cour, des accès faciles, puis le nécessaire accompagnement d'un jardin potager et de l'un ou l'autre pré.

Le cadre champêtre d'Oster et les autres éléments du patrimoine qui le peuplent, préservés malgré les mutations des XIXème et XXème siècles, méritent d'être protégés. L'inscription au plan de secteur d'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique permettrait déjà d'attirer l'attention sur le cœur de la petite localité.

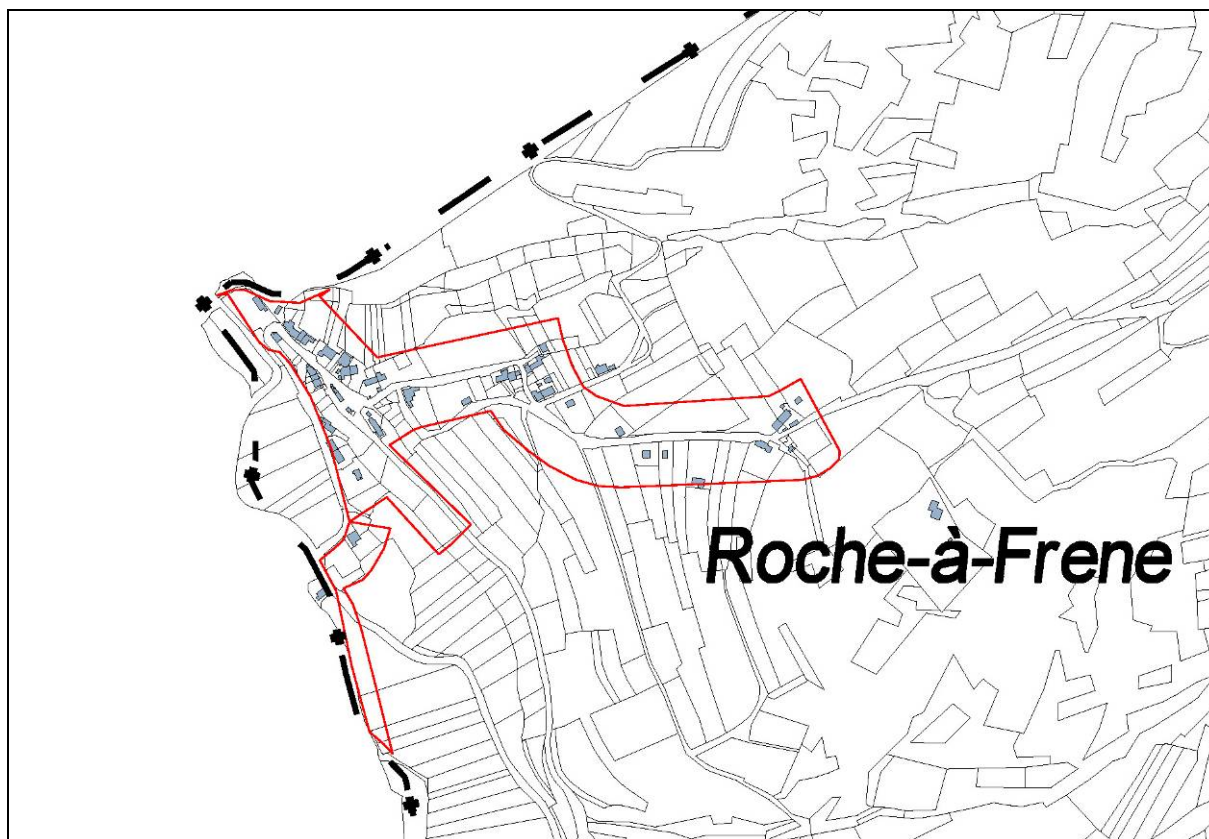
Le principal enjeu pour Oster est de:

- densifier le cœur du village dans le respect de la typologie locale.

### ANNEXE 5.1.15 – Roche-à-Frêne



Source : Manhay vue du ciel, Roche-à-Frêne



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/10.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Les rares perspectives qu'offre l'habitat de Roche-à-Frêne, distribué sur un relief contraignant, permettent d'appréhender les caractères de son architecture.

L'influence de la Calestienne famennaise toute proche s'y traduit notamment par l'usage du calcaire dans des façades entières.

A deux pas de Deux-Rys et situé pareillement à l'extrémité Nord-ouest de la commune, Roche-à-Frêne émane de la vallée de l'Aisne. Sur un court tracé, cette rivière souligne la frontière physique entre les territoires de Manhay, Erezée et Durbuy.

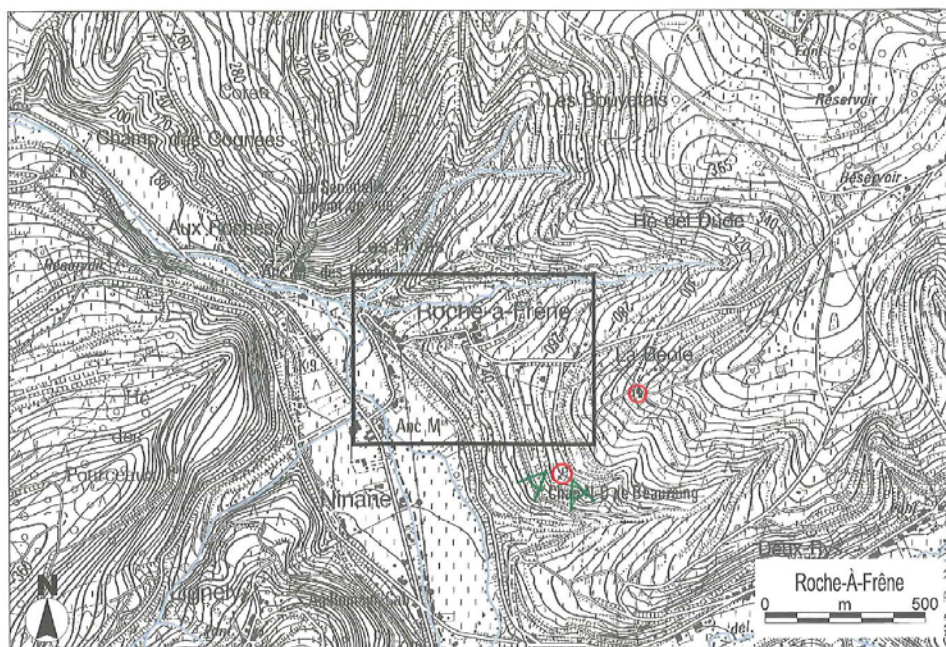
Au-delà des vestiges ruinés d'un moulin s'aperçoit l'arche en pierre calcaire du pont qui enjambe l'eau pour donner accès à la petite localité étagée sur un versant exposé principalement au Sud-ouest. Gravissant le coteau, la rue principale, sinueuse, conduit sur les hauteurs au lieu-dit « Al Béole ». Un chemin escarpé s'en échappe entre les bois pour aboutir, en contrebas, à l'église de Deux-Rys qui rassemble les paroissiens de ces deux villages.

Dictée par le relief, cette configuration des lieux n'offre guère de perspectives globales sur l'habitat de Roche-à-Frêne; tout s'y découvre par petites séquences et courtes approches. En revanche, depuis « Al Béole » se dévoilent des vues panoramiques sur la vallée. Ces quelques échappées permettent en contrepartie de se faire une idée plus précise des conditions de vie sur ce flanc de rocher où les prairies sont pentues et les bois très denses.

Néanmoins, quelques vergers sur pâtures se sont imposés dans l'exploitation locale des ressources du terroir; les cerisiers y furent particulièrement à l'honneur paraît-il.

Relativement disséminé, l'habitat du lieu regroupe encore quelques maisons et fermes intéressantes, surtout vers le sommet du village. Implantées le plus souvent parallèlement aux courbes du terrain, certaines d'entre elles prennent du recul pour se ménager une cour de service; d'autres doivent s'encastrent fort dans le relief afin d'être suffisamment accessibles.

Cependant, depuis ces dernières décennies, malgré l'escarpement de la Route des Roches, le bâti ancien qui s'y était enraciné a connu de nombreuses transformations. C'est principalement dû aux mutations engendrées par de nouveaux modes de vie, où l'automobile tient un rôle principal. Il en va également de l'abandon des petites exploitations agricoles familiales et de l'intérêt touristique suscité par les paysages de la vallée.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Situé à la lisière de la « bande à calcaires de Famenne » ou Calestienne, Roche-à-Frêne adopte certaines caractéristiques architecturales de cette région, tout en appartenant plus spécialement à la bordure Sud-ouest de l'Ardenne herbagère.

Il en découle un habitat regroupant des maisons et fermes bâties traditionnellement en moellons de calcaire assisés ou de grès, et en colombage désormais hourdé de briques. Des bâtières d'ardoises ou de cherbins couvrent ces volumes souvent peu profonds qui, élevés sur deux niveaux, traduisent bien leur appartenance au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Dans cette petite localité d'allure hétéroclite au premier coup d'œil, il faut ajouter au parcours architectural les points d'eau qui sont aussi lieux de rassemblement et de cohésion villageoise.

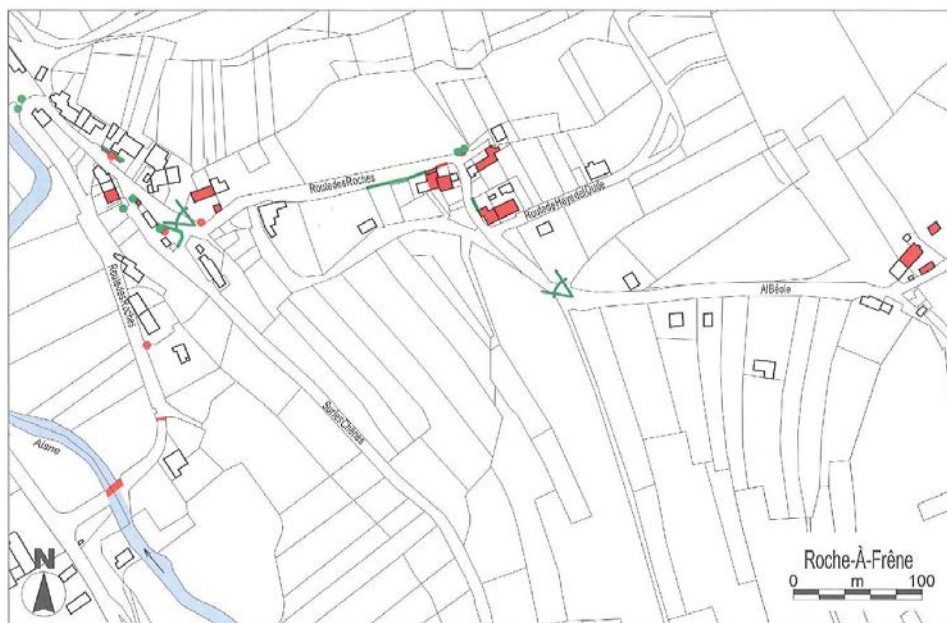
Enfin, pour son implantation dominant le paysage magistral de la vallée de l'Aisne, le sanctuaire dédié à Notre Dame de Beauraing mérité le détour. Isolée au bout d'un chemin entre des prairies, une grande statue en ciment armé peint ouvre les bras vers le centre de pèlerinage, par-delà monts et vaux. Elle est dressée sur un haut socle de calcaire à bossages qui, daté de 1953 (« MCMLIII ») porte aussi l'inscription « Mon Cœur Immaculé triomphera finalement ».

## Qualité d'ensemble

Roche-à-Frêne présente des valeurs paysagères indéniables et l'atout – à exploiter au mieux – d'être situé, avec Deux-Rys, au carrefour des trois communes baignées par les méandres exceptionnels de la très belle vallée de l'Aisne.

Ces qualités environnementales sont accompagnées d'un patrimoine bâti à redécouvrir localement où le petit patrimoine tient une grande place.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



*Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.*

## Roche-à-Frêne

## Biens repris à l'Inventaire



Al Béole ◇  
 Sanctuaire Notre-Dame de  
 Beauraing  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1170f<sup>3</sup>  
 2<sup>e</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle  
 1953 (m)



Al Béole, 15-17 (impairs)  
 Ancienne ferme (habitation et gîte  
 rural)  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1325e  
 2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
 1875 (m)



Al Béole, 30 ◇  
 Habitation  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1170c<sup>3</sup>  
 3<sup>e</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle  
 1971 (s)  
 Architecte Jacques Wauters

Haye del Dude, 2  
 Voir Route des Roches, 49



Haye del Dude, 4  
 Ancienne ferme (habitation)  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1355w  
 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



Route des Roches, 2 (avant)  
 Pont  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>  
 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



Route des Roches, 2 (au-delà)  
 Pont  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>  
 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles



Route des Roches, 8 (à droite)  
 Anciens abreuvoir et  
 borne-fontaine  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1417d  
 19<sup>e</sup> siècle  
 Constructeurs J. & J. Dewandre,  
 Fonderies Simon Frères



Route des Roches, 20  
 Ancienne ferme (habitation)  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1406d  
 1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



Route des Roches, 23 (devant)  
 Anciens abreuvoir et  
 borne-fontaine  
 3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1393d  
 19<sup>e</sup> siècle  
 Constructeur J. & J. Dewandre



**Route des Roches, 27 (en face)**  
Chapelle  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1368/2  
1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle  
1901 (m)



**Route des Roches, 47 (en face)**  
Anciens abreuvoir et  
borne-fontaine  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1344b  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle  
Constructeur J. & J. Dewandre



**Route des Roches, 28**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1359w,  
1359x  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1908 (m)



**Route des Roches, 49**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1355x  
19<sup>e</sup> siècle



**Route des Roches, 31 (en face)**  
Anciens abreuvoir et  
borne-fontaine  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1367x  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle  
Constructeur J. & J. Dewandre



**Route des Roches, 33**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1370s,  
1370v  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Route des Roches, 45**  
Ancienne ferme (habitation)  
3<sup>e</sup> div., sect. B, 4<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1357k  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une zone d'habitat à caractère rural en ruban non rectiligne, reliée à la zone d'habitat à caractère rural de Ninane (Durbuy).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un faible potentiel constructible (± 40 parcelles).</li> <li>✓ Inscrire le cœur du village en périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique.</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gravissant le coteau, la rue principale, sinueuse, conduit sur les hauteurs au lieu-dit « Al Béole ». Un chemin escarpé s'en échappe entre les bois pour aboutir, en contrebas, à l'église de Deux-Rys.</li> <li>✓ Depuis « Al Béole » se dévoilent des vues panoramiques sur la vallée. Ces quelques échappées permettent en contrepartie de se faire une idée plus précise des conditions de vie sur ce flanc de rocher où les prairies sont pentues et les bois très denses.</li> <li>✓ L'Aisne souligne la frontière physique avec les communes voisines.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dictée par le relief, cette configuration des lieux n'offre guère de perspectives globales sur l'habitat de Roche-à-Frêne; tout s'y découvre par petites séquences et courtes approches. Etagée sur un versant.</li> <li>✓ Le nouvel habitat se construit essentiellement sur un versant à fortes contraintes de relief et paysagères (entre Roche-à-Frêne et Al Béole).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exploiter au mieux le fait d'être situé, avec Deux-Rys, au carrefour de trois communes baignées par les méandres exceptionnels de la très belle vallée de l'Aisne.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Relativement disséminé, l'habitat du lieu regroupe encore quelques maisons et fermes intéressantes, surtout vers le sommet du village. Implantées le plus souvent parallèlement aux courbes du terrain, certaines d'entre elles prennent du recul pour se ménager une cour de service; d'autres doivent s'encastrent fort dans le relief afin d'être suffisamment accessibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cependant, depuis ces dernières décennies, malgré l'escarpement de la Route des Roches, le bâti ancien qui s'y était enraciné a connu de nombreuses transformations. C'est principalement dû aux mutations engendrées par de nouveaux modes de vie, où l'automobile tient un rôle principal.</li> </ul>		
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situé à la lisière de la « bande à calcaires de Famenne » ou Calestienne, Roche-à-Frêne adopte certaines caractéristiques architecturales de cette région, tout en appartenant plus spécialement à la bordure Sud-ouest de l'Ardenne herbagère.</li> <li>✓ Il en découle un habitat regroupant des maisons et fermes bâties traditionnellement en moellons de calcaire assisés ou de grès, et en colombage désormais hourdé de briques.</li> </ul>			
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le petit patrimoine tient une grande place avec notamment les différents points d'eau qui parcourent le village.</li> <li>✓ Le Sanctuaire dédié à Notre Dame de Beuraing.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un patrimoine bâti à redécouvrir localement et où le petit patrimoine tient une grande place.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le patrimoine communal</b>		✓ Aucune propriété communale sur Roche-à-Frêne.		
<b>L'espace -rue</b>	✓ Deux espaces verts aménagés avec des bancs.			
<b>La mobilité</b>	✓ Proximité de la Nationale 806.			
<b>Les services</b>	✓ Une boîte aux lettres de la poste. ✓ Des bulles à verre.	✓ Suppression de la ligne TEC.		
<b>Les entreprises</b>	✓ Une ferronnerie.			✓ La perte de l'entreprise qui entrainerait un village dortoir.
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	✓ 2 fermes toujours en activité.	✓ Abandon des petites exploitations agricoles familiales. ✓ Prairies pentues.		
<b>Le tourisme</b>	✓ 2 gîtes.	✓ Abandon de l'intérêt touristique suscité par les paysages de la vallée.		



## Conclusions

Roche-à-Frêne est caractérisé au plan de secteur par une zone d'habitat à caractère rural en ruban non rectiligne, relié à la zone d'habitat de Ninane (Durbuy). Globalement, il reste un faible potentiel constructible ( $\pm$  40 parcelles), essentiellement en dehors du cœur du village. Il conviendrait de protéger ce dernier par son inscription en périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique.

Avec Deux-Rys, Roche-à-Frêne se situe au carrefour de trois communes baignées par les méandres exceptionnels de la très belle vallée de l'Aisne. D'ailleurs depuis « Al Béole » se dévoilent des vues panoramiques sur la vallée. Néanmoins, dictée par le relief, la configuration du village n'offre guère de perspectives globales sur l'habitat de Roche-à-Frêne ; tout s'y découvre par petites séquences et courtes approches. Le nouvel habitat se construit essentiellement sur un versant à forte contraintes de relief et paysagères (entre Roche-à-Frêne et Al Béole).

Relativement disséminé, l'habitat du lieu regroupe encore quelques maisons et fermes intéressantes, surtout vers le sommet du village. Implantées le plus souvent parallèlement aux courbes du terrain, certaines d'entre elles prennent du recul pour se ménager une cour de service; d'autres doivent s'encastrent fort dans le relief afin d'être suffisamment accessibles. Cependant, depuis ces dernières décennies, malgré l'escarpement de la Route des Roches, le bâti ancien qui s'y était enraciné a connu de nombreuses transformations. C'est principalement dû aux mutations engendrées par de nouveaux modes de vie, où l'automobile tient un rôle principal.

Quant au petit patrimoine il tient une grande place avec notamment les différents points d'eau qui parcourent le village. Bref le patrimoine bâti de Roche-à-Frêne est à redécouvrir localement.

Il n'y a pas, à proprement parler, d'enjeu de développement à Roche-à-Frêne.

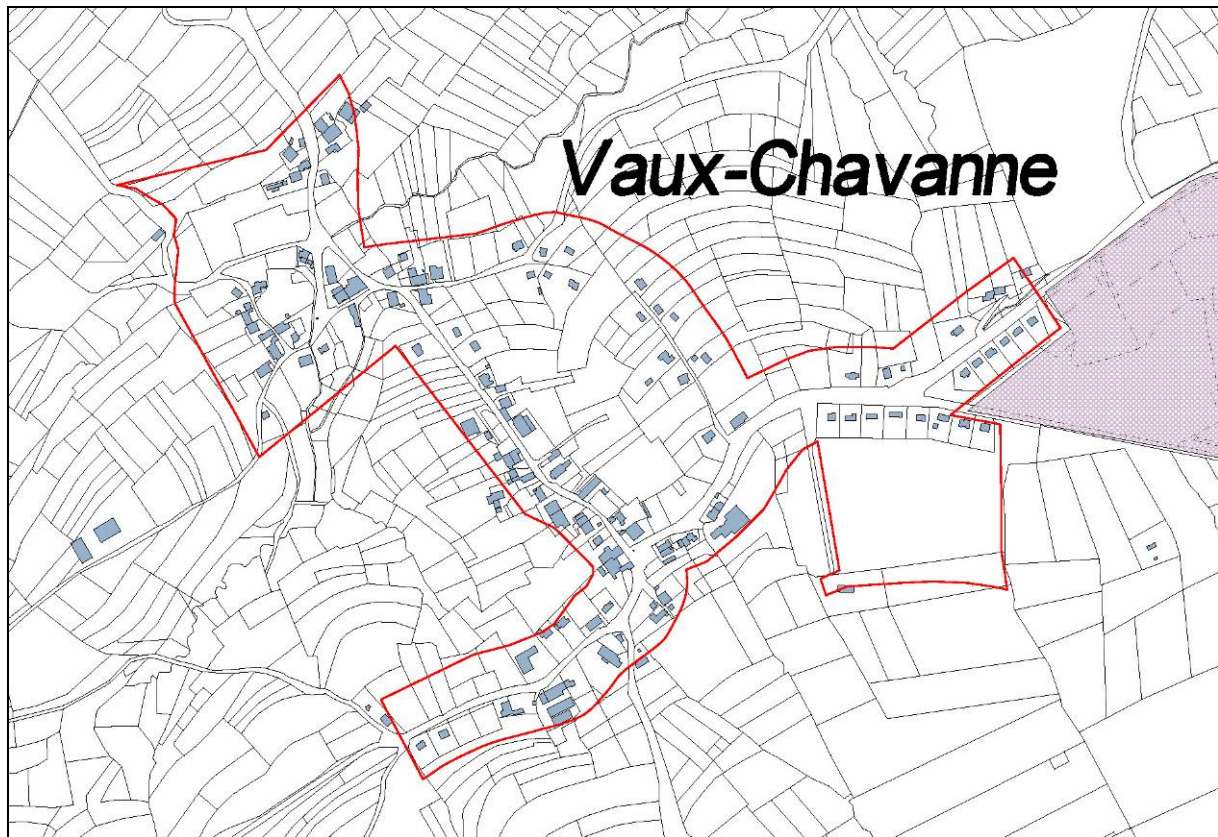
**ANNEXE 5.1.16 – Vaux-Chavanne**



Source : Manhay vue du ciel, Vaux-Chavanne



Source : Manhay vue du ciel, Parc d'activités de Vaux-Chavanne



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/10.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



Le village de Vaux-Chavanne prend place dans un fond de vallée et sur ses versants. L'église distingue ici la rue Villers de Chavan et le groupement de bâtisses vers la droite, la rue Haut-Vâ. Bien irrigué par plusieurs ruisseaux, le paysage à l'entour apparaît dans sa pleine vocation herbagère.

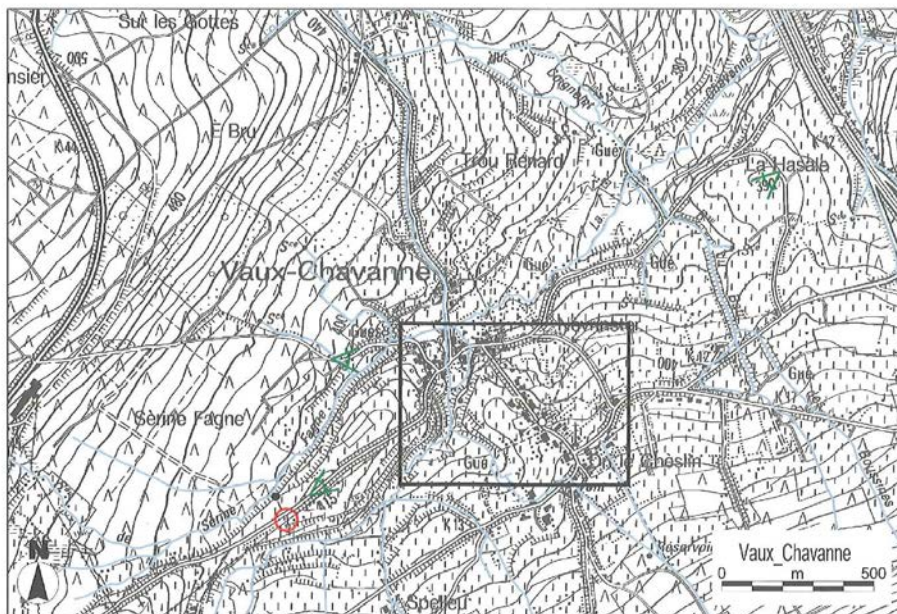
Le territoire de Vaux-Chavanne s'inscrit essentiellement entre la vieille route de Bastogne à Liège (N 30) et l'autoroute E 25 qui souligne la frontière avec la province de Liège. Jusqu'à la fusion des communes, Manhay n'était qu'un hameau de Vaux-Chavanne, formant à eux deux les seuls pôles importants de cet ancien ensemble administratif qui comporte par ailleurs quelques lieux-dits.

C'est un paysage de prairies arborées qui entoure la localité d'aujourd'hui. Celles-ci sont très bien irriguées par de nombreuses sources donnant naissance à un réseau plutôt dense de petits ruisseaux. Assez discrets, ces derniers traversent le village en plusieurs endroits. A leur mesure, ils ont contribué à l'organisation des lieux, permettant un bon approvisionnement en eau, avant que ne s'impose la distribution dans les foyers à partir de 1942.

En outre, grâce à l'énergie développée par le courant, deux moulins fonctionnaient à proximité du noyau bâti: l'un directement au Nord, l'autre vers l'Est, à « La Hazalle ». Ce dernier, construit vers 1820, broyait les écorces de chêne pour alimenter la tannerie du village. Leurs activités ont cessé dans la première moitié du XXème siècle.

La trame urbanistique du lieu se distribue sur tout un versant de vallée exposé globalement au Nord-ouest, en deux zones assez distinctes, bien que liées entre elles. La première descend de Haut-Vâ et emprunte la rue Villers de Chavan jusqu'à un peu en-deçà de l'église, suivant un plan relativement linéaire. La seconde quitte la rue Villers de Chavan pour se rassembler dans le creux en une petite agglomération plus compacte, à la croisée de différents chemins.

Dans cet environnement propice, tant sous l'angle agricole et forestier qu'en matière de communications routières, l'habitat villageois présente plusieurs volumes de fermes assez développés, dont certains abritent toujours les dépendances utiles au bon fonctionnement d'une exploitation actuelle.



Cartographie de base : IGN 1/10.000, Institut géographique nationale, Bruxelles.

## Patrimoine architectural

Assez bien réparti et diversifié, le patrimoine de Vaux-Chavanne comporte une chapelle classée en 1978. Ses épais murs toujours blanchis, la modénature des pierres de taille calcaires et sa structure originale en ont fait naguère une œuvre attribuable au XVIIIème siècle. Cependant, il est reconnu aujourd'hui que sa construction remonte vraisemblablement au milieu du XIXème siècle, grâce au soin des frères Libar qui occupaient la ferme située en face. Au demeurant, elle est parfois désignée comme la chapelle Jacoby, du nom d'une famille habitant tout à côté, ou plus simplement appelée chapelle du Carrefour.

Egalement dans le domaine religieux, une croix en fonte datée de 1789, située à l'entrée du chemin de Bas-Vâ, mérite sûrement une protection attentive, voire un classement comme monument. Non loin, vers Manhay, une croix d'occis en schiste porte, au-dessus du graphisme sobre d'un crâne, une inscription à la mémoire de J.-J. Voz, décédé là subitement en 1829.

Enfin, autour de l'église reconstruite en 1856 voisinent très traditionnellement le presbytère de 1842 et l'ancienne maison communale abritant désormais une école maternelle. Démolie en 1978-1979, la petite école villageoise du XIXème siècle se situait non loin, en contrebas.

Toutefois, au cœur de l'habitat, ce sont surtout des fermes qui retiennent l'attention, tantôt pour leur volumétrie, leur typologie, la mise en œuvre des matériaux ou la lisibilité des fonctions anciennes, tantôt pour tout à la fois dans les bâtiments les mieux conservés. Ainsi en va-t-il d'une grande ferme en surface datée de 1808 (Bas-Vâ n° 5), où s'observe notamment l'usage du schiste en encadrement de portes, mais aussi du bel ensemble en « U » de la ferme « Libar » des XIXème et XXème siècles. (Haut-Vâ n° 19), qui illustre la tradition de la mise en peinture des façades afin de les mettre en valeur tout en les protégeant.



A Bas-Vâ, les caractères ardennais du bâti de Vaux-Chavanne transparaissent dans les volumétries, l'emploi des moellons de grès en maçonnerie et du schiste ardoisier en toiture.

## Qualité d'ensemble

Vaux-Chavanne conserve bien des atouts, malgré la guerre et ses balafres dans le paysage, ainsi que l'élargissement de la voie vers Lierneux et, désormais, l'accès à l'autoroute. La végétation environnante, les ruisseaux sinueux ou canalisés, la distribution souple mais raisonnée de l'habitat, la variété des typologies du bâti et le petit patrimoine local sont autant de témoins intéressants du fonctionnement traditionnel d'un village ardennais. Fort de la conjugaison de tous ces éléments, celui-ci mérite des mesures de protection adaptées à son histoire, dans le contexte géographique qui l'accueille, à commencer par l'adoption d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural et l'inscription d'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique au plan de secteur.

La valorisation du village et la gestion raisonnée de son patrimoine bâti comme des paysages vallonnés qui l'encadrent devrait constituer aussi un atout face au développement dynamique de la zone d'activité économique mixte qui s'étend à l'Est.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



*Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.*

## ● Vaux-Chavanne

## Biens repris à l'Inventaire



**Vaux-Chavanne**  
Église paroissiale Saints-Philippe-et-Jacques et cimetière  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 97c, 98b  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1854-1856 (s)



**Bas-Vâ, 1 (en face)**  
Christ en croix  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 217c  
(devant)  
3<sup>e</sup> tiers du 18<sup>e</sup> siècle  
1789 (m)



**Bas-Vâ, 5**  
Ferme  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 191s  
3<sup>e</sup> tiers du 17<sup>e</sup> siècle, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>  
siècles  
1686 (r), 1808 (m)



**Bas-Vâ, 10**  
Ancienne ferme (habitation)  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 199n  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



**Bas-Vâ, 15**  
Ancienne ferme (habitation)  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 159a  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1818 (m), 1908 (m)



**Bas-Vâ, 17 (contre)**  
Christ en croix  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 152d  
18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles



**Bois Lardinois, 2**  
Ferme  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 244L  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle



**È Pousseù, 24 (avant)**  
Ancien abreuvoir  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 35c  
(devant)  
19<sup>e</sup> siècle



**Haut-Vâ, 5**  
Habitation  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 314m  
3<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle  
1896 (m)



**Haut-Vâ, 19**  
Ferme  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 61d,  
61e, 61k, 61L  
19<sup>e</sup> siècle et 1<sup>er</sup> tiers du 20<sup>e</sup> siècle

**Sur les Monts**

Croix d'occis  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 6<sup>e</sup> file, parc. 1829a  
19<sup>e</sup> siècle  
1829 (m)

**Villers de Chavan, 10**

Presbytère  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> file, parc. 99d  
19<sup>e</sup> siècle  
1840 (s)

**Villers de Chavan, 2**

Ancienne ferme (habitation)  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> file, parc. 80f  
19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles

**Villers de Chavan, 13-15 (impairs)**

Ancienne maison communale  
(école communale)  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> file, parc. 101h  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle

**Villers de Chavan, 2 (à droite) ★**

Chapelle Henri-Jacques ou Jacoby,  
chapelle du Carrefour  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> file, parc. 80d  
2<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle  
Commanditaires Jean-Joseph Libar,  
Lambert Libar

**Villers de Chavan, 6-8 (pairs)**

Ancienne ferme (habitation)  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> file, parc. 93g  
2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle

**Villers de Chavan, 9**

Ancienne ferme (habitation)  
6<sup>e</sup> div., sect. A, 1<sup>re</sup> file, parc. 69p  
19<sup>e</sup> siècle

## Enjeux du village

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Le plan de secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Zone d'habitat à caractère rural en tas et étirée le long de la Nationale 651.</li> <li>✓ Importante zone d'activités économiques mixtes prolongeant à l'Est la zone d'habitat à caractère rural, le long de la nationale.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il reste un fort potentiel constructible (± 120 parcelles).</li> <li>✓ Inscrire le village au plan de secteur en périmètre culturel, historique et esthétique.</li> </ul>	
L'implantation et le paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ C'est un paysage de prairies arborées qui entoure la localité d'aujourd'hui. Celles-ci sont très bien irriguées par de nombreuses sources donnant naissance à un réseau plutôt dense de petits ruisseaux. Assez discrets, ces derniers traversent le village en plusieurs endroits. A leur mesure, ils ont contribué à l'organisation des lieux, permettant un bon approvisionnement en eau.</li> </ul>			
La structure bâtie	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La trame urbanistique du lieu se distribue sur tout un versant de vallée exposé globalement au Nord-ouest, en deux zones assez distinctes, bien que liées entre elles. La première descend de Haut-Vâ et emprunte la rue Villers de Chavan jusqu'à un peu en-deçà de l'église, suivant un plan relativement linéaire. La seconde quitte la rue Villers de Chavan pour se rassembler dans le creux en une petite agglomération plus compacte, à la croisée de différents chemins.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La valorisation du village et la gestion raisonnée de son patrimoine bâti comme des paysages vallonnés qui l'encadrent devrait constituer aussi un atout face au développement dynamique de la zone d'activité économique mixte qui s'étend à l'Est.</li> </ul>	

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au cœur de l'habitat, ce sont surtout des fermes qui retiennent l'attention, tantôt pour leur volumétrie, leur typologie, la mise en œuvre des matériaux ou la lisibilité des fonctions anciennes, tantôt pour tout à la fois dans les bâtiments les mieux conservés.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appliquer un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural.</li> </ul>	
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chapelle classée.</li> <li>✓ Une croix en fonte de 1789 située à l'entrée du Chemin de Bas-Vâ.</li> <li>✓ Une croix d'occis en schiste.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Classement de certains éléments du petit patrimoine, tel la croix en fonte.</li> </ul>	
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune possède une importante parcelle à bâtir de 3,6 hectares.</li> <li>✓ Remarquons que la Fabrique d'église est également propriétaire de terrains à bâtir.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de parcelles à prix accessibles et/ou créer du logement moyen.</li> </ul>	
<b>L'espace-rue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Système de ralentissements aux entrées du village (rétrécissement de voirie et coussin berlinois) en dehors de la nationale.</li> <li>✓ Plusieurs espaces publics aménagés et un parking à proximité de la salle de village et de l'église.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque de sécurisation de la nationale à l'embranchement de la rue Villers de Chavan.</li> </ul>		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proximité de l'échangeur E 25.</li> <li>✓ Les Nationales 651 et 822 traversent le village.</li> </ul>			
<b>Les services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecole communale fondamentale.</li> <li>✓ Boîte aux lettres de la poste.</li> <li>✓ Ostéopathe et kinésithérapeute.</li> <li>✓ Parc à conteneurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fréquence des bus TEC.</li> </ul>		
<b>Les entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La ZAEM avec une dizaine d'entreprises et équipée d'un hall relais.</li> <li>✓ 14 entreprises en dehors de la ZAEM.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La mise en œuvre des infrastructures de la dernière partie de la ZAEM.</li> <li>✓ L'extension de la ZAEM au plan de secteur (triangle entre l'autoroute et la Nationale 822).</li> </ul>	
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 fermes toujours en activité.</li> <li>✓ La pépinière Cornet.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La perte de la vocation agricole du village.</li> </ul>
<b>Le tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 gîtes dont 2 de grande capacité.</li> </ul>			



## Conclusions

Vaux-Chavanne présente au plan de secteur :

- une zone d'habitat à caractère rural en tas et étirée le long de la Nationale 651 : globalement, il y reste un fort potentiel constructible ( $\pm 120$  parcelles) ; remarquons que la Commune de Manhay est propriétaire d'une vaste parcelle à bâtir.
- une importante zone d'activités économiques mixtes longeant à l'Est la zone d'habitat à caractère rural, le long de la nationale.

C'est un paysage de prairies arborées qui entoure la localité d'aujourd'hui. Celles-ci sont très bien irriguées par de nombreuses sources donnant naissance à un réseau plutôt dense de petits ruisseaux. Assez discrets, ces derniers traversent le village en plusieurs endroits. A leur mesure, ils ont contribué à l'organisation des lieux, permettant un bon approvisionnement en eau.

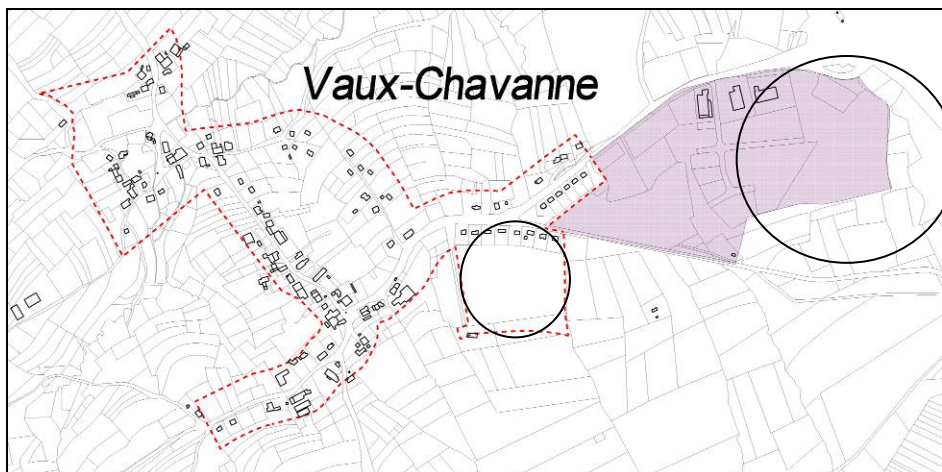
La trame urbanistique du lieu se distribue sur tout un versant de vallée exposé globalement au Nord-ouest, en deux zones assez distinctes, bien que liées entre elles. La première descend de Haut-Vâ et emprunte la rue Villers de Chavan jusqu'à un peu en-deçà de l'église, suivant un plan relativement linéaire. La seconde quitte la rue Villers de Chavan pour se rassembler dans le creux en une petite agglomération plus compacte, à la croisée de différents chemins.

Au cœur de l'habitat, ce sont surtout des fermes qui retiennent l'attention, tantôt pour leur volumétrie, leur typologie, la mise en œuvre des matériaux ou la lisibilité des fonctions anciennes, tantôt pour tout à la fois dans les bâtiments les mieux conservés.

Outre une chapelle classée, le petit patrimoine local reste un témoin intéressant.

Fort de la conjugaison de tous ces éléments, Vaux-Chavanne mérite des mesures de protection adaptées à son histoire, dans le contexte géographique qui l'accueille, à commencer par l'adoption d'un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural et l'inscription d'un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique au plan de secteur.

La valorisation du village et la gestion raisonnée de son patrimoine bâti comme des paysages vallonnés qui l'encadrent devrait constituer aussi un atout face au développement dynamique de la zone d'activités économiques mixtes qui s'étend à l'Est.



Cartographie de base : PLI.

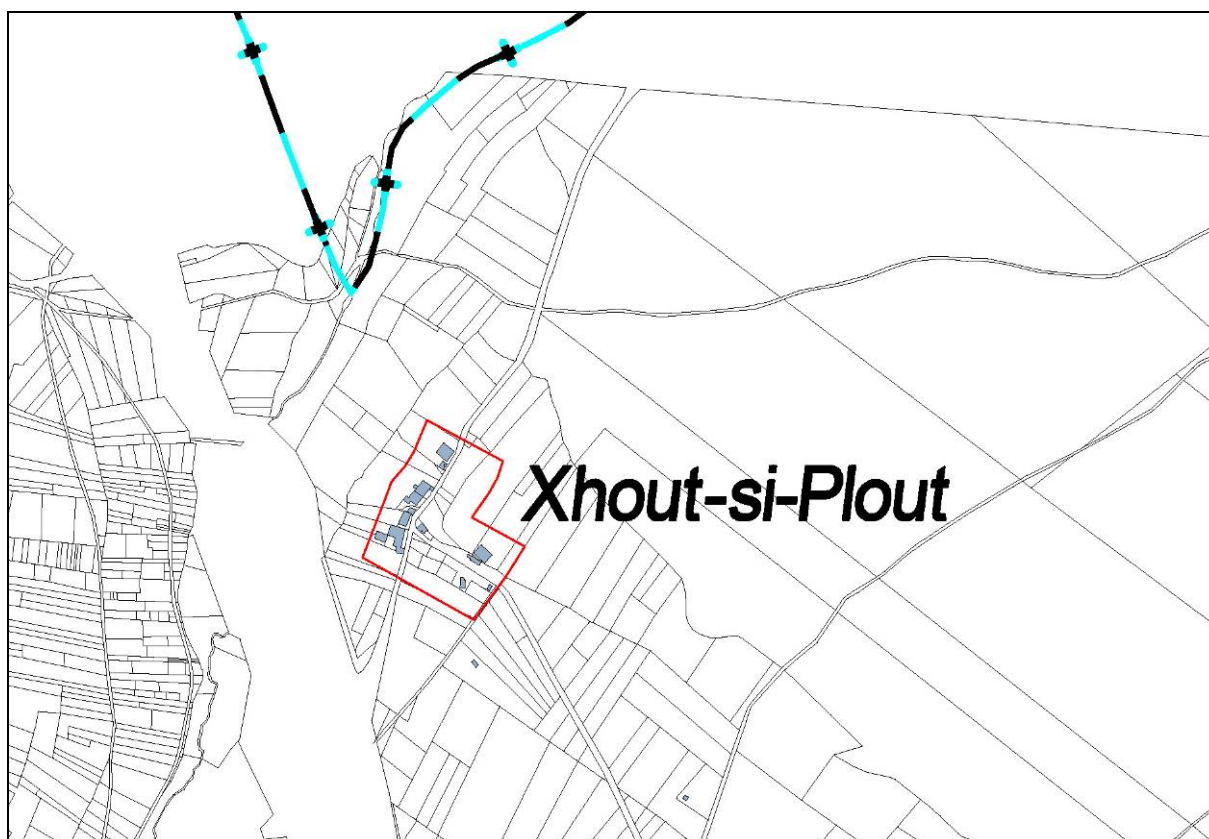
Les principaux enjeux pour Vaux-Chavanne sont de :

- adopter un RGSBR et inscrire un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique au plan de secteur ;
- urbaniser la parcelle communale ;
- étendre la zone d'activités économiques mixtes entre l'E 25 et la Nationale 822.

**ANNEXE 5.1.17 – Xhout-si-Ploùt**



Source : Manhay vue du ciel, Xhout-si-Ploùt



Cartographie de base : PLI 2012 échelle 1/10.000 + limite d'habitat.

## Géographie des lieux



A Xhout-si-Ploût, un petit hameau à l'orée des bois, subsistent quelques fermes ainsi que la chapelle Notre Dame des Sept Douleurs élevée en 1850.

Maigre hameau que son nom a rendu célèbre, Xhout-si-Ploût et son proche environnement forment actuellement une petite excroissance luxembourgeoise en pays liégeois, au flanc oriental du territoire de Manhay.

Sous l'angle du paysage, la césure avec Malempré, ancienne commune à laquelle se rattachait le hameau, est particulièrement affirmée depuis la construction de l'autoroute E 25, dans les années 1985. Aussi le chemin de liaison vers le village de Malempré passe-t-il désormais sous celle-ci, qui offre cependant quelques vues dominantes sur Xhout-si-Ploût et de longues perspectives à l'entour.

En contrebas de l'autoroute se découvre à l'inverse un paysage assez fermé, où la forêt domine largement, notamment avec le grand Bois du Fays à l'Est. A l'Ouest, le relief accentué qui accompagne le cours du ruisseau de la Follerie renforce naturellement la limite entre les parcelles densément peuplées de résineux et les grandes prairies arborées qui encadrent l'habitat.

De plan linéaire, la minuscule localité regroupe seulement quelques fermes installées parallèlement à la rue, au-delà d'une courette peu profonde. Leurs façades en moellons de grès s'ouvrent au soleil du levant, en une succession assez homogène sous les toits sombres.

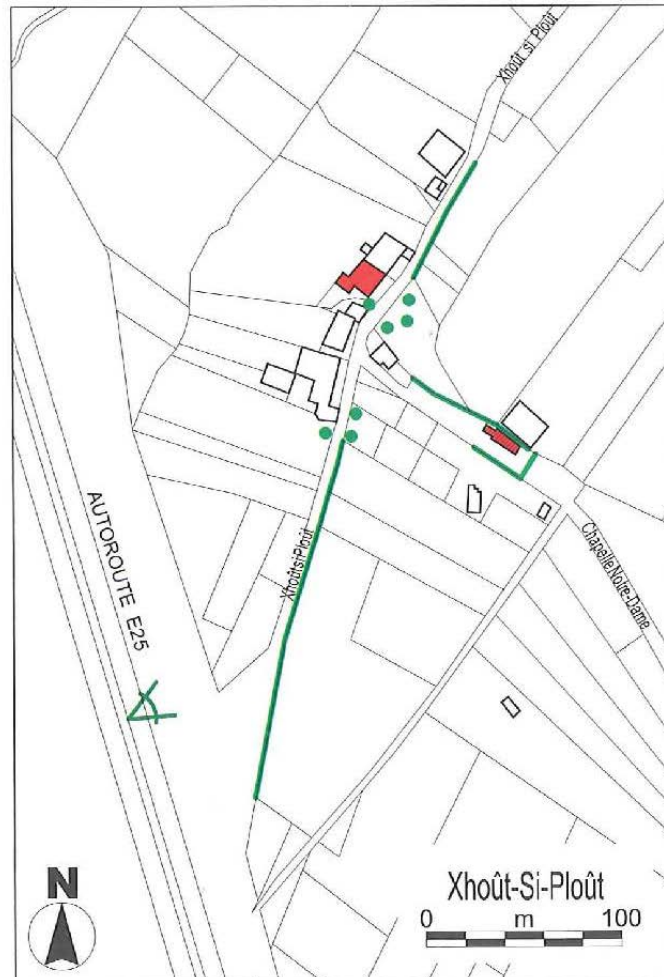
En face, un embranchement perpendiculaire accueille sur son flanc la chapelle Notre Dame des Sept Douleurs, puis conduit à l'orée du Bois du Fays.



## Qualité d'ensemble

Désormais isolé de Malempré par l'emprise de l'autoroute E 25, Xhout-si-Plouët doit sa notoriété à son nom plus qu'à son patrimoine bâti. Cependant, pour préserver l'un et l'autre en bonne harmonie, il convient d'éviter ici la densification de l'habitat, qu'il soit principal ou saisonnier aux abords de la chapelle et des quelques constructions anciennes.

## Biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique



Cartographie issue de l'ouvrage « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Erezée, Durbuy et Manhay », Ed. Pierre Mardaga.

## Xhout-si-Plouët

## Biens repris à l'Inventaire



### Xhout-si-Plouët

Chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1788/2a  
1<sup>re</sup> moitié du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles  
1893 (s)  
Commanditaire curé Pirson



### Xhout-si-Plouët, 72

Ancienne ferme (habitation)  
4<sup>e</sup> div., sect. A, 3<sup>e</sup> fl<sup>le</sup>, parc. 1780g  
19<sup>e</sup> siècle



## Enjeux du village

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Le plan de secteur</b>	✓ Très petite zone d'habitat à caractère rural en tas.		✓ Il reste un très faible potentiel constructible (± 10 parcelles).	
<b>L'implantation et le paysage</b>	✓ Maigre hameau, Xhout-si-Ploût et son environnement forment actuellement une petite excroissance luxembourgeoise, au flanc oriental du territoire de Manhay.	✓ Sous l'angle du paysage, la césure avec Malempré, ancienne commune à laquelle se rattachait le hameau, est particulièrement affirmée depuis la construction de l'autoroute E 25, dans les années 1985. Aussi le chemin de liaison vers le village de Malempré passe-t-il désormais sous celle-ci, qui offre cependant quelques vues dominantes sur Xhout-si-Ploût et de longues perspectives à l'entour.		

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>La structure bâtie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ De plan linéaire, la minuscule localité regroupe seulement quelques fermes installées parallèlement à la rue, au-delà d'une courette peu profonde. Leurs façades en moellons de grès s'ouvrent au soleil du levant, en une succession assez homogène sous les toits sombres.</li> <li>✓ En face, un embranchement perpendiculaire accueille sur son flanc la chapelle Notre Dame des Sept Douleurs, puis conduit à l'orée du Bois du Fays.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour préserver le village, il convient d'éviter la densification de l'habitat, qu'il soit principal ou saisonnier aux abords de la chapelle et des quelques constructions anciennes.</li> </ul>	
<b>L'architecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quelques bâtisses traditionnelles dont une ancienne ferme tri-cellulaire du début du XIXème siècle au caractère ardennais bien typé.</li> </ul>			
<b>Le patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La chapelle Notre Dame des Sept Douleurs.</li> </ul>			
<b>Le patrimoine communal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La commune ne possède pas de terrain à bâtir dans le hameau.</li> </ul>			

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>L'espace -rue</b>	✓ Existences des systèmes de ralentissements aux entrées du lieu-dit.			
<b>La mobilité</b>	✓ Proximité de l'autoroute.			
<b>Les services</b>	✓ Boîtes aux lettres de la poste.			
<b>Les entreprises</b>				
<b>L'agriculture et la sylviculture</b>	✓ Une scierie.			
<b>Le tourisme</b>				



## Conclusions

Maigre hameau, Xhout-si-Ploût et son environnement forment actuellement une petite excroissance luxembourgeoise en pays liégeois, au flanc oriental du territoire de Manhay.

Sous l'angle du paysage, la césure avec Malempré, ancienne commune à laquelle se rattachait le hameau, est particulièrement affirmée depuis la construction de l'autoroute E 25, dans les années 1985. Aussi le chemin de liaison vers le village de Malempré passe-t-il désormais sous celle-ci, qui offre cependant quelques vues dominantes sur Xhout-si-Ploût et de longues perspectives à l'entour.

De plan linéaire, la minuscule localité regroupe seulement quelques fermes installées parallèlement à la rue, au-delà d'une courette peu profonde. Leurs façades en moellons de grès s'ouvrent au soleil du levant, en une succession assez homogène sous les toits sombres.

En face, un embranchement perpendiculaire accueille sur son flanc la chapelle Notre Dame des Sept Douleurs, puis conduit à l'orée du Bois du Fays.

Le principal enjeu pour Xhout-si-Ploût est de:

- éviter la densification de l'habitat, qu'il soit principal ou saisonnier aux abords de la chapelle et des quelques constructions anciennes afin de préserver le village.



## ANNEXE 5.2 – Glossaire

Le **Plan de Secteur** est un document qui contient la détermination des différentes affectations du territoire, celles-ci sont représentées sous forme de « zones ». Ce document a valeur réglementaire et demeure en vigueur jusqu'au moment où un autre plan lui sera substitué.

Une **zone d'habitat** est une zone au plan de secteur destinée à l'urbanisation et principalement à la résidence.

Une **zone d'habitat à caractère rural** est une zone au plan de secteur, principalement destinée à la résidence principale et aux exploitations agricoles.

Une **Zone d'Aménagement Communal Concerté** (ZACC) désigne une zone anciennement appelée « zone d'extension d'habitat », au plan de secteur. Suite au décret RESA, cette zone peut recevoir une affectation définie par la commune sur base d'un Règlement urbanistique environnemental (RUE).

*Extrait de l'évaluation des zones au plan de secteur du programme paysager du PN20 :*

« On peut distinguer cinq types de ZACC : les ZACC de grands centres urbains, les ZACC de cœur/périphérie de village, les ZACC d'entrée de village, les ZACC de centre d'intérêt historique et les ZACC tampon.

Les **ZACC de grands centres urbains** (à l'échelle de la zone étudiée), sont celles que l'on retrouve à Houffalize, La Roche et Gouvy. De part leur vaste superficie, elles offrent des opportunités de réponse à une demande importante en logements, souvent localisée dans les pôles urbains (facilité d'accès, présence d'équipements, ...).

Les **ZACC de cœur/périphérie de village** sont des zones localisées dans de plus petites entités urbaines et offrent pour leur part des opportunités de (re)structuration de villages qui parfois ont souffert d'une urbanisation récente maladroite.

Les **ZACC d'entrée de village**, également situées dans les petites entités urbaines, offrent des possibilités de mise en valeur de la zone d'accès au village.

Les **ZACC de centre d'intérêt historique** présentent la particularité de se situer à proximité immédiate d'un cœur villageois classé en zone d'intérêt historique du plan de secteur. Elles imposent, en cas d'urbanisation, un respect de l'espace préexistant ou du moins une réflexion fine quant aux problèmes de cohabitation entre constructions anciennes et constructions contemporaines.

Enfin, les **ZACC tampon** sont des zones qui se trouvent implantées entre des espaces de nature diverse : entre une zone d'habitat et une zone de loisirs, entre une route et une zone verte, ... Elles permettent donc de servir d'espace tampon entre différentes activités. »

Le **Schéma de Structure communale** est un document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal. L'objet du schéma de structure communale est de définir une politique d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de développement communal. Ce projet doit respecter les dispositions du plan de secteur et tenir compte des moyens communaux.

Le **règlement communal d'urbanisme** (RCU) est « un ensemble de dispositions de police relatives essentiellement aux constructions », élaboré au niveau communal. Sous l'empire de la loi du 29 mars 1962 organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, ces règlements étaient appelés « règlements sur les bâtisses ». Depuis la modification de cette loi par celle du 22 décembre 1970, ils concernent également la voirie et l'urbanisme en général. Les opérations qu'ils régissent restent cependant

---

Le **Plan Communal d'Aménagement** (PCA) remplace, depuis 1998, l'ancien Plan Particulier d'Aménagement (PPA). Il permet aux communes d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie de leur territoire. Il précise le plan de secteur en le complétant, mais peut, au besoin, y déroger. On parle alors de Plan Communal d'Aménagement dérogatoire.

Le **Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural** (RGBSR) est édicté par la Région wallonne et consiste à faire respecter davantage l'environnement bâti et les valeurs urbanistiques de nombreux villages pour autant que ceux-ci constituent encore un patrimoine original et cohérent. Ces règles visent à fixer un seuil de qualité architecturale sous lequel il n'est plus tolérable d'admettre des projets de transformation, d'agrandissement, de construction ou de reconstruction dans les périmètres bâtissables de ces villages.

Le **Rapport Urbanistique et Environnemental** (RUE) est un outil destiné à orienter certaines parties du territoire communal et permettant la mise en œuvre des ZACC.

Le **Plan communal de Mobilité** (PCM) est un document de planification de la mobilité à l'échelle de la commune. Il poursuit des objectifs d'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité, de la sécurité routière et du cadre de vie sur le territoire concerné.

Un **village-tas** est un village qui n'a pas de centre à proprement parlé mais qui est plutôt constitué de plusieurs poches d'habitats reliés par un réseau de voiries complexe.

Un **village-rue** est un village dont la structure s'organise autour d'un axe routier principal.

L'**adret** désigne le versant d'une vallée qui bénéficie de la plus longue exposition au soleil.

L'**ubac** désigne le versant d'une vallée qui bénéficie de la plus courte exposition au soleil.

## ANNEXE 6.0 – Glossaire

**Densité de population** : exprime le nombre d'habitants pour une surface donnée. Son indice commun est le nombre d'habitants au kilomètre carré. Il permet de mesurer les inégalités de répartition de la population à des échelles variées. On le calcule en divisant le nombre d'habitants d'un territoire par sa superficie.

**Solde naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

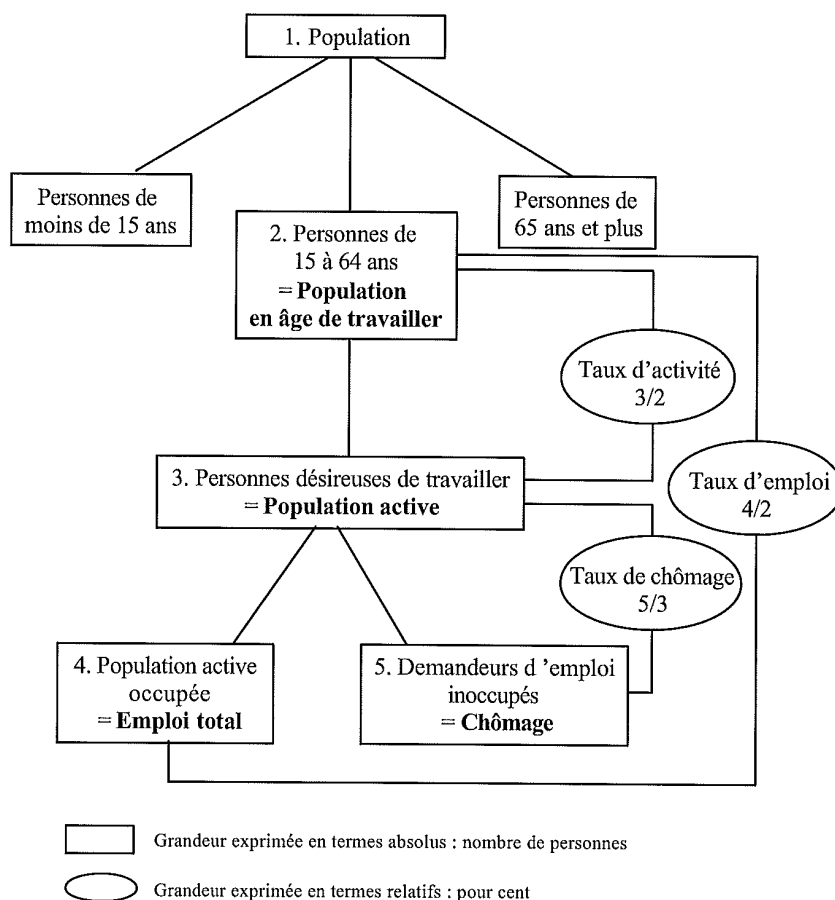
**Solde migratoire** : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire (immigration) et le nombre de personnes qui en sont sorties (émigration) au cours de l'année.

**Ménage privé** : personne ou groupe de personnes occupant un même logement privé.

**Ménage collectif** : groupe de personnes vivant dans un logement collectif du type maison de repos, prisons, ...

La population wallonne peut être découpée de la manière suivante : au sein de la population totale, certaines personnes sont trop jeunes (moins de 15 ans) ou trop âgées (plus de 65 ans) pour se présenter sur le marché du travail.

Structure générale et principaux indicateurs de la population active :



La **population de 15 à 64 ans** peut être définie comme la population en âge de travailler et donc potentiellement active. Il s'agit donc avant tout d'un cadre de référence, en principe d'un maximum, qui représente la composante démographique de la population active.

Il reste à déterminer dans cette population la part des actifs et des inactifs et, parmi les premiers, ceux qui travaillent effectivement et ceux qui manifestent le désir de travailler, sans en avoir pour autant l'occasion. La **population active** wallonne est composée des personnes résidant en Wallonie, qui travaillent en Wallonie ou ailleurs (population active occupée) ou qui sont sans emploi et à la recherche d'un emploi (population active au chômage).

La **population active occupée** comprend donc les travailleurs salariés et non salariés qui résident en Wallonie indépendamment de leur lieu de travail, mais non les travailleurs qui travaillent en Wallonie sans y habiter (les travailleurs occupés en Wallonie constituent l'emploi intérieur qui peut être

analysé, pour sa composante salariée, sur la base des données de l'ONSS décentralisée (Office national de sécurité sociale).

La **population active inoccupée (ou au chômage)** wallonne est composée des personnes résidant en Wallonie qui sont sans emploi et à la recherche d'un emploi.

La comparaison des différentes catégories constitutives de la population a donné naissance à une panoplie de taux destinés à en faciliter la compréhension. **L'importance de la population en âge de travailler** mesure la part de la population potentiellement active au sein de la population wallonne.

**Le taux d'activité** exprime le rapport à la population d'âge actif (15 à 64 ans) des personnes qui se présentent effectivement sur le marché du travail, qu'elles soient occupées ou chômeuses. Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail ; comportement qui est lui-même fonction d'un nombre considérable de variables tenant autant à l'individu, à sa famille et à sa culture, qu'au contexte économique dans lequel il évolue.

**Le taux d'emploi** rapporte à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

**Le taux de chômage** rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

(Source : IWEPS)

**Maison d'habitation, villa, appartement** : Les maisons d'habitation ordinaires regroupent les maisons ouvrières, d'employés, de rentiers, les maisons bourgeoises ainsi que les habitations rurales dont la superficie ne dépasse pas 5 ares. Les autres habitations comprennent les maisons de rapport, les maisons et hôtels de maître et les villas. Les appartements, flats et studios sont donc définis, depuis 2005, comme des parties d'immeubles d'habitation destinées au logement ou à d'autres fins non commerciales.

## ANNEXE 6.1 – Manhay à la loupe

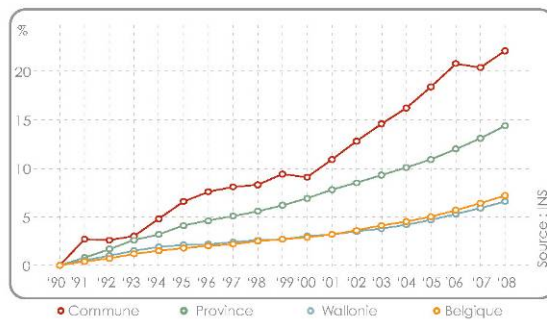
Extrait de l'ouvrage « Votre commune à la loupe », édité par IDELux en 2009, concernant Manhay.

### Manhay Statistiques



## DÉMOGRAPHIE

### Evolution de la population au 1<sup>er</sup> janvier entre 1990 et 2008



#### en bref...

- 3 229 hab. (01/01/2008)
- + 584 hab. par rapport à 1990, soit 22,1 %
- Densité : 26,8 hab./km<sup>2</sup>

### Structure par âge au 01/01/2008

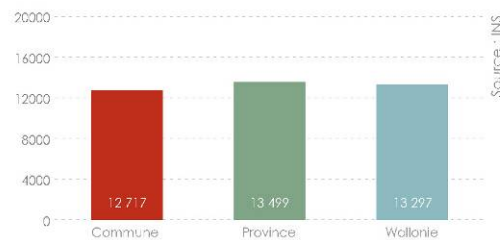
	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et +
Commune	609	423	867	816	514
%	18,9	13,1	26,9	25,3	15,9
Wallonie	18,3	12,3	28,0	24,6	16,7

(Source : INS)



## NIVEAU DE VIE

### Revenu moyen annuel par habitant (exercice 2007, revenus 2006)



#### en bref...

- Revenu moyen par habitant (2006)<sup>(1)</sup> = 12 717 €
- Impôts communaux<sup>(2)</sup> :
  - IPP : 7 %
  - Add PI : 1950

(1) Source : INS - (2) Source : Le Fiscalogues

### Coût de l'immobilier (2009)

- Maisons : 239 950 €
- Villas : -
- Appartements : -
- Terrains à bâtir : 35 €

(Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Informations économiques, juin 2009)



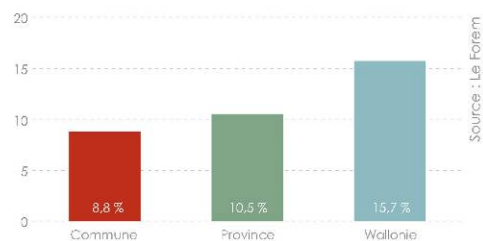
## DEMANDE D'EMPLOI

#### en bref...

131 demandeurs d'emploi au 30/06/2009 dont :

- 34 de moins de 30 ans
- 77 inoccupés depuis plus d'un an
- 20 diplômés du supérieur

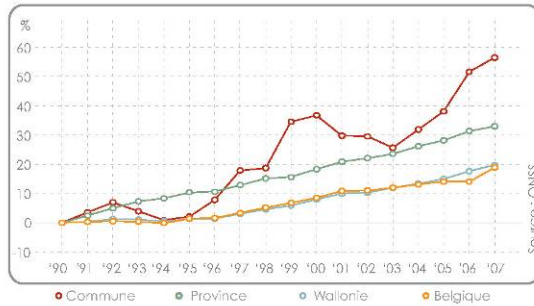
### Taux de demande d'emploi au 30 juin 2009





## EMPLOI SALARIÉ

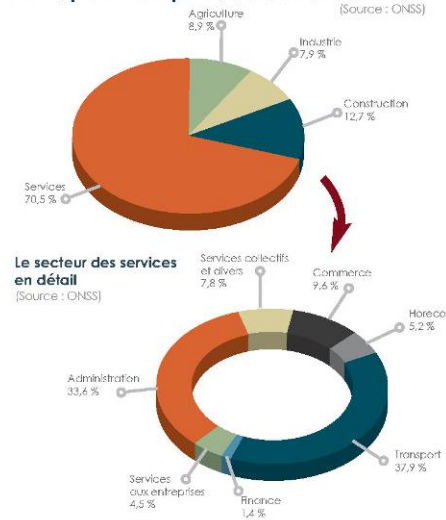
### Evolution du nombre d'emplois salariés entre 1990 et 2007



### en bref...

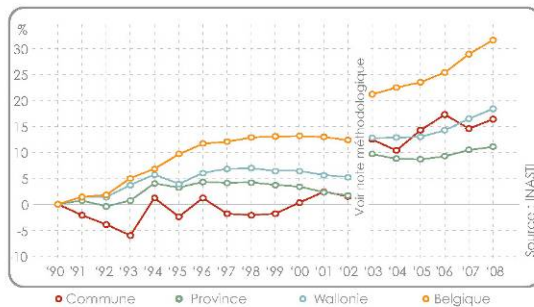
- 604 salariés (31/12/2007)
- + 56,5 % par rapport à 1990

### Répartition par secteur d'activités



## TRAVAIL INDÉPENDANT

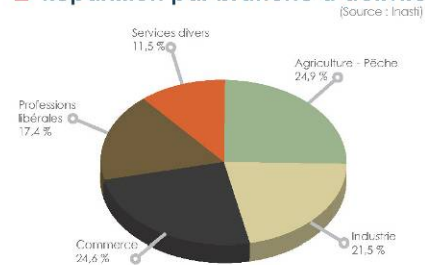
### Evolution du nombre de travailleurs indépendants entre 1990 et 2008



### en bref...

- 390 indépendants (31/12/2008)
- + 16,4 % par rapport à 1990

### Répartition par branche d'activités



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### Nombre d'établissements au 31/12/2007

Classe (nbre d'employés)	Nbre d'établissements	Total
1 à 9	68	82
10 à 49	12	
50 à 99	1	
100 à 499	1	
500 et +	0	

(Source : ONSS)

### Parcs d'activités économiques Idelux au 30/06/2009

Nom	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois	Superficie totale (Ha)	Surface inoccupée vendable (Ha)	
				équipée	non-équipée
Dochamps	4	194	23,3	0	0
Vaux-Chavanne	6	45	20	2,8	10,7

(Source : Idelux)

150/151

### SOURCE DE DONNEES



« Votre commune à la loupe », édité par IDELux en 2009

## ANNEXE 6.2 – Liste des indépendants et sociétés de la commune

Au 16.08.2016

Dénomination	Adresse <b>6960 MANHAY</b>	Tél./GSM	Fax.	activité	Personne à contacter
<b>DOCHAMPS – FREYNEUX – LAMORMENIL</b>					
<b>ALIMENTATION</b>					
"Chez Marie"	Rue du Vieux Frêne, Dochamps, 13	0496/028918		Épicerie – Dépôt boulangerie Demelenne	Madame Marie-Françoise DEHARD
<b>BATIMENT</b>					
YANSENNE François	Rte du Crahay, Freyneux, 16			Travaux bâtiments (Rénovation, ...)	Monsieur François YANSENNE
JANSEN Tony Toitures	Col de Lamorménil, 22	086/38.79.19 0495/11.66.61		Entreprise de toitures , tuiles , ardoises, zinc, roofing, ... (Spécialiste zinc et nouveaux produits)	Monsieur Tony JANSEN
<b>BIEN-ETRE</b>					
Naiky's Wellness	La Chavée, Dochamps, 10	0476/63.50.11		Soins visage, massages, massages sportifs, medical taping, solarium, infrarouge, jacuzzi, épilation, pédicure médicale, manucure, pulse/presso thérapie	Madame Yanaika BROEKHUIS
"Au monde des sens"	Rue de la Gare, Dochamps, 22	0475/35.75.81		Esthétique, pédicure médicale Produits bio, naturels, huiles essentielles, aloe vera	Madame Mégane THIRION
<b>BOIS</b>					
Forest Management	Rue du Trésor, Freyneux, 13	086/45.51.45	086/45.50.49	Travaux forestiers	Monsieur Benoît BAUDRY
<b>CAMPING</b>					
Petite Suisse	Al Bounire, Dochamps, 27	084/44.40.30 - 084/44.44.50		Camping	
Euro camping	Chemin de Bétaumont, Lamorménil, 30	086/45.53.50		Camping	Monsieur Jan DEVRIES
<b>GARAGE</b>					
Carrosserie Serge GOUBERT	Rue de la Grande Terre, Dochamps, 10	084/44.40.13	084/44.47.08	Carrosserie toutes marques - pneus - amortisseurs - freins - échappements - kits - entretiens - réparations	Monsieur Serge GOUBERT

<b>LOISIRS</b>					
Parc Chlorophylle	Rue des chasseurs Ardennais, Dochamps, 60	084/37.87.74	084/37.97.29	Parc forestier récréatif	Monsieur José BURGEON <a href="http://www.parcchlorophylle.com">www.parcchlorophylle.com</a> <a href="mailto:info@parcchlorophylle.com">info@parcchlorophylle.com</a>
L'O vive	Rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 14	084/44.45.21		Centre d'éveil à la nature – taverne – parcours d'aventure	Monsieur Edmond CANTINEAU
<b>PARCS ET JARDINS</b>					
Entreprise THIRION	Rue de la Gare, Dochamps, 33	084/44.47.03	084/44.47.03	Aménagement parcs & jardins, plaines de jeux, plans d'eau, plantations et vente de plantes	Monsieur THIRION
<b>RESTAURATION</b>					
"Le Miroir"	Rue du Vieux Frêne, Dochamps, 11	084/44.48.10		Taverne -Restaurant	Monsieur David GOOTS
"La Fourchette Paysanne"	Chemin de Biertounont, Dochamps, 27	084/38.79.06 0497/72.56.11		Auberge - Restaurant	Madame Edith LUGENS <a href="http://www.lafourchettepaysanne.be">www.lafourchettepaysanne.be</a>
Brasserie du Parc Chlorophylle (Brasserie de l'amitié)	Rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60	0478/020388		Brasserie - Taverne	Wendy et Suzanne KRISTEL <a href="mailto:info@brasserielaamitie.be">info@brasserielaamitie.be</a> <a href="http://www.brasserielaamitie.be/">http://www.brasserielaamitie.be/</a>
"Hôtel des Sources de l'Aisne"	Route du Crahay, Freyneux, 28			Hôtel-Hébergement-café-bar	Monsieur Walter GROEN
"Azimut"	Route des Frères Lamormainy, Freyneux, 6	086/40.13.33	086/40.15.33	Restaurant	Monsieur Olivier VANDERMEERSCH
Brasserie "l'Euro camping"	Chemin de Bétaumont, Lamorménil, 13	086/45.61.00		Café	Madame Catherine VANDORMAEL
<b>BOIS</b>					
Scierie de Dochamps	Rte de la Scierie, 21	086/45.51.92 061/41.00.00	061/41.00.08	Scierie	
<b>TRANSPORT</b>					
Transports GALOY	Rue du Vieux Frêne, Dochamps, 13	084/44.42.03		Transports	Monsieur Marc GALOY

<b>TRAVAUX</b>					
SPRL ROBERTY	Col de Lamorménil, Lamorménil, 39	086/45.51.26	086/45.56.45	Entrepreneur travaux publics et privés (terrassements, égouttage, canalisations, voiries) et location conteneurs	
<b>ZONING</b>					
ISOMETALL S.A.	Zoning de la Baraque de Fraiture Parc Industriel, Dochamps, 15	080/41.81.60	080/41.81.61	Fabrication de panneaux isolants pour toitures et bardages - vente de tôles profilées sur mesure - pliage de toutes les pièces de finition	Service Personnel
IDELUX	Zoning de la Baraque de Fraiture Parc Industriel, Dochamps, 11	080/41.85.13		Traitement des déchets	Service Personnel

<b>GRANDMENIL - LAFOSSE - CHENE'AL-PIERRE – FORGE-A-L'APLEZ</b>					
<b>ALARME</b>					
ADLS Sprl	La Fourche, 29	0495/777517		Systèmes d'alarme et vidéo surveillance	Monsieur Daniel LAURENT
<b>BATIMENT</b>					
Menuiserie BONJEAN Paul	Rue de la Statte, Grandménil, 3	086/45.56.52		Menuiserie générale - Ebénisterie - Charpenterie - Pompes funèbres (spécialité châssis chêne, méranti, afzélia en massif, tous modèles sur mesure - porte en chêne)	Monsieur Paul BONJEAN
Menuiserie-Ebénisterie Etienne PIRSON	Route d'Erezée, Grandménil, 52	086/45.50.50 0476/70.30.87	086/45.50.50	Aménagement intérieur du bâtiment –châssis bois-PVC-Alu – escaliers – volets – placards, ... Agréé portes coupe-feu	Monsieur Etienne PIRSON
Forgeron PIRSON H.	Chemin de la Male Méléé, Grandménil, 5	086/45.50.51		Forgeron	Monsieur Henri PIRSON
Entreprise Marc EVRARD	Rue des Alliés, Lafosse, 2/1	086/45.54.17	086/45.54.17	Chauffage - Sanitaire - Plomberie (vente, installation, réparation)	Monsieur Marc EVRARD
SPRL Ets ANNET et Fils	Rue des Alliés, Lafosse, 13	086/45.51.79 - 075/44.79.71	086/45.57.52	Menuiserie générale - fabricant châssis PVC, bois, alu - volets - vérandas - stores - aménagement de greniers	Monsieur Jean ANNET
Jonathan MICHEL	Chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre,37	086/45.00.43 0478/54.38.11		Transformation bâtiments, rénovation, aménagements extérieurs Vente bois de chauffage	Monsieur Jonathan MICHEL
SPRL ROUXHET Charles	Coin du Bois, Chêne-al'Pierre, 23	086/43.36.38 0474/742478		Rénovation et transformation bâtiments Châssis, volets , toitures,...	Monsieur Charles ROUXHET
<b>BIEN-ETRE</b>					
Isabelle GENERET	Route de Liège, Chêne-al'Pierre, 57	086/40.15.03 0473/623122		Pédicure médicale	Madame Isabelle GENERET
<b>BOIS</b>					
Exploitation forestière HUET SA	Route de Bomal, Grandménil, 12/1	086/45.50.55		Exploitations forestières	Monsieur HUET
<b>GARAGE</b>					
Garage Yves BODSON	Route de Liège, Chêne-al'Pierre 36	086/45.54.71	086/45.54.71	Garage (réparation toutes marques de voitures) - vente de tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, vélomoteurs, vélos,...	Monsieur Yves BODSON

---

Garage LATOUR Ph.	Route de Liège, Chêne-al'Pierre 74	086/43.31.82 0475/61.42.18		Vente de véhicules neufs et d'occasion, réparations mécanique et carrosserie toutes marques, gaz butane et propane	Monsieur Philippe LATOUR
<b>OUTILLAGE</b>					
Ets KIMMES	Chêne-al'Pierre, 4	0496/98.65.62		Outillage général – Bâtiment – Soudage, ...	Monsieur Dominique KIMMES
<b>RESTAURATION</b>					
"La poch' adouille"	Rue du Tronleu, Grandménil,5 (Atelier)	086/21.13.00 0476/578222		Traiteur, repas à domicile, buffet	<a href="http://www.lapochadouille.be">www.lapochadouille.be</a>

<b>HARRE - FAYS – DEUX-RYS – ROCHE-A-FRENE</b>					
<b>ALIMENTATION</b>					
"Les Champs de Harre"	Rue Terres Simon, Harre, 5	086/43.35.95		Supérette - Boulangerie - Pâtisserie	Madame Nadine LESPAGNARD
<b>BATIMENT</b>					
RESIMONT Toitures	Rue Terres Simon, Harre, 8	086/43.43.11		Toitures, zinguerie, bardages, ramonages, rénovations et nouveaux bâtiments Agréation panneaux solaires soltherm	Monsieur Christophe RESIMONT
S.A. BDH B. DEMOITIE	Rue du Châtaignier, Harre, 12	086/43.37.24	086/43.41.37	Entreprise générale (chauffage, sanitaire, toiture, Energies renouvelables, isolation)	Monsieur Barthélemy DEMOITIE <a href="http://www.demoitie-barthelemy.be">www.demoitie-barthelemy.be</a>
LIBERLOO	Chemin des Tailles, Harre, 16			Chauffage, sanitaire, VMC, Entretien	Monsieur Philippe LIBERLOO
SOMLETTE Jean-François	Champ de Harre, 33	086/43.40.57 0472/489691	086/43.40.57	Menuiserie générale	Monsieur Jean-François SOMLETTE <a href="http://www.menuiseriesomlette.com">www.menuiseriesomlette.com</a>
Michel DELCOUR	Route des Roches, Roche-à-Frêne, 29			Ferronnerie	Monsieur Michel DELCOUR
Dominique LEBOUTTE	La Fange, Harre, 5	086/43.44.23 0488/159959		Construction, transformation, aménagements extérieurs	Monsieur Dominique LEBOUTTE
Menuiserie MARECHAL	Rue des Deux-Rys 33	086/49.90.00		Menuiserie - Ebénisterie	Monsieur Pierre MARECHAL
<b>BIEN-ETRE</b>					
ALEXANDRE Martine	Rue Terres Simon, Harre, 20	086/43.43.75 0472/402612		Massages "bien être"	Madame Martine ALEXANDRE
<b>BOIS</b>					
S.A. Pépinières Yves PIROTHON	Al Masse, Harre, 1	086/43.39.09	086/43.41.17	Entreprise de plantation (plants forestiers, fleurs annuelles, sapins de Noël, pépinières)	Monsieur Yves PIROTHON
Pépinières Marc LAMBERT	Rue de l'Ancienne Ecole, Fays, 5	086/49.91.25		Pépinières	Monsieur Marc LAMBERT
<b>COIFFURE</b>					
Marylin Ruche		0491/081247		Coiffeuse à domicile	Madame Marylin RUCHE <a href="mailto:marylinruche@hotmail.be">marylinruche@hotmail.be</a>
<b>CULTE/PELERINAGE</b>					
Saint-Antoine	Route de Saint-Antoine, 21/2			Lieu de pèlerinage, vente objets religieux, cafetaria, ...	Monsieur Max LICHER

<b>GARAGE</b>					
Garage MONFORT	Rue des Deux-Rys 17	086/49.95.83	086/49.95.83	Atelier de réparations - vente et achat toutes marques (neuves et occasions) PEUGEOT	Monsieur Raymond MONFORT
<b>IMPRIMERIE</b>					
Documentra	Rue du Manèdje, Fays, 21	086/43.40.40	43.40.45	Bureau d'études (Traduction, ...)	Monsieur Edwin SCHELLEN
<b>INFORMATIQUE</b>					
(PLUG & PLAY) LE RACCOURCI	Rue des Deux-Rys 49/2	086/49.96.79		Vente, ... matériels informatiques	Monsieur Peter ROUFFA
<b>LABO</b>					
Monsieur CLIGNET	Route de Saint- Antoine, Fays, 12	086/43.31.95		Laboratoire dentaire	Monsieur Jean CLIGNET
<b>LOISIRS</b>					
La ferme de la Montgolfière	Rue Caton, Harre, 26	086/45.64.58 0476/374038		Vols en montgolfière	Monsieur Hugo VENNENS
<b>PARCS ET JARDINS</b>					
Parcs et Jardins Roch GÖBELS	Rue de l'Eglise, Harre, 19	086/38.74.40 0474/71.24.50		Aménagement, Entretien, Tontes, Plantation, Pavage, Klinkers, Terrasses en bois	Monsieur Roch GÖBELS
<b>PHOTOS</b>					
Laëtitia AVENIA	Rue du Châtaignier, Harre, 74	0498/43.74.21		Photographe (mariage, portrait, baptême, communion,...)	Madame Laëtitia AVENIA <a href="http://www.aveniaphoto.net">www.aveniaphoto.net</a>
<b>RESTAURATION</b>					
HANCIAUX Western Ranch "Don Diego"	Chemin du Stade, Harre, 3	086/43.00.04		Manège - Restaurant - Western-Grill	Monsieur HANCIAUX

<b>MALEMPRE – XHOUT-SI-PLOUT</b>					
<b>BATIMENT</b>					
Dominique DONCHE	Chemin de Giveur, Malempré, 11	086.45.59.22		Entreprise de construction	Monsieur Dominique DONCHE
SPRL Michel LESENFANTS Toitures	Fond del Core, Malempré, 1	086/45.54.23	086/45.58.47	Entreprise de toitures (ardoisier, zingueur, toiture)	Monsieur Michel LESENFANTS
MAHY Cédric	Derrière la Tour, Malempré, 20	086/32.16.31 0473/78.32.62		Entreprise de toitures	Monsieur Cédric MAHY
HUET Geoffrey	Derrière la Tour, Malempré, 12	086/45.61.75		Tavaux d'installations électrotechniques de bâtiment	Monsieur Geoffrey HUET
<b>BOIS</b>					
Clôtures NEUVILLE	Xhoût-si-Ploût 13	086/45.57.17 0475/392187		Entreprise de clôtures	Monsieur Hervé NEUVILLE <a href="http://www.cloturesneuville.be">www.cloturesneuville.be</a>
<b>CAMPING</b>					
Camping "Moulin de Malempré"	Moulin de Malempré, Malempré, 1	086/45.53.84 – 086/45.55.04	086/45.56.74	Camping	
<b>PARCS ET JARDINS</b>					
PIRNAY Raphaël	Chemin de Giveur, Malempré, 8	0479/790114		Parcs et jardins	Monsieur Raphaël PIRNAY
<b>RESTAURATION</b>					
Ferme Saint-Martin	Rue Saint-Martin, Malempré, 18	086/45.51.22	086/45.51.22	Dégustation de glaces artisanales, de bières spéciales, crêpes et de confiture de lait - vente de produits laitiers (beurre, fromage, glace, confiture de lait), oeufs, crêpes°	Monsieur Vincent SEPULT et Madame Marielle LECOMTE
<b>TRAVAUX</b>					
COLLIGNON Samuel	Derrière la Tour, Malempré, 7	086/45.51.05 0497/17.20.53	086/45.51.05	Terrassements –Aménagements -Travaux agricoles – location containers	Monsieur Samuel COLLIGNON

<b>ODEIGNE – MOULIN-CRAHAY– OSTER</b>					
<b>ALIMENTATION</b>					
SOCODIDA s.c.r.l.	Rue des Barons, Odeigne, 12	086/45.56.14	086/45.56.14	Crèmerie – Produits laitiers – charcuterie artisanale	Madame Laury FAGNANT-HUET
<b>BATIMENT</b>					
DEVILLE Nicolas	Rue Fontaine des Chevaux, Oster, 1	0494/90.49.48		Constructions/rénovations Spécialisé dans la pose de pierre Isolations/aménagements extérieurs, etc...	Monsieur Nicolas DEVILLE <a href="http://www.deville-constructions.be">www.deville-constructions.be</a>
LD Toitures	Route de l'Auneu, Odeigne, 1	0495/750197		Entreprise de toitures	Monsieur Laurent DEVILLE <a href="http://www.toiture-deville.be">www.toiture-deville.be</a>
WUIDAR Emile	Rue du Souvenir, Odeigne, 5	086/45.50.17	086/45.59.17	Electricité générale	Monsieur Emile WUIDAR
MAHY Eric	Route de la Bofa, Oster, 4	086/ 38.70.87		Travaux de menuiserie, isolation, Transformation bâtiments, rénovation, aménagement extérieurs,....	Monsieur Eric MAHY
<b>BOIS</b>					
SPRL Scierie FINFE	Moulin Crahay, Odeigne, 2	086/45.57.15	086/45.57.68	Bois - scierie - station de traitement des bois - bois de construction et industriel (résineux et chênes)	Monsieur Emile FINFE <a href="http://www.scieriefinfe.be">www.scieriefinfe.be</a>
<b>INFORMATIQUE</b>					
JCH Computers	Route de Bacomboû, Oster, 3	0498/973957	086/38.78.10	Vente matériel informatique neuf et d'occasion, logiciels (vente, installation, configuration, nettoyage virus, spywares) entretien matériel, devis, réparation, installation réseaux, systèmes sauvegardes de données, réalisation sites internet, ...	Monsieur Claudy HUET <a href="http://www.jchcomputers.be">www.jchcomputers.be</a>
<b>PARCS ET JARDINS</b>					
Parcs & Jardins MONFORT Bruno	Rue du Souvenir, Odeigne, 2	086/45.53.82		Entretiens de Parcs & Jardins, aménagement, scarification pelouses, petite maçonnerie	Monsieur Bruno MONFORT
<b>PSYCHOMOTRICITE</b>					
BASTIN Ingrid	Rue du Commandant Fagnant, Odeigne, 4	0495/533618 info@freemouss.be		Matériel de psychomotricité	Madame Ingrid BASTIN <a href="http://www.freemouss.be">www.freemouss.be</a>

---

TRAVAUX					
Ets Pascal PREVOT	Route de l'Auneu, Odeigne, 10	086/45.59.28		Entreprise de terrassement	Monsieur Pascal PREVOT
RESTAURATION					
Brasserie d'Oster	Rue de la Clisore, Oster, 1	0471/859703		Brasserie artisanale	Monsieur Eric FERY <a href="mailto:eric@brasserieoster.be">eric@brasserieoster.be</a>

VAUX-CHAVANNE – MANHAY					
<b>ALIMENTATION</b>					
"L'amie du pain"	Rue du Vicinal 25	086/45.60.06		Boulangerie – Pâtisserie (dépôt boulangerie Lambert)	Madame Clarisse LAMY
SPAR	Rue d'Erezée 10	086/45.55.83		Superette Ouvert de 9h à 18h30 fermé du dimanche 12h au lundi 13h30	Madame LAMBERT
SPRL FLO et BO	Rue du Vicinal, 3	086/45.55.06		Station-service TOTAL, Librairie, Sandwichs, Dépôt boulangerie "La mignardise de la Lienne"	Monsieur Cédric BORSU
Maraîchère	Haut-Vâ, Vaux-Chavanne, 5			Légumes bio	Madame Manon BERNIER
<b>ARTICLES RELIGIEUX</b>					
CLITEUR	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 48Z18	086/43.31.01	086/21.89.33	Achat et vente en gros d'articles religieux	Monsieur Max LICHER
<b>BANQUE/ASSURANCES</b>					
ING Bureau Marc POTTIER	Rue du Vicinal 19	086/45.52.11	086/45.58.62	Assurances - banque	Monsieur Marc POTTIER
<b>BATIMENT</b>					
Electricité DENTZ	Chemin du Speleu 4	086/45.55.36		Electricité générale	Monsieur Roger DENTZ
Entreprise de construction LESENFANTS Julien	Sur les Monts,41	0497/763841		Terrassement, aménagement, transformation – Mortex, béton ciré	Monsieur Julien LESENFANTS julienlesenfants@hotmail.com
Menuiserie SPRL Joël DERENNE	Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 13	086/45.56.25 0496/493015	086/45.56.25	Garnissage et vente de sièges tous styles - vente de matelas et sommiers à lattes, confection de coussins (choix de tissus, cuir, simili,...) - placement de châssis en bois, alu, PVC, Bois/alu – portes de garage – stores - bardages	Monsieur Joël DERENNE <a href="mailto:j.derenne@skynet.be">j.derenne@skynet.be</a>
BARBETTE Fabrice	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 48Z6	0498/386525	087/35.57.04	Tranchage et taille manuelle de la pierre bleue, restauration de bâtiments	Monsieur Fabrice BARBETTE
HK Construct	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 48Z10	084/44.44.36		Entreprise de construction axée sur la maçonnerie et spécialisée dans la pose de pierres	Monsieur Kévin HERMAN

LTDI	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 48Z17	086/32.16.47		Atelier de montage et d'assemblage de caissons de toiture	Monsieur Eric DELHEZ
MONFORT Emile	Haut-Vâ, Vaux-Chavanne, 28	086/49.97.23		Ferronnerie	Monsieur Emile MONFORT
<b>BIEN ETRE</b>					
FITNESS MANHAY	En Pierreux 24	086/45.53.15		Centre de Fitness – remise en forme	Monsieur René SAUVAGE
<b>BOIS</b>					
SPRL. Pépinières C.B.L.	E'Bru, Vaux-Chavanne, 1/1	0475/417433		Pépinières (Fournitures, plantations, parcs et jardins, sapins de Noël, pellets, écorces pin, ...)	Monsieur Léon CORNET
JEHOULET Bois	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 48Z5	086/34.94.00	086/34.94.01	Vente de bardages, terrasses, lambris, parquet, portes, escaliers mais aussi isolants, produits naturels, tuiles, ardoises et accessoires de couverture,...	
<b>CAR WASH</b>					
Car Wash	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 48Z11			Car wash manuel lavage à l'eau chaude	Monsieur KIMMES
<b>COIFFURE</b>					
Coiffure BOSMANS	Rue du Vicinal 48	086/45.53.52		Coiffure mixte	Madame Marie Christine BOSMANS
Coiffure DEBLIRE	Rue des Ecorces 7	086/45.51.86		Coiffure dames	Madame Simone DEBLIRE
HAIR'GE	Dré l'Cheslain, Vaux-Chavanne, 24	0474/967877		Salon de coiffure	Madame Géraldine BERNIER
<b>DECORATION</b>					
INSPIRATION	Bas-Vâ, Vaux-Chavanne, 15			Magasin d'art de la table et linge de maison	Mme Sandrine HUPPERTZ
<b>FLEURS</b>					
Côté jardin	Rue Pré des Fossés, 5	086/45.62.00		Fleurs et plantes, Semences, poteries	Mademoiselle Christelle FINFE
<b>GARAGE</b>					
MECABO	Rue du Vicinal 3	086/45.55.06 086/45.54.19		Réparation véhicules - tracteurs, tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, pneus toutes marques, échappements, amortisseurs, freins, etc.	Monsieur Marc BORSU
Garage CORNET Albin	En Pierreux 1,	086/45.59.89 086/45.51.66	086/45.57.32	Entretien et réparation automobiles, pneus toutes marques, voitures d'occasion	Monsieur Albin CORNET

SPRL LESENFANTS Frères	Rue des Ecorces 6	086/45.55.75	086/45.59.69	Vente et réparation matériel agricole	Messieurs Ghislain et Francis LESENFANTS
S.P.R.L. Albert & Julien GODFROID	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 50	086/45.60.20 – 086/45.61.73	086/45.61.40	Génie-civil - poids lourds (entretien, service, réparation, carrosserie; soudure; agrée tachygraphie; limeur de vitesse)	Messieurs Albert et Julien GODFROID
Denis DEHARD SPRL	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 48Z8	0479/782300		Conception et réparation d'engins forestiers	Monsieur Denis DEHARD
<b>GENIE CIVIL</b>					
MANUTENTION SERVICE	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 42/A	086/45.53.71 0478/90.85.64	086/45.00.75	Vente et location matériel de génie civil (mini-pelle, chargeurs, chariots élévateurs, ...)	Monsieur Jean –Louis JULIEN
<b>IMMOBILIER</b>					
Immobilière de Cointe	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 42			Société immobilière	Monsieur RAIKEM
<b>INFORMATIQUE</b>					
J.P.I.	Villers de Chavan, Vaux-Chavanne, 33	086/45.52.49		Vente, maintenance, dépannage de matériels et programmes informatiques - vente de Fax, GSM	Monsieur Joseph PIERRET
<b>INFOGRAPHIE</b>					
MADAME CAPUCINE	Chemin du Speleu, 1			Magasin de décoration et bijoux fantaisies	Mme Gabrielle COLLINGE
<b>LIBRAIRIE</b>					
SPRL FLO et BO	Rue du Vicinal, 3	086/45.55.06		Station-service TOTAL, Librairie, Sandwichs, Dépôt boulangerie "La mignardise de la Lienne"	Monsieur Cédric BORSU
<b>POMPES FUNEBRES</b>					
POMPES FUNEBRES ROCHOISES Funéranium	Route d'Erezée 1/A	086/45.61.31 084/41.15.49 084/41.15.60	084/41.15.42	Organisation complète de funérailles – caveaux - monuments	Monsieur HECK
<b>RESTAURATION</b>					
“Le Relais”	Rue du Vicinal 38	086/45.52.68		Café	Madame Rita MUHLEN
“Au P'tit Creux”	Rue du Vicinal 30	086/45.56.88		Restaurant - Frites à emporter - banquets et réunions Ouvert de 11h à 14h et de 17h à 21h - Fermé le lundi	Monsieur Jean-Paul DERENNE

« Au Feu de Bois »	Rue du Pré des Fossés 2	086/34.56.26		Pizza-grill Spécialités cuisine française et italienne	Monsieur Fabian BRUCK
"Le cass'dal"	Rue du Vicinal 50			Friterie - Restaurant - Snack	Monsieur Grégory BANNEUX
"L'Hirondelle"	Rue du Vicinal 14			Brasserie – Pizzeria - restaurant	Monsieur BERTOLDINI
<b>STATION-SERVICE</b>					
SPRL FLO et BO	Rue du Vicinal, 3	086/45.55.06		Station-service TOTAL, Librairie, Sandwichs, Dépôt boulangerie "La mignardise de la Liègne"	Monsieur Cédric BORSU
<b>ZONING</b>					
HYDEM	Zoning artisanal Rue des Boussines, Vaux-Chavanne, 40	086/38.95.38	086/38.97.78	Négoce, installation et maintenance de matériel hydraulique	Monsieur Jean DELNAUX <a href="mailto:hydem@skynet.be">hydem@skynet.be</a>

---

SOURCE DE DONNEES



Site internet de la Commune : [www.manhay.be](http://www.manhay.be) au 5.12.2012

---



## ANNEXE 6.3 –Le Parc d'Activités Economiques de DOCHAMPS

### Manhay : Parc d'activités de Dochamps

**Superficie totale** 23,33 ha

**Type de parc** Zone d'activités économiques mixtes

#### *Situation géographique*

<b>Villes</b>	Bastogne (B)	35 km
	La-Roche-en-Ardenne (B)	11 km
	Liège (B)	50 km
	Marche-en-Famenne (B)	31 km
<b>Routes</b>	N 89	1 km
	N 4	20 km
	E 25	11 km
	N 841	1 km
<b>Gares</b>	Marloie	28 km
	Vielsalm	27 km
<b>Aéroports</b>	Liège Airport (Bierset)	60 km
	Brussels Airport (Zaventem/Bruxelles)	130 km
	Aéroport de Luxembourg Findel (GDL)	100 km



### Equipements spécifiques

- Electricité
- Eau
- Fibre optique

### Animateur économique

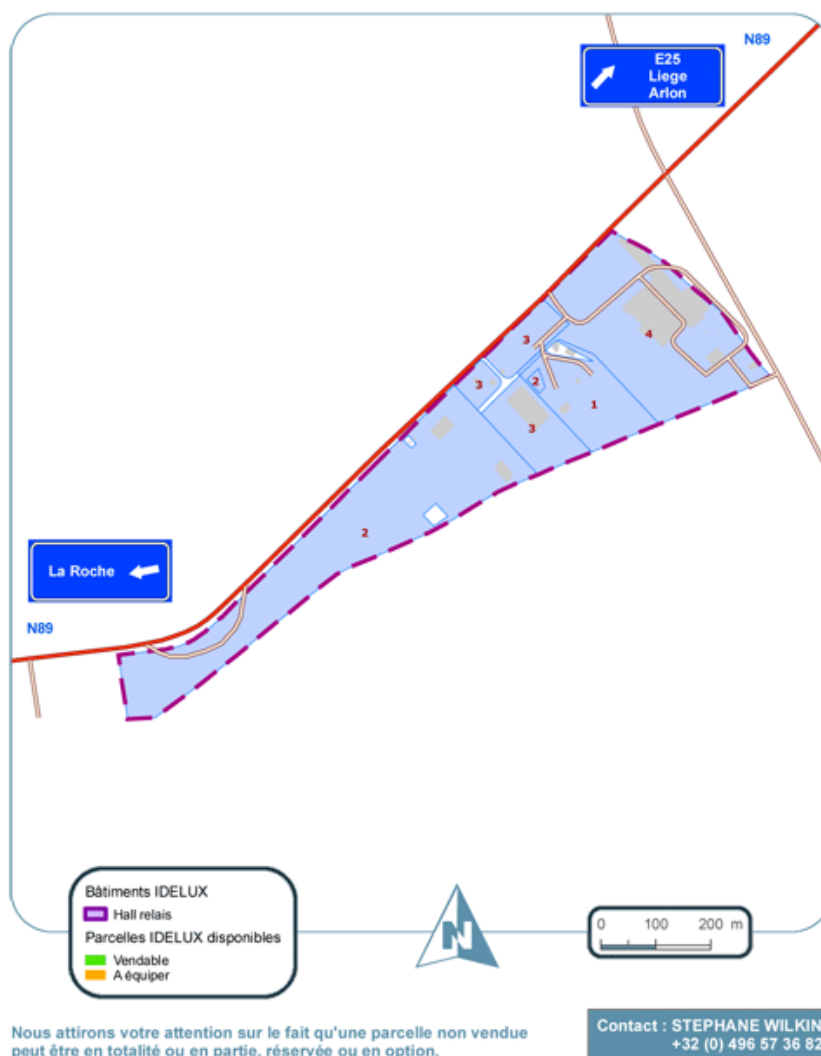
Stéphane WILKIN

Tél. +32 (0)63 23 18 30

Gsm +32 (0)496 57 36 82

**MANHAY  
DOCHAMPS**

IDELUX - Drève de l'Arc-en-Ciel 98 - 6700 Arlon  
Tel.: +32 (0) 63 23 18 11 - Fax +32 (0) 63 23 18 95



---

**Liste des entreprises**

<b>ENTREPRISE</b>	<b>N° sur la Carte</b>	<b>EMPLOIS</b>
• ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT	1	1 emploi
• FOR'ECORCES	2	4 emplois
• FOROLUX	3	70 chauffeurs
• ISOMETALL	3	50 emplois

---

**SOURCE DE DONNEES**Idelux, [www.idelux.be](http://www.idelux.be)



## ANNEXE 6.3 –Le Parc d'Activités Economiques de VAUX-CHAVANNE

### Manhay : Parc d'activités de Vaux-Chavanne

**Superficie totale** 20,05 ha

**Type de parc** Zone d'activités économiques mixtes

#### **Situation géographique**

<b>Villes</b>	Durbuy (B)	23 km
	Liège (B)	55 km
	Marche-en-Famenne (B)	31 km
	Vielsalm (B)	20 km
<b>Routes</b>	N 822	0 km
	N 651	0 km
	E 25	1 km
	N 30	2 km
<b>Gare</b>	Vielsalm	20 km
<b>Aéroports</b>	Liège Airport (Bierset)	60 km
	Brussels Airport (Zaventem/Bruxelles)	125 km
	Aéroport de Luxembourg Findel (GDL)	110 km
		km



### Equipements spécifiques

- Electricité
- Eau
- Hall-relais

### Animateur économique

Stéphane WILKIN

Tél. +32 (0)63 23 18 30

Gsm +32 (0)496 57 36 82

MANHAY  
VAUX  
CHAVANNE

IDELUX - Drève de l'Arc-en-Ciel 98 - 6700 Arlon  
Tel.: +32 (0) 63 23 18 11 - Fax +32 (0) 63 23 18 95



Nous attirons votre attention sur le fait qu'une parcelle non vendue peut être en totalité ou en partie, réservée ou en option.

Contact : STEPHANE WILKIN  
+32 (0) 496 57 36 82

### Liste des entreprises

ENTREPRISE	N° sur la Carte	EMPLOIS
• ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT	9	1 emploi
• BIOSPEEDHOME	2	11 emplois
• CLITEUR	10	4 emplois
• DENIS DEHARD	3	6 emplois
• FABRICE BARBETTE	6	2 emplois
• HK CONSTRUCT	8	4 emplois
• HMS BAUSYSTEME	4	20 emplois
• HYDRAULIC ENGINEERING MAINTENANCE (HYDEM)	7	3 emplois
• JEHOULET BOIS	5	10 emplois
• SPRL A. ET J. GODEFROID	1	13 emplois
• IMMOBILIÈRE DE COINTE	/	En cours de rénovation
• JEAN-LOUIS JULIEN	/	2 emplois
• ISOFUTUR	Hall relais	2 emplois

### SOURCE DE DONNEES



Idelux, [www.idelux.be](http://www.idelux.be)



## ANNEXE 6.5 – Liste des exploitations agricoles

Listing des 36 exploitations agricoles (25 à titre principal et 11 à titre accessoire) de Manhay en 2015 :

Madame Elvire DEVILLE S  
Rue du Souvenir, Odeigne 2  
6960 MANHAY

Monsieur Nestor DEHALLEUX  
Route de l'Auneu, Odeigne 14  
~~6960 MANHAY~~

Monsieur Robert WUIDAR P  
Rue de la Jonction, Odeigne 12  
6960 MANHAY

Monsieur Bruno MONFORT S  
Rue de la Jonction, Odeigne 7  
6960 MANHAY

Monsieur Ghislain ADAM P  
La Gotale, Chêne-al'Pierre 15  
6960 MANHAY

Monsieur André TRIBOLET  
La Fourche, Chêne-al'Pierre 13  
~~6960 MANHAY~~

Monsieur EVRARD Yvan P  
Route du Coignelot, Vx-Chavanne, 13  
6960 MANHAY

Monsieur Julian DEWERE P  
Rue du Vieux Frêne, Dochamps 42  
6960 MANHAY

Monsieur Bruno SIMON P  
Rue du Vieux Frêne, Dochamps, 25  
6960 MANHAY

Monsieur José TASSIGNY P  
Rue de La Chapelle Lemaître, Freyneux 5  
6960 MANHAY

Monsieur PAHAUT Vincent S  
Rue du Trésor, Freyneux, 3  
6960 MANHAY

Monsieur Lucien COLLIN  
Route des Frères Lamormainy, Lamorménil 42  
6960 MANHAY *ded. juin 2016*

Monsieur Christian BIDONET *P*  
Pré Latour, Freyneux 11  
6960 MANHAY

Monsieur Pierre BERENDS *S*  
Pré Latour, Freyneux 13  
6960 MANHAY

Monsieur Rudy MACLOT *P*  
Col de Lamorménil, 23  
6960 MANHAY

SC VAN HEUSDEN *???*  
Chemin du stade, Harre 3  
6960 MANHAY

Monsieur Joseph BERNIER *S*  
Rue Fontaine des Chevaux, Oster 35  
6960 MANHAY

Monsieur Odon DETHISE  
Moulin d'Odeigne, 1  
6960 MANHAY *parhi juin 2016*

Monsieur Marc LAMBERT *pepinières*  
Rue de l'ancienne école, Fays, 5  
6960 MANHAY

C.B.L. *pepinières*  
E Bru, Vaux-Chavanne, 2  
6960 MANHAY

Monsieur Yves PIROTHON *pepinières.*  
Al Masse, Harre, 1  
6960 MANHAY

*Secondaire S*  
*principale P.*

Monsieur Marc GILLET S  
Rue Mafa, Grandmenil, 4

6960 MANHAY

Monsieur Claude BERNIER P  
Bas-Vâ, Vaux Chavanne 5

6960 MANHAY

Monsieur Michel LAMY S  
Chemin du Blanc Leu, Harre 5

6960 MANHAY

Monsieur Benoît GAILLARD P  
Route de St-Antoine, 66

6960 MANHAY

Madame Noël DESERT P  
Champ-de-Harre, 4

6960 MANHAY

Monsieur Albert MERCIER S  
Rue des Deux-Rys, 57

6960 MANHAY

Monsieur Bernard BONJEAN S  
Rue du Moulin Ponsart, Deux-Rys 4

6960 MANHAY

Madame Henriette COLLIN S  
Rue des Ecorces, 5

6960 MANHAY

Monsieur Henri HAGELSTEIN P  
Bellaire, 5

6960 MANHAY

Madame Nathalie SCHRETTER P  
Bellaire, 5

6960 MANHAY

Messieurs Edouard et Philippe WUIDAR P  
Rue du Bac, Odeigne 8

6960 MANHAY

Monsieur COLLIGNON Joeph *S*  
Derrière la Tour, Malempré, 7

6960 MANHAY

Monsieur Vincent SEPULT *P*  
Rue St Martin, Malempré, 18

6960 MANHAY

Monsieur Claudy LESENFANTS *P*  
Rue St Martin, Malempré, 9

6960 MANHAY

Monsieur Dominique DERENNE *P*  
Rue St Martin, Malempré, 28

6960 MANHAY

Monsieur Alain NEUVILLE *P*  
Xhout-Si-Plout, Malempré, 7

6960 MANHAY

Madame Claudine LESPAGNARD *P*  
Xhout-Si-Plout, Malempré, 7

6960 MANHAY

Monsieur Yves LESENFANTS *P*  
Rue du Fonteni, Malempré, 19

6960 MANHAY

*association*



Monsieur Jean-Marie LESENFANTS *P*  
Rue du Fonteni, Malempré, 23

6960 MANHAY

Madame Viviane MAGONETTE *P*  
Rue Sous la Ville, Grandménil, 11

6960 MANHAY

Madame Yvette MEUNIER *P*  
Rue Sous la Ville, Grandménil, 10

6960 MANHAY

Monsieur Nicolas ANDRE *P*  
Rue du Tronleu, Grandménil, 1

6960 MANHAY

Monsieur Benoît PONCELET *P*  
Grand-Rue, Grandménil, 8

6960 MANHAY

*association avec Poncelet Jérôme  
rue sous la ville, grandménil 1  
6960 Manhay.*

### SOURCE DE DONNEES :



Données de l'Administration communale de Manhay

### ANNEXE 6.6 – Liste des hébergements touristiques sur la Commune de Manhay

Liste des trois campings, deux hôtels et cent dix gîtes et chambres d'hôtes sur la Commune de Manhay.

Nom du camping	Lieu et adresse	Capacité
Eurocamping	N° 30 Chemin de Bétaumont à Lamormenil.	50 emplacements avec prise de courant.
La Petite Suisse	N° 27 Al Bounire à Dochamps.	325 emplacements avec prise de courant, 8 emplacements réservés aux motor-homes, 65 tentes, caravanes, chalets-bungalows en location.
Moulin de Malempré	N° 1 Moulin de Malempré à Malempré.	90 emplacements de passage, 13 emplacements de camping-car, 110 emplacements fixes à l'année.

Nom de l'hôtel	Lieu et adresse	Capacité
Ranch Don Diego	N° 3 du Chemin du Stade à Harre.	17 chambres.
Les Sources de l'Aisne	N° 28 de la Route du Crahay à Freyneux.	Huit chambres.

On note 119 gîtes sur la commune:



Gîtes et chambres d'hôtes	Nom	Lieu + adresse	Capacité	Classe
1.	<b>Côté Jardin</b> , gîte rural	N° 54 de la Chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre	Six à huit personnes	2 épis
2.	<b>Au Gros Hêtre</b> , meublé de tourisme	N° 2 de la Chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre	Huit personnes	2 épis
3.	<b>Andréa</b> , meublé de vacances ( <i>aucune information en 2016</i> )	N° 38 de la Croix Chevolet, Chêne-al'Pierre	Deux personnes	1 clé
4.	<b>Le Chalet des Thermes</b> , gîte rural ( <i>aucune information en 2016</i> )	N° 22 de la Chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre	Treize à quinze personnes	4 épis
5.	<b>Ferme Saint Pierre</b> , gîte rural	N° 4 à Basse-Monchenoûle, Chêne-al'Pierre	Dix-huit personnes	3 épis
6.	<b>Seeonee</b> , gîte pour des mouvements de jeunesse ( <i>aucune information en 2016</i> )	N° 1 à Basse-Monchenoûle, Chêne-al'Pierre	Cinquante personnes	
7.	<b>Le Vieux Fusil</b> ( <i>aucune information en 2016</i> )	N° 2 au Bois del Moule, Chêne-al'Pierre	Neuf personnes	
8.	<b>La Chênellerie</b> , maison de vacances	Rue des Deux-Rys, Deux-Rys	Neuf personnes	
9.	<b>Lai L'Oiseau</b> , Gîte rural	N° 1 rue Lai L'Oiseau, Deux-Rys	Douze personnes	1 épi
10.	<b>La Pastorale</b> , gîte rural	N° 28 Chemin des Assins, Deux-Rys	Neuf personnes	
11.	<b>Deux-Rys</b> , gîte rural	N° 3 de la rue Lai L'Oiseau, Deux-Rys	Six personnes	2 épis
12.	<b>Clef des Forêts</b>	N° 23 de la rue Courti Al	Treize personnes	

		Fontaine, Dochamps		
13.	<b>Le Champi</b> , gîte	N° 5 de la rue du Lavoir, Dochamps	Huit à neuf personnes	
14.	<b>Ons Huis</b> , gîte	N° 27 Al Bounire, Dochamps	Douze personnes	
15.	<b>Le Mirador</b> , gîte	N° 11 de la rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps	Quatorze personnes	
16.	<b>Le Miroir</b> , gîte rural	N° 11 de la rue du Vieux Frêne, Dochamps	Vingt-six personnes	
17.	<b>Le Jardin l'Arc-en-Ciel</b> , gîte rural	N° 29 de la rue de la Gare, Dochamps	Neuf personnes	3 épis
18.	<b>La Maison du Docteur</b> , gîte rural	N° 7 de la rue du Lavoir, Dochamps	Onze personnes	3 épis
19.	<b>Les étoiles</b> (aucune information en 2016)	N° 27 de la rue Jean Théodore Jacques, Dochamps	Dix personnes	
20.	<b>La Ferme Dochamps</b> (aucune information en 2016)	N° 8 – 10 et 12 de la rue du Lavoir, Dochamps	Quatorze personnes	
21.	<b>Bonair</b> (1)	N° 26 Chemin de Biertoumont, Dochamps	Huit personnes	
22.	<b>Bonair</b> (2)	N° 26 Chemin de Biertoumont, Dochamps	Huit personnes	
23.	<b>Panorama</b> (1)	N° 27 Chemin de Biertoumont, Dochamps	Dix personnes	
24.	<b>Panorama</b> (2)	N° 27 Chemin de Biertoumont, Dochamps	Dix personnes	
25.	<b>Les Aglires</b> , maison de vacances	N° 1 de la rue Jean Théodore Jacques, Dochamps	Trente-quatre personnes	

26.	<b>La Vieille Grange</b> , gîte rural	N° 2 du Courti Al Fontaine, Dochamps	Neuf personnes	2 épis
27.	<b>Dry Le Nou Menatje</b> , gîte rural	N° 4 de la rue Jean Théodore Jacques, Dochamps	Sept personnes	3 épis
28.	<b>Le Lucan</b> , chalet	N° 16 a de la rue de la Gare, Dochamps	Huit personnes	3 clés de vacancesdeux-rys
29.	<b>Le Château Sadelheid</b> , gîte rural	N° 25 de la rue Manedge, Fays-Saint Antoine	Neuf personnes	1 épi
30.	<b>Le Viel Ermitage</b> , gîte	N° 25 route de Saint Antoine, Fays-Saint Antoine	Neuf personnes	2 étoiles
31.	<b>Forestia</b> , chalet de vacances	N° 18 de la rue du Trésor, Freyneux	Deux personnes	
32.	<b>Ferme de Freyneux</b> , gîte (aucune information en 2016)	N° 5 de la rue Chapelle Lemaître, Freyneux	Six personnes	
33.	<b>Au Géranium</b> , gîte (aucune information en 2016)	Freyneux	Huit personnes	
34.	<b>Le Clos Saint Isidore</b> , gîte rural	N° 1 de la rue Saint Isidore, Freyneux	Huit personnes	3 étoiles
35.	<b>Un Dimanche à la Campagne</b> , gîte rural	N° 41 route d'Erezée, Grandmenil	Vingt personnes	3 épis
36.	<b>Le Grand Fenil</b> , gîte rural	N° 41 route d'Erezée, Grandmenil	Quatorze personnes	2 épis
37.	<b>La Cour de Grandmenil</b> , chambre d'hôtes (1)	N° 4 de la rue Alphonse Poncelet, Grandmenil	Deux personnes	3 épis
38.	<b>La Cour de Grandmenil</b> , chambre d'hôtes (2)	N° 4 de la rue Alphonse Poncelet, Grandmenil	Deux à trois personnes	3 épis
39.	<b>La Cour de Grandmenil</b> , chambre d'hôtes (3)	N° 4 de la rue Alphonse Poncelet, Grandmenil	Deux à trois personnes	3 épis

40.	<b>La Cour de Grandmenil</b> , chambre d'hôtes (4)	N° 4 de la rue Alphonse Poncelet, Grandmenil	Deux personnes	3 épis
41.	<b>Entre deux Pays</b> , chambre d'hôtes (1)	N° 7 de la grand-rue, Grandmenil	Deux personnes	
42.	<b>Entre deux Pays</b> , chambre d'hôtes (2)	N° 7 de la grand-rue, Grandmenil	Deux personnes	
43.	<b>Entre deux Pays</b> , chambre d'hôtes (3)	N° 7 de la grand-rue, Grandmenil	Deux personnes	
44.	<b>Entre deux Pays</b> , chambre d'hôtes (4)	N° 7 de la grand-rue, Grandmenil	Deux personnes	
45.	<b>Entre deux Pays</b> , chambre d'hôtes (5)	N° 7 de la grand-rue, Grandmenil	Trois personnes	
46.	<b>Entre deux Pays</b> , chambre d'hôtes (6)	N° 7 de la grand-rue, Grandmenil	Quatre personnes	
47.	<b>Bô Temps</b> , Bed and Breakfast (1)	N° 15 de la grand-rue, Grandmenil	Quatre personnes	
48.	<b>Bô Temps</b> , Bed and Breakfast (2)	N° 15 de la grand-rue, Grandmenil	Quatre personnes	
49.	<b>Bô Temps</b> , Bed and Breakfast (3)	N° 15 de la grand-rue, Grandmenil	Quatre personnes	
50.	<b>Bô Temps</b> , Bed and Breakfast (4)	N° 15 de la grand-rue, Grandmenil	Deux personnes	
51.	<b>Bô Temps</b> , Bed and Breakfast (5)	N° 15 de la grand-rue, Grandmenil	Deux personnes	
52.	<b>La Maison du Meunier</b>	N° 1 de la rue des Moulins de Harre, Harre	Quatre personnes	3 étoiles
53.	<b>Chalet Sol Croupet</b>	Chemin du Croupet, Harre	Vingt-six personnes	
54.	<b>Les Oiseaux de Passage</b> , chambre d'hôtes (3)	Rue Caton, Harre	Neuf personnes	

55.	<b>De Bedding</b>	N° 4 de la rue du Moulin, Harre	Quatre fois 2 personnes	
56.	<b>Les Brumes</b> , maison de vacances	Rue Saint-Isidore 1 – 6960 Freyneux	Quatorze personnes	
57.	<b>Le Buffalo (aucune information en 2016)</b>	N° 2 de la route de Napoléon, La Fosse	Neuf personnes	
58.	<b>La Rondegotte</b> , gîte rural	N° 4 de la route du Fagnou, La Fosse	Neuf personnes	2 épis
59.	<b>La Brasserie</b> , gîte rural	N° 12 de la rue des Alliés, La Fosse	Neuf personnes	2 épis
60.	<b>le Champs d'Esterne</b> , gîte rural	N° 12 de la rue des Alliés, La Fosse	Vingt-deux personnes	2 épis
61.	<b>Le Coin Tranquille</b> , gîte rural	N° 12 de la rue des Alliés, La Fosse	Quarante personnes	2 épis
62.	<b>Otium</b> , villa	N°11, de la Route du Tracé, Lamormenil	Vingt-deux personnes	
63.	<b>De Boerderij</b> , gîte (aucune information en 2016)	N° 27 route du Col de Lamormenil, Lamormenil	Vingt-deux personnes	
64.	<b>Les Epilobes</b> , gîte rural	N° 2 route de Lamormenil, Forge-à-la-Plez	Dix-huit personnes	3 épis
65.	<b>Gîte du Col</b> , gîte à la ferme (aucune information en 2016)	N° 23 route du col de Lamormenil, Lamormenil	Quinze personnes	2 épis
66.	<b>Ferme Saint Martin</b> (petit)	N° 18 de la route de Saint Martin, Malempré	Six personnes	
67.	<b>Ferme Saint Martin</b> (grand)	N° 18 de la route de Saint Martin, Malempré	Trente-sept personnes	
68.	<b>Le Nid des Ecureuils</b> , chambre d'hôtes (1)	N° 1 de la rue de la Gotte, Malempré	Trois personnes	
69.	<b>Le Nid des Ecureuils</b> ,	N° 1 de la rue de la Gotte,	Trois personnes	

	chambre d'hôtes (2)	Malempré		
70.	<b>Le Nid des Ecureuils,</b> chambre d'hôtes (3)	N° 1 de la rue de la Gotte, Malempré	Trois personnes	
71.	<b>Le Nid des Ecureuils,</b> chambre d'hôtes (4)	N° 1 de la rue de la Gotte, Malempré		
72.	<b>Le Nid des Ecureuils,</b> chambre d'hôtes (5)	N° 1 de la rue de la Gotte, Malempré		
73.	<b>La Charmille</b>	N° 36 de la route de Saint Martin, Malempré	Douze personnes	2 épis
74.	<b>Le Giveur</b>	N° 11 Chemin du Giveur, Malempré	Treize personnes	3 épis
75.	<b>Le Fournil de Rosalie</b>	N° 26 de la route de Saint Martin, Malempré	Quatre personnes	2 épis
76.	<b>L'Orée du Bois</b>	N° 23 de la rue des Cerisiers, Malempré	Six personnes	2 épis
77.	<b>L'Etang du Curé</b>	N° 10 de la rue du Monti, Malempré	Cinq personnes	2 épis
78.	<b>Ferme Saint Martin,</b> chambre d'hôtes (1)	N° 18 de la route de Saint Martin, Malempré	Deux personnes	
79.	<b>Ferme Saint Martin,</b> chambre d'hôtes (2)	N° 18 de la route de Saint Martin, Malempré	Deux personnes	
80.	<b>Ferme Saint Martin,</b> chambre d'hôtes (3)	N° 18 de la route de Saint Martin, Malempré	Quatre personnes	
81.	<b>Ferme Saint Martin,</b> chambre d'hôtes (4)	N° 18 de la route de Saint Martin, Malempré	Quatre personnes	
82.	<b>Ferme de Mafa</b>	N° 14 de la rue Mafa, Manhay	Dix personnes	Label écocôte et panda + 2 épis
83.	<b>Villa Stevart</b>	Rue du Vicinal, Manhay	Douze personnes	
84.	<b>So l'Cina</b> Odeigne	N° 3 de la rue du Commandant Fagnant,	Deux personnes	2 épis

		Odeigne		
85.	<b>Moulin d'Odeigne</b> , chambre d'hôtes (1)	N° 3 Route Sur Le Ri, Odeigne	Deux personnes	
86.	<b>Moulin d'Odeigne</b> , chambre d'hôtes (2)	N° 3 Route Sur Le Ri, Odeigne	Deux personnes	
87.	<b>Moulin d'Odeigne</b> , chambre d'hôtes (3)	N° 3 Route Sur Le Ri, Odeigne	Trois personnes	
88.	<b>Al Béole</b> (1), gîte rural	N° 17 Al Béole, Roche-à- Frêne	Sept personnes	1 épi
89.	<b>Al Béole</b> (2), gîte rural	N° 19 Al Béole, Roche-à- Frêne	Sept personnes	1 épi
90.	<b>Champs d'Esterne</b>	N° 24 de la rue Haut-Vâ, Vaux-Chavanne	Vingt-deux personnes	1 épi
91.	<b>La Ferme Blanche</b>	N° 7 de la rue Haut-Vâ, Vaux-Chavanne	Seize personnes	
92.	<b>Dry Le Nou Menatye</b>	N°4 de la rue Jean Théodore Jacques Dochamps	Sept personnes	
93.	<b>La Maison du Meunier</b>	N°3 de la rue des Moulins, Harre	Quatre personnes	
94.	<b>La Boussines</b>	N°15 de la rue des Boussines, Vaux-Chavanne	Quatorze personnes	
95.	<b>Al Béole</b>	N°17 d'Al Béole Vaux-Chavanne	Sept personnes	
96.	<b>L'étang du Curé</b>	N°10 de la rue du Monti Malempré	Cinq personnes	
97.	<b>Le Fournil de Rosalie</b>	N°26/1 de la rue Saint Martin, Malempré	Quatre personnes	







98.	<b>Le Champi</b>	N°7 de la rue Jean Théodore Jacques, Dochamps		
99.	<b>Villa Katara</b>	N°8 de la route du Tracé, Lamormenil		
100.	<b>Smaragd</b>	N°41 Hé du Seigneur, Odeigne		
101.	<b>Saffier</b>	N°38 Hé du Seigneur, Odeigne		
102.	<b>Gîte de Monsieur Kemps Alfons</b>	N°10 de la rue de la Gare, Dochamps		
103.	<b>Gîte Xhout si Plout</b>	N°9 Xhout-si-Plout, Malempré		
104.	<b>Gîte de Monsieur J-F Destiné</b>	N°1 Bellaire, Manhay		
105.	<b>Bonvie</b>	N°26-27 du chemin de Biertoumont, Dochamps		
106.	<b>Ardochamps</b>	N°8-12 de la rue du Lavoir, Dochamps		
107.	<b>Opaal</b>	N°46 Hé du Seigneur, Odeigne		
108.	<b>Sol du Croupet</b>	N°1 du Sol du Croupet, Harre		
109.	<b>A l'ombre du vieux poirier</b>	N°16 de la rue Saint-Martin, Malempré	Quinze personnes	
110.	<b>Gîte Dubois-Trullemans</b>	N°8 de la Gare, Dochamps		
111.	<b>Le nid des Ecureuils</b>	N°1 de la rue de la Gotte, Malempré		
112.	<b>Gîte de Monsieur Bart Lemayeur</b>	N°29 de la rue de la Gare, Dochamps		

113.	<b>OZ Holiday Cottage</b>	N°15 de la rue Sa del Hayne, Fays	Cinq personnes	3 épis
114.	<b>Maison Julienne</b>	N°21 de la rue Lai l'Oiseau, Deux-Rys		
115.	<b>Gîte de Monsieur Eric van Bastelaere</b>	N°39 Teye Djaco, Harre		
116.	<b>Le chasseur Ardennais</b>	N°22 de la rue des chasseurs Ardennais, Dochamps		
117.	<b>Le Tableau Vivant</b>	Hé du Seigneur, Odeigne		
118.	<b>Mon Ailleur</b>	N°1 du chemin de Bétaumont, Lamormenil		
119.	<b>Al Maison</b>	N°9 d'Al Maison, Harre		
1.	<b>Coté Jardin, gîte rural</b>	N°54 de la chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre	Huit personnes	2 épis
2.	<b>La Maison, meublé de vacances</b>	N°25 à Al Bounir, Dochamps	Douze personnes	2 clés de vacances

En plus, une cabane de jardin pour deux personnes est proposée à Grandmenil dans la maison « Bo Temps ».

---

**SOURCE DE DONNEES :**

-  Guide touristique 2012 – Le Pays d’Ourthe et Aisne
  -  Site du Syndicat d’initiative de Manhay
  -  Site de l’Office de Promotion du Tourisme Wallonie-Bruxelles
  -  Site de la Fédération Touristique du Luxembourg Belge
  -  Données de l’Administration communale
  -  Site « Belgique-Tourisme » en Wallonie et à Bruxelles
-

---

**ANNEXE 6.7 – Liste des lieux d'accueil des camps de jeunes**

Liste des six bâtiments et dix-neuf prairies qui ont un agrément communal sur Manhay pour accueillir des camps de jeunes.

Au total, il s'agit de plus de 3.300 places qui sont à la disposition des camps de jeunes sur le territoire de Manhay.

Les bâtiments sont:

- le local du club de football R.O à Harre pour cent cinquante personnes,
- la maison de village de Malempré pour vingt-cinq personnes,
- le bâtiment de l'asbl Sennée,
- le bâtiment de l'asbl C.S. Odeigne pour cent personnes,
- la salle de Dochamps pour cent personnes,
- le local implanté rue Saint Martin à Malempré pour quarante personnes.

Les prairies sont celles de:

- Mr Cornelis pour cent cinquante personnes.
- Mr Collignon à Malempré pour cent vingt personnes.
- Mme Delrez à Manhay pour septante-cinq personnes.
- Mr Derenne à Malempré pour deux fois quarante personnes et pour cent cinquante personnes.
- Mme Xharder à Malempré pour cent personnes.
- Mr Gaillard à Malempré pour cent cinquante personnes.
- Mme Pirson à Grandmenil pour cent cinquante personnes.
- Mr Sepult à Malempré pour septante-cinq et cent cinquante personnes.
- Mr Lesenfants à Malempré pour septante-cinq et cent vingt personnes.
- Mr André à Grandmenil pour cent personnes.
- Mr Lesenfants à Malempré pour deux fois cent cinquante personnes.
- Mr Lamy à Harre pour cent personnes.
- Mr Lamy à Manhay pour septante-cinq personnes.
- Mr Godfroid à Manhay pour cent cinquante personnes.
- Mr Gaillard à Harre pour cent vingt personnes.
- Mr Monfort à Odeigne pour cent et cent cinquante personnes.
- Mr Hagelstein à Manhay pour cent cinquante personnes.
- Mme Delrez à Manhay pour septante-cinq personnes.
- Mr Wuidar à Odeigne pour cent cinquante personnes.

---

**SOURCE DE DONNEES :**

Le Vade-Mecum des camps de jeunes à Manhay

---

## ANNEXE 6.8 – Liste des artistes et artisans locaux contactés dans le cadre du marché artisanal à Dochamps

Liste des artistes et artisans locaux contactés dans le cadre du marché artisanal à Dochamps s'étant déroulé le 5 juin 2016.

Dénomination	Référent	CP + Localité	Type de produits
	<b>Nom</b>		
	Arnould	6960 DOCHAMPS	Arts
<b>Inspiration</b>	Huppertz	6960 VAUX-CHAVANNE	Arts
<b>Madame Capucine</b>	Collinge	6960 MANHAY	Arts
	De Schepper	6941 HEYD	Arts
	Gemine	6960 VAUX-CHAVANNE	Arts
	Benoot	6960 DOCHAMPS	Arts
	Scholsem	6960 HARRE	Arts
	Lesage	6997 MORMONT	Arts
	Gillet-Fusulier	6941 BOMAL SUR OURTHE	Arts
	Maréchal		Arts
	Remy	6941 HEYD	Arts
<b>Terre&amp;Bois</b>	Xhrouet	6997 FISENNE	Arts
	Lovenberg	6941 HEYD	Arts
<b>Vannerie de l'Aisne</b>	Hoscheit	6997 ÉREZÉE	Arts
	Boulangier	6997 ÉREZÉE	Arts
<b>Le Fagotin ASBL</b>		4987 STOUMONT	Arts
<b>Santons de Wallonie</b>	Noirhomme	4990 LIERNEUX	Arts
<b>Druyard SCRL</b>	Grillaert	6940 WÉRIS	Arts
	Vanderkom	6960 MALEMPRÉ	Arts
	Moreau	6980 MIERCHAMPS	Arts
	Jennes	6960 DOCHAMPS	Arts
	Kérinvel	6960 MANHAY	Arts
<b>Perles et Capucine</b>	Debaty	6980 LA ROCHE-EN- ARDENNE	Arts
	Pirson	6997 FANZEL	Arts
	Jacques	6997 CLERHEID	Arts
	Clerx	6666 WIBRIN	Arts
	Leduc	6900 MARCHE-EN- FAMENNE	Arts

<b>Le musée du coticule</b>	Grogna	6690 VIELSALM	Arts
	Vanbrabant	6941 LONGUEVILLE	Arts
<b>Maison Houillon</b>	Houillon	6900 MARCHE-EN-FAMENNE	Boissons
<b>Limonaderie du Val d'Aisne</b>		6997 ÉREZÉE	Boissons
<b>Confrérie Glorieux St Hubert</b>	Ninanne	6960 HARRE	Boissons
<b>Brasserie de la Lienne</b>	Résimont	4990 LIERNEUX	Boissons
<b>Brasserie d'Oster</b>	Fery-Moreau	6960 OSTER	Boissons
<b>Brasserie Fantôme</b>	Prignon	6997 SOY	Boissons
<b>Brasserie Saint-Monon</b>	Jacob	6953 AMBLY	Boissons
<b>Brasserie Detrembleur</b>	Detrembleur	6690 VIELSALM	Bières
<b>Brasserie Domaine de Farnières</b>		6691 VIELSALM	Bières
<b>Brasserie Inter-Pol</b>		6660 HOUFFALIZE	Bières
<b>Vert Pomme</b>	Barthélemy	6960 ODEIGNE	Boissons
<b>Le Verge d'à côté</b>	Ska - Laffineur	6900 HARGIMONT	Boissons
	Lespagnard	6997 ÉREZÉE	Boissons
<b>Domaine du Chenoy</b>		5080 LA BRUYÈRE	Boissons
<b>Domaine viticole du poirier du loup</b>		6767 TORGNY	Boissons
<b>Ferme des Basses Delfosse-Vanherf</b>	Delfosse	6940 SEPTON	Boissons
<b>Les gâteaux d'Audrey</b>	Mers	6941 BOMAL SUR OURTHE	Boulangerie/pâtisserie
<b>Le Jour du Pain</b>	Antoine-Etienne	6941 HEYD	Boulangerie/pâtisserie
<b>Pense à deux mains</b>	Collin	6997 FISENNE	Boulangerie/pâtisserie
<b>Véronique Laffineur</b>	Laffineur	6940 PETITHAN	Boulangerie/pâtisserie
<b>Chocolats Demey</b>	Demey	6987 RENDEUX	Boulangerie/pâtisserie
<b>Alice &amp; Mathilde pâtisserie fine</b>	Schuster	6900 MARCHE-EN-FAMENNE	Boulangerie/pâtisserie
<b>Chocolaterie Defroidmont</b>	Defroidmont	6997 ÉREZÉE	Chocolat
<b>Chocolaterie Fontaine</b>	Fontaine	6660 HOUFFALIZE	Chocolat
<b>Chocolats Demey</b>	Demey	6987 RENDEUX	Chocolat
<b>Cyril chocolat</b>	Lemaire	6982 SAMRÉE	Chocolat
<b>Les aronath</b>	Prévers	6990 HOTTON	Condiments
<b>Confiture Saint-Amour</b>	Bartholomé	6940 DURBUY	Confitures
<b>Eco-centre Mafa</b>	Pirson	6960 MANHAY	Confitures

<b>Ferme Saint-Martin</b>	Sépult	6960 MALEMPRÉ	Confitures
<b>Les confitures de mamy Annie</b>	Lorge	6680 SAINTE-ODE	Confitures
<b>Huet Bois</b>	Huet	6960 DOCHAMPS	Bois
<b>Pépinières Cornet</b>	Cornet	6960 MANHAY	Plantes
<b>Pépinières Pirothon</b>	Pirothon	6960 HARRE	Plantes
<b>Scierie Finfe</b>	Finfe	6960 ODEIGNE	Bois
<b>Thirion Frères</b>	Thirion	6960 DOCHAMPS	Plantes
<b>Caractère fleurs</b>	Collard	6941 HEYD	Fleurs
<b>Côté jardin</b>	Finfe	6960 MANHAY	Fleurs
<b>Cabas du Moulin</b>	Neve	6670 GOUVY	Epicerie
<b>La Maison des huiles essentielles</b>	Piron	6960 CHÊNE-AL'PIERRE	Esthétique
<b>Le moulin d'Odeigne</b>	Dethise	6960 ODEIGNE	Farine/céréales
<b>Le moulin de Lafosse</b>	Meessen	6960 MANHAY	Farine/céréales
<b>Le moulin de Cherain</b>		6673 CHERAIN	
<b>Bergerie de l'Isbelle</b>	Culot	6987 RENDEUX	Fromages
<b>Chèvrerie du Moulin de Wez</b>	Moreau	6980 MIERCHAMPS	Fromages
<b>Chèvrerie d'Ozo</b>	Feldman	6941 IZIER	Fromages
<b>Fromagerie des Tourelles</b>	Lespagnard	6997 FISENNE	Fromages
<b>Fromagerie Counasse</b>	Counasse	4987 STOUMONT	Fromages
<b>Élevage du Hadja</b>	Collignon-Deschenger	6940 OPPAGNE	Fromages
<b>Ferme Renaud</b>	Renaud	6990 BOURDON	Fromages
<b>Aux Saveurs des Dolmens</b>		6940 WÉRIS	Fromages
<b>Ferme Rouxhet</b>	Rouxhet	6941 IZIER	Produits laitiers
<b>Ferme de la Vallée</b>	Bodart	6987 RENDEUX	Glaces
<b>Ferme Saint-Martin</b>	Sépult	6960 MALEMPRÉ	Glaces
<b>Le P'tit Moressée</b>		5377 HEURE	Glaces
<b>Ferme Rob</b>	Rob	6900 MARCHE-EN-FAMENNE	Glaces
	Jacoby		Jeux
<b>Ludothèque de Marche-en-Famenne</b>		6900 MARCHE-EN-FAMENNE	Jeux
	Gérard	6983 ORTHO	Fruits
<b>Alter-Nativa</b>	Galdiolo	6997 FISENNE	Légumes
<b>La terre Amoureuse</b>	Bernier	6960 VAUX-CHAVANNE	Légumes
<b>Chèvrerie du Moulin du</b>	Moreau	6980 MIERCHAMPS	Légumes

<b>Wez</b>			
<b>Vert Pomme</b>	Barthélemy	6960 ODEIGNE	Légumes
<b>Les jardins de la ferme du Mafa</b>	Pirson	6960 MANHAY	Légumes
<b>Le potager de la bergerie</b>	Culot	6987 RENDEUX	Légumes
<b>Ferme Lacasse</b>	Lacasse	6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE	Légumes
<b>La Grange des Ours</b>		6940 WÉRIS	Légumes
<b>La ferme vivante asbl</b>	Jourquin-Wauters	6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE	Légumes
<b>Asbl "Pourquoi pas"</b>	Rocour	6941 JENNERET	Légumes
<b>Ferme Méli-Mélo</b>		6987 BEFFE	Légumes
<b>Vert Pomme</b>	Barthélemy	6960 ODEIGNE	Miel
	Hallet	6960 VAUX-CHAVANNE	Miel
<b>La ferme du Mafa</b>	Pirson	6960 MANHAY	Miel
	Warzée	6960 HARRE	Miel
	Laval	6960 ROCHE-À-FRÊNE	Miel
	Louwette		Miel
	Artus	4190 FERRIÈRES	Miel
<b>Api Georges</b>	Dejalle	6698 GRAND-HALLEUX	Miel
<b>Rucher de Bertogne</b>	Marot	6687 BERTOGNE	Miel
<b>Ferme Henricot</b>	Henricot	6940 WÉRIS	Viandes
<b>Ferme Neuville</b>	Neuville	6941 JENNERET	Viandes
<b>Boucherie Bosquée</b>	Bosquée	6980 LA ROCHE EN ARDENNE	Viandes
<b>Boucherie Depierreux</b>	Depierreux	6997 ÉREZÉE	Viandes
<b>Ferme Houard</b>	Houard	6941 BOMAL SUR OURTHE	Viandes
<b>Boucherie-charcuterie Kesch-Doyen</b>	Doyen	6900 MARLOIE	Viandes
<b>Ferme de Freyneux</b>	Tassigny	6960 FREYNEUX	Viandes
<b>Le foie gras de Floumont</b>	Crine	6983 ORTHO	Viandes
<b>Ferme Lamberty</b>	Lamberty	6692 PETIT THIER	Viandes
<b>Boucherie Bouillon</b>	Bouillon	6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE	Viandes
<b>Boucherie Baltus</b>	Baltus	6981 LA ROCHE-EN-ARDENNE	Viandes
<b>Au canard gourmand</b>	Lamy	4140 SPRIMONT	Viandes
	Devos	6983 ORTHO	Viandes

Pisciculture artisanale de la Wamme	Schonbrodt	6900 HARGIMONT	Poissons
-------------------------------------	------------	----------------	----------

---

SOURCE DE DONNEES :



Administration Communale de Manhay

---

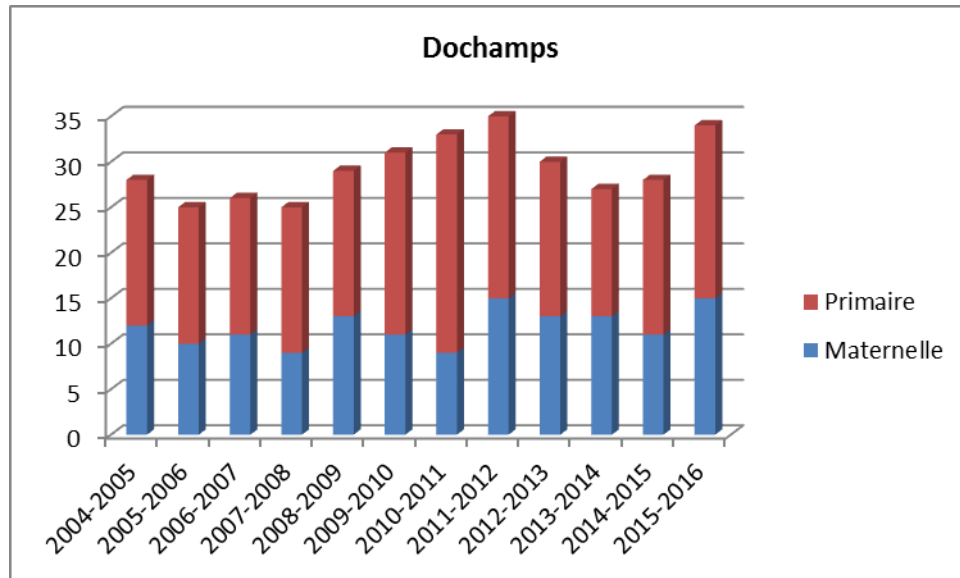
## ANNEXE 7.1 – Données détaillées sur l'enseignement

### ➤ ENSEIGNEMENT COMMUNAL

L'enseignement communal de Manhay compte une école avec sept implantations. Le directeur de l'école est Monsieur Yves Bodson.

#### - L'implantation de Dochamps:

*rue du Vieux-Frêne, 24*

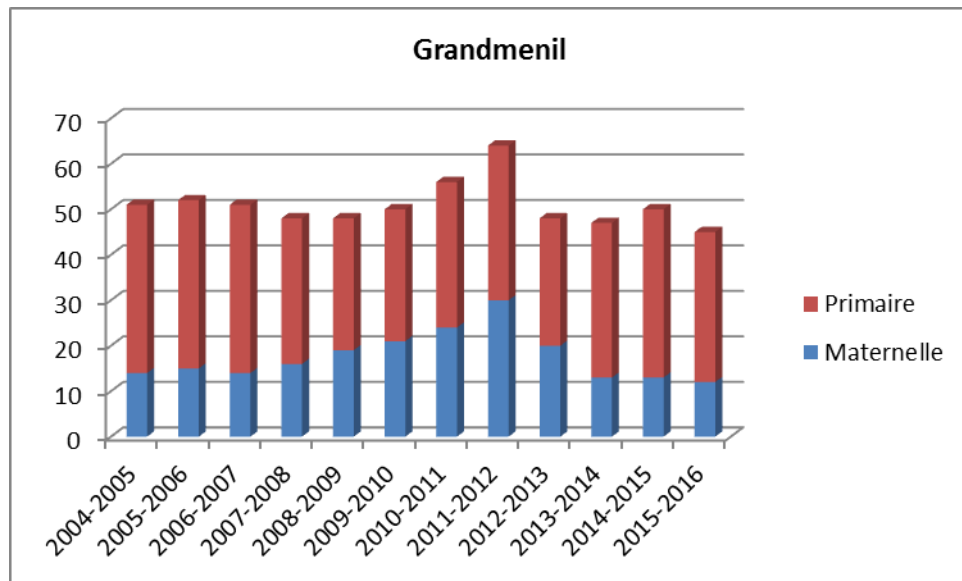


	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<i>Maternelle</i>	12	10	11	9	13	11	9	15	13	13	11	15
<i>Primaire</i>	16	15	15	16	16	20	24	20	17	14	17	19

On note un nombre plus important d'élèves en primaire qu'en maternelle depuis l'année 2004-2005. Le nombre total d'élèves marquait une décroissance depuis 2011, tendance qui s'inverse en 2015.

- L'implantation de Grandmenil:

rue Alphonse Poncelet, 1

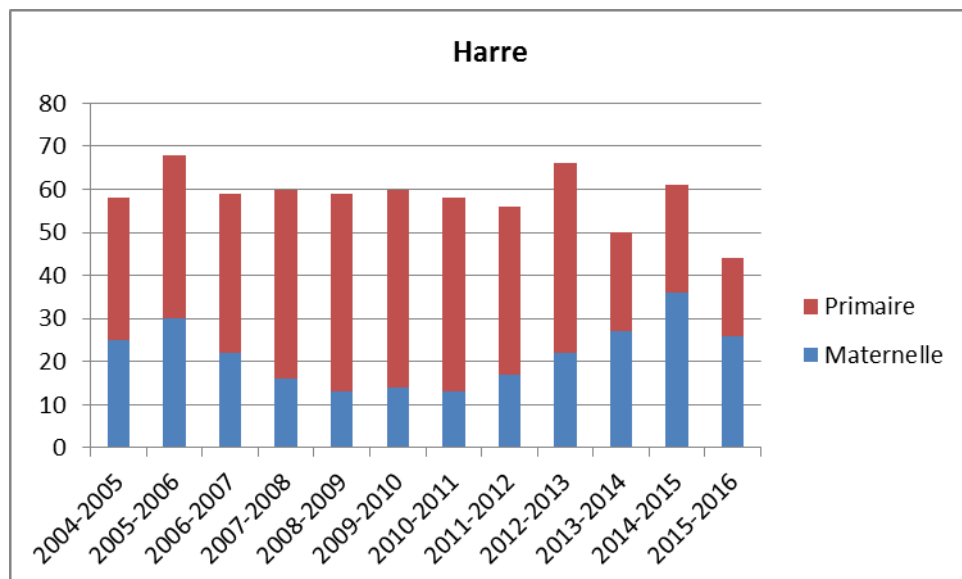


	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Maternelle	14	15	14	16	19	21	24	30	20	13	13	12
Primaire	37	37	37	32	29	29	32	34	28	34	37	33

Il y a toujours plus d'élèves en primaire qu'en maternelle. Le nombre total d'élèves semble se stabilisé depuis 2012.

- L'implantation de Harre:

rue du Châtaignier, 14

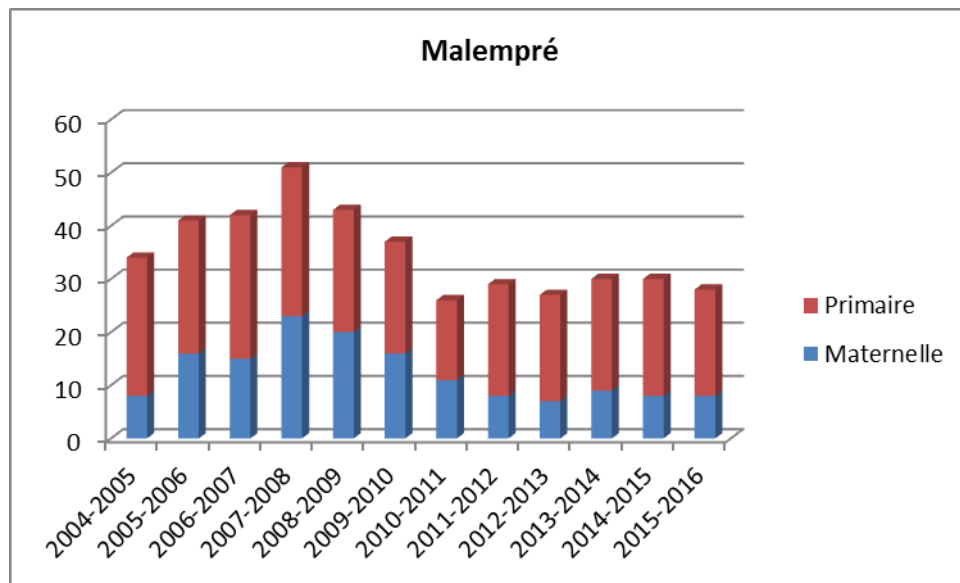


	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Maternelle	25	30	22	16	13	14	13	17	22	27	36	26
Primaire	33	38	37	44	46	46	45	39	44	23	25	18

Il y a toujours plus d'élèves en primaire qu'en maternelle. On note trois pics dans la fréquentation scolaire en 2005-2006, 2012-2013 et 2015 réparties dans le primaire et la maternelle.

- L'implantation de Malempré

*rue Saint Martin, 35*

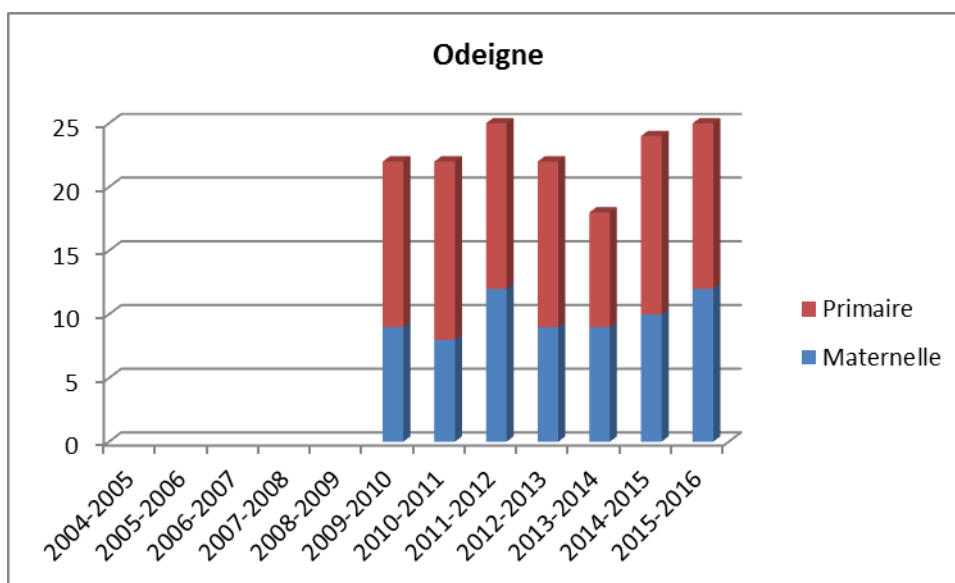


	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Maternelle	8	16	15	23	20	16	11	8	7	9	8	8
Primaire	26	25	27	28	23	21	15	21	20	21	22	20

Il y a toujours plus de primaire que de maternelle sauf en 2001-2002. Un pic a eu lieu en 2007-2008. Avant ce pic, on constate une relative augmentation. Ensuite, on remarque une relative stabilisation du nombre d'élève.

- L'implantation d'Odeigne:

rue du Souvenir, 1



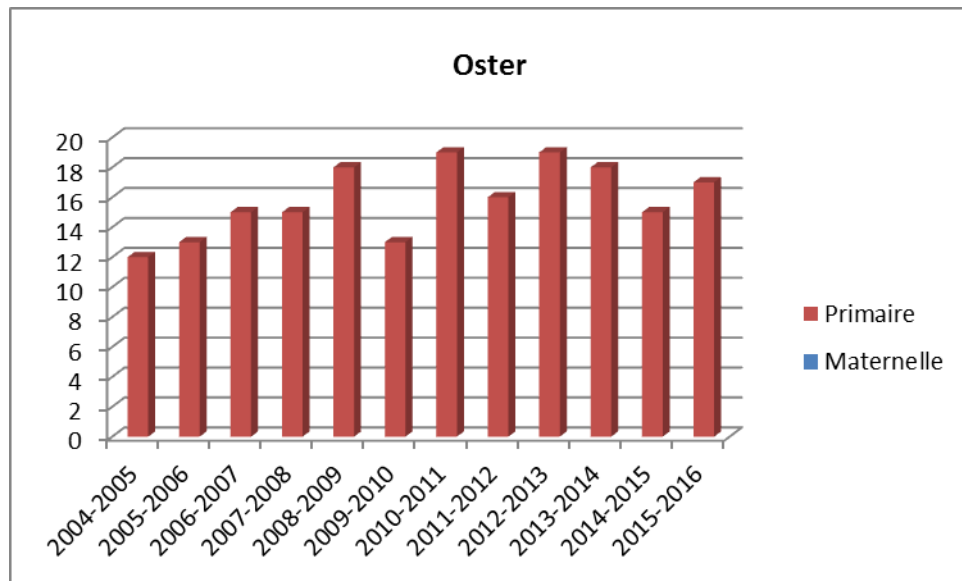
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<i>Maternelle</i>						9	8	12	9	9	10	12
<i>Primaire</i>						13	14	13	13	9	14	13

L'implantation n'est ouverte que depuis la rentrée 2009-2010. On remarque une stabilité du nombre d'élèves malgré une décroissance entre 2012 et 2014.

Le pouvoir organisateur a décidé d'ouvrir à nouveau l'école d'Odeigne suite à la demande très importante et au nombre suffisant d'élèves inscrits dans cette implantation.

- L'implantation d'Oster:

Chemin des Ecoliers, 7



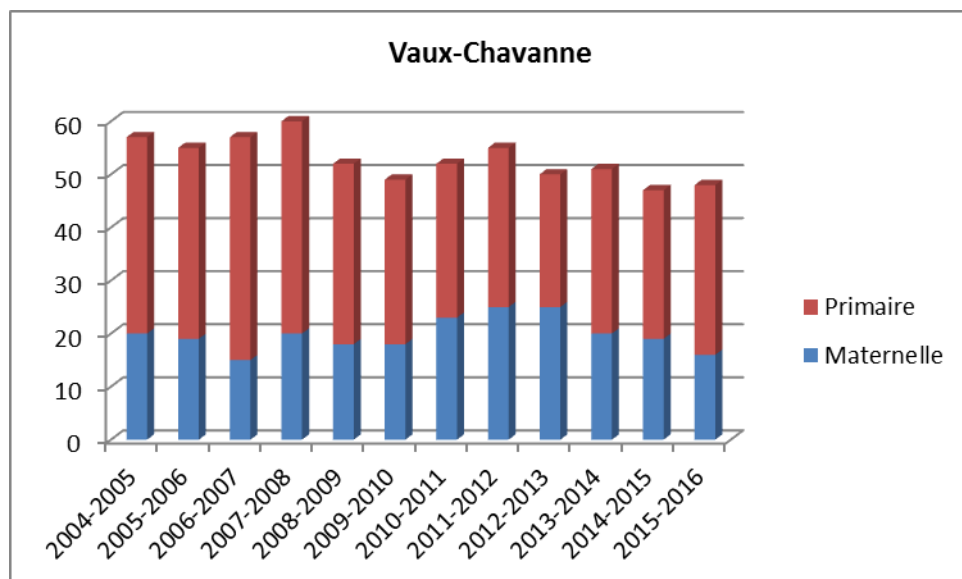
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Maternelle	/	/	/	/	/	/	/	/	/			
Primaire	12	13	15	15	18	13	19	16	19	18	15	17

Dans l'implantation d'Oster, il n'y a pas d'élève en maternelle. Le nombre d'élèves primaire fluctue dans le temps en allant d'un maximum de 21 élèves en 2001-2002 à un minimum de 11 élèves en 2003-2004.

Les élèves de maternelle vont généralement dans l'implantation d'Odeigne depuis son ouverture en 2009-2010.

- L'implantation de Vaux-Chavanne:

rue Villers de Chavan, 13

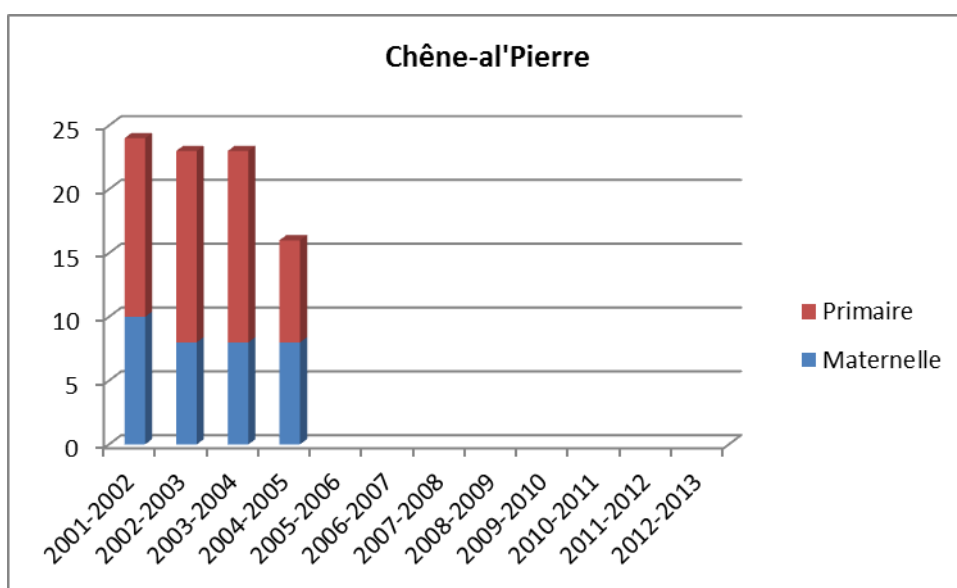


	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Maternelle	20	19	15	20	18	18	23	25	25	20	19	16
Primaire	37	36	42	40	34	31	29	30	25	31	28	32

Dans cette implantation, on remarque aussi une plus forte proportion d'élèves de primaire que de maternelle. On note un pic en 2007-2008 qui est surtout dû à une augmentation en maternelle.

Avant cette répartition par implantation, il y avait aussi des classes maternelles et primaires à Chêne-al'Pierre et à Deux-Rys.

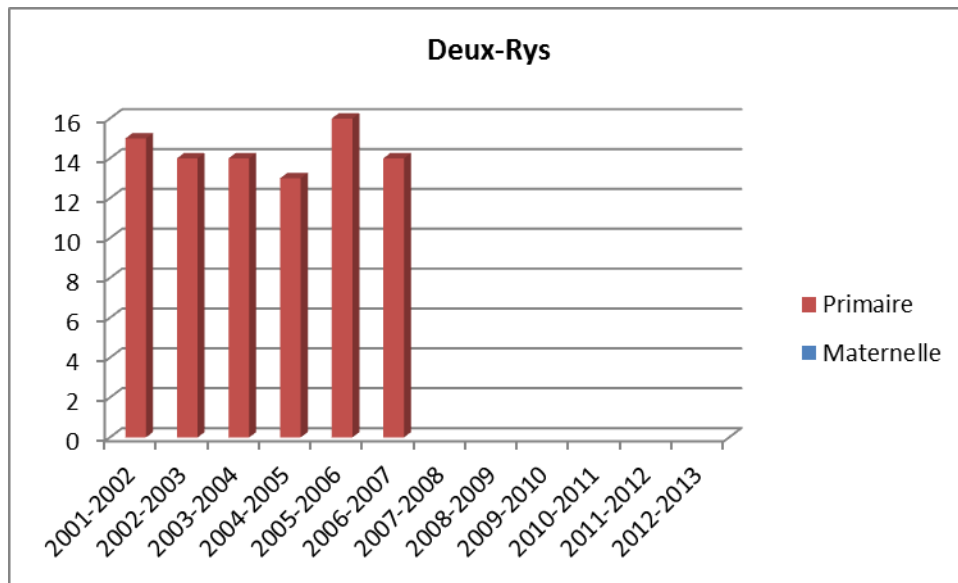
- Chêne-al'Pierre:



	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Maternelle	10	8	8	8	/	/	/	/	/	/	/	/
Primaire	14	15	15	8	/	/	/	/	/	/	/	/

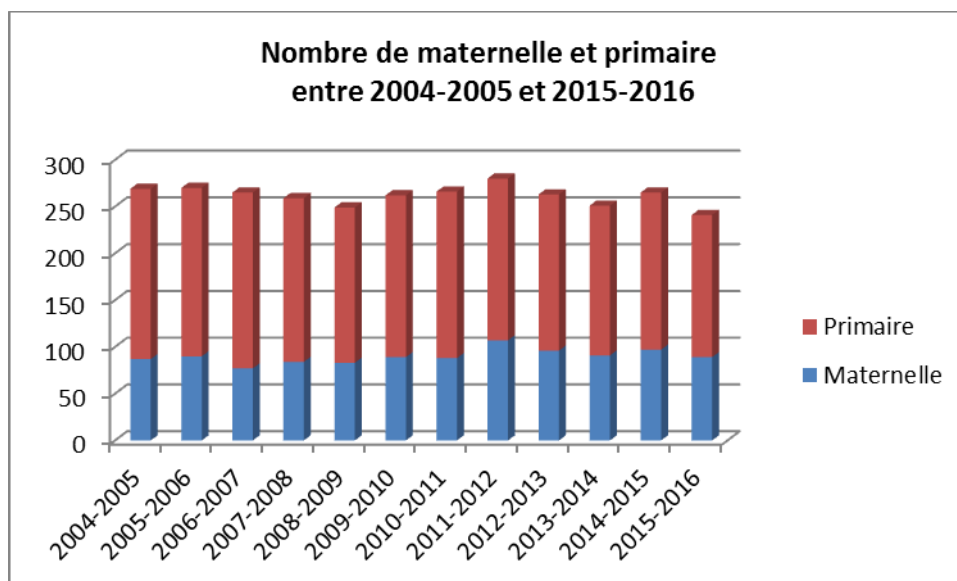
L'implantation est fermée depuis la rentrée 2005-2006. Le nombre d'élèves en maternelle était constant sur les trois dernières années.

L'implantation a fermé car les normes de rationalisation n'étaient plus atteintes au premier octobre.

- Deux-Rys:

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Maternelle	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Primaire	15	14	14	13	16	14	/	/	/	/	/	/

L'implantation de Deux-Rys a fermé à la rentrée 2007-2008 car les normes de rationalisation n'étaient plus atteintes au premier octobre. Avant, il n'y avait que des classes de primaire. Le nombre d'élèves tournait autour de 14 avec une augmentation en 2005-2006 pour atteindre 16 élèves.

- Total de maternelle et primaire entre 2004-2005 et 2015-2016:

---

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<i>Maternelle</i>	87	90	77	84	83	89	88	107	96	91	97	89
<i>Primaire</i>	182	180	188	175	166	173	178	173	167	160	168	152
<i>Total</i>	269	270	265	259	249	262	266	280	263	251	265	241

En 2015-2016, 241 élèves fréquentent les écoles communales dont 89 en maternelle et 152 en primaire. Le nombre total d'élèves en maternelle et en primaire fluctue légèrement. On remarque que l'année 2011-2012 est celle qui a connu le plus d'inscrits en atteignant 280 élèves tandis que l'année 2008-2009 a connu le moins d'inscriptions avec 249 élèves.

<b>ANNEXE 8.1 – Liste des locaux de rencontre</b>
---

<b>Salle</b>	<b>Lieu</b>	<b>Responsable</b>	<b>Contact</b>
Maison de village	Chêne-al'Pierre	J.P Van Halbeek	086.45.58.14
Maison de village – local des jeunes	Harre		
Maison de village, Ancienne gare du vicinal	Manhay	Administration communale	086.45.03.10
Maison de village - Salle de l'Entente	Manhay	Administration communale	086.45.03.10
Maison de village	Odeigne (ancienne école)	J. Deville-Huet	086.45.55.38
Salle « Al Turbine »	Deux-Rys	C. Gena-Mercier	086.49.93.28
Salle de village de Dochamps	Dochamps (ancienne salle du club de football)	Comité de gestion	086.45.58.82
Ancienne école	Fays	C. Careme-Perilleux	086.49.92.03
Centre Culturel	Grandmenil	C. Job	086.45.54.83
Salle Olympic Harre	Harre	R. Jacobs	04.384.50.76
Salle « L'Avenir de La Fosse »	La Fosse	A. Poncelet	086.45.58.52
Salle de village	Lamormenil	J. Collin	086.45.52.22
Salle de la Jeunesse	Malempré	B. Lesenfants-Wuidar	086.45.54.23
Salle « Li Va d'Chavan »	Vaux-Chavanne	P-Y Bernier	0496.79.18.09



## ANNEXE 8.2 – Liste des associations culturelles

### LISTE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE MANHAY

(au 21 octobre 2014)

<p><b><u>CHENE-AL'PIERRE</u></b></p> <p><b>Comité des fêtes:</b> Denis BASTIN Monchenoûle n°9 6960 MANHAY</p> <p><b>asbl Maison de village</b> Berthe RENARD chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre 7 6960 MANHAY</p>	<p><b>3 X 20:</b> Madame Marie-Rose DUVIVIER chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre 3 6960 MANHAY</p> <p><b>Club des jeunes:</b> Benjamin TRIBOLET chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre n°50 6960 MANHAY</p>
<p><b><u>DOCHAMPS</u></b></p> <p><b>Comité des fêtes:</b> Sylvia SIMON r des Frères Germay, Dochamps n°5/2 6960 MANHAY</p>	<p><b>3 X 20:</b> DEHARRE Gabriel Courti al Fontaine, Dochamps 4 6960 MANHAY</p>
<p><b><u>FREYNEUX - LAMORMENIL</u></b></p> <p><b>Comité des fêtes:</b> Joseph COLLIN Col de Lamorménil 19 6960 MANHAY 086/45.52.22</p>	
<p><b><u>HARRE</u></b></p> <p><b>asbl VERT POMME</b> BARTHELEMY Stéphane rue du Souvenir, Odeigne 4</p> <p><b>Les Pwerteux d'Joye</b> Pascal CORNET chemin du Château 87 4970 STAVELOT</p> <p><b>Comité des fêtes</b> DEMOITIE Barthélemy rue du Châtaignier, Harre 10 6960 MANHAY</p>	<p><b>3 X 20:</b> LACASSE Denise rue de l'Eglise, Harre 15 6960 MANHAY</p> <p><b>Confrérie du Glorieux Saint-Hubert:</b> NINANNE Marie-Claire Terres Simon, Harre 11 6960 MANHAY 086/43.35.63</p>
<p><b><u>FAYS</u></b></p>	

<p><b>Comité des fêtes</b> Christian DELANDE rue de la Twède, Fays 16 6960 MANHAY</p> <p><b>Faune, Flore et Folklore</b> Arthur REMACLE rue de Sa del Haye, Fays 23 6960 MANHAY</p>	<p><b>Centre des Racines et des Ailes</b> Monsieur GATER route de Saint-Antoine, Fays 27 6960 MANHAY</p>
<p><b><u>GRANDMENIL</u></b></p> <p><b>Centre culturel:</b> Christian JOB rue de la Statte, Grandmenil 8 6960 MANHAY 086/45.54.83</p> <p><b>3 X 20:</b> EVRARD Léonie rue des Ecorces 4 6960 MANHAY</p>	<p><b>Club des jeunes:</b> Geoffrey HUET route de Bomal, Grandmenil 10 6960 MANHAY</p>
<p><b><u>ODEIGNE</u></b></p> <p><b>Club des jeunes:</b> Laurence FAGNANT rue du Commandant Fagnant; Odeigne 4 6960 MANHAY</p> <p><b>A.S.B.L. Sports, culture et loisirs</b> Nelly GERMAIN rue du Commandant Fagnant, Odeigne 3 6960 MANHAY</p> <p><b>Comité de village</b> Alain CHRISTOPHE rue St Donat, Odeigne 1 6960 MANHAY</p>	<p><b>Club de football: ASBL CS ODEIGNE</b> Jean HOUBEN rue des Barons, Odeigne 13 6960 MANHAY</p> <p><b>3 X 20:</b> Emilia SOLOT rue de la Jonction, Odeigne 14 6960 MANHAY</p>
<p><b><u>OSTER</u></b></p> <p><b>Comité des fêtes</b> Sandrine CONRADT rue de l'ancienne Laiterie, Oster 3 6960 MANHAY</p>	
<p><b><u>MALEMPRE</u></b></p> <p><b>3 X 20:</b> Josée VOZ rue Saint-Martin, Malempré 37 6960 MANHAY</p>	<p><b>Comité des fêtes:</b> Cédric MAHY Derrière la Tour, Malempré 20 6960 MANHAY</p>
<p><b><u>VAUX-CHAVANNE</u></b></p> <p><b>Chorale:</b> Paul HUBERT</p>	<p><b>3 X 20</b> Paula BRANTZ</p>

<p>Drif l'Cheslain, Vaux-Chavanne 17 6960 MANHAY 086/45.50.33</p> <p><b>A.S.B.L Li Va d'Chavan</b> Sébastien HAGELSTEIN rue des Boussines, Vaux-Chavanne 17 6960 MANHAY</p>	<p>E Pousseu, Vaux-Chavanne 2 6960 MANHAY</p> <p>Comité des jeunes: <b>ENGLEBERT Arnaud</b> rue du Vicinal 43 6960 MANHAY</p>
<p><b><u>DEUX-RYS</u></b></p> <p><b>A.S.B.L. "Al Turbine"</b> Françoise GENA Rue de Lai l'Oiseau, Deux-Rys 5 6960 MANHAY 086/49.93.28</p>	
<p><b><u>LAFOSSE</u></b></p> <p><b>A.S.B.L. "L'Avenir de Lafosse"</b> Albert PONCELET Route du Crahay, Freyneux 10 6960 MANHAY</p>	
<p><b><u>MANHAY</u></b></p> <p><b>Comité des fêtes</b> Marc PIROTHON rue du Vicinal 25 6960 MANHAY</p> <p><b>Association "Les P'tits Potes"</b> Odette PEETERS rue du Vicinal 18 6960 MANHAY</p>	<p><b>Syndicat d'initiative et de tourisme</b> Martine VANDE LANOITTE rue Henri Piquette, Lafosse 5 6960 MANHAY</p>

## ANNEXE 8.3 – Liste des associations sportives

### LISTE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE MANHAY

(au 21 octobre 2014)

#### **CHENE-AL'PIERRE**

##### **Tennis de table:**

Hugues LECOMTE  
Chaussée Romaine, Chêne-al'Pierre 7  
6960 MANHAY

#### **HARRE**

##### **Club de football:**

GODFROID Grégory  
Grand-Route 4  
4140 SPRIMONT

#### **ODEIGNE**

##### **Club de football: ASBL CS ODEIGNE**

Jean HOUBEN  
rue des Barons, Odeigne 13  
6960 MANHAY

#### **LAFOSSE**

##### **TTC LAFOSSE**

Tennis de table  
Eric EVRARD  
Moulin Lafosse, Grandmenil 6  
6960 MANHAY  
086/45.00.13

#### **MANHAY**

##### **Club d'athlétisme**

Gilles VINCENT  
La Fange, Harre 45  
6960 MANHAY

##### **Club de football**

Henri HAGELSTEIN  
Bellaire 5  
6960 MANHAY

##### **Club de tennis**

Stéphane WILKIN  
rue des Alliés, Lafosse 8/11  
6960 MANHAY

##### **Danse**

Françoise CORNET  
rue Vieille Voie, Vaux-Chavanne 1  
6960 MANHAY

## ANNEXE 9.1 – Liste du patrimoine bâti de la Commune, du CPAS et des Fabriques d’Eglise de Manhay

D’après un recensement sur les fiches cadastrales de la Commune de Manhay, nous présentons le patrimoine bâti de la commune:

<i>Lieu</i>	<i>N° cadastral</i>	<i>Affectation au cadastre et/ou affectation actuelle</i>
<b>1ère Division – Grandmenil</b>		
Grand-rue, 17	B 712 B	Eglise
Grand-rue, 28	B1143 B 2	Rangement
Route de Liège, 30	C 739 A	Eglise
Chaussée Romaine, 32	C 737 E 3	Salle des fêtes
Route de Liège, 28	C 738 H 2	MCAE
Rue Alphonse Poncelet, 1	B 658 M	Bâtiment scolaire
Rue des Alliés, 1	A 285 T	Chapelle
<b>2<sup>ème</sup> Division - Dochamps</b>		
Col de Lamormenil, 38	A 776/02A	Salle des fêtes
Route des frères Lamormainy, 47	A 787/02	Chapelle
Route des frères Germay, 20	B 566 A	Eglise
Route des Chasseurs ardennais, 26	B 35 A	Bâtiment rural
Route du Crahay, 3	A1785 G	Logement
Rue du Vieux Frêne, 24	B 582 T	Bâtiment scolaire
Rue du Vieux Frêne, 24	B 582 V	Bâtiment scolaire et logement
Rue Saint Isidore, 1	A1541 C	Eglise
Rue des Frères Germay, 5	B 584 E	Logement

	<b>3<sup>ème</sup> Division – Harre</b>	
Rue des Deux-Rys, 7	B1512 N	Eglise
Rue du Châtaignier, 2	A1024 K	Rangement
Chemin du stade, 3	A 6 F 3	Captage
Rue des Deux-Rys, 30	B1051 E	Logement
Rue du Châtaignier, 16	A 694 V	Logement
Rue Caton, 15	A 731 D	Presbytère
Rue du Châtaignier, 14	A 689 D	Bâtiment scolaire
Bois de Harre, 3	A1490/02	Entrepôt
Rue des Deux-Rys, 32	B1051 F	Logement
Route des Roches, 29	B1368/02	Chapelle
La Fange, 39	A 281/02	Logement
Rue de l'Eglise, 4	A 688 B	Eglise
Route de Saint Antoine, 21/1	B 28/02	Logement
Chemin du stade, 3	A 6 X 2	Captage
Rue du Pouhon, 2	B 162 P	Salle des fêtes
Rue du Pouhon, 2	B 162 R	Salle des fêtes
Rue Caton, 15	A 694 W	Bâtiment scolaire
Chemin du trou Colas, 3	B 945/02	Chapelle
	<b>4<sup>ème</sup> Division – Malempré</b>	
Rue Saint Martin, 35	A1028 R	Bâtiment scolaire
Bellaire, 6	A 559/02C	Ancien chemin déclassé
Rue Saint Martin, 23	A1070 A	Logement
Rue Saint Martin, 17	A1075 A	Eglise
Chapelle Notre Dame, 4	A1788/02A	Chapelle
Rue Saint Martin, 26	A 958 N	Salle des fêtes

<b>5<sup>ème</sup> Division – Odeigne</b>		
Rue Fontaine des Chevaux, 6	A 89/02B	Eglise
Rue du Commandant Fagnant, 8	B 9/02	Chapelle
Route de l'Auneu, 4	B1808 B 2	Logement
Chemin des Ecoliers, 7	A 69 A	Bâtiment scolaire
Rue du Souvenir, 1	B 18/02H	Salle des fêtes
Rue des Barons, 1	B1841 K	Logement
Rue de la Clisore, 2	A 92/06B	Garage
Rue de la Clisore, 1	A 421 D	Chapelle
Rue du Souvenir, 3	B 18/02L	Logement
Rue du Souvenir, 1	B 18/02M	Bâtiment scolaire
Rue des Barons, 2	B 145 B	Eglise
Rue Fontaine des Chevaux, 25	A 49/02	Hangar
<b>6<sup>ème</sup> Division – Vaux-Chavanne</b>		
Voie de la Libération, 4	A2072 L	Maison communale
Chemin de la Salle, 5	A2025 B 4	Salle des fêtes
Rue du Vicinal, 20	A2025 K 4	Halte-garderie/ Salles de réunion /Bibliothèque
Villers de Chavan, 10	A 99 D	Presbytère
Voie de la Libération, 4	A2071 H	CPAS
Villers de Chavan, 10	A 98 B	Eglise
Villers de Chavan, 15	A 75 Y	Bâtiment scolaire
Villers de Chavan, 15	A 101 K	Bâtiment scolaire
E Bru, 3	A1210 X	Atelier
Route du Coignelot, 1	A 264/02	Chapelle

Les Fabriques d'église sont propriétaires du patrimoine bâti suivants :

<u>Lieu</u>	<u>N° cadastral</u>	<u>Affectation au cadastre et/ou affectation actuelle</u>
Rue de la Chapelle Lemaître, 13 (Freyneux)	A 1483 E	Chapelle
Grand-rue, 17 (Grandmenil)	B 710 D	Maison
Route de Saint Antoine, 21 (Fays - Saint Antoine)	B 29 C	Eglise
Route de Saint Antoine, 21/2 (Fays - Saint Antoine)	B 28 E	Presbytère
Derrière la Tour, 11 (Malempré)	A 713 F	Centre culturel
Rue Fontaine des Chevaux, 17 (Oster)	A 35 B	Maison
Villers de Chavan, 12 (Vaux-Chavanne)	A 116 C	Salle des fêtes

Notons que le CPAS de Manhay n'est pas propriétaire de patrimoine bâti.



## ANNEXE 10.1 – Le pouvoir d'emprunt calculé par Dexia



Dexia Banque SA  
Boulevard Pachéco 44 - 1000 Bruxelles  
Tél. 02 222 11 11 - N° de cpte 052-9008489-91  
RPM Bruxelles - TVA BE 0403.201.185  
Agent d'assurances CBFA n° 019046A

### SITUATION DE POUVOIR D'EMPRUNT

EUR

- Commune :	MANHAY	
- Matricule :	090-1825100-95	
- Cpte courant :	091-0005091-76	
	BE91 0910 0050 9176	
- Situation établie le	29/11/2011	

#### I. Prévisions de recettes

- Fonds des communes	:	988.840,04		
- Add. précompte immobilier nombre (1950)	:	479.605,21		
- Additionnels IPP. taux (7%)	:	635.010,55		
- Add. taxe circulation	:	44.148,11		
- Subv. fonctionnement écoles	:	114.017,25		
Total	:	2.261.621,16	X 90%	2.035.459,04 (1)
			(1) X 90%	1.831.913,14 (2)

#### II. Prévisions de dépenses

- Intérêts d'emprunts (*) jusqu'au no 1235	:	159.727,77		
- Tranches d'emprunts (*)	:	230.395,07		
Total	:			390.122,84 (3)

(\*) Y compris éventuellement les charges des prêts contractés par les régies communales et les charges des prêts garantis par la commune.

#### III. Excédent de recettes après avoir tenu compte d'une marge pour les fluctuations éventuelles du taux d'intérêt (2) - (3)

1.441.790,30      X 90%      1.297.611,27      (4)

#### IV. Pourcentage d'engagement (3):(1)

19%

#### V. Possibilités d'emprunt sur base d'excédent de recettes (4)

Durée (ans)	Taux indicatif (%)	Pouvoir d'emprunt
20	3,089	19.120.000,00
15	3,088	15.370.000,00
10	3,087	11.010.000,00
5	3,08	5.930.000,00

Ce pouvoir d'emprunt a été établi en tenant compte des modalités de base (révision triennale du taux, imputation semestrielle des intérêts et amortissement annuel du capital), aux taux en vigueur au jour du calcul.

KRICUS